



HAL
open science

Les constructions concessives en anglais : une approche énonciative

Graham Ranger

► **To cite this version:**

Graham Ranger. Les constructions concessives en anglais : une approche énonciative. Ophrys, 1998, 2708008986. hal-04416645

HAL Id: hal-04416645

<https://hal.science/hal-04416645>

Submitted on 25 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

**LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS :
UNE APPROCHE ÉNONCIATIVE**

GRAHAM RANGER

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Cet ouvrage présente une version remaniée et allégée de ma thèse de doctorat, rédigée sous la direction de Monsieur le Professeur Renaud Méry, et soutenue à l'Université de Provence le 11 janvier 1997.

Je tiens à remercier ici Monsieur le Professeur Renaud Méry pour son soutien fécond et efficace ; Messieurs les Professeurs Jean Chuquet, Claude Delmas et Jean-Rémi Lapaire pour m'avoir invité à publier ce travail ; Madame Janine Bouscaren, pour avoir bien voulu l'accueillir dans ses Cahiers de Recherche ; et Isabelle Kaderzabeck Ranger, pour ses critiques, sa précieuse relecture et pour sa patience à toute épreuve.

0. INTRODUCTION

0.1. LA NOTION DE CONCESSION

Le terme de ‘concession’ ou de ‘concessif’ fait partie intégrante du répertoire des catégories grammaticales que l’on retrouve dans la quasi-totalité des manuels où il désigne, habituellement, une catégorie de subordonnée adverbiale (1), ainsi que certains adverbes de phrase (2) :

- (1) *Although he was rich, he was unhappy.*
Even if he was rich, he was unhappy.
However rich he was, he was unhappy. etc.
- (2) *He was very rich. He was, however, unhappy.*
He was very rich. Nevertheless, he was unhappy.
He was very rich. Still, he was unhappy. etc.

Cependant, il est une particularité dans le terme de concession même qui mérite d’être signalée. Contrairement aux désignations employées pour d’autres catégories de subordination adverbiale, le terme ‘concession’ renvoie à un rapport entre énonciateurs plutôt qu’à un rapport entre états de choses ou événements. En effet, dans les subordonnées de cause, de condition, de conséquence, un état de choses est provoqué par, dépendant de, ou consécutif à un autre état de choses. Le terme ‘concession’, en revanche, renvoie manifestement à la façon dont un énonciateur emploie une proposition dans une argumentation.

Cette particularité du terme de concession n’est pas surprenante, si l’on considère qu’il s’agit d’un terme relevant tout d’abord de l’étude de la rhétorique, et que les grammairiens n’ont adopté qu’au cours du dix-

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

neuvième siècle ¹. La concession, en tant que figure de rhétorique, peut être définie comme :

[un moment où] le locuteur feint d'accorder à l'autre la reconnaissance du point global contesté, de telle sorte que cet apparent abandon sur le litige entraîne, de l'autre partie, un semblable et symétrique retrait sur un autre point de la contestation, cet autre point formant en réalité l'aspect décisif pour le locuteur. (Molinié [1992: 88].)

On trouve de la sorte, inscrits au cœur même de la terminologie grammaticale d'une langue, deux types de rapports qui relèvent très directement de l'activité de langage, de l'énonciation. Il s'agit, d'une part, du rapport entre le 'je dis' et le 'tu dis', car la concession s'insère dans une situation de parole dialectique, et, d'autre part, du rapport entre le 'je dis' et le 'on dit', dans la mesure où, lorsqu'on admet le 'bien-fondé' d'un argument, on estime que cet argument est valable pour tout le monde, indépendamment du rapport immédiat qui unit deux sujets parlants.

Il est clair qu'on ne pourra conserver la définition de la concession rhétorique, dont les termes correspondent à des mouvements argumentatifs, pour la catégorie grammaticale de la concession, dont les termes doivent correspondre à deux propositions grammaticales, une 'principale' et une 'subordonnée concessive'. Mais les définitions 'non rhétoriques' proposées dans les grammaires font souvent montre d'une circularité embarrassante en ce sens qu'on retrouve, dans la définition même, un marqueur concessif :

The simple concession contains a fact or notion in spite of which the main proposition stands. (Burnham 1911: 4)

The concessive clause contains a conceded statement, which, though it is naturally in contrast or opposition to that of the principal proposition, is nevertheless unable to destroy the validity of the latter. (Curme [1931: 332] cité dans Quirk [1954].)

[...] in a concessive sentence such as 'although it's raining, I'm still going swimming' the assertion is that despite the rain, (which would normally preclude such an activity) the swimming will take place. (Harris [1988: 72].)

¹Pour plus de détails, voir l'excellent historique dans Morel (1980, 1996).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

En effet, il nous semble que définir la catégorie des subordonnées concessives au moyen de marqueurs eux-mêmes concessifs (*in spite of, though, nevertheless, despite* dans les définitions ci-dessus) est peu pertinent car l'utilisation de ces marqueurs ne peut aboutir à une définition stricto sensu, mais à une paraphrase, simple illustration du phénomène.

Très souvent, on choisit d'éviter les problèmes que pose la définition, en établissant un ensemble de phrases concessives en rapport paraphrastique. Ainsi, on pourrait ajouter d'autres paraphrases à celles des exemples (1) et (2), à partir du même rapport concessif :

- (3) *Although* he was rich, he was unhappy.
Even if he was rich, he was unhappy.
However rich he was, he was unhappy. etc.
He was very rich. He was, *however*, unhappy.
He was very rich. *Nevertheless*, he was unhappy.
He was very rich. *Still*, he was unhappy. etc.
He was rich *but* he was unhappy.
He was rich *and* he was *still* unhappy!

Ici, cependant, malgré une certaine parenté sémantique de 'concessives', les paraphrases proposées sont, sur d'autres plans, d'une hétérogénéité troublante. D'abord, sur le plan des catégories grammaticales, on relève des 'conjonctions de subordination' (*although, if*), des 'relatifs indéfinis' (*however*), des 'adverbes de phrase' (*however, nevertheless, still*), des 'coordonnants' (*but, and*), des 'adverbes' (*still*). Ensuite, sur le plan des notions grammaticales, certains items semblent être liés à la quantification nominale (*al* dans *although*, *-less* dans *nevertheless*), d'autres à l'expression de l'hypothèse (*if*), d'autres encore relèvent de la catégorie de l'aspect (*-ever* dans *however, still*), de la négation (*never-* dans *nevertheless*). Comment concilier une telle hétérogénéité catégorielle et notionnelle avec l'expression d'une seule et unique catégorie grammaticale : celle de la concession ?

Confrontés à la diversité de modes d'expression de la concession, certains grammairiens et linguistes proposent des typologies, à l'intérieur de la catégorie grammaticale même, qui font apparaître son caractère peu homogène. Quirk (1954), par exemple, distingue six types de concession : 'simple', 'alternatif', 'indéfini', 'even concession', 'elliptique' et 'concessive-equivalent', alors que Martin (1982) différencie concessions

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

‘propositionnelle’, ‘extensionnelle’, ‘scalaire’, ‘hypothétique’, ‘négative’ et ‘corrective’.

Étant donnée la complexité à la fois de la notion de concession, et de son expression dans la langue, il n’est guère surprenant que dans l’acquisition de la langue maternelle aussi bien que dans l’apprentissage d’une deuxième langue, les constructions concessives figurent parmi les dernières acquises ¹.

Voici donc les raisons principales de l’intérêt que nous portons à l’étude du phénomène de la concession. Tout d’abord, l’emprunt du terme grammatical ‘concession’ à la rhétorique témoigne du caractère hybride du phénomène, à la croisée des chemins de la pragmatique (ici, la rhétorique), la sémantique (le rapport notionnel entre propositions) et la syntaxe (la subordination). Ensuite, les problèmes que pose toute tentative de définition grammaticale succincte d’une construction concessive témoignent de l’interaction complexe entre marqueurs et signification.

0.2. DÉLIMITATION DE L’ÉTUDE

Nous ne nous proposons pas d’observer ici le phénomène de la concession dans toutes ses manifestations car elles dépassent largement, comme nous l’avons remarqué, le cadre étroit des catégories grammaticales. C’est pour cette raison que nous avons choisi de parler de ‘constructions concessives’, dans le titre de notre étude.

Le terme de construction connaît, en effet, deux acceptions qui sont pertinentes à notre propos. Tout d’abord, le terme ‘construction’ renvoie traditionnellement à une construction syntaxique repérable, et, dans ce sens, nous l’employons pour faire référence à la catégorie des ‘subordonnées concessives’ habituellement répertoriées dans les grammaires. En cela, nous excluons du cadre présent les adverbes de phrase concessifs (*However, Nevertheless, Still* etc.), ainsi que les locutions concessives (*To be sure, It is true that* etc.) et la concession en tant que phénomène rhétorique. Nous étudierons donc tout particulièrement les énoncés concessifs où les deux propositions – les

¹Cf. König (1985b).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

‘arguments’ de la concession rhétorique – sont linguistiquement signalées.

Il est une deuxième acception du terme ‘construction’, qui nous convient parfaitement dans l’optique énonciative où nous nous situons. Selon ce deuxième emploi, ‘construction’ ne renvoie plus au résultat, mais au processus même de construction. En effet, l’activité de langage implique la participation dynamique des énonciateurs dans un processus où se construit la signification. Au moyen des énoncés, l’énonciateur construit des valeurs référentielles, dans un certain rapport avec l’extralinguistique. Le coénonciateur, quant à lui, participe à ce processus, en reconstruisant les opérations linguistiques dont l’énoncé proféré lui fournit la trace, de sorte que le sens est l’aboutissement d’une sorte de négociation, d’ajustement dynamique entre énonciateurs. Pour citer Culioli :

l’activité de langage ne consiste pas à véhiculer du sens, mais à produire et à reconnaître des formes en tant que traces d’opérations (de représentation, référenciation et régulation). La signification n’est donc pas véhiculée, mais (re)-construite. (Culioli [1990 (1987a): 26].)

Notre emploi du terme ‘construction’ renvoie donc à la fois aux ‘subordonnées concessives’ de la grammaire traditionnelle – auquel cas on pourra aussi parler de ‘structure’ – et au processus de construction mené par les énonciateurs aboutissant à ces traces textuelles. ¹

0.3. MÉTHODOLOGIE

Faute de place, nous ne pourrions présenter en détail les différents travaux linguistiques portant sur le problème des énoncés concessifs. ²

¹Des contraintes de place nous ont obligé à effectuer des choix dans les constructions concessives que nous traiterons en détail. Notre étude sera également délimitée par le choix des ouvrages de corpus composé, pour l’essentiel, d’échantillons d’anglais écrit, contemporain et britannique, sans que cela implique pour autant que les phénomènes en question soient limités à une période ou à une variété locale de langue.

²Le lecteur pourra consulter Ranger (1997) pour une présentation critique détaillée

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Nous nous proposons, en revanche, d'exposer les grandes lignes de deux types de démarche que l'on rencontre très souvent dans les études sur la concession, afin de situer notre propre méthode et d'en préciser la spécificité. La première approche porte son attention principalement sur les rapports entre forme et signification, la deuxième, sur les problèmes posés par la définition de la signification concessive.

0.3.1. LE RAPPORT ENTRE FORME ET SIGNIFICATION

Les rapports entre forme et signification sont particulièrement complexes dans le domaine des énoncés concessifs. On est confronté à deux problèmes complémentaires : d'une part, à une forme linguistique correspondent plus d'une possibilité d'interprétation, d'autre part, à toute une gamme de formes différentes peut être attribuée une signification qualifiée de 'concessive'.

Prenons l'exemple suivant pour illustrer le premier problème, celui de la polyvalence des marqueurs :

(4) *If I am occasionally a little over-dressed, I make up for it by being always immensely over-educated (IBE 285)*

ici *if*, que l'on considère habituellement comme marquant une relation de condition, tolère une paraphrase en *although* :

(4a) \approx *Although I am occasionally a little over-dressed, I make up for it by being always immensely over-educated*¹

Le phénomène n'est pas limité au marqueur *if* : on peut en effet donner de nombreux autres exemples où des marqueurs temporels, des inversions, des quantifieurs, des verbes modaux participent tous, peu ou prou, à un énoncé que l'on pourrait appeler 'concessif' :

(5) *I believed that a person who could plan the turning of her fits of passion to account, beforehand, might, by exerting her will,*

des divers travaux portant sur les problèmes posés par les énoncés concessifs.

¹ Nous adopterons la symbolique habituelle pour les jugements d'acceptabilité etc., mais emploierons, de façon un peu moins courante, ' \approx ' pour indiquer une équivalence paraphrastique possible et ' \neq ' pour un changement de signification.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

manage to control herself tolerably, even while under their influence (WH 156) (while ‘concessif’)

(5a) Poirot had been wondering, while eating his dinner, what it was that was driving Mrs Oliver to visit him (Cobuild 1662) (while ‘temporel’)

(6) I love to hear you singing “Hey Johnny Cope”. But were I to receive a proposal of marriage tomorrow from the Lord Lyon King-of-Arms I would decline it. (Brodie 73) (inversion ‘concessive’)

(6a) were I to receive a proposal of marriage tomorrow from the Lord King-of-Arms I would willingly accept (inversion ‘conditionnelle’)

(7) Ruby in Paradise is one of the strongest because, for all its meandering style, it seems to know exactly what such a life as Ruby’s is about. (Guard 25.11.93) (for all ‘concessif’)

(7a) She wanted to marry George for all his money (for: préposition de cause; all ‘quantifieur’)

(8) That’s as may be [...] But all the same, ‘e only knew all about that Maurice Grappelin ‘cos ‘e ‘appened to ‘ave ‘ad a job in the selfsame place where the feller worked afore ‘e went off an’ got shot fer ‘is country. ([sic] Det 455) (may ‘concessif’)

(8a) If you take the commercial side of the landscape, you may feel pleasure in the owner’s activity. (Forster 13) (may ‘modal épistémique’)

Quant à l’hétérogénéité des marqueurs susceptibles de recevoir une interprétation concessive, nous l’avons déjà illustrée en partie, mais citons encore Eastwood (1994), qui regroupe, sous la rubrique de “Words meaning ‘but’”, *but, though, however, nevertheless, even so, all the same, yet, still, although, as, in spite of, despite, whereas, while, on the other hand* (Eastwood [1994: 325-326]). On voit qu’on établit de la sorte une correspondance entre une signification concessive insécable (celle de *but*, dans la grammaire de Eastwood) et toute une gamme de formes. Chez Quirk et Greenbaum, la relation de paraphrase entre formes concessives est formulée de façon explicite :

Most of the concessive conjuncts can be paraphrased by a concessive subordinate clause introduced by though or although, for example. (Quirk [1973: 293])¹

¹Il est vrai que Quirk et Greenbaum parlent ici de “conjuncts” (adverbes de phrase concessifs), mais on peut (par transitivité) y voir l’extension implicite de la relation de

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Ainsi on pourrait s'accorder à paraphraser l'exemple (4) déjà cité de nombreuses façons :

(4) *If I am occasionally a little over-dressed, I make up for it by being always immensely over-educated. (IBE 285)*

(4a) *≈ Although I am occasionally a little over-dressed, ...*

(4b) *≈ I may occasionally be a little over-dressed, but...*

(4c) *≈ I am occasionally a little over-dressed, nevertheless, I make up for it...*

(4d) *≈ However over-dressed I may occasionally be, I make up for it... etc.*

Cette double problématique langagière est fort bien résumée par Fuchs :

*Les relations entre formes et sens sont caractérisées dans toutes les langues par une **non-biunivocité** fondamentale : les sens "débordent" les formes (plurivocité : ambiguïté, polysémie,...) et les formes "débordent" les sens (synonymie, paraphrase,...). (Fuchs [1994: 86]).*

Les travaux de König sont très représentatifs des réponses fournies, dans certains cadres linguistiques, aux problèmes que pose le rapport entre forme et signification ¹. Sa démarche s'articule en deux temps. D'abord, à travers un corpus de quelque soixante-dix langues (König [1988]), il établit une corrélation constante et remarquable entre certaines aires sémantiques, et l'expression de la concession. Ceci lui permet d'élaborer une typologie de formes pouvant recevoir une interprétation concessive :

(a) Members of the first group derive from such notions as 'obstinacy', 'contempt', 'spite', from notions that is, originally applicable only to human agents or experiencers. Examples in English are in spite of [...]

paraphrase.

¹König est peut-être le linguiste qui a le plus contribué à l'étude de l'expression de la concession dans cette optique, mais nous aurions pu citer les travaux de Burnham (1911), Harris (1988), Quirk (1954) qui partagent tous, sous une forme plus ou moins théorisée, cette même orientation.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(b) *Second, there is a close relationship between concessivity and free-choice quantification as expressed in English by any or whatever [...]*

(c) *In many languages concessive connectives are composed of an originally conditional or temporal connective (e.g., French quand-and/or an additive focus particle like English also, even. [...]*

(d) *Concessive connectives may also derive from expressions originally used for emphatic affirmation. Expressions with the original meaning 'true', 'indeed', 'fact', or 'well' are frequently grammaticalized as concessive connectives. English true [...]*

(e) *Members of the fifth type all derive from expressions originally used to assert remarkable co-occurrence or coexistence in some form or another. This type is exemplified by English nevertheless, notwithstanding, still [...]* (König [1994: 679-680])

Ensuite, il fait appel à des mécanismes pragmatiques pour rendre compte du passage d'une signification première (la quantification, la condition, l'emphase...) à une signification concessive. Le principe, exprimé de façon notoire dans Grice (1975), est bien connu : une signification première reçoit une interprétation inhabituelle dès lors que son interprétation première ne respecte pas l'une au moins des maximes régissant la conversation normale. Grice donne quatre maximes, mais Horn (1985), à son instar, les résume en deux principes, appelés "Q-principe" et "R-principe", formulés ainsi :

The Q Principle (Hearer-based): MAKE YOUR CONTRIBUTION SUFFICIENT [...] SAY AS MUCH AS YOU CAN. Lower-bounding principle, inducing upper-bounding implicata.

The R Principle (Speaker-based): MAKE YOUR CONTRIBUTION NECESSARY [...] SAY NO MORE THAN YOU MUST. Upper-bounding principle, inducing lower-bounding implicata. (Horn [1985: 13])¹

C'est le dernier principe qu'invoque König (1988) afin d'expliquer le glissement interprétatif d'une première signification de "simultanéité" (son cinquième groupe) à une signification concessive, par exemple :

¹On aura remarqué la parenté entre ces deux principes et les lois d' 'exhaustivité' et d' 'informativité' de Ducrot (1972).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

there are many co-existing eventualities which are just not worth pointing out. So it is quite plausible that on hearing an assertion of this sort, the hearer will look for an enriched interpretation that is consistent with background knowledge. (König [1988: 160])

Avant de formuler nos critiques à l'égard de cette première orientation, nous allons présenter les grandes lignes d'une deuxième approche : celle qui s'interroge non plus sur le rapport entre forme et signification mais sur la tâche de définir avec précision la signification concessive même.

0.3.2. LA DÉFINITION DE LA SIGNIFICATION CONCESSIVE

Proposer une description unique de ce qu'est la signification concessive, lorsqu'on est confronté aux nombreuses façons dont dispose la langue pour l'exprimer, est une tâche très délicate. En effet, si l'on considère les énoncés de l'exemple (3), donnés comme paraphrases, on peut ressentir une certaine parenté, mais est-on pour autant en droit de dire qu'ils expriment tous le même type de concession ? On voit que la signification concessive n'est peut-être pas une catégorie aussi bien définie, et aussi massive, que l'article défini nous invite à le croire.

On peut tracer un historique rudimentaire des tentatives de définition de la signification concessive, qui commencent, chez Burnham (1911) et Quirk (1954) de façon informelle. Les définitions sont reformulées à la lumière d'un cadre logico-sémantique (Lakoff G. [1971], Lakoff R. [1971]) qui va subir des modifications progressives avec l'introduction de la situation d'énonciation comme paramètre pertinent pour l'explication linguistique (Martin R. [1982], Anscombe et Ducrot, Moeschler).¹ Nous allons nous attarder ici sur les études argumentatives menées par Anscombe et Ducrot qui représentent, pour nous, un terrain particulièrement riche, puisque les problèmes posés par la description de la concession y figurent au premier chef. On peut distinguer deux directions de recherche complémentaires : la mise en évidence de la polyvalence d'une forme, supposée univoque et la tentative de décrire la signification concessive dans un cadre argumentatif.

¹Voir Ranger (1997) pour une présentation critique détaillée de ces différentes approches.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Ainsi, pour illustrer ce que nous entendons par la première direction, on pourrait prendre en exemple l'étude désormais classique "Deux *mais* en français ?" ¹ où sont distingués deux fonctionnements de la forme *mais*, selon des contraintes syntaxiques et argumentatives précises. Il s'agit d'un *mais* plus ou moins 'adversatif', appelé MAIS PA, et un *mais* 'correctif', appelé MAIS SN. ² L'examen de contraintes d'enchaînement discursif, aussi bien que des contraintes proprement syntaxiques, peuvent donc amener à affiner la description d'une forme qu'on aurait pu supposer non ambiguë. A travers ce genre de constat, on voit comment la mise en évidence de différences dans les significations que reçoit une forme linguistique impose l'éclatement de la signification concessive en différents types de concession.

A l'intérieur de la deuxième direction de recherche, concernant la description argumentative de la signification concessive, on peut signaler plusieurs axes tout à fait originaux. Tout d'abord, les auteurs entreprennent la description des éléments d'un énoncé en tant qu'arguments pour une conclusion donnée (l'argumentation'). Ainsi, pour décrire un énoncé de la forme *p mais q*, Ducrot procède ainsi :

Le locuteur, après avoir prononcé la première proposition p, prévoit que le destinataire en tirera une conclusion "r" [...]. La deuxième proposition, q, précédée d'un mais, tend alors à empêcher cette éventuelle conclusion, en signalant un nouveau fait, qui la contredit. Le mouvement total serait : 'p ; tu songes à en conclure r ; il ne faut pas le faire, car q' (Ducrot [1972: 129]).

Dans un deuxième temps, les divers éléments argumentatifs d'un énoncé vont être rattachés aux énonciateurs dans la théorie de la 'polyphonie'. Ainsi, le passage de l'argument *p* à la conclusion *r* va dépendre d'un énonciateur autre que celui qui profère un énoncé concessif qui, au contraire, s'y oppose ³.

¹Anscombe et Ducrot (1977).

²Les appellations SN et PA retenues reflètent le fait que l'espagnol et l'allemand, par exemple, disposent d'une forme spécifique à chaque emploi (respectivement *pero/sino* et *aber/sondern*).

³Voir par exemple Anscombe (1985) pour le détail de l'analyse polyphonique de l'énoncé concessif.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Finalement, au moyen du concept aristotélien de 'topoi', les auteurs vont tâcher de décrire le mécanisme de la relation implicative 'normale' qui sous-tend l'énoncé concessif⁴.

L'analyse argumentative défendue par Ducrot et Anscombe est bien supérieure dans sa finesse aux modèles importés de la logique propositionnelle. En ce qui concerne la concession, on dispose désormais d'une approche où, à la place d'une conception représentative de la langue, on prend en compte à la fois les objectifs du locuteur (l'argumentation), la relation du discours à l'autre (la polyphonie), ainsi que la relation du discours à un système idéologique donné (les topoi).

Nous allons, dans le paragraphe suivant, signaler certaines difficultés que soulèvent les approches dont nous avons trop rapidement esquissé les grandes lignes, avant de préciser l'originalité de la démarche énonciative qui sera adoptée dans la suite de ce travail.

0.3.3. LA THÉORIE DES OPÉRATIONS ÉNONCIATIVES

L'approche de König, fondée sur la problématique du rapport entre forme et signification, appelle, à notre sens, deux critiques fondamentales, qui peuvent, d'ailleurs, s'appliquer à toute approche visant à résoudre des problèmes de ce type 'en langue', c'est-à-dire, sans se référer aux conditions d'utilisation des marqueurs.

Premièrement, à travers l'approche présentée, mais aussi la grammaire pédagogique, la linguistique descriptive, la pragmatique néo-gricéenne, c'est essentiellement une représentation massive de la signification concessive qui est donnée. Il n'y a pas de véritable questionnement quant à l'intégrité de la catégorie 'concession' qui, une fois constituée, est traitée comme un véritable espace homogène où tout marqueur potentiellement concessif est identifié à la signification concessive.

Il s'agit ici d'un problème tout à fait propre à la constitution des catégories linguistiques. En effet, dans ce genre d'approche les catégories linguistiques de 'concession', 'condition', 'cause' etc. font partie de

⁴Voir par exemple Anscombe (1989) pour l'analyse en terme de topoi.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'appareil descriptif. Or, à notre sens, la catégorisation n'est jamais faite une fois pour toutes, mais est un acte d'identification par lequel on élimine les différences jugées non pertinentes dans une situation de référence donnée. Tous les marqueurs concessifs ne se valent pas dans l'absolu (une identité statique 'en langue'), mais peuvent se valoir en vue d'une situation de référence donnée (une identification dynamique, 'en parole'). Pour prendre un exemple précis, dans l'exemple (4) :

(4) *If I am occasionally a little over-dressed, I make up for it by being always immensely over-educated. (IBE 285)*

if apparaît dans un énoncé concessif. Cependant, dire que cette forme fait partie de la catégorie des conjonctions de concession n'a pas beaucoup de sens, car, pour pouvoir ramener l'occurrence de *if* ci-dessus à, admettons, *although*, il nous faut considérer la situation de référence de l'énoncé. On a ensuite un acte de catégorisation où l'on choisit d'éliminer les différences non essentielles entre *if* et *although* pour ramener le premier à la catégorie des 'marqueurs de concession'.

Le problème est que l'on raisonne comme s'il y avait identité entre marqueurs concessifs, en relation de paraphrase parfaite, alors qu'il serait plus juste de dire qu'ils possèdent un potentiel d'identification en fonction d'une situation de référence – même si celle-ci est virtuelle, reconstruite par l'énonciateur –. Nous dirions, avec Fuchs, que :

*[l'] apport sémantique de base [de deux expressions différentes] ne saurait jamais coïncider ; mais il peut se trouver que **contextuellement** les conditions soient réunies pour que puissent être construites, à partir de ces opérateurs différents, et par des voies différentes, des **valeurs** qui se recouvrent plus ou moins. [...] L'établissement d'une relation de paraphrase se joue sur un autre terrain que celui de la langue : il s'agit d'une **stratégie cognitivo-langagière** des sujets qui procèdent à une **identification** momentanée des significations de chacun des deux énoncés, annulant les différences au profit des seules ressemblances. C'est en effet à travers le gommage des **modulations** entre énoncés apparentés que le sujet en situation opère une **identification** momentanée entre ces énoncés, et procède ainsi à un jugement de paraphrase. (Fuchs [1994: 166].)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Nous nous opposons, donc, à ce que les catégories des subordonnées que nous a léguées la tradition grammaticale fassent partie de l'appareil descriptif du linguiste. Or, la tentative de ramener la signification 'primitive' d'une forme à une signification dérivée, au moyen de la pragmatique, est en rapport direct avec cette approche théorique qui ne reconnaît pas de plasticité constitutive aux formes, et présente la catégorie concessive comme un espace homogène.

Une deuxième critique que l'on peut formuler porte sur le principe de dérivation selon lequel, à partir d'une forme pourvue d'une signification, une nouvelle signification va se développer en vertu d'éléments extérieurs à la forme considérée, et à l'énoncé où elle apparaît. Le problème n'est pas, nous semble-t-il, de trouver une explication plausible pour la dérivation – il n'en manque pas –, mais de se donner les moyens théoriques de limiter cet appel aux éléments extérieurs axiomatiquement à l'abri de toute formalisation. Comme le dit Rothstein :

[L'énonciateur] dit quelque chose en mettant en jeu des opérations. On peut les reconnaître et reconstruire l'ensemble. Le fait de savoir s'il ruse, s'il ironise ou quoi que ce soit d'autre n'a strictement rien à voir avec le linguistique. Le système linguistico-discursif rend des tas de choses possibles mais encore faut-il y accrocher des systèmes de référence autres que le linguistique. Il est indispensable de les reconnaître pour arrêter la signification globale de tel énoncé mais il est indispensable de ne pas les intégrer subrepticement dans le linguistique sous peine de fausser irrémédiablement le jeu. (Rothstein [1980: 34])

En effet, un énoncé peut donner lieu à de nombreuses interprétations, en fonction de paramètres pragmatiques. On peut toutefois constater des régularités, au milieu des variations, et ce sont elles qui sont l'objet de la linguistique énonciative telle que nous l'entendons ici. Fuchs résume en des termes similaires la différence essentielle entre une linguistique énonciative et la pragmatique :

*Bien entendu, la question de l'interprétation des énoncés déborde très largement le cadre de la seule linguistique ; mais [...] c'est aux **conditions linguistiques** de l'interprétation des énoncés que je m'intéresserai ici — conditions qui peuvent être étudiées en termes de régularités à partir des formes. (Fuchs [1994: 86]).*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Reprenons notre exemple (4) pour démontrer les dangers inhérents au recours systématique à une pragmatique non formalisée.

(4) *If I am occasionally a little over-dressed, I make up for it by being always immensely over-educated. (IBE 285)*

Supposons que l'énonciateur se moque de son mauvais goût vestimentaire, et de son manque de culture ; il en découlera une interprétation ironique, récupérable à condition de connaître l'énonciateur, l'opinion qu'il a de lui-même, la situation d'énonciation (au sens large) etc. Dans l'optique de dérivation pragmatique de König, on va interpréter le *if* dans cet énoncé comme concessif en fonction de paramètres pragmatiques (notamment le statut 'réel' de la protase). Or, on ne saurait dire que l'effet ironique obtenu relève du même type de phénomène pragmatique que celui qui ferait de *if* un marqueur de concession, à moins de faire de la pragmatique un paramètre dans l'explication linguistique à la fois très puissant et impossible à formaliser.

Nous montrerons, au cours de notre étude, comment rendre compte de la signification concessive à partir des seules formes linguistiques mises en cause, en travaillant, bien entendu, avec un modèle autre que celui de la sémantique vériconditionnelle.

Une autre manière de faire face aux problèmes soulevés par le rapport entre forme et signification est de définir une forme par ses conditions d'emploi. Celles-ci peuvent être définies de diverses manières, en particulier, celle de l'argumentation. Confronté à deux formes *a* et *b*, 'concessives', mais non synonymes, on va donc définir *a* en termes d'un contexte argumentatif *a*, et *b* en termes d'un contexte argumentatif *b*. Ainsi, en guise d'exemple, on pourrait dire, de façon informelle, que *even though* est déterminé par un contexte où les deux propositions s'opposent 'dans les faits', tandis que, dans le cas de *not that*, le contexte exige que la seconde proposition opère une rectification à la 'portée inférentielle' de la première.

(9) *Even though the figures show us that there is no increase in child murders, and that the likelihood of a child being murdered by a stranger is infinitesimal [...] it doesn't feel safe out there any more. (Ind 04.08.95)*

(10) *Fleur was the name hazardously bestowed at birth, as always in these cases before they know what you are going to turn out like.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Not that I looked too bad, it was only that Fleur wasn't the right name [...] (Loiter 8)

On obtient donc deux types de concession : dans le (9) les deux propositions s'opposent, dans le (10) les inférences qu'on pourrait tirer de la première sont restreintes, rectifiées par la deuxième. Or, il peut se trouver qu'un marqueur soit adapté à plus d'un contexte. Ainsi, on peut paraphraser les exemples ci-dessus avec *although*, sans que les significations subissent une altération notable :

(9a) Although the figures show us that there is no increase in child murders, and that the likelihood of a child being murdered by a stranger is infinitesimal [...] it doesn't feel safe out there any more.

(10a) Fleur was the name hazardously bestowed at birth, as always in these cases before they know what you are going to turn out like... Although I didn't look too bad - it was only that Fleur wasn't the right name [...]

On va donc être obligé de distinguer un *although* 1 et un *although* 2, en fonction des contextes où ils apparaissent. De fait, telle est la solution adoptée par Anscombe et Ducrot (1977) dans le cas de *mais*, avec *mais* PA et *mais* SN. On peut, à partir de là, envisager un modèle du contexte de plus en plus détaillé, de sorte que la signification d'une forme linguistique finisse par être uniquement tributaire du contexte. Seule la méthode employée pour décrire le contexte s'oppose à cette différenciation à l'infini. Cette option ne nous semble pas satisfaisante, dans la mesure où, à travers la diversité des significations langagières, force est de reconnaître l'unité du terme employé, et même l'unité de la catégorie d'énoncés concessifs, car, si les significations sont différenciables à l'infini, elles présentent néanmoins un 'air de famille'. Le problème est déjà formulé par Bakhtine (1929) :

Le sens du mot est entièrement déterminé par son contexte. En fait, autant de contextes, autant de significations possibles. Néanmoins, le mot ne cesse pas pour autant d'être un. Il ne se désagrège pas en autant de mots qu'il existe de contextes où il peut s'insérer. Bien entendu, cette unicité du mot n'est pas seulement assurée par l'unicité de sa composition phonétique, il y a aussi une unicité inhérente à toutes ses significations. Comment concilier la polysémie du mot érigée en principe et son unicité ? C'est ainsi que nous pouvons formuler, grossièrement et de façon élémentaire, le

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

problème fondamental de la sémantique. (Bakhtine [1977 (1929): 115].)

Résumons-nous : la description d'un signe linguistique – qu'il s'agisse d'une forme concessive, ou de la concession en tant que phénomène – pose le problème de sa mutabilité mais aussi de son unicité. Il est impossible de soutenir que la signification d'une forme soit définie en langue, hypostasiée en une entrée de dictionnaire. Il est également impossible de définir la signification uniquement en termes des contextes de son emploi langagier, car, au fur et à mesure que les significations tendent vers l'infini, on voit voler en éclats l'unicité pourtant intuitive de la signification concessive même. A trop vouloir reconnaître le rôle déterminant de la situation dans l'interprétation finale d'un énoncé, on risque de perdre de vue les stabilités qui rendent l'activité de production/reconnaissance possible.

Dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives dont nous nous servons, on va postuler qu'à un marqueur revient une forme schématique abstraite et stable, qui va, lors de son occurrence, subir des déformations en fonction d'interactions avec le contexte linguistique et avec la situation d'énonciation. Ces déformations vont aboutir à une signification précise qui peut, en dépit de son caractère local, être identifiée à un schéma concessif général. La stabilité n'implique donc pas l'immuabilité. Le déformable n'est pas, non plus, à confondre avec l'aléatoire. Culioli (1986) le dit dans les termes suivants :

Les phénomènes linguistiques forment des systèmes dynamiques qui sont réguliers, mais avec une marge de variation due à des facteurs d'une grande diversité : on a affaire à des phénomènes qui sont à la fois stables et plastiques. [...] Le concept de déformabilité requiert que nous travaillions sur des formes. Mais il s'agit ici de formes abstraites que nous construisons à partir d'une forme empirique (et de ses propriétés distributionnelles). J'appellerai une telle forme abstraite forme schématique. (Culioli [1990 (1986): 129]).

Revenons maintenant sur l'exemple déjà cité de *although*, susceptible d'établir à la fois une relation concessive 'entre les faits' et une concession 'rectificative'. Pour réconcilier l'apparente polysémie et l'unicité de ce marqueur, on va lui attribuer une forme schématique qui permette certaines déformations en contexte. La forme schématique

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

attribuée à *even though*, et à *not that*, ne se prêtera pas aux mêmes déformations que celle de *although*, pour des raisons calculables. En même temps, on pourra démontrer une réelle parenté entre une concession 'entre les faits' et une concession 'rectificative', justifiant l'appellation partagée de 'concession'. Il s'agit d'une étude dialectique, entre langue et parole, entre stabilité des formes et catégories, et variance des significations, conformément à la définition programmatique de la linguistique proposée par Culioli :

Je dirai que la linguistique a pour objet l'activité de langage appréhendée à travers la diversité des langues naturelles (et à travers la diversité des textes, oraux ou écrits). (Culioli [1990: 14].)

Le concept de forme schématique pose le problème d'un système de représentation métalinguistique. Dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives, ce système repose sur un nombre assez limité d'entités et d'axiomes formulés de manière univoque. Dans le prochain chapitre nous exposerons le système de représentation métalinguistique choisi dans son application aux problématiques de la construction d'une signification concessive.

0.4. PLAN DE L'ÉTUDE

Dans notre chapitre 1, nous reprendrons les éléments de la problématique exposée sommairement ci-dessus, afin d'élaborer une représentation métalinguistique de la signification concessive dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives. Il s'agit de proposer un schéma concessif qui soit stable, tout en permettant de rendre compte des diverses variations dans la signification concessive. Les concepts-clé de notre propos seront présentés au fur et à mesure de l'exposé. Dans les chapitres 2-6, nous passerons à l'étude spécifique des marqueurs employés dans la construction d'une signification concessive. Ainsi, dans le chapitre 2, nous traiterons de *though* et de ses dérivés, marqueurs relativement spécialisés dans l'expression de la concession. Nous y entamerons également une description du marqueur concessif *even*. Dans le chapitre 3, nous étudierons les rapports entre l'expression de la concession et le renvoi au haut degré, au moyen des structures avec

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

antéposition d'un terme prédicatif. Les rapports entre les constructions causales et concessives, ainsi que le rôle du verbe modal *may* et de certains marqueurs aspectuels y feront l'objet de développements théoriques. Le chapitre 4 sera consacré aux constructions en *whatever*, *whether* etc., regroupées sous la dénomination de marqueurs de 'parcours'. Nous étudierons également, en fin de chapitre, le rôle joué par certains quantifieurs indéfinis dans les constructions concessives. Dans le chapitre 5, ce sont les rapports entre les marqueurs d'hypothèse et la construction d'une signification concessive qui retiendront notre attention. Nous y reviendrons sur la description de *even* entreprise au chapitre 2, et donnerons, en fin de chapitre, une assise théorique au concept de 'corrélacion énonciative'. Le chapitre 6 portera sur l'emploi des marqueurs de négation dans les constructions concessives, ce qui nous donnera l'occasion d'étudier le comportement de certains marqueurs concessifs en cours de grammaticalisation.

CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE ET APPLICATION À LA PROBLÉMATIQUE CONCESSIVE

1.0. INTRODUCTION

Dans le présent chapitre, nous allons aborder l'ensemble de problèmes exposés dans l'introduction, en appliquant les outils métalinguistiques de la théorie des opérations énonciatives de Culioli. Nous ne proposerons pas de présentation d'ensemble de la théorie, pour laquelle nous renvoyons aux œuvres spécialisées ¹, mais une application systématique de certains aspects de la théorie – que nous présenterons au fur et à mesure des besoins – aux problèmes soulevés par l'analyse des énoncés concessifs.

Dans un premier temps, nous proposerons une représentation métalinguistique d'un schéma concessif stable qui, d'après nous, se retrouve dans tout énoncé concessif. L'existence d'un tel schéma peut, cependant, susciter quelques réserves, compte tenu du constat de nombreuses variations dans la signification concessive. Dans un deuxième temps, donc, nous nous attacherons à la représentation métalinguistique desdites variations, qui sont dues aux propriétés des propositions en cause, et aux modes de construction employés.

¹On dispose déjà d'un certain nombre de présentations de la théorie dans son ensemble. Mentionnons en particulier les travaux de Bouscaren, Chuquet et Danon-Boileau (1987).

1.1. LE SCHÉMA CONCESSIF

Face à la relative hétérogénéité des significations concessives, il peut paraître illusoire de vouloir donner un schéma concessif stable. Pourtant, à travers les multiples variations de la signification, et dans ses modes de construction, il existe bien une certaine unicité, témoignée par un relatif consensus dans les grammaires quant aux énoncés concessifs 'typiques'.

Si l'on accepte qu'à une telle diversité de significations et de modes de construction peut correspondre un seul schéma concessif, on doit, ensuite, être très vigilant quant à sa formulation. En effet, deux dangers peuvent apparaître. On risque de proposer un schéma qui repose sur une idée trop contraignante de ce qu'est un énoncé concessif, réduisant artificiellement le champ des énoncés concessifs aux seuls énoncés qui correspondent directement au schéma, ou encore de proposer un schéma qui soit trop universel, et qui corresponde à des énoncés qui, d'après notre intuition, ne seraient pas concessifs.

Sans s'attarder davantage, voici donc un ensemble d'énoncés qui sont tous, malgré d'indéniables différences dans leur signification, reconnaissables comme des énoncés concessifs :

- (1) *Though I would give no information, he discovered, through some of the other servants, both her place of residence and the existence of the child. (WH 218)*
- (2) *Joyce Emily's parents, wealthy as they were, had begged for a trial period to elapse before investing in yet another set of school uniform clothing for their daughter. (Brodie 116)*
- (3) *These rooms were icy-cold, whatever the time of year. (Brodie 90)*
- (4) *She could not spend the whole day digging a conversation pit, whatever that was. (BP 235)*
- (5) *he's a good bloke even if he is a copper (LLR 28)*
- (6) *If he doesn't belong to the sect, he certainly looks like one of them. (Exemple de Chuquet [1984])*
- (7) *Even had I known you were short of money, I wouldn't have lent you any.*
- (8) *I've always been a good runner [...] the only trouble being that no matter how fast I run, [...] it didn't stop me getting caught by the cops after that bakery job (LLR 7)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(9) [...] *I'll mention [our meeting] to nobody but you — not that I stand in awe of Mr Heathcliff!* (WH 295)

(10) *The progress of each person's life and death is — despite the illusion of common experience — unique to them.* (Ind 04.08.95)

Nous postulons que chacun des énoncés cités ci-dessus peut être ramené, sur le plan de la représentation métalinguistique, à un schéma concessif stable. En termes informels, on peut définir ce schéma ainsi : **tout énoncé concessif repose sur la déconstruction d'une relation inférentielle normale entre contenus propositionnels.**

Reprenons l'exemple (1), à la lumière de ce schéma, en étiquetant *p* et *q* les contenus propositionnels en cause :

(1a) *p* : *Though I would give no information,*
q : *he discovered [...] both her place of residence and the existence of the child.*

À partir de *p*, *I would give no information*, on pourrait, normalement, inférer *non q*, *he discovered nothing*, par exemple. Cette inférence est cependant déconstruite, car on a *q*, *he discovered both her place of residence and the existence of the child*.

Dans le (2) on retrouve un schéma tout à fait similaire, bien que la construction employée soit différente :

(2a) *p* : *wealthy as they were,*
q : *Joyce Emily's parents [...] had begged for a trial period to elapse before investing in yet another set of school uniform clothing for their daughter.*

À partir de *p*, la richesse des parents, on pourrait, normalement, inférer *non q*, qu'ils n'hésitent pas avant d'acheter un uniforme d'écolière pour leur fille. Cette inférence est déconstruite, car ils sollicitent une période d'essai à la nouvelle école, avant de passer à l'achat des vêtements.

L'énoncé (3) est encore légèrement différent, car *p* est ici indéfini, et en deuxième position :

(3a) *p* : *whatever the time of year*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

q : *These rooms were icy-cold*

Cependant, on retrouve le même schéma, car normalement à partir de *p*, *the time of year be winter/ summer* etc., on devrait pouvoir inférer la température approximative des pièces en question. Cette relation inférentielle est déconstruite car il n'y a pas ici de rapport entre l'époque de l'année, et la température des pièces.

Dans le (4) on infère qu'à partir de l'emploi du terme *conversation pit*, on pourrait supposer que l'énonciateur sait ce qu'est un *conversation pit*, inférence démentie par *whatever that is*. On pourrait, toujours d'un point de vue informel, représenter *p* et *q* ainsi :

(4a) p : *I say "conversation pit"*
q : *I don't know what that is.*

Dans le (5), on déconstruit une inférence telle qu'à partir du fait qu'il s'agit d'un gendarme, on pourrait inférer qu'il ne s'agit pas d'un 'type sympa' ¹ :

(5a) p: *he is a copper*
q: *he's a good bloke*

Nous en sommes resté, jusqu'à présent, à un niveau très peu formalisé. Nous allons, maintenant, tenter de donner une représentation plus rigoureuse de l'intuition d'un schéma concessif stable, au moyen de la théorie des opérations énonciatives. Nous préciserons, de cette façon, ce que nous entendons par les 'contenus propositionnels' *p* et *q*, par la 'relation d'inférence' de *p* à *non q*, et par la 'déconstruction' dudit lien inférentiel.

1.1.1. LA REPRÉSENTATION DES CONTENUS PROPOSITIONNELS (NOTIONS COMPLEXES)

Dans le paragraphe précédent, nous avons étiqueté les contenus propositionnels *p* et *q*, à l'instar des analyses logiques. Cependant, dans la théorie des opérations énonciatives un contenu propositionnel de ce type ne correspond pas à une proposition logique, susceptible d'être vraie ou

¹Nous ne poursuivrons pas la démonstration, mais le lecteur pourra facilement appliquer le même procédé de déconstruction aux exemples (6), (7), (8), (9) et (10).

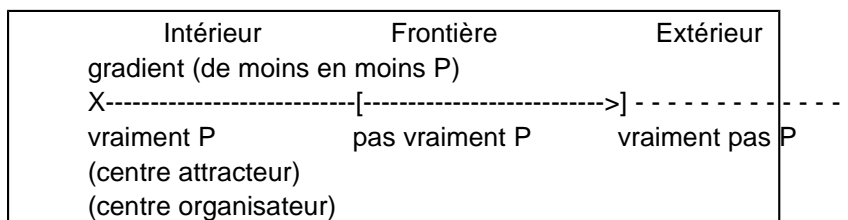
LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

fausse, mais à une représentation cognitive complexe, appelée 'notion'. Bouscaren et al (1987) définissent la notion de la manière suivante :

Le concept de notion apparaît comme central dans l'analyse de la constitution des énoncés : dès ce niveau [est remise] en question la distinction classique entre sémantique et syntaxe [...]

*Une notion n'est pas **donnée** une fois pour toutes : elle est **construite**, organisée par les énonciateurs à partir d'un ensemble structuré de propriétés physico-culturelles. La notion est donc une **représentation cognitive et linguistique** et participe des opérations de référenciation au sens où les énonciateurs produisent et reconnaissent certaines **valeurs référentielles** pour des énoncés donnés. [...] définir un domaine notionnel revient à envisager une **classe d'occurrences** de la notion [...] et, d'un point de vue qualitatif construire un espace topologique qui permettra de distinguer ce qui appartient au domaine (**l'intérieur**, *p*), ce qui a les propriétés de la notion par excellence (**le centre attracteur**), ce qui n'a pas vraiment les propriétés requises (**la frontière**), ce qui est autre (**l'extérieur**). (Bouscaren et al [1987: 145-146].)*

On a souvent donné une représentation graphique du domaine notionnel (Bouscaren [1987], Culioli [1985], Gilbert [1991], par exemple) que nous reproduisons ci-dessous, pour la clarté de l'exposé :



Or, on postule, dans la théorie des opérations énonciatives, trois types de notions : les notions lexicales (qui correspondent aux items lexicaux simples, /cat/, /eat/, etc.), les notions grammaticales (telles que la personne, le temps etc.), les notions complexes. Ces dernières ont une importance particulière, car c'est de celles-ci qu'il s'agit, lorsque nous parlons de 'contenus propositionnels' *p* et *q*. Elles sont définies par Culioli dans le texte suivant :

[après les notions simples et les notions grammaticales] le troisième point [...] qu'on a appelé "contenu de pensée",

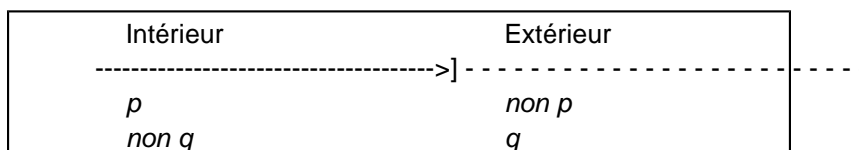
LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

“dictum”, “propos”, “lekton” va correspondre à quelque chose qui va pouvoir devenir un énoncé : Ex. : <mon frère-venir-demain>. On aura donc un certain nombre de termes [des notions lexicales] qu’on combine et ça nous donne des notions complexes [...]. Lorsqu’il s’agit de “contenu de pensée”, on a un ensemble de termes constituants sur lesquels on va travailler, ou bien on va travailler sur la proposition entière, en posant une question, en faisant un rejet, ou un souhait, ou en l’assertant (Culioli [1985: 24]).

Ainsi, pour prendre un exemple d’énoncé concessif :

(11) *Though it was very hot, she wore a thick fur coat.*

on a ici affaire à deux domaines notionnels complexes, tels que si l’on a *p*, *it was very hot*, on devrait, en temps normal, ne pas avoir *q*, *she wore a thick fur coat*. En termes métalinguistiques, si on est sur l’intérieur du domaine de *p*, on devrait être sur l’extérieur du domaine de *q*, être sur *non q*¹. On pourrait, d’ailleurs, adapter, en le simplifiant, le schéma du domaine notionnel pour rendre compte de cette relation d’exclusion mutuelle entre *p* et *q* :



L’intérieur de *p* est lié à l’extérieur de *q* et vice versa.

1.1.2. LA REPRÉSENTATION DE LA RELATION D’INFÉRENCE

Passons maintenant au problème de la représentation de la relation d’inférence entre *p* et *q* qui fait que si l’on a *p*, on en infère *non q*.

Les notions lexicales ont certaines propriétés qui font que les combinaisons entre elles ne sont pas tout à fait arbitraires, tant s’en faut. Ainsi, à partir des notions /cat/, /eat/ et /mouse/, on comprend que leurs

¹Pour faciliter la lecture, nous allons conserver la notation *non p*etc. pour renvoyer à l’extérieur du domaine, bien qu’il n’y ait pas une correspondance directe avec la négation logique, ni la négation langagière, bien entendu.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

propriétés primitives – et l’interaction de ces propriétés – donnent un certain ordre préénonciatif, naturel, de sorte que /cat/ sera, normalement, la notion source du procès, et /mouse/ sera, normalement, la notion but, dans ce qu’on appelle une ‘relation primitive’. Ces contraintes ne nous empêchent pas de renverser cet ordre : *the mouse ate the cat*, par exemple, n’est pas un énoncé inacceptable, bien entendu, mais représente toutefois une situation inattendue, d’après les propriétés des notions en cause. ¹

Les mêmes contraintes préénonciatives qui pèsent sur les notions lexicales influent aussi sur les notions complexes, de sorte que *p* entraînera, normalement, *non q*, suivant notre représentation du schéma concessif ². De Vogüé fait le même rapprochement entre les relations primitives qui relient les notions, et l’inférence qui sous-tend tout énoncé concessif, dans ses commentaires de l’exemple suivant, en français :

(12) *Il est malheureux bien que riche*: ³

[l’exemple] s’interprète sans difficulté : il y est fait état d’une corrélation usuelle [qui] met en jeu une relation de cause à effet entre la richesse et le bonheur, que l’on ne cautionne pas nécessairement, mais que l’on restitue spontanément pour interpréter [l’exemple...] : c’est ce type de relation que Culioli appelle relation primitive, dont il dit qu’elle se fonde sur des propriétés physico-culturelles. (De Vogüé [1992: 25].)

Il existe plusieurs types de relations primitives, mais la relation en question ici, que nous avons appelée ‘inférentielle’, ou ‘causale’ ⁴ peut être décrite en termes d’un repérage entre notions complexes. Ainsi lorsqu’on a l’inférence selon laquelle *p* entraîne normalement *non q*, on peut dire que les notions *p* et *q* sont dans un certain rapport de repérage. Il s’agirait, plus précisément, d’un repérage mixte composé de la concomitance (l’identification) et de la consécution (différenciation).

¹Cf. Culioli [1983: 19] par exemple.

²On retrouve ainsi dans la relation primitive entre notions complexes l’‘idéologie’ bakhtinienne, les ‘lieux’ d’Aristote, les ‘topoi’ de Ducrot, les ‘attentes’ de Lakoff...

³La numérotation de tous les exemples cités est, ici et ailleurs, la nôtre.

⁴On ne confondra pas causalité philosophique et causalité langagière. La première concerne les relations de causalité entre *realia*, la deuxième, la représentation langagière de cette relation. Par ailleurs, le lien entre causalité et inférence semble assez clair : le terme de causalité renvoie en fait à une relation inférentielle qui ne pose aucun problème. L’inférence relève davantage d’une interprétation subjective.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Culioli, dans un article traitant du marqueur *donc* du français, l'exprime ainsi :

l'inférence est caractérisée par une double relation ; d'un côté, nous l'avons vu, on a une relation de consécution, avec une différenciation foncière entre la cause et l'effet, l'agent et l'agi : p provoque q, q découle de p. [...] si p entraîne normalement q cela signifie que chaque fois qu'on a p, on a aussi q (on n'a pas p sans q), et lorsqu'on a q on en conclut que q découle vraisemblablement de p (ou, selon les circonstances, nécessairement). Nous venons de construire, de la sorte, une relation de concomitance. (Culioli [1990 (1989): 175].)¹

Ce type d'approche permet de rendre compte du fait qu'on trouve, dans les langues naturelles, les relations d'inférence et de causalité exprimées aussi bien par des marqueurs d'identification – la concomitance – (en anglais, par exemple, *so, as, mean* etc.) que de différenciation – la consécution – (en anglais *then, since* etc.). Cette relation inférentielle, composée d'une opération d'identification ('=') et de différenciation ('≠'), selon laquelle, dans notre schéma concessif, on infère *non q* à partir de *p*, sera représentée symboliquement par la notation suivante : ' $\vee \rightarrow$ '. On pourra désormais proposer de rendre compte de la relation inférentielle entre *p* et *non q*, dans tout énoncé concessif, par la formule que voici : $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, qui se lira : à partir de *p* on infère, normalement, *non q*. Cette relation inférentielle n'est pas nécessairement réciproque : il y a souvent une certaine orientation.²

¹Il est intéressant de remarquer comment Russell décrit la causalité : "A causal relation [...] has no essential reference to existence, as to particular parts of time. But it has, none the less, some kind of connection with both. If one of its terms is among existents, so is the other; if one is non-existent, the other is also non-existent. If one of the terms is at one moment, the other is at a later or earlier moment. Thus, if A causes B, we have also "A's existence implies B's" and "A's being at this moment implies B's being at a subsequent moment." (1992 [1903]: 476) On retrouve, dans les phrases que nous avons mises en italiques, les concepts de 'concomitance' et de 'consécution' de Culioli.

²Par ailleurs, il est important de remarquer que *non p* etc. peut renvoyer à un énoncé qui est à la forme affirmative. En effet, dans le schéma concessif $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, *non q* n'est pas défini comme un énoncé à la forme négative, mais comme l'extérieur du domaine défini par *q* dans un énoncé donné.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

1.1.3. LA REPRÉSENTATION DE LA DÉCONSTRUCTION DU LIEN INFÉRENTIEL

Nous devons, pour compléter notre représentation métalinguistique du schéma concessif, proposer dans ce paragraphe une représentation qui rende compte de la déconstruction du lien inférentiel $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$. Avant de la proposer, nous voulons d'abord insister sur l'importance théorique du concept de repérage dans la théorie des opérations énonciatives, exposé dans le passage suivant :

Tout objet (au sens d'objet métalinguistique) est soit primitif, soit construit à partir d'un objet primitif. Tout objet (qu'il soit primitif ou construit) est toujours pris dans une relation : il n'y a pas d'objet isolé. C'est précisément ce que veut dire repéré. (Culioli [1990 (1987): 116].)

Nous nous sommes déjà servi du concept de repérage, lors de notre présentation du domaine notionnel. En effet, lorsqu'on situe un terme sur l'intérieur d'un domaine notionnel, on a un repérage par identification, noté '=', lorsqu'on situe un terme sur l'extérieur du domaine, il s'agit d'un repérage par différenciation, noté '≠'. Ces deux opérateurs, '=' et '≠', sont deux valeurs possibles de l'opérateur '⊆', opérateur de repérage générique, en quelque sorte ¹. Cet opérateur est susceptible de prendre deux valeurs encore. D'abord, il y a une valeur de rupture, notée 'ω', telle que $\langle x \omega y \rangle$ marque que x n'est ni identifié à y, ni différent de y. Ce type de repérage définit une position hors domaine, telle qu'on ne se situe ni par rapport à l'intérieur, ni par rapport à l'extérieur. Ensuite, il y a une valeur fictive, notée '*', telle que $\langle x * y \rangle$ marque que le repérage de x par rapport à y passe par un mixte des trois valeurs déjà notées.

Or, dans la relation inférentielle, on a affaire à un repérage de type mixte, composé de l'identification (la concomitance) et la différenciation (la consécution). Lorsque nous disons, dans notre schéma concessif, qu'on déconstruit cette relation, nous voulons dire qu'on passe d'une relation inférentielle, telle que $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, à l'absence de relation privilégiée entre les domaines p et q , telle que $\langle p \omega q \rangle$. On refuse, de la sorte, de situer p soit sur l'extérieur soit sur l'intérieur du domaine notionnel de q , et vice versa. En d'autres mots, p est tout aussi compatible avec q qu'avec $\text{non } q$, car on refuse le rapport inférentiel $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$.

¹On lira $\langle x \subseteq y \rangle$, par exemple, comme 'x est repéré par rapport à y', sans spécifier davantage la nature du repérage. On pourra aussi écrire $\langle y \supseteq x \rangle$: 'y est repère pour x'.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Le langage nous fournit un bel exemple de cette représentation métalinguistique dans les énoncés en *whether*, où aussi bien *p* que *non p* sont donnés comme repères pour *q* :

(13) *Charm, indeed, is a quality that attaches to most early detective fiction, whether it is an effect the authors intended or not.*
(Det x)

Il faut cependant nuancer légèrement notre propos. On pourrait en effet nous objecter que, dans l'énoncé suivant :

(11) *Though it was very hot, she wore a thick fur coat.*

l'énonciateur ne refuse pas le lien inférentiel entre *p* et *non q*. Au contraire, il le cautionne, mais précise que, dans la situation de l'énoncé, un tel lien n'est pas valable. Pour répondre à cette objection, on admettra que le schéma concessif que nous proposons relève d'un mode de négation, car, en passant d'un schéma à un autre, on refuse le premier schéma ¹. Par ailleurs, il a été démontré que la négation de *p* exige, de façon à première vue paradoxale, une représentation préalable de *p*, que l'on refuse aussitôt (cf. Culioli [1990], Givón [1978], par exemple). Il est donc certain que le schéma concessif – en tant que forme de négation – implique quelque part la prise en compte de la relation inférentielle habituelle, même si ce n'est que pour la réfuter, soit en général, soit pour une situation particulière.

1.1.4. BILAN DE SECTION

Dans cette section nous avons voulu proposer une représentation métalinguistique qui puisse s'appliquer à tout énoncé concessif, à travers les différentes variations dans la signification que l'on pourra ensuite relever. En termes informels, nous avons proposé de rendre compte de cette constante, en soutenant que tout énoncé concessif repose sur la déconstruction d'une relation inférentielle normale entre contenus propositionnels. Nous avons ensuite procédé à la formalisation

¹Citons Pérelman et Olbrechts-Tyteca (1988 [1958]: 648), pour qui : “*La négation [... en rhétorique], joue un rôle proche de celui de la concession : on renonce à une affirmation que l'on aurait pu soutenir, ou que des tiers soutiennent, mais en gardant une trace de celle-ci comme témoin de la richesse d'information et de la clairvoyance de qui a reconnu la non-valeur d'une proposition.*”

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

métalinguistique d'une telle caractérisation. Les 'contenus propositionnels' peuvent être décrits au moyen du concept de domaine notionnel, construit à partir d'une notion complexe. La 'relation inférentielle' est, comme la causalité, une relation reposant sur un repérage mixte de concomitance et de consécution. La 'déconstruction' opérée par tout énoncé concessif peut être représentée par le passage d'une relation inférentielle, à l'absence de relation, un repérage dit 'en rupture' par rapport au domaine. Ceci nous fournit la représentation métalinguistique suivante : tout énoncé concessif implique le passage de $\langle p \vee \rightarrow non\ q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$.

1.2. VARIATIONS DANS LA SIGNIFICATION CONCESSIVE

On ne doit pas considérer que la représentation d'un schéma concessif général proposé ci-dessus sert à figer, de façon irrémédiable, la nature d'un énoncé concessif. Au contraire, face à l'existence de variations incontournables dans la signification concessive, il faut que ce schéma cognitif soit doté de propriétés de plasticité, de sorte que les diverses significations concessives locales puissent y être ramenées, au moyen de modulations contrôlées sur un schéma général.

Il nous semble qu'il existe deux ordres de phénomènes interdépendants qui permettent de rendre compte des variations dans la signification concessive. Il s'agit d'une part, de variations dans les propriétés des domaines notionnels en cause et, d'autre part, de variations dans le mode de construction de la signification concessive. Dans ce chapitre, nous étudierons surtout le premier ordre de variations, tandis que les variations dues aux modes de construction feront l'objet de développements détaillés dans la suite de ce travail. Afin d'assurer la clarté de notre exposé, la présence de ces variations sera mise en évidence au moyen de manipulations contrôlées sur des exemples construits.

1.2.1. VARIATIONS DUES AUX PROPRIÉTÉS DE *p*

Dans cette section nous nous proposons de démontrer la présence de deux ordres de variations dans la signification concessive qui dépendent,

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

pour l'essentiel, des propriétés de p ¹. Nous pourrions ainsi distinguer, dans un premier temps, entre concessifs 'standards' et concessifs 'rectificatifs'. Dans un deuxième temps, nous montrerons comment rendre compte du fait que les inférences déconstruites par certains concessifs – que nous appellerons 'argumentatifs' – semblent ne s'appuyer que très indirectement sur les notions en présence.

1.2.1.1. Les concessifs standards et rectificatifs

Prenons l'exemple suivant, déjà cité :

(11) *Though it was very hot, she wore a thick fur coat.*

p : *it was very hot*

ferait conclure à non q: she not wear a thick fur coat, *mais*

q : *she wore a thick fur coat*²

On voit qu'on peut très bien inverser l'ordre des propositions grammaticales sans que l'inférence de p à *non q* soit changée pour autant. Ainsi, le (11b) se base sur la déconstruction du même type de lien inférentiel :

(11b) *She wore a thick fur coat, though it was very hot.*

On notera que p , le domaine source de l'inférence – celui qui déclenche l'inférence, en quelque sorte –, coïncide avec la 'proposition subordonnée' : *though it was very hot*, quel que soit l'ordre des propositions.

Considérons maintenant l'énoncé (14), que l'on pourra gloser, en étoffant quelque peu, pour faciliter la compréhension, par le (14a) :

(14) *She wore a thick fur coat, though I couldn't see her properly.*

(14a) *I think she wore a thick fur coat,... though I couldn't see her properly and so perhaps she wasn't wearing a thick fur coat – I was ill-placed to judge.*

¹Les propriétés de q jouent un rôle non négligeable, mais sont moins déterminantes que celles de p dans l'interprétation.

²En général nous représenterons p et q par des segments d'énoncé écrits en italiques, pour la facilité de lecture.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Il s'agit manifestement d'un énoncé concessif – puisqu'on déconstruit une certaine inférence – mais si nous essayons d'inverser l'ordre des propositions grammaticales, nous aboutissons, cette fois-ci, à un résultat inacceptable :

(14b) ?? *Though I couldn't see her properly, she wore a thick fur coat.*

L'inacceptabilité du (14b) ne relève pas de critères grammaticaux, bien entendu, mais du fait qu'un tel énoncé impliquerait une inférence absurde telle qu'à partir de *I couldn't see her properly*, on tirerait *she didn't wear a thick fur coat*. Or, revenons maintenant à l'énoncé (14), afin de voir quelle inférence y est déconstruite.

(14) *She wore a thick fur coat, though I couldn't see her properly.*

L'inférence ici part non pas de *she wore a thick fur coat*, mais du fait que l'énonciateur dit *she wore a thick fur coat*. Ceci pourrait faire penser que l'énonciateur était bien placé pour la voir, ou bien qu'il était sûr de la vérité de son témoignage etc. C'est cette inférence qui est ensuite déconstruite par *I couldn't see her properly*, qui s'oppose ainsi à la relative certitude impliquée par l'énonciation de *she wore a thick fur coat*. Puisque l'inférence part non pas de *p* même, mais du fait qu'on dise *p*, il est tout à fait normal qu'on ne puisse pas inverser l'ordre des propositions, sans altération remarquable dans la signification.

Rappelons que dans l'énoncé (11) le domaine source de l'inférence coïncidait avec la 'proposition subordonnée', quel que soit l'ordre des propositions. On identifiera les domaines source et but de l'inférence, dans le (14), de la manière suivante :

(14) *She wore a thick fur coat, though I couldn't see her properly.*

p : *I say "she wore a thick fur coat"*

ferait conclure à non q: *I could see her properly, mais*

q : *I couldn't see her properly*

Or, de façon tout à fait remarquable, le domaine source de l'inférence, *p*, c'est-à-dire *I say "she wore a thick fur coat"* se trouve ici dans la 'proposition principale', alors que *q* se trouve dans la 'proposition subordonnée'. Ceci nous oblige à faire une distinction tout à fait primordiale entre les propositions grammaticales ('principale' et

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

‘subordonnée’), qui relèvent du domaine syntaxique, et les ‘contenus propositionnels’ (p et q), qui relèvent du domaine de la représentation cognitivo-linguistique. Lorsque la proposition subordonnée, et le domaine source de l’inférence, p , sont les mêmes, nous parlerons de ‘concessif standard’ ; lorsque la proposition principale (ou son énonciation) est domaine source de l’inférence, nous parlerons de ‘concessif rectificatif’. Il est souvent le cas, dans les grammaires, qu’on ne parle que des concessifs de type ‘standard’.¹

Une fois qu’on a reconnu cette distinction fondamentale entre concessifs standard et rectificatif, il se pose la question de sa formalisation. Il s’agit, en d’autres termes, de donner une formulation théorique aux facteurs susceptibles de donner lieu aux modulations sur notre schéma concessif. Pour ce faire, nous devons introduire quelques nouveaux concepts de la théorie des opérations énonciatives.

Nous posons, tout d’abord, que la subordination adverbiale, telle que celle des constructions concessives, est formalisable en termes de repérage interpropositionnel, désormais ‘repérage inter-lexis’ (Culioli 1990 [1987]:117, par exemple), de sorte que la ‘principale’ (lexis repérée, notée $\lambda 2$) est repérée par rapport à la ‘subordonnée’ (lexis repère, notée $\lambda 1$). Il s’agit d’un mode de détermination, où la lexis repérée gagne en détermination grâce à son repérage par rapport à la lexis repère. On notera cette relation de repérage $\langle \lambda 2 \in \lambda 1 \rangle$.²

Dans les concessifs rectificatifs, nous avons montré que l’inférence part du fait qu’on dise p , autrement dit, de son énonciation. Or, l’acte d’énonciation peut être représenté par un système de repérage complexe que décrit Culioli dans le passage suivant :

¹Morel (1996) fait la distinction entre concessif ‘standard’ et ‘rectificatif’ dans les termes suivants : “*On a [...] remarqué que l’ordre des propositions est loin d’être indifférent. [...] La postposition de la subordonnée a [...] pour effet de revenir sur le contenu précédemment asserté et validé de la principale, pour en restreindre l’interprétation, pour modifier les conclusions déductibles, pour en rectifier les conditions de validité.*” (Morel [1996: 138].) Cf. aussi Fuchs (1992) à propos de *encore que* en français.

²La généralisation de cette affirmation ne va pas sans problèmes. Cf. par exemple, certaines subordonnées en *when* : *I was just going to sleep when the phone rang*, par exemple, mais nous dirions que dans ce type de phrase, la subordonnée en *when* est néanmoins signalée – et c’est quelque peu paradoxale – comme repère de la principale.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Une lexis est repérée par rapport à un système complexe comprenant un repère situationnel-origine Sit₀, un repère de l'événement de locution Sit₁, un repère de l'événement auquel on réfère Sit₂. Chaque repère comprend deux paramètres (S pour le sujet énonciateur, locuteur ; T pour les repères (spatio) temporels de l'origine énonciative, de l'acte de locution, de l'événement auquel on réfère). [...] La formule de repérage situationnel est donc :

$\lambda \in \langle \text{Sit}_2 (S_2, T_2) \in \text{Sit}_1 (S_1, T_1) \in \text{Sit}_0 (S_0, T_0) \rangle$ (Culioli [1982: 17].)

Ainsi, le rapport entre une lexis (λ) – représentation linguistique – et la situation à laquelle elle renvoie (Sit₂) est représenté par la formule $\langle \lambda \in \text{Sit}_2 \rangle$. Ce rapport est ensuite pris en charge par un sujet locuteur – ou asserteur – (S₁) (dans une situation de locution, Sit₁), qui peut s'engager, en validant le rapport (c'est le cas de l'assertion), mais qui peut également le remettre en cause (l'interrogation), exiger qu'un tel rapport existe (l'injonction) etc. Tout ceci est enfin situé par rapport à un sujet énonciateur (S₀) (dans une situation d'énonciation, Sit₀), qui représente "une origine énonciative stable [...] à la croisée du linguistique et de l'extralinguistique" (Bouscaren et al [1987: 180]).

Revenons maintenant au problème qui nous concerne directement : celui de la formalisation de la différence entre concessifs standard et rectificatif. Soit les énoncés (11) (standard) et (14) (rectificatif) :

(11) *Though it was very hot, she wore a thick fur coat.*

(14) *She wore a thick fur coat, though I couldn't see her properly.*

Dans le (11), pour reprendre les termes de Morel (1996), la lexis repère, *it was very hot*, définit un "cadre thématique", et la lexis repérée *she wore a thick fur coat*, est ensuite prédiquée à propos de ce cadre. Dans le (14), en revanche, c'est la lexis repère, *I couldn't see her properly*, qui est prédiquée à propos du cadre thématique établi par l'énonciation même de la lexis repérée, *she wore a thick fur coat*. Or, dans le (11), la lexis repère, *it was very hot*, a, de par son antéposition, le statut d'un repère constitutif. Le repère constitutif, qui coïncide approximativement avec le concept de 'thème', dans d'autres théories linguistiques, "représente, de façon plus ou moins complexe, les valeurs énonciatives indiscutées des énonciateurs ou de l'un des énonciateurs"

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(Culioli 1990 [1978]: 138-139) ¹. Sauf modulation importante, il est très difficile de remettre en cause le statut d'un repère constitutif, qui a, par définition, une stabilité référentielle acquise. Ainsi *though it was very hot* ne représente pas, dans le (11), une assertion, prise en charge au moment de l'énonciation, mais une sorte de préassertion ², quelque chose qu'on tient pour acquis. Dans le (14), en revanche, *she wore a thick fur coat* ne représente pas "une valeur énonciative indiscutée". Il s'agit, au contraire, d'une assertion qui relève de la responsabilité de l'énonciateur S₀, prise en charge au moment de l'énonciation. C'est pour cela qu'elle pourra, ensuite, être remise en cause par la lexis repère postposée, *I couldn't see her properly*. On comprend qu'on appelle ce type de concessif 'rectificatif', car on rectifie, en quelque sorte, une première assertion, jugée excessive. Notons, par ailleurs, que l'inférence à laquelle on s'oppose prend son origine dans l'énonciation de *p*, mais que la lexis repère pourra avoir pour effet corrélatif d'affaiblir la validité de *p* même. Ainsi, dans le (14), que nous reproduisons ci-dessous, on déconstruit une inférence faite à partir de *I say "she wore a thick fur coat"* ³, certes, mais on remet aussi en cause, par là-même, la validité de la proposition *she wore a thick fur-coat*, comme notre glose, reproduite dans le (14a) le démontre.

¹Voici l'ensemble de l'extrait où est défini ce concept : "*Le repère constitutif a certaines propriétés [...] Parmi ces propriétés, nous en dégagerons une, même s'il nous faut, une fois encore, adopter une concision caricaturale : le repère constitutif, lui-même repéré par rapport à Sit, est un terme déjà identifié, grâce auquel on constituera de nouvelles déterminations. Le repère constitutif est donc déterminé [...] et représente le [...] repérage situationnel [...] On peut montrer, de façon indépendante, qu'une "subordonnée" introduite par puisque a le statut de repère constitutif dans une relation de localisation de forme e1 $\underline{\geq}$ e2, où $\underline{\geq}$ note que le repère est à gauche et le repéré à droite. On peut également montrer que le repère constitutif [...] représente, de façon plus ou moins complexe, les valeurs énonciatives indiscutées des énonciateurs ou de l'un des énonciateurs.*" (Culioli [1990: 138-139].)

²Le terme est de de Vogüé (1986), qui montre que la prise en charge de la lexis est en fait rebroussée sur un énonciateur fictif S₀¹, en rupture par rapport à la situation d'énonciation Sit₀. Culioli (1990 [1987]: 117), Danon-Boileau et Morel (1992: 5) parlent, dans un contexte similaire, de 'désassertion'.

³Du point de vue formel, il s'agit du repérage du rapport entre représentation linguistique, et situation repère, lui-même repéré par rapport à la prise en charge par un sujet locuteur, ce qui correspond à $\langle\langle\lambda \underline{\in} \text{Sit}_2\rangle \underline{\in} \text{S}_1\rangle$, d'après la formule de repérage situationnel donnée.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(14a) *I think she wore a thick fur coat,... though I couldn't see her properly and so perhaps she wasn't wearing a thick fur coat – I was ill-placed to judge.*

Voici d'autres exemples du même phénomène, où on voit comment l'inférence déconstruite par le concessif part de l'énonciation même de *p* :

(4) *She could not spend the whole day digging a conversation pit, whatever that was. (BP 235)*

(4b) *p : I say "conversation pit"*

ferait conclure à non q: I know what that is, mais

q : I don't know what that is.

(9)[...] *I'll mention [our meeting] to nobody but you — not that I stand in awe of Mr Heathcliff! (WH 295)*

(9a) *p : I say "I'll mention [our meeting] to nobody but you"*

ferait conclure à non q: I am afraid of Mr Heathcliff, mais

q : I don't stand in awe of Mr Heathcliff

(15) *"Oh yes, he's great fun. He showed us his studio two weeks ago."*

"Which studio, where? At his house?" - although Miss Brodie knew perfectly well. (Brodie 91)

(15a) *p : Miss Brodie ask "Which studio, where? At his house?"*

ferait conclure à non q: Miss Brodie didn't know, mais

q : Miss Brodie knew perfectly well

Récapitulons notre raisonnement dans ce paragraphe. Nous avons démontré, par des manipulations syntaxiques, qu'il existe une réelle différence entre concessifs standards et rectificatifs. La prise en compte de cette différence oblige à opérer une distinction théorique entre, d'une part, domaines source et but de l'inférence (les 'contenus propositionnels' *p* et *non q*), et, d'autre part, lexis repère et lexis repérée (la 'proposition subordonnée' et la 'proposition principale'). Dans le concessif standard, le domaine source de l'inférence se situe toujours dans la lexis repère. Dans le concessif rectificatif, le domaine source de l'inférence se situe toujours dans la lexis repérée, obligatoirement antéposée à la lexis repère. Le domaine source, *p*, dans le concessif standard, a le statut d'un repère constitutif, c'est-à-dire d'un 'cadre thématique' stable, ce qui rend très problématique sa remise en cause. Dans le rectificatif, le domaine source, que nous noterons "*p*", correspond en revanche à un acte de prise en charge énonciative (la plupart du temps une assertion), ce qui explique la possibilité de rectification a posteriori. On garde ainsi intact le schéma

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

concessif de départ, selon lequel on déconstruit une inférence de p à $non\ q$, à condition d'y introduire deux types de facteurs modulateurs : l'ordre des propositions (et partant le statut de repère constitutif), et la reconnaissance du mode de prise en charge énonciative de p .

1.2.1.2. Les concessifs 'argumentatifs' ¹

Jusqu'à présent, nous avons considéré comme non problématique la proposition selon laquelle, à partir de p , on conclut normalement à $non\ q$. On peut se poser la question de savoir quel est le mécanisme derrière cette inférence. Il est bien entendu que le passage de p à $non\ q$, relève, pour une bonne partie, des propriétés physico-culturelles des domaines en présence. Ainsi, Morel (1996), commente l'exemple (16) en français :

(16) *Bien qu'il pleuve, il sort.*

La relation concessive [...] est établie entre deux propositions A : il pleut et B : il sort. Elle ne peut s'établir entre ces deux propositions que si l'on considère que :

Normalement quand il pleut, on ne sort pas.

[...] Dire [...] que "A est normalement associé à [non B]" suppose une vision préétablie de la relation entre les éléments mis en présence, ou du moins un accord tacite entre les locuteurs sur cette relation. L'énoncé Bien qu'il pleuve, il sort devient en effet absurde si on se réfère au monde des escargots, où la pluie entraîne normalement la sortie de l'escargot. (Morel [1996: 7].)

Cependant, pour de Vogüé (1990), les mécanismes qui sous-tendent l'inférence en question ne sont pas uniquement physico-culturels. En effet, cette linguiste discute de l'énoncé suivant, un concessif en *si* :

(17) *S'il est riche, il n'est pas milliardaire.*

¹Le terme est employé, avec un sens différent, chez Morel (1996), où il renvoie plutôt à la concession en tant que figure de rhétorique, manifestée dans le langage par *Certes, Il est bien certain que* etc. Par ailleurs, ce type de concession – difficile à caractériser de façon succincte – est appelé 'rhétorique' (Borkin [1980]), 'subjective' (Moeschler et De Spengler [1982]), 'elliptique' (Quirk [1954]), ou 'external' (Halliday et Hasan [1976]).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

C'est un cas classique d'énoncé concessif : on concède le moins (qu'il soit riche), mais on refuse le plus (qu'il soit milliardaire), le mais supposant en l'occurrence que du moins pouvait s'inférer le plus. Or on voit mal les bases "physico-culturelles" de telles inférences ; dans notre culture en tous les cas, où l'emploi de ces concessifs paraît normal, on ne voit pas une croyance selon laquelle le moins vaudrait le plus, selon laquelle être riche pourrait suffire "normalement" à être milliardaire." (De Vogüé [1990:19].)

En effet, on ne peut dire que l'inférence en question soit une inférence couramment acceptée. Dans le même article, de Vogüé a déjà montré la présence indépendante d'un passage inférentiel du 'moins' au 'plus' ¹. Elle propose donc de résoudre le problème posé par des énoncés comme le (17) par l'existence d'une inférence qui fait que 'p sans plus' (l'occurrence situationnelle', ou encore la 'mention de p') peut être interprété comme 'vraiment p' (l'occurrence notionnelle', ou la 'prédication' de p) :

Si donc il y a inférence [dans le (17)] son ressort ne saurait être seulement "culturel". En revanche, on a vu dans la langue une inférence jouer, qui pouvait s'interpréter en termes d'intensité : celle mise en évidence ici, de la mention à la prédication, qui, lorsque la notion concernée est graduée, peut se solder par une différence d'intensité. (De Vogüé 1990:19)

Passons maintenant à l'analyse d'un énoncé concessif en anglais, à la lumière des commentaires de de Vogüé.

(19) *Though she's clever, she's not a genius.*

Or, il n'y a pas, à proprement parler, d'inférence normale selon laquelle, à partir de *p*, *she's clever*, on conclura à *non q*, *she's a genius*. On peut, cependant, inférer *non q*, *she's a genius* à partir d'une lecture 'forte' de *p*, selon laquelle on ne comprendrait pas simplement 'p sans plus', mais au contraire 'vraiment p' ou 'p dans toutes ses conséquences'. Il s'agit, en fait, d'une occurrence sur le centre de *p*, ce que nous noterons

¹Elle montre, en effet, qu'un énoncé au passé composé comme *Je l'ai lu* se prête à deux interprétations : soit une simple occurrence de /lire/, sans plus, soit une conformité avec un certain programme de ce qu'est /lire/ qui s'interprète comme *vraiment lire/ bien lire/ lire et comprendre* etc. Cf. aussi de Vogüé (1988) et Fuchs (1992).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

'p!'. On déconstruit, dans le (19), une inférence qui, à partir de 'p dans toutes ses conséquences', p!, ferait conclure à *non q*, *she's a genius*. On pourra rendre compte d'une telle inférence sur notre schéma concessif, à condition de voir que, dans un énoncé comme le (19), on déconstruit l'inférence de p! à *non q*¹.

Dans l'énoncé suivant, l'inférence de p sans plus à p! se manifeste sous la forme d'un passage quantitatif de *most* à *all* :

(20) *Most of these "whizzers" as Mrs Craggs called them in her own mind, were comparatively young, though they were not all necessarily so. (Det 450)*

On déconstruit ici l'inférence qui ferait passer d'une lecture 'forte' (p!) de p, *Most of these "whizzers [...] were comparatively young*, à *non q*, *they were all young*.

Quirk (1954) commente l'exemple (21), qui pose le même type de problème, dans les termes suivants :

(21) *He is an ingenious lad, though his brother is more ingenious. (Exemple de Burnham [1911: 4].)*

The two members are obviously not in such a straightforward concessive relation as in 'He is an ingenious lad, though he looks stupid,' but one should hardly conclude that there is therefore no concession. (Quirk [1954: 9]).

Nous pouvons décrire l'énoncé en question, à l'aide de notre distinction entre une inférence faite à partir de p et une inférence à partir de p!. En effet, dire *He is an ingenious lad*, peut constituer, si on le comprend 'dans toutes ses conséquences', comme *he is extremely ingenious*, une occurrence centrée, à partir de quoi on pourrait inférer *non q*, par exemple, *there is no one more ingenious*. Cette inférence est déconstruite par *q*, *his brother is more ingenious*. Notons par ailleurs que

¹Notre position est légèrement différente de celle de de Vogüé dont la définition d'un énoncé concessif, faite à partir de certains énoncés en *si*, nous semble par trop restrictive. On ne s'oppose pas, dans ce type de concessif, tant à l'inférence de p à p!, qu'à l'inférence de p! à *non q*. Nous sommes, en revanche, tout à fait d'accord avec les deux possibilités de lecture de p, 'p sans plus' ou 'vraiment p', que propose cette linguiste.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'on restreint ainsi l'interprétation 'forte' donnée à *he is an ingenious lad* qui devient une occurrence de *p* sans plus : on passe d'une occurrence centrée, la maximale, à une occurrence qui ne justifie pas de conclusions en dehors de sa valeur apparente.

L'exemple (22) pose simultanément deux types de problèmes :

(22) *She wore a thick fur coat - though there's nothing wrong with that, as far as I'm concerned. (Exemple adapté de Deléchelle [1983].)*

Tout d'abord, l'impossibilité d'inverser les lexis montre qu'il s'agit d'un concessif rectificatif :

(22a) ?? *Though there's nothing wrong with it, she wore a thick fur coat.*

Cependant, on ne saurait pas pour autant prétendre que le fait de dire *p*, *she wore a thick fur coat* donne lieu à "l'inférence normale" *non q*, selon laquelle, *there's something wrong with that*. Il s'agit, en réalité, de l'inférence que l'on pourrait tirer d'une interprétation 'forte' du fait qu'on dise *p*. En effet, étant donné que le fait de dire *p* (et non *p* lui-même) peut être compris, dans les termes d'Anscombe et Ducrot (1983), comme un argument vers une certaine conclusion ¹, le fait de dire *she wore a thick fur coat* peut être compris, 'dans toutes ses conséquences', comme autorisant la conclusion *I disapprove of fur coats*, par exemple, inférence déconstruite par *q*, *there's nothing wrong with that*. Il s'agit donc d'un concessif qui combine les propriétés des rectificatifs et des argumentatifs, se basant sur l'énonciation de *p*, interprétée dans toutes ses conséquences ², ce que l'on pourra noter "*p*"!

¹Notons, par ailleurs, la présence dans le langage de certains marqueurs dont le but est de signaler qu'il faut tirer une conclusion du fait que l'on dit *p*, et non de *p* même. Nous pensons, par exemple, à *Put it this way...*, *Let us say that...*, ou, en français, *C'est-à-dire que*, en tête d'énoncé. Ainsi, on peut très bien envisager l'échange suivant : A : *Is he a liar?* B : *Put it this way, if I had a pound-note every time he told a lie, I'd be a millionaire*, où, du fait que B réponde d'une certaine manière, A pourra inférer une réponse. L'existence de telles inférences est bien connue, mais la présence de certaines locutions dont la finalité est de signaler qu'il s'agit d'une réponse indirecte est moins souvent remarquée.

²D'autres explications de ce type de phénomène sont possibles, notamment dans le cadre de l'argumentation (Anscombe et Ducrot [1983]) ou de la théorie de la

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Malgré sa complexité, ce cas de figure est en fait relativement commun. L'énonciation de *p*, comprise dans toutes ses conséquences, peut donner lieu à de nombreuses inférences : l'énonciateur croit *p* pertinent ((23), (23a)), l'acte est approprié (24), (24a), l'énonciateur croit que *p* (25), les mots choisis sont exacts (26), etc.

(23) *He lives in Chippenham, you know, though that's beside the point.*

(23a) *He lives in Chippenham, you know, though that's neither here nor there.*

(24) *He's a real bastard, though I shouldn't say such things.*

(24a) *Please don't do that,... though what should I care, really?*

(25) *I saw him last Tuesday,... though I tell a lie, it was Wednesday.*

(26) *He's very selfish, though 'selfish' isn't quite the word.*

Il est intéressant de remarquer qu'on retrouve certaines des 'conditions de félicité' de Austin ¹ parmi les inférences qu'on peut tirer d'une interprétation 'forte' de l'énonciation de *p*.

En résumé, nous avons mis en évidence, dans cette section, l'existence d'un concessif 'argumentatif', où l'inférence déconstruite semble ne pas pouvoir être représentée comme une inférence de *p* à *non q*. La conclusion *non q* provient plutôt d'une lecture 'forte' de *p*, selon laquelle une occurrence de '*p* sans plus' pourra facilement être prise pour 'vraiment *p*', c'est-à-dire, pour '*p* dans toutes ses conséquences', ce que nous notons par *p*!. Dans ce cas, le facteur modulateur, qui permet de ramener ce type de concessif à notre schéma concessif stable est la possibilité d'interpréter *p* sans plus comme *p*!. Nous avons, par ailleurs, remarqué que le concessif argumentatif ne s'oppose pas à l'opposition déjà établie entre standard et rectificatif, mais, au contraire, se superpose

pertinence (Sperber et Wilson [1986]). Par ailleurs, on peut rapprocher le (22) et l'exemple bien connu : *George likes Peking duck, but all linguists are fond of Chinese food* (Lakoff R. [1971: 138]), où l'on déconstruit une inférence qu'on pourrait tirer d'une interprétation 'forte' de l'énonciation de *George*, selon laquelle il s'agirait de *George and only George*. De façon assez complexe on a aussi affaire à l'inférence *Peking Duck and only Peking Duck*, démentie par *Chinese food*. (Le même énoncé en *though* postposé, avec une pause intonative, ne nous semble pas impossible.)

¹Cf. Austin (1962), Searle (1969), par exemple.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

à ces types, pour donner des concessifs standards-argumentatifs, et des concessifs rectificatifs-argumentatifs.

1.2.1.3. Bilan de paragraphe

Dans ce paragraphe, nous pensons avoir démontré que le schéma concessif général, proposé au 1.2.1., est à même de rendre compte de plusieurs variations dans la signification concessive, à condition d'y introduire certains facteurs modulateurs. Rappelons le schéma proposé :

Tout énoncé concessif implique le passage de $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$

Ainsi la différence entre 'concessif standard' et 'concessif rectificatif' se résume au fait que, dans le cas d'un concessif standard, le domaine source de l'inférence est défini par p , tandis que dans un concessif rectificatif, le domaine source de l'inférence est plutôt l'énonciation de p (informellement, 'le fait de dire p '). Le concessif argumentatif se distingue par le fait que le domaine source de l'inférence est $p!$ (soit une lecture 'forte' de p , comme ' p dans toutes ses conséquences'). Ce type de concessif peut se superposer au concessif rectificatif, pour donner une inférence qui part de 'l'énonciation de p dans toutes ses conséquences'. Schématiquement, la situation peut se résumer ainsi :

Concessif standard : Though it was very hot [p], she wore a thick fur coat [q].
Passage de $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$. p : *it was very hot*

Concessif rectificatif : She wore a thick fur coat [p], though I couldn't see her properly [q].
Passage de $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$. p : " p ", l'énonciation de p , *She wore a thick fur coat*

Concessif standard-argumentatif : Though she's very clever [p], she's not a genius [q].
Passage de $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$. p : $p!$, *she's very clever* 'dans toutes ses conséquences'.

Concessif rectificatif-argumentatif : She wore a thick fur coat [p] - though there's nothing wrong with that [q]

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Passage de $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$. p : “ p ”!, l’énonciation de p , *She wore a thick fur coat*, ‘dans toutes ses conséquences’.

L’avantage de ce système est double. Tout d’abord, il permet de préserver l’unicité intuitive de ‘la’ signification concessive, au moyen d’un schéma concessif stable. Ensuite, il permet de générer, en un sens non transformationnel du terme, diverses significations locales (souvent signalées dans d’autres cadres théoriques, au demeurant), au moyen de facteurs modulateurs (les variations sur p) qui déforment ce schéma de départ. Ces facteurs modulateurs peuvent être contrôlés à l’intérieur d’un système formel de représentation métalinguistique.

Notons finalement que les valeurs référentielles construites pour p et q ne sont pas les mêmes, selon qu’il s’agit d’un concessif standard, rectificatif, ou argumentatif. Dans un concessif standard, la prise en compte d’un facteur a priori délétère – p – a tendance à renforcer q . Dans un concessif argumentatif, on s’oppose à une interprétation trop ‘forte’ de p . Dans un concessif rectificatif, finalement, la validation de q peut, dans certains cas, provoquer une remise en cause totale de p .

1.2.2. NOTE SUR LES VARIATIONS DUES AUX MODES DE CONSTRUCTION DE LA SIGNIFICATION

Les variations dans la signification concessive que nous avons étudiées ci-dessus dépendent des propriétés du domaine source de l’inférence déconstruite, p , pouvant, en effet, s’interpréter comme p sans plus, comme l’énonciation de p , comme $p!$, ou comme un composé de ces deux derniers. Il existe, en outre, des variations qui sont dues uniquement au mode de construction de la signification. Nous voulons dire par là que les énoncés suivants, par exemple, bien qu’ils construisent tous une signification concessive standard, ne la construisent pas de la même manière, et n’ont pas tout à fait les mêmes conditions d’emploi, même si on peut les considérer parfois comme énonciativement équivalents :

- (27) *Though it was very hot, she wore a thick fur coat.*
- (27a) *≈ Rain or shine, she wore a thick fur coat.*
- (27b) *≈ However hot it was, she wore a thick fur coat.*

En d’autres mots, la signification concessive va posséder des propriétés particulières qui sont le reflet de son mode de construction.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Les différences entre significations standard et rectificative sont, elles aussi, dans quelque mesure, déterminées par le mode de construction – les marqueurs – employé. Prenons, en guise d'exemple, l'énoncé suivant :

(28) *We feel you are quite an old friend, although we have only really known you just over two years.* (Christie cité dans Deléchelle [1983: 124].)

On peut interpréter le (28) comme un concessif standard, auquel cas *q*, *We feel you are quite an old friend* se trouve renforcé : on s'émerveille d'une juxtaposition de *p* et *q*, qui devraient, en principe, s'exclure mutuellement, mais on ne les remet pas en question (glose 28a). Selon une deuxième interprétation, en revanche, rectificative, *We feel you are quite an old friend*, *p*, est en quelque sorte infirmé par l'assertion de *we have only really known you just over two years*, *q* (glose 28b).

(28a) *Although we have only known you just over two years, we have become so close that we nonetheless feel you really are quite an old friend.* (Standard.)

(28b) *We **feel** you are quite an old friend, although, if one is to be honest, we have only really known you just over two years, and so we may well be mistaken.* (Rectificatif.)

Or, si on emploie un autre marqueur concessif, à la place de *although* postposé, on voit que l'ambiguïté potentielle disparaît :

(28a') *We feel you are quite an old friend, never mind the fact that we have only really known you just over two years.* (Standard.)

(28b') *We feel you are quite an old friend, only, we have only really known you just over two years.* (Rectificatif.)

On s'aperçoit, de la sorte, que les variations en standard ou rectificatif ne sont pas inhérentes à toutes les constructions concessives, mais sont générées, du moins en partie, selon les modes de construction utilisés ¹. Les argumentatifs, en revanche, où le domaine source est construit comme *p!*, ne sont pas marqués linguistiquement. Cette

¹Les gloses en (28a) et (28b) sont, elles aussi, le reflet d'un mode de construction, où la présence de marqueurs 'énonciativement corrélatifs' stabilise l'opération marquée par *although*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

ambiguïté est due au fait qu'un seul marqueur linguistique remplit deux fonctions: d'une part, il désigne un élément (auquel cas on comprend p sans plus), et, d'autre part, il est employé pour prédiquer une propriété d'un élément (p dans toutes ses conséquences) (cf. de Vogüé [1988c]).

Dans les chapitres suivants, nous allons essayer de montrer deux choses : que tous les modes de construction d'une signification concessive peuvent être ramenés à une seule représentation métalinguistique, c'est-à-dire au schéma concessif que nous avons proposé ; et, parallèlement, que les constructions concessives ne sont pas pour autant interchangeables, et qu'elles conservent des spécificités liées à la forme schématique que nous leurs attribuons. Cet apparent paradoxe, selon lequel les constructions concessives sont à la fois assimilables à un schéma général, tout en étant irréductiblement spécifiques, est exprimé par Culioli en ces termes :

il y a à travers les opérations, une mémoire : d'où des représentations complexes, puisque chaque représentation dérivée n'abolit pas (ou plutôt n'abolit pas nécessairement) la représentation antérieure. On aura donc des surimpositions, des moirages, des ambivalences, bref un jeu où un état antérieur n'est pas aboli par un état ultérieur. C'est parce qu'il y a des contraintes qu'il y a déformabilité ; c'est l'invariance qui permet la dialectique du prédécesseur et du successeur. (Culioli 1990 [1987]: 119.)

1.3. CONCLUSION DE CHAPITRE

Le but de ce chapitre était triple : il s'agissait de proposer un schéma pour tout énoncé concessif, de rendre compte des variations dans la signification concessive par rapport à ce schéma, et de se donner les outils théoriques nécessaires à une telle entreprise, ce qui a impliqué que nous exposions, au cours du chapitre, certains concepts clé de la théorie des opérations énonciatives. Nous avons ainsi défini les concepts de notion, de domaine notionnel, et d'opération de repérage. Ce concept de repérage (qui peut avoir diverses valeurs) est tout fait central dans la théorie des opérations énonciatives. Nous avons présenté le

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

fonctionnement des opérations de repérage entre notions, entre lexis, et entre notions mises en rapport avec la situation d'énonciation ¹.

Nous postulons que l'on pourra ramener tout énoncé concessif à un schéma stable qui marque la déconstruction d'une inférence. En formule, il s'agit du passage d'une relation d'inférence entre domaines, notée $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à l'absence de relation $\langle p \omega q \rangle$. Nous voulons insister sur le fait qu'il s'agisse d'un schéma dynamique. Il est peu pertinent, en effet, de parler d'une 'relation concessive', car la signification concessive se fonde sur le passage dynamique d'une relation à une autre. Elle s'apparente, en cela, à une forme de négation.

Le schéma que nous postulons présente l'avantage de conforter l'intuition d'une unicité fondamentale à tout énoncé concessif. C'est cette unicité fondatrice qui permet l'identification des significations concessives par voie de paraphrase. En même temps, ce schéma autorise certaines déformations paramétrables, qui peuvent aboutir aux significations concessives hétérogènes répertoriées dans certaines approches linguistiques sous diverses appellations. Les paramètres qui influent sur la signification concessive relèvent à la fois des différentes façons de construire le domaine source de l'inférence, p , et des propriétés spécifiques des marqueurs employés dans la construction de la signification. Nous avons déjà présenté, en quelque détail, les différentes façons de construire le domaine source de l'inférence, et, partant, les différentes inférences que l'on peut défaire. Nous consacrerons les chapitres suivants à l'étude des constructions concessives à la fois dans leur généralité, c'est-à-dire dans la possibilité de les ramener au schéma concessif, et dans leurs propriétés spécifiques, génératrices des différentes significations locales.

¹Nous présenterons un certain nombre d'opérations supplémentaires au fur et à mesure de notre analyse des marqueurs. Il s'agit, pour l'essentiel, des opérations de 'parcours', de quantifiabilisation d'une notion et de son repérage par rapport au sujet énonciateur (en particulier de l'effet de 'rebroussement').

CHAPITRE 2 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UN MARQUEUR SPÉCIFIQUE (*THOUGH* ETC)

2.0. INTRODUCTION : *THOUGH*, *ALTHOUGH* ET *EVEN THOUGH*

Nous commencerons notre étude détaillée des marqueurs employés dans la construction d'une signification concessive par la description du fonctionnement du marqueur *though*, ainsi que de certaines formes dérivées de *though* (*although*, *even though*). On peut parler, dans le cas de *though*, d'un marqueur spécifique à la concession, car, mis à part son emploi dans les comparatives en *as though*, dont nous discuterons plus loin, il participe toujours, de façon assez évidente, à la construction d'une signification concessive.

Though, en anglais contemporain, fonctionne comme 'conjonction de subordination concessive' (1), 'adverbe de phrase concessif' (2), participe à certaines structures à antéposition (3), aussi bien qu'aux comparatives hypothétiques (4), auquel cas il est concurrencé par *if* :

(1) *He crossed the kitchen with a shambling, bear-like gait, and still with that air of alert and gleeful secrecy, though in plain sight of them, he removed a loose board in the floor and took out a gallon jug. (Sanc 10)*

(2) *George Fox, mayor of adjacent Carterton, is anxious for the town's flowers. "The tubs and baskets of flowers are still looking very good, though, and I think that reflects the care taken by the local contractors." (Ind 04.08.95)*

(3) *"Mr Logan, Elder though you are, I am a woman in my prime of life" (Brodie 43)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(4) *I felt as though I came from a long line of whippets trained to run on two legs, only I couldn't see the toy rabbit in front and there wasn't a collier's cosh behind to make me keep up the pace (LLR 43)*

Cependant, bien que *though* soit un représentant privilégié parmi les énoncés concessifs, nous nous garderons d'assimiler 'la signification concessive' aux phrases en *though*. La forme schématique que nous associerons à *though* n'est pas exactement identique à celle proposée pour la signification concessive, c'est-à-dire, le passage d'une relation inférentielle $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à l'absence de relation entre domaines $\langle p \omega q \rangle$. *Though* possède certains traits qui lui sont tout à fait spécifiques, nous le verrons.

Dans ce chapitre, nous allons, en recherchant une forme schématique pour *though*, étudier les arguments de certains linguistes qui assimilent *though* aux marqueurs d'hypothèse. Nous mentionnerons ensuite d'autres arguments qui vont à l'encontre de cette thèse, avant de proposer nous-même une forme schématique pour *though* dont nous illustrerons le fonctionnement sur des exemples de corpus.

Muni d'une forme schématique pour *though*, nous concentrerons ensuite notre attention sur les différences systématiques entre *though* et *although* ainsi que sur celles entre *though* et *even though*. Une discussion de divers points de vue théoriques sur ces questions précèdera notre proposition d'une forme schématique de *although* et de *even though*; cette forme schématique devra prendre en compte le mode de composition de *though*, *all*, et *even*. L'étude d'un échantillon d'exemples de corpus permettra d'illustrer de manière plus complète comment se construit la signification concessive à partir des opérations effectuées par les marqueurs de la langue.

2.1. ARGUMENTS QUI ASSIMILENT THOUGH À L'HYPOTHÈSE

Pour expliquer le fonctionnement de *though*, tel que nous le concevons, nous présenterons, tout d'abord, le point de vue de König qui tend à expliquer le fonctionnement de *though* dans l'état actuel de la

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

langue par référence à un état précédent, où *though* aurait eu un fonctionnement à peu près similaire à celui que possède *if* actuellement.

L'assimilation du fonctionnement de *though* à celui des marqueurs d'hypothèse permet à König (1988) d'inclure *though* dans l'une de ses cinq catégories d'où serait dérivée la signification concessive. *Though* aurait ensuite acquis un sens concessif, à l'exclusion du sens conditionnel, par la conventionnalisation d'une 'implicature conversationnelle'. Il faudrait donc envisager que, tout comme actuellement *if* peut être compris comme conditionnel ou concessif, *though*, à un état antérieur de la langue anglaise, était également susceptible de recevoir ces deux interprétations.

Or, nous avons déjà fait état de certaines objections méthodologiques à propos de cette approche en particulier concernant l'emploi incontrôlé de paramètres difficilement formalisables, mais il est indéniable que l'utilisation d'un marqueur à un état antérieur de la langue peut nous fournir de précieux renseignements sur son fonctionnement actuel. Considérons donc de plus près les deux arguments employés par König pour étayer ce rapprochement entre *though* et l'hypothèse.

2.1.1. ARGUMENTS POUR RAPPROCHER *THOUGH* À L'EXPRESSION DE L'HYPOTHÈSE

Le premier argument de König porte sur l'existence, dans la langue contemporaine, de certaines locutions où le remplacement de *if* par *though* ne semble pas changer de façon significative l'interprétation (König [1988:272]). Ainsi dans notre exemple (4) on pourrait remplacer *as though* par *as if*, sans qu'on puisse constater de véritable différence de signification entre les deux possibilités :

- (4) *I felt as though I came from a long line of whippets trained to run on two legs (LLR 43)*
(4a) \approx *I felt as if I came from a long line of whippets trained to run on two legs*

Un deuxième argument mis en avant par König (1988) porte sur l'étymologie de *though* :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

In Old English and Middle English [...] conditionals and concessives were not clearly distinguished. [...] though (DaD, DeaD) was still used in the sense of ‘even if’ in concessive conditionals in both Middle English and Early Modern English :

- (5) *Com Je here, Je be kyled, may de knyjt rede
Trawe ze me Dat trewely, DaD Je had twenty lyues to spende
‘If you go there,... you will be killed... even if you had twenty
lives to lose.’ (Gawain 2111-12)*
- (6) *I’ll speak to it though hell itself should gape and bid me hold
my peace. (Shakespeare, Hamlet, I.ii.) (König [1988: 272].)*

Ainsi, en plus de l’emploi indifférent de *if* ou *though* dans les comparatives hypothétiques, on disposerait aussi de preuves étymologiques, selon lesquelles la signification de *though* serait équivalente à celle de *if* ou *even if* dans la langue d’aujourd’hui.

2.2. CONTRE-ARGUMENTS

Il existe, nous semble-t-il, des contre arguments critiques qui obligent à nuancer les propos de König, et à nuancer ce type d’explication en général. Nous allons les présenter en détail, car ce sera par le biais de l’étude d’un cas à première vue marginal (le cas de *as if*, *as though*) que nous élaborerons une forme schématique de *though*.

2.2.1. L’ÉTYMOLOGIE DE *THOUGH*

L’un des arguments qui permet à König de rapprocher *though* et *if* est celui de l’étymologie : *though* et *if* auraient marqué tous deux, à un état antérieur de la langue, l’hypothèse. Il est étonnant, étant donné que König cite Quirk pour appuyer son argument, de lire, sous la plume de ce dernier :

Conditional and other nonconcessive uses of Deah :
*Bøgholm [...] finds that Deah and gif are to some extent
interchangeable in the Layamon manuscripts in both conditional*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

and concessive function, just as today though is conditional is as though and if is concessive in even if. [...]

In OE poetry however there is not a single example of Deah that can be said with certainty to be deliberately conditional. [...] The conditional function of Deah: must therefore be said to be extremely rare in OE and probably not in evidence at all in the poetry.” (Quirk [1954: 39].)

On a affaire ici à une véritable remise en question de la thèse de König¹.

Revenons maintenant aux exemples (5) et (6) proposés par König, à l'appui de la thèse d'un rapprochement étymologique. Dans ces exemples on pourrait se poser la question de savoir si le rapprochement avec *even if* est le fait de *though* seul, ou bien de la combinaison de *though* et de la forme modale dans le verbe. On trouve, dans le (5), un prétérit modal, et dans le (6) un *should* aux “valeurs apparentées au Subjonctif” (Larrea [1991: 89-90]). Nous serions enclin à penser que, même si l'on peut rapprocher *though* et *even if* dans ce type d'exemple, ce ne serait pas possible si *though* était suivi d'un présent non modalisé, auquel cas il s'agirait d'une concessive. On peut signaler un exemple du même type que ceux de König, datant du siècle dernier :

(7) *bemoaned him with the strong grief which springs naturally from a generous heart, though it be tough as tempered steel. (WH 365)*

Encore une fois, si une paraphrase en *even if* est possible, ce n'est pas seulement le fait de *though* mais aussi celui de la base verbale *be* qui le suit. Si l'on mettait la base verbale au présent :

(7a) *bemoaned him with the strong grief which springs naturally from a generous heart, though it is tough as tempered steel.*

¹L'étymologie de *though* telle qu'elle est donnée par Bourquin (1984) ne plaide pas, elle non plus, pour le rapprochement qu'effectue König : “le mot *though* est issu du germanique *Daux (cf. got. Dau(h), v.h.a. doch,...) lui-même déjà constitué de deux segments : Da + uh : Da est une forme d'anaphorique-déictique (<ind.eur. *to-) et ux un coordonnant enclitique (<ind.eur. *kw-, cf. lat. -que). Le sens premier de *Daux devait donc être : ‘et ce(la)’, ‘avec ce(la)’ ou ‘outre ce(la)’” (Bourquin [1984: 22] 2). Cf. aussi le marqueur concessif, *et avec ça* en français familier, et l'espagnol *y eso que*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

L'interprétation de l'énoncé en serait modifiée ; on comprend désormais *a generous heart* comme plutôt spécifique, alors que, dans le cas où est maintenue la base verbale *be*, il s'agit d'un générique, soit *any generous heart*.

Ces exemples nous obligent à reconnaître que la part d'hypothèse, dans les exemples que nous proposons König, est véhiculée par la forme verbale, qui relève invariablement de l'hypothétique, que ce soit par le prétérit modal, par la base verbale, ou par un verbe modal ; l'hypothèse n'est jamais le fait de *though* seul.

L'argument étymologique pour un rapprochement entre *though* et l'hypothèse se trouve donc infirmé, d'abord sur le plan proprement philologique, par Quirk, ensuite en ce qui concerne la validité des conclusions qu'autorisent les exemples de König.

2.2.2. LA PRÉTENDUE SYNONYMIE DE *AS IF* ET *AS THOUGH*.

Examinons maintenant le deuxième argument de König, qui rapproche *though* et *if* en vertu de la paire prétendument synonyme *as if*, *as though*¹. Nous refusons cet argument aussi, pour deux types de raisons, l'une méthodologique, l'autre empirique.

Sur le plan méthodologique, tout d'abord, si on admet que *as if* et *as though* peuvent être énonciativement équivalents, cela n'entraîne pas nécessairement qu'ils sont interchangeable : on retrouve le problème de l'opposition entre une identification et l'identité. L'identification est un processus dynamique par lequel un sujet ramène une représentation à une autre, tandis que l'identité est un état de fait entre deux entités. La prétendue synonymie entre *if* et *though* pourrait donc très bien dépendre des conditions contextuelles, la présence de *as*, notamment, qui gommerait des différences potentielles, permettant, de la sorte, un acte d'identification. En d'autres termes, on peut très bien concevoir une forme schématique différente pour *if* et pour *though* dans quelqu'état de

¹Charreyre affirme également que "*Le choix entre AS IF et AS THOUGH semble relever des préférences personnelles de l'écrivain*" (1984: 57), mais son analyse de la différence entre *on aurait dit que* et *c'était comme si*, dans le même article, présente de frappants parallèles avec notre discussion de *as if* et *as though*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

la langue que ce soit, ces formes étant rendues énonciativement équivalentes par la présence de *as*.

Étant donnée, donc, une équivalence énonciative entre *as if* et *as though*, comment faire ressortir les différences potentielles entre les deux formes ? D'abord, sur le plan uniquement intuitif, il nous semble que, dans un énoncé de la forme *f as if g*, on compare (*as*) un état de choses (*f*), avec un autre état de choses (*g*), hypothétique (*if*). Dans un énoncé de la forme *f as though g*, en revanche, on compare un état de choses (*f*), avec un autre état de choses hypothétique qui, en aucun cas, ne peut coïncider avec l'état de choses en *f*. Jespersen décrit la différence entre *if* et *though* (après *as*) ainsi : “a comparison with a hypothetical state or action (*if*) repudiated as unreal (*though*).” (Jespersen [1909-49: 5.385].)

Pour illustrer ceci considérons la paire minimale suivante :

- (8) *He said hello cheerily as if he was glad to see me*
(8a) *He said hello cheerily as though he was glad to see me*

Dans le (8) on pourrait presque voir une relation de déduction, pour laquelle nous proposons la glose : “du fait qu’il m’a dit bonjour avec joie, j’en ai déduit qu’il était content de me voir”. Le (8a), en revanche, donne l’impression d’une certaine hypocrisie de la part du sujet grammatical, une glose serait “il a dit bonjour avec joie, comme s’il était content de me voir, mais je sais qu’il ne l’était pas”. En d’autres termes, dans le (8), il peut y avoir une assimilation de la situation où l’on a *f*, et de la situation où l’on a *g*, tandis que, dans le (8a), il ne peut en aucun cas s’agir de la même situation, mais de deux situations radicalement différentes.

Nous sommes resté, pour l’instant, à un niveau relativement intuitif, mais certaines manipulations montrent que *as if* et *as though* n’ont pas tout à fait les mêmes propriétés distributionnelles. Par exemple, après *just*, l’on aura difficilement *as though* :

- (9) *It was just as if he’d forgotten everything.*
(9a) ?? *It was just as though he’d forgotten everything.*

Dans un emploi exclamatif, où l’énonciateur s’indigne d’une insinuation du coénonciateur, on aura aussi difficilement *as though* :

- (10) *As if I would do such a thing!*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(10a) ?? As though I would do such a thing!

Certaines modalités appréciatives vont aussi rendre *as though* improbable :

(11) *Fortunately it looks as if he's happy at last.*

(11a) ?? *Fortunately it looks as though he's happy at last.*

Or, ces contraintes, ainsi que d'autres du même ordre, que nous aurions pu mentionner, sont liées au fait que *though* marque explicitement que les situations de localisation de *f* et *g* ne peuvent en aucun cas être identiques. C'est-à-dire que si l'on a *f* dans une situation donnée, on n'aura pas *g*, et vice versa : *f* et *g* relèvent de deux situations radicalement différentes. Dans le (9a), ?? *just as though* est douteux, car *just* marque la contiguïté entre les deux situations en présence ; la modalité exclamative est difficilement compatible avec *as though*, car l'énonciateur s'indigne de l'assimilation, par le coénonciateur, des deux situations ; la modalité appréciative dans *Fortunately*, enfin, dépend, elle aussi, d'une assimilation des situations marquées par *it looks ()* et *he be happy at last*.

Un dernier exemple montre les différences d'interprétation assez importantes qui peuvent découler de l'emploi de l'une ou de l'autre des formes concernées :

(12) *I spoke slowly, as though still under the effects of the drug*

(12a) *I spoke slowly, as if still under the effects of the drug*

Dans le (12) on ajoutera facilement, *I wanted to fool them*, par exemple, alors que dans le (12a), si cette interprétation n'est pas écartée totalement, on peut aussi admettre l'ajout de *perhaps I was, as I heard myself* etc., avec l'effet d'un certain dédoublement du sujet.

2.2.3. CONCLUSIONS PROVISOIRES

Certaines manipulations que nous avons proposées peuvent sembler plus ou moins convaincantes selon les jugements d'acceptabilité des énonciateurs. On pourrait également en tirer des conclusions différentes, concernant, par exemple, les contraintes sur le niveau de langue de *as if* opposé à *as though*. Cependant, il nous semble impossible, compte tenu

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

de l'ensemble de notre argumentation, de conserver la thèse de la synonymie de *as if* et *as though*, ou de l'équivalence étymologique entre *though* et les marqueurs d'hypothèse.

Nous examinerons la question d'une forme schématique pour *though* concessif dans la section suivante, mais nous pouvons postuler, dès à présent, que dans les comparatives de la forme *f as if g*, on a un énoncé où la relation entre les notions *f* et *g* est une relation de type fictif, $\langle f * g \rangle$, ce qui veut dire, in fine, que *f* et *g* peuvent, en fonction du contexte, être assimilées ($\langle f = g \rangle$), différenciées ($\langle f \neq g \rangle$), ou en rupture ($\langle f \omega g \rangle$). Dans les comparatives de la forme *f as though g*, en revanche, on a une relation de type $\langle f \neq g \rangle$, c'est-à-dire, une relation où l'énonciateur refuse une quelconque identification entre les deux situations. Il s'agit d'une relation primitive entre notions complexes, étudiée au chapitre 1, où la validation de *f* exclut, normalement, celle de *g*, et vice versa.

2.3 UNE FORME SCHÉMATIQUE POUR *THOUGH*

Dans cette section, nous allons tenter d'élaborer une forme schématique pour *though* qui soit compatible avec l'ensemble de ses emplois.

2.3.1. DÉMONSTRATION

Lors de notre étude des emplois comparatifs de *though*, en combinaison avec *as*, nous avons remarqué que les situations de localisation des deux domaines en présence ne pouvaient pas être les mêmes. Ainsi, dans :

(13) *He smiled as though he had forgotten the incident*

on marque, par l'emploi de *as though*, que l'incident était bel et bien présent dans l'esprit du sujet grammatical.

Or, un premier problème surgit lorsqu'on compare cet emploi de *though* aux emplois concessifs. Dans l'énoncé suivant :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(14) *he saw among them the shattered reflection of Popeye's straw hat, though he had heard no sound (Sanc 4)*

though he had heard no sound et *he saw among them the shattered reflection of Popeye's straw hat* partagent la même situation de localisation. Les deux notions, autrement dit, sont validées pour la même situation. On semble ainsi être aux antipodes de l'emploi comparatif, où les deux notions ne correspondent en aucun cas à une même situation de localisation. Nous avons désormais le choix entre : i. deux formes schématiques relativement opposées pour deux emplois de *though*¹, ou bien ii. une forme schématique pour *though*, qui, en combinaison avec le contexte, va fournir deux significations relativement différentes.

Nous choisissons la deuxième option, et, conformément à ce choix, il nous faut i. dégager les éléments communs aux deux emplois ; ii. dégager les différences entre contextes qui entraînent la déformation d'une seule forme schématique.

i. Un élément commun aux deux emplois, concessif et comparatif, de *though*, est l'incompatibilité entre deux notions. Dans le concessif, on est en présence de deux notions (ou termes dans une notion complexe etc.) qui ne devraient normalement pas avoir la même situation de localisation ; dans le comparatif, on est en présence de deux notions qui ne peuvent avoir la même situation de localisation. Adamczewski et Delmas (1982: 342) décrivent à juste titre *though* comme "un opérateur signalant la non-congruence entre S1 et S2 [S, 'syntagmes']".

ii. Les différences entre les deux types de contexte sont les suivantes. Dans le contexte 'concessif', *though* marque une lexis repère : il s'agit d'une 'subordonnée adverbiale'. Dans le contexte 'comparatif', en revanche, *though* est un opérateur de nominalisation : il s'agit d'une 'subordonnée nominale', en ce sens que la lexis en *though*, précédée de *as*, occupe une place pouvant être instanciée par un groupe nominal.

Nous soutenons que les différences entre les deux emplois de *though* sont le fait de ces différences de contexte. Pour le démontrer, prenons l'exemple suivant d'un emploi comparatif de *though* :

¹Notons que cette première possibilité ne doit pas être écartée d'office : il se peut, en effet, que, pour des raisons attribuables à l'évolution diachronique, une seule forme finisse par renvoyer à deux notions ou schémas devenus tout à fait différents.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(13a) *He smiled as though he had forgotten the incident*

Dans cet énoncé, *though* marque que *he smile* (*f*) et *he not forget the incident* (*g*), n'ont pas la même situation de localisation, c'est-à-dire que les deux notions sont différenciées sur le plan spatio-temporel¹ ($\langle f(\text{qnt}) \neq g(\text{qnt}) \rangle$). *As*, quant à lui, marque une identification subjective entre les déterminations qualitatives de *he smile* et celles de *he had forgotten the incident* ($\langle f(\text{qlt}) = g(\text{qlt}) \rangle$). En termes informels, *f* et *g* n'ont pas lieu en même temps (différenciation spatio-temporelle), mais sont jugés similaires par un sujet (identification qualitative). Il nous faut insister sur le fait que *he had forgotten the incident* est à traiter, dans ce contexte, comme une sorte de nominalisation d'une relation prédicative, et, en tant que telle, ne renvoie pas au problème de l'existence de la relation (*qnt*), mais simplement aux aspects qualitatifs (*qlt*) qu'évoque *he forget the incident*. Il n'est pas repère pour la prédication d'existence de *he smile*, mais simplement, en rapport avec *as*, un apport qualitatif, comme le serait un adverbe de manière. En schématisant, avec *he smile*, *f*, et *he had forgotten the incident*, *g*, on obtient :

f as though g :

though : $\langle f \neq g \rangle$, ici sur le plan quantitatif : $\langle f(\text{qnt}) \neq g(\text{qnt}) \rangle$

as : $\langle f(\text{qlt}) = g(\text{qlt}) \rangle$.

Passons maintenant à un énoncé concessif avec *though* :

(14) *he saw among them the shattered reflection of Popeye's straw hat, though he had heard no sound. (Sanc 4)*

Dans cet énoncé, *though* marque également que les deux domaines en présence, *he saw them* [...] (appelons-la *q*) et *he hear no sound* (appelons-la *p*), n'ont normalement pas la même situation de localisation, c'est-à-dire qu'ils s'excluent mutuellement. À partir de ceci, on peut facilement tirer la relation inférentielle défaite par l'énoncé concessif, car, si l'on a $\langle p \neq q \rangle$, étant donné une situation où *p* se vérifie, on pourra normalement inférer que *q* ne se vérifie pas, soit, $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$. Notons que cette différenciation se place sur le plan subjectif, d'après les

¹Qnt et Qlt portent sur la quantifiabilisation d'une notion : Qnt renvoie à une opération portant sur l'aspect quantitatif – sur l'existence, c'est-à-dire la délimitation spatio-temporelle – d'un terme. Qlt renvoie à l'aspect qualitatif – les déterminations de nature, les modes de construction etc. d'un terme (Cf. Culioli [1995: 14-15]).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

qualifications de p et q : on pourra noter $\langle p(\text{qlt}) \neq q(\text{qlt}) \rangle$. Dans cet énoncé *though* marque aussi que *he hear no sound* est la lexis repère dans une relation de repérage inter-lexis. Or, dans une relation de repérage inter-lexis, on a $\langle \langle \lambda 2 \in \lambda 1 \rangle \in \text{Sit} 2 \rangle$, c'est-à-dire, une relation de repérage inter lexis repérée ensuite par rapport à une situation repère $\text{Sit} 2$. On voit que dans une relation de ce type, p et q sont localisés par rapport à la même situation. Il y a donc une identification spatio-temporelle (dans les faits) opérée entre p et q , que l'on pourra noter $\langle p(\text{qnt}) = q(\text{qnt}) \rangle$. Ceci n'est pas marqué par *though*, mais par le repérage inter lexis, par la position respective des marqueurs. En schéma, donc, on obtient :

q *though* p
though $\langle p \neq q \rangle$ d'où l'on tire $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$
 repérage inter lexis : $\langle \langle \lambda 2 \in \lambda 1 \rangle \in \text{Sit} 2 \rangle$ d'où l'on tire que p et q ont, pour cet énoncé, la même situation de localisation, soit $\langle p(\text{qnt}) = q(\text{qnt}) \rangle$.

Nous espérons avoir démontré, dans le présent paragraphe, que la forme schématique invariante de *though* est celle représentée par la formule $\langle p \neq q \rangle$, et que les différences que l'on relève entre *though* comparatif et *though* concessif sont dépendantes des différences de contexte, c'est-à-dire la présence de *as*, et les relations de repérage inter lexis, qui font que la différenciation entre p et q joue sur le plan quantitatif (*as*), ou sur le plan quantitatif (repérage inter lexis).

En définitive, *though* marqueur de lexis repère concessif marque donc une relation primitive $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ (dérivée de $\langle p(\text{qlt}) \neq q(\text{qlt}) \rangle$), ainsi que la validation pour une seule situation de p et de q (ceci dérivé de la relation de repérage inter lexis). C'est la combinaison de ces deux facteurs paradoxaux qui engendre la forme schématique de la signification concessive déjà élaborée, c'est-à-dire, la déconstruction de la relation inférentielle, ou, en termes métalinguistiques, le passage de $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$. *Though* concessif marque ainsi la reconnaissance de la validité générale de l'inférence de p à *non* q , d'après les propriétés des deux notions, tout en disputant son application à la situation de l'énoncé, où sont validés simultanément p et q .

2.3.2. OBJECTIONS ET ÉTUDE D'EXEMPLES

Nous allons, dans ce paragraphe, discuter de quelques objections à la forme schématique que nous proposons pour *though*, principalement à partir d'exemples tirés de notre corpus.

Une première objection concerne le fait que notre forme schématique pour *though* ne comporte pas d'indication d'orientation. Or, on donne d'habitude l'inférence sous-tendant un énoncé concessif *though p, q*, comme 'à partir de *p*, on conclut normalement à *non q*'. C'est-à-dire, la subordonnée en *though* est normalement donnée comme domaine source dans l'inférence, celui qui 'déclenche' l'inférence, pour ainsi dire. Notre présentation ne tient aucun compte de cette orientation.

Les exemples du corpus constituent une bonne réponse empirique à cette objection. On constate, en effet, à travers ces énoncés, que le domaine source de l'inférence dans un énoncé en *though* n'est pas forcément la lexis repère $\lambda 1$ (la 'subordonnée'). On obtient, en fait, trois cas de figure : i. le domaine source est représenté dans la lexis repère (ce que nous noterons : $\lambda 1p$) – il s'agit d'un concessif 'standard' – ; ii. le domaine source est représenté dans la lexis repérée (noté : $\lambda 2p$) – concessif 'rectificatif' –, iii. il y a ambiguïté quant au domaine source pertinent.

(15) *Though I would give no information, he discovered, through some of the other servants, both her place of residence and the existence of the child. (WH 218)*

(16) *It's about time to stop; though don't think I'm not still running, because I am, one way or another. (LLR 53)*

(17) *the vomitory is "far", though I could be there in thirty-eight seconds by summoning the train. (Forster 125)*

Dans le (15) le domaine source et la lexis repère sont les mêmes, l'inférence étant approximativement : de *I would give no information* on infère *he did not discover...* On a $\lambda 1p$, un concessif standard.

Dans le (16) le domaine source est la lexis repérée, l'inférence étant : de *time to stop* on infère *I'm not still running*. On a $\lambda 2p$, un concessif rectificatif.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Dans le (17), le domaine source peut être interprété comme la lexis repère, auquel cas on tire, à partir de *I could be there in thirty-eight seconds* l'inférence *the vomitory is not far* (concessif standard) ; mais le domaine source peut aussi être interprété comme la lexis repérée, auquel cas on obtient une situation où, de *the vomitory is far* on infère, par exemple, *the vomitory is difficult to reach*, inférence défaite par la lexis repère, *I could be there in thirty-eight seconds by summoning the train* (concessif rectificatif).

Nous devons en conclure qu'il n'y a pas, a priori, de relation privilégiée entre la lexis repère avec *though* et le domaine source de l'inférence que défait l'énoncé concessif. En d'autres mots, la forme schématique de *though* ne doit pas comporter d'indication quant à l'orientation de l'inférence.

La discussion de ces exemples nous a permis d'éliminer la première objection, selon laquelle on serait tenté d'associer à *though* une quelconque orientation dans la relation inférentielle. Cependant, on pourrait toujours objecter que le schéma que nous associons à *though* est trop productif dans la majorité des cas. En effet, nous préconisons une forme schématique pour *though* symbolisée par $\langle p \neq q \rangle$, mais il n'y est pas précisé quelle lexis renferme le domaine source. On peut donc dériver $\langle \lambda 1 p \vee \rightarrow \lambda 2 \text{non } q \rangle$ mais aussi $\langle \lambda 2 p \vee \rightarrow \lambda 1 \text{non } q \rangle$. Or, s'il existe bien des énoncés qui peuvent s'interpréter des deux manières, dans la majorité des cas, on a affaire à une interprétation unique. La question qui se pose dès lors est : comment savoir quelle est la bonne orientation de l'inférence, étant donné que *though* autorise les deux orientations ? En d'autres mots, quel principe nous permet lever l'ambiguïté potentielle et de dire que le domaine source de l'inférence part de la lexis repère dans le (15), mais de la lexis repérée dans le (16) ? L'identification du domaine source de l'inférence, nous allons le voir, est contrainte par les propriétés des domaines en présence, ainsi que par les repérages prédicatifs et énonciatifs de l'énoncé.

La relation primitive d'inférence, $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ entre domaines est, nous l'avons dit, une relation mixte, composée de la concomitance (on n'a pas *p* sans *non q*), et de la consécution (étant donné *p*, il s'ensuit que *non q*). Très souvent, l'identification du domaine source de l'inférence se fait grâce à la construction, indépendamment du marqueur concessif, *though*, d'une relation de consécution.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Le premier cas, le plus facile, est celui où *though* λ1 est en première position. Dans cette situation, l'inférence part toujours de la lexis repère. La raison pour cette orientation obligatoire tient à la préconstruction d'existence de λ1, repère constitutif. Puisque l'existence de λ1 est préconstruite, on voit qu'elle a une antériorité par rapport à λ2¹, ce qui, ensuite, peut se construire comme une consécution, composante de la relation inférentielle. Voici un autre exemple du même phénomène, où l'inférence défaite va manifestement de la lexis repère (*[I be] turned seventy*) vers la lexis repérée (*[I] not possess an active memory...*).

(18) *I am not superstitious; I have read a heap of books in my time; I am a scholar in my own way. Though turned seventy, I possess an active memory, and legs to correspond. (Moon 18)*

Lorsque la lexis repère est en deuxième position, les deux orientations sont, en principe, admises. On trouve, en effet, des énoncés où l'orientation est très difficile à déterminer. Il en est ainsi de l'exemple suivant en *although*, déjà cité dans le chapitre précédent :

(19) *We feel you are quite an old friend, although we have only really known you just over two years. (Christie cité dans Deléchelle [1983: 124])*

Selon le domaine source de l'inférence, on en conclura à la remise en cause de *you are quite an old friend* – un concessif rectificatif – ou à son renforcement – un concessif standard –. Il s'agit toutefois d'un cas assez marginal ; en général, d'autres indices permettent l'identification du domaine source de l'inférence.

(16) *It's about time to stop; though don't think I'm not still running, because I am, one way or another. (LLR 53)*

¹Il s'agit d'une préconstruction métalinguistique. Culioli note : “si “*Le gâteau que je mange*” constitue une première occurrence linguistique, de la même manière que “*Pour être bruyant, il est bruyant*” ou “*Pour vivre, il vit*”, elle n'en est pas moins une deuxième occurrence au niveau d'un ordre métalinguistique puisqu'on a affaire à une opération de fléchage (reprise par identification) à partir de “*un gâteau*” qui est la première occurrence sur laquelle se fait la construction.” (Culioli [1990 (1981): 57].) Lapaire et Rotgé (1991) parlent, dans ce cas-là, d'une antériorité “*psycho-grammaticale*”, tandis qu'une telle opération serait qualifiée de “*thématique*” par Adamczewski et Delmas (1982).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Dans cet énoncé, par exemple, le domaine source de l'inférence est "p"!, c'est-à-dire, le fait que je dise *it's about time to stop*, centré, dans toutes ses conséquences, et *non q* serait *you think I'm not still running*. Plusieurs indices nous font identifier le domaine source comme *it's about time to stop* : l'impératif et le procès *think*, par exemple, marquent l'opposition de l'énonciateur aux conclusions 'fortes' que pourrait tirer un coénonciateur à partir de l'énonciation de *p*, et impose un ordre, une consécution, entre les domaines en présence. On remarquera que mettre la lexis repère *don't think I'm not still running* en tête de phrase, et l'imposer de la sorte comme domaine source de l'inférence, s'avère impossible dans ce cas :

(16b) ?? *though don't think I'm not still running, [because I am, one way or another,] it's about time to stop.*

En même temps, changer la position du marqueur *though*, uniquement, est tout à fait possible :

(16c) *Though it's about time to stop, don't think I'm not still running, because I am, one way or another.*

La seule différence avec le (16) est la perte de la construction en deux temps – l'effet rectificatif d'un retour sur l'énonciation de la première lexis – que nous avons remarqué dans l'énoncé original. Il s'agit, dans le (16c), d'un concessif argumentatif (cf. chapitre 1).

Voici un autre cas de levée d'ambiguïté due, cette fois-ci, non pas au contexte, mais à la relation primitive entre domaines :

(20) *I went out for a walk, though it was raining.*

Ici l'inférence part, manifestement, de la lexis repère *it was raining* à la lexis repérée, *I not go out for a walk*, *p* et $\lambda 1$ coïncident. L'inférence de $\lambda 2p$ à $\lambda 1non q$ est interdite tout simplement parce qu'il existe déjà une relation primitive orientée telle que, en conséquence du mauvais temps, on ne sort pas. On peut cependant jouer quelque peu avec les contraintes :

(20a) *I want to go out for a walk,... though it is raining, (and so perhaps I won't go out after all...)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Ici, dans un premier temps, on annonce une envie, qu'on remet en cause, dans un deuxième temps, par *it is raining*. Le changement d'un certain nombre de paramètres énonciatifs (temps, personne, procès volitif *want*, accent fort sur marque du temps *is*) induit une lecture où le domaine source de l'inférence serait l'énonciation de *p* (*I want to go out for a walk*), comprise dans toutes ses conséquences, d'où l'on pourrait inférer, puisque l'on dit vouloir sortir, *the weather is favorable*, par exemple, inférence défaite par la lexis repère, *it is raining*. On peut même faire le même genre de manipulation avec l'énoncé concessif canonique, pour transformer un refus catégorique de mariage (standard) (21) en une ébauche de réflexion machiavélique (rectificatif-argumentatif) (21a) :

(21) *She won't marry him though he's rich.*

(21a) *I don't want to marry him, you know,... though he is rather rich, now I come to think of it...*

Souvent, une relation de consécution entre domaines est créée tout simplement par un rapport anaphorique :

(22) *He swung around now as if he'd trapped me, though I couldn't see why he might think so (LLR 54)*

(23) *He is an ingenious lad, though his brother is more ingenious. (Burnham 1911: 4)*

(24) *Holden at least confronts the dirty mass of sinning humanity, though it drives him to a mental home; the Glass family confronts only itself. (Burg 54)*

Ici les reprises anaphoriques opérées par *so*, *more* et *it*, respectivement, nous indiquent que le domaine sans anaphorique est le domaine source car un marqueur anaphorique est normalement consécutif à son antécédent.

Quel que soit le cas de figure, on retrouve la construction, **indépendamment du marqueur *though***, d'une relation de consécution entre les lexis. C'est cette relation que permet l'identification du domaine source, et, partant, l'orientation de l'inférence, qui n'est pas déterminée, nous l'avons vu, par *though*¹.

¹Nous ne discuterons pas en détail ici de la question de *though* conjunct (adverbe de phrase), car nous nous limitons aux problèmes de repérage inter lexis. La forme schématique proposée pour *though* dans ses emplois concessif et comparatif nous semble, cependant, tout à fait compatible avec le *though* adverbe de phrase.

2.3.3. BILAN DE SECTION

Récapitulons la démarche adoptée dans cette section, consacrée à l'étude de *though*. À partir d'un certain nombre de critiques adressées à la thèse qui rapproche *though* et l'hypothèse, nous avons élaboré une forme schématique pour *though*, compatible avec ses emplois concessif et comparatif. Ainsi, on a pu démontrer que les emplois concessif et comparatif de *though* sont le résultat de l'interaction de l'opération associée à ce marqueur avec d'autres éléments contextuels. À partir de la forme schématique de *though*, on peut facilement dériver le schéma proposé pour la signification concessive. L'étude d'exemples du corpus permet, enfin, de montrer l'absence d'un rapport particulier entre le domaine source de l'inférence, et la lexis repère en *though*. L'identification des domaines source et but de l'inférence défaite par la concession se fait, au contraire, selon un ensemble de contraintes relevant de l'extralinguistique (les relations primitives) comme du linguistique (les repérages inter lexis et énonciatifs). Dans tous les cas, l'identification du domaine source passe par la construction d'une relation de consécution entre lexis.

2.4. ALTHOUGH

Nous nous proposons, dans cette section, d'étudier le marqueur *although* au moyen d'une comparaison systématique de *though* et *although* afin de cerner au mieux la spécificité énonciative de ce dernier. Après avoir passé en revue d'autres thèses sur la différence entre ces deux marqueurs (2.4.1.), nous proposerons une forme schématique pour *although*, dont nous illustrerons le fonctionnement précis par l'étude d'un certain nombre de cas (2.4.2.).

2.4.1. RAPPORTS ENTRE *THOUGH* ET *ALTHOUGH*

Dans les ouvrages de référence les marqueurs *though* et *although* sont, en général, donnés comme synonymes, lorsqu'ils sont 'conjonctions de subordination'. Ainsi, dans l'exemple suivant :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(25) *Although she was rich, she hardly bought any clothes.*
(Roggéro [1986: 311-312])

on peut mettre *though* à la place de *although* sans que la signification en soit altérée :

(25a) \approx *Though she was rich, she hardly bought any clothes.*

Ceci dit, il est bien connu qu'un certain nombre de propriétés distributionnelles différencient *although* et *though*. *Although*, substituable à *though* dans une relation de repérage inter lexis, comme le (25), ne peut se mettre à la place de *though* lorsque ce marqueur est adverbe de phrase, dans une structure à inversion, ou comparatif. Ainsi, pour reprendre nos exemples 1-4, on peut remplacer *though* par *although* uniquement dans le (1) :

(1a) [...] *still with that air of alert and gleeful secrecy, although [he was] in plain sight of them...*

(2a) * *“The tubs and baskets of flowers are still looking very good, although, and I think that reflects the care [...].”*

(3a) * *“Mr Logan, Elder although you are, I am a woman in my prime of life”*

(4a) * *I felt as although I came from a long line of whippets trained to run on two legs*

Si l'on accepte que les diverses significations pouvant être associées à *though* sont la fonction de l'interaction d'une forme schématique unique avec le contexte, on est amené, à partir de ces simples manipulations, à deux conclusions : i. que la forme schématique de *although* doit être différente de la forme schématique de *though* ; ii. que les propriétés distributionnelles plus restreintes de *although* sont le reflet de la spécificité de sa forme schématique.

Conformément à ces conclusions, nous allons tenter d'élaborer une forme schématique pour *although* au moyen d'une comparaison avec *though*. Auparavant, nous voudrions présenter quelques remarques, formulées à l'intérieur de cadres théoriques très différents, dans le but de différencier *though* et *although*.

2.4.1.1. La thèse du registre

Aarts, à l'intérieur d'un cadre théorique très éloigné du nôtre, voit la différence entre *although* et *though* en terme de registre ¹. Une analyse de la fréquence relative de *although* dans différents textes, classés en fonction de leur genre, lui permet de faire les remarques suivantes :

There is an enormous discrepancy between the use of although in categories 4 and 5 (Learned Arts and Learned Sciences). The conjunction is used almost five times more often in scientific texts. Presumably the reason for this is that the use of formal sounding although in the Learned Arts inhibits a lively style of writing which is not a requisite for scientific writing. Although substitution of though for although is usually possible in scientific texts, it is not always stylistically desirable. For some speakers substitution of though for although in the following example (from a scientific text) would introduce a dissonant tone of casualness :

(26) Thus Rondenstvedt and Blanchard (1955) found that 4% of dibenzyl is formed (by dimension of the resonance-stabilised benzyl radicals C₆H₅CH₂) in the reaction of nitrosoacetanilide with toluene, although dibenzyl formation seems to be less important at lower temperatures.” (Aarts [1988: 49])

Nous ne sommes pas certain que la fréquence relative, ou le genre de texte concerné, soient des critères suffisamment bien déterminés pour nous servir dans une analyse énonciative de *although*. La notion de 'registre', en général, a été trop souvent évoquée pour pallier les insuffisances de l'analyse grammaticale traditionnelle. Dans notre analyse, nous postulerons que le choix du marqueur *although*, au lieu du marqueur *though*, répond au choix d'une forme schématique différente. Ensuite, il se peut, en effet, que certaines formes schématiques soient mieux adaptées à certains types de discours, mais, selon ce postulat, le type de discours n'est plus l'unique facteur déterminant, mais une fonction de certains paramètres formels.

¹Cf aussi Larreya (1991: 283), pour qui, “dans la langue familière, on préfère généralement employer *THOUGH*” ou Quirk et Greenbaum (1973: 325), pour qui “*clauses of concession are introduced chiefly by though [...] or its more formal variant, although*”.

2.4.1.2 La thémativité de *although*

Adamczewski et Delmas rendent compte de la différence entre *although* et *though* en faisant intervenir, de façon explicite, le rôle du quantifieur *all*, élément constitutif de *although*. À partir de l'énoncé suivant :

(27) *The truth behind the assassination of John F. Kennedy is one of the biggest as most incredible cover-ups in history. Although there are many theories about what happened on November 2nd 1963, the men and organisations responsible for his death remain unidentified and free.*

ces linguistes commentent : “*Although* (= *all though*) semble davantage lié au contexte-avant que *though* – ce qui est dû à l'insertion de *all*” (Adamczewski et Delmas [1982: 343]) Les commentaires de Paillard (1993) vont dans le même sens :

Il va de soi que although marque une opération supplémentaire par rapport à though. Pour C.Delmas (1985: 551) although, contrairement à though, semble lié à l'explicitation d'une structure considérée comme acquise”. Although marque un point de départ argumentatif à caractère thématique. though [est] un connecteur d'enchaînement discursif rhématique (Paillard [1993: 214]).

2.4.1.3. Remarques sur l'étymologie de *although*

Nous sommes d'accord avec Paillard sur le fait que l'opération marquée par *although* doit être représentée par l'opération marquée par *though*, plus autre chose. Il nous faut donc, à partir de la forme schématique que nous avons élaborée pour *though*, tenter de trouver cette 'autre chose', l'opposition 'rhématique / thématique' étant, à notre sens, difficile à formaliser de façon univoque. Il est évident que l'opération supplémentaire dans *although* est à mettre en rapport avec l'opération à laquelle renvoie le quantifieur *all*. Burnham, dans son étude de la concession en vieil anglais, situe avec précision l'origine de la coalescence des marqueurs *all* et *though* :

In the use of eall as a strengthening particle with Deah we have the source of the modern conjunction although. This is only one of

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

many cases where eall – which shades from its literal meaning, ‘quite’, ‘altogether’, to an intensive of the most general sort – serves to emphasize a word or phrase. [...] The earliest examples of all strengthening though cited by the New English Dictionary are from the fourteenth century. Under the word although we read : ‘c. 1325. E.E.Allit. P.A. 758 My dere destyne Me ches to hys make alDaz unmete.’ Here the two words have already coalesced. Under all (p. 227 a), however, we find a citation of about 1330, from Robert of Brunne, which retains a form closer to the Old English : ‘Dof alle Edgar De gate, Estrild Di moder ware.’ In the Old English instances which I have found, eall is separated from Deah by other words, and, as a rule, belongs rather to the verb than to the connective.” (Burnham [1911: 20])

Dans un premier temps, donc, il semblerait que l'équivalent en vieil anglais de *al-*, *eall*, était un adverbe intensif qui portait sur le procès dans la lexis repère, avec un sens similaire à celui de *indeed*, par exemple, en anglais contemporain. Dans un deuxième temps *eall* a fusionné avec *Deah* pour nous donner, en anglais contemporain, *although*.

2.4.2. VERS UNE FORME SCHÉMATIQUE POUR *ALTHOUGH*

Nous défendons ici la thèse selon laquelle *all* sera donc un intensif, portant sur la prise en charge même de la lexis repère, λ_1 , dans *although* λ_1 , λ_2 . Or, ce terme d'«intensif» exige quelque précision. L'opération marquée par *all* est, pour l'essentiel, une opération d'indifférenciation par laquelle on établit une continuité sur une classe d'occurrences. Ainsi, si l'on a :

(28) *All the men wore blue suits*

on établit une continuité dans une classe d'occurrences préconstruite (*the men*) telle que, pour toute la classe, de manière indifférenciée, on a *wear blue suits*. Il en résulte une sorte de totalisation sur la classe, une signification que Lapaire et Rotgé (1991: 207) appellent «totalité et maximalisation». D'autre part, dans un emploi qualitatif, on aura un domaine notionnel comportant un gradient, et avec un centre attracteur, représentant le haut degré. Dire donc,

(29) *I say this to you in all seriousness*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

revient à établir, encore une fois, une continuité dans une classe d'occurrences de *seriousness*, continuité qui aura pour effet de ramener toute occurrence au centre. Autrement dit, puisqu'on a une indifférenciation entre occurrences, toute occurrence est potentiellement identifiable à l'occurrence idéalisée, fournie par le centre attracteur. Il s'agit, dans ce cas de figure, de "totalité et exclusivité" ou "totalité et perfection", selon Lapaire et Rotgé (1991: 209).

Finalement, nous soutenons que ce *all* qualitatif peut, au lieu de porter sur une propriété (*be serious* dans l'exemple (29)), être ressenti comme portant sur la validation même de la lexis.

(30) *Laura had to say "yes" to that, but she felt it was all wrong.*
(KM)

On pourrait discuter pour savoir si *all* est anaphorique, reprenant *it*, ou adverbe intensif, portant sur *wrong*, mais on pourrait aussi considérer que la question est peu pertinente et que l'intensification porte ici sur la validation d'une lexis. *it be wrong* est "validé complètement". On peut représenter l'opération marquée par *all* ici comme une continuité potentielle entre instances énonciatives. C'est-à-dire que l'indifférenciation ici porte sur les instances assertives (S1) de la prise en charge de la lexis, qui ne dépend pas uniquement (*only*) du sujet énonciateur mais qui pourrait, potentiellement, être affirmée par tout énonciateur.

Ainsi, dans le cas qui nous intéresse, celui de *although* λ_1, λ_2 , on fera l'hypothèse que la prise en charge de λ_1 n'est pas particulier à S0, l'énonciateur, mais pourra être le fait de tout énonciateur, de manière indifférenciée. En schéma, $\langle\langle\lambda_1 \in \text{Sit}_2\rangle \in (S_1)_k\rangle$. Le rapport entre les mots (λ_1) et le monde (Sit₂) peut être repéré par rapport à tout énonciateur ((S₁)_k¹). Il s'agit d'une sorte de stabilisation de la valeur assertive de la lexis en *although*. À cette opération il faut ajouter celle

¹On pourrait aussi représenter cette opération par une prise en charge de la lexis par S0¹ : telle est l'explication adoptée par Danon-Boileau et Morel (1992: 5), à propos de *bien que* en français, où "*l'énonciateur ne fait [...] que reprendre la validation de l'argument*". De Vogüé (1986), à propos du *si* concessif en français, voit également la signification concessive comme l'effet d'un 'rebroussement' de S01 sur S0, une thèse qui semble tout à fait compatible avec celle que nous exposons ici. Ces deux thèses rejoignent, par ailleurs, celle de Berrendonner (1981), pour qui ce mode de prise en charge relève de 'ON', l'opinion générale, en quelque sorte.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

marquée par *though*, déjà commentée en détail dans la section précédente, nous n’y reviendrons pas, car ce sont surtout les différences entre *although* et *though* qui nous intéressent dans cette section.

Pour démontrer le bien-fondé de cette hypothèse sur le fonctionnement de *although*, il nous faudrait trouver des énoncés où le choix entre *though* et *although* n’est pas indifférent. Plus précisément, il nous faut trouver des énoncés en *though* où la prise en charge de la lexis ne relève manifestement pas de tout locuteur, mais de S0, l’énonciateur, ou bien de S0’, le coénonciateur. Examinons maintenant ces deux cas de figure.

2.4.2.1. *Although* ne peut remplacer *though* car la prise en charge de $\lambda 1$ est rebroussée sur l’énonciateur

Il s’agit des cas où la prise en charge de la lexis repère avec *though* semble dépendre de l’énonciateur S0. Dans les exemples de *though* elliptique le remplacement de *though* par *although* s’avère très problématique :

(31) *Was it right or wrong? I fear it was wrong, though expedient.*
(WH 190) (? *although*)

(32) *The quote and the march [Farrakhan’s “million man march”] form a perfect and harmonious, though depressing counterpoint. (Ind 18.11.95) (? *although*)*

(33) *A middle-aged hairdresser comes to believe that his wife, equally mature though still ripely attractive, is having an affair with a hearty, convivial, practical-joke-loving neighbour (Burg 48)*
(? *although*)

De fait, nous n’avons trouvé, dans un corpus de quelque soixante-dix occurrences de *although*, aucune occurrence de *although* dans ce type de phrase elliptique. Or, il nous semble, dans les exemples ci-dessus, que l’incise en *though* + adjectif peut très facilement être lue comme relevant de la seule responsabilité de l’énonciateur. Ainsi, remplacer *though* par *although* dans le (32), par exemple, donnerait l’impression que la description de ce défilé comme *depressing* va de soi, alors que, dans l’exemple, le jugement *depressing* provient plutôt de l’énonciateur.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Dans le prochain exemple, le parcours ¹ opéré par *whoever* induit une lecture hypothétique de *though*, que l'on pourrait même remplacer par *if*. Du fait de la stabilisation de la valeur assertive de la lexis avec *although*, le remplacement de *though* par *although* s'avère tout à fait impossible ici :

(34) *every breath from the hills so full of life, that it seemed whoever respired it, though dying, might revive (WH 297)*
(* *although*)

L'hypothèse *though dying* formulée dans le (34) appartient très clairement à l'énonciateur (rapporté), comme le confirme le verbe *seem*, qui nécessite une source de modalisation subjective. Voici un cas similaire, où le parcours est construit par *the man, [...] the woman who* :

(35) *Happy the man, happy the woman, who awakes the hills of Wessex. For though they sleep, they will never die. ([Sic] Forster 131)*

Dans le même ordre d'idées, le (39) ci-dessous montre un cas où le remplacement de *if* par *though* est possible, tandis que *although* reste exclu.

(36) *Amid imperfect, if improving relations, community leaders have realised the damage that over-inflammatory language can produce (Ind 04.08.95) (though, * although)*

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait aucun cas d'ellipse avec *though* où l'on ne puisse remplacer *though* par *although* sans changement de sens. Nous soutenons, en revanche, que *though* est compatible avec un rebroussement de la prise en charge sur S0, ou, dans le cas des hypothétiques, sur S0¹, tandis que *although* ne l'est pas puisqu'il marque un repérage potentiel par rapport à tout énonciateur ².

¹Le parcours, opération de détermination, est défini dans le passage suivant : "La notion de parcours est liée à la construction d'une classe d'occurrences abstraites d'une notion. On parlera de parcours de la classe K. Vous la parcourez sans que vous vouliez ou puissiez vous arrêter à une valeur distinguée parmi les autres valeurs." (Culioli [1985: 70].) Dans la langue anglaise le parcours se manifeste à travers les marqueurs *any, every, ever* par exemple. On notera l'opération de parcours '()k', et le renvoi à la classe '(K)'.

²Le "point de rebroussement" peut être défini comme un lieu où se stabilise le

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

En guise de confirmation, on peut remarquer que, dans le cas où l'on a une lexis repère en *though* postposé, un concessif rectificatif, donc, on pourra trouver une interrogation, voire un performatif, dont la source est, tout évidemment, l'énonciateur :

(37) *I told him he should leave at once, though who am I to judge him?*

(38) *He's bound to ask you about it, though I warn you not to say any more than you have to.*

Le remplacement de *though* par *although* dans les exemples (37) et (38) nous semble peu naturel :

(37a) ? *I told him he should leave at once, although who am I to judge him?*

(38a) ? *He's bound to ask you about it, although I warn you not to say any more than you have to.*

Although est possible dans les concessifs rectificatifs, mais sera exclu si l'énoncé postposé relève de la seule responsabilité de S0. Or, dans ces concessifs, on a souvent affaire à un nouvel élément, pris en charge par l'énonciateur seul. On explique de la sorte un phénomène distributionnel qui ressort de notre corpus : sur soixante-neuf énoncés en *although*, on trouve approximativement la moitié des occurrences antéposée (trente-quatre), et l'autre moitié postposée (trente-cinq). Sur deux cent cinq énoncés en *though* on trouve un peu plus d'un quart des occurrences (cinquante-sept) antéposée, et les trois quarts postposés. On constate donc une nette majorité d'énoncés en *though* postposés, ce qui s'explique bien, si *though*, conformément à notre hypothèse, est en effet plus apte à exprimer une concession rectificative.

repérage, dans le cas où l'on a affaire à une valeur mixte ou indéterminée. Ici, par exemple, la prise en charge énonciative de la lexis repère en *though* n'est pas spécifiée (il s'agit donc d'une indétermination, notée <S0 * S1>), mais elle pourra toutefois être plutôt identifiée à un repère subjectif qu'à un autre. Le concept de point de rebroussement traduit cette pondération. La prise en charge de *though*, a priori indéterminée, pourra donc être associée à S0 ou à S0' tandis que celle de *although* restera 'neutre'.

2.4.2.4. *Although* ne peut remplacer *though* car la prise en charge de $\lambda 1$ est rebroussée sur le coénonciateur

Il s'agit des cas où la prise en charge de $\lambda 1$ semble relever de la responsabilité du coénonciateur, noté $S0'$. C'est un cas moins facile à mettre en évidence que le dernier. Comment reconnaît-on, tout d'abord, un énoncé dont la prise en charge est rebroussée sur un coénonciateur ? De Vogüé (1986) a étudié de façon très convaincante la question à propos du si français. Voici ses commentaires :

(39) *S'il est malade, (en tous les cas) ça ne se voit pas.*

(40) *S'il a parlé, (en tous les cas), c'est du bout des lèvres.*

p, plutôt qu'accepté, paraît en quelque sorte suspecté. [...] plutôt qu'à un accord, c'est à un démenti que l'on assiste. Ce démenti, on l'interprétera, – ne serait-ce que parce que cela paraît intuitivement convaincant et que la question de la vérité nous semble devoir toujours être rapportée à un repère valideur –, comme un rejet sur autrui. À partir du moment où l'on admet que seuls deux repères se partagent le champ intersubjectif, à savoir $S0$ et $S0'$, il n'y a qu'un pas à faire pour que le rejet en question soit analysé comme une simple projection sur $S0'$ – ce dernier incarnant l'autre par essence, et valant pour tous les autrui. [...] c'est l'opération de différenciation qui fonde la relation de $S0'$ à $S0$. [...] il est normal que, selon la direction des forces mises en jeu, – centrifuges ou centripètes par rapport à $S0$ –, on aboutisse tantôt à un véritable rejet, tantôt au consensus. Ce serait par conséquent le rejet vers $S0'$ qui produirait le 'faux'." (De Vogüé [1986: 173, 175].)

Si notre hypothèse sur le fonctionnement respectif de *though* et de *although* est exacte, on devrait pouvoir trouver des énoncés de la forme *though* $\lambda 1$, $\lambda 2$, où la prise en charge de $\lambda 1$ est remise en cause, suspectée, rebroussée sur $S0'$, par l'énonciation de $\lambda 2$, et où, en même temps, le remplacement de *though* par *although* serait impossible. Les exemples clairs de ce phénomène sont peu nombreux, mais nous citons les énoncés suivants, qui nous semblent y correspondre d'assez près :

(41) *though* *Isabella Linton may be silly, she is scarcely mad; and – short, we'll dismiss the matter, as you advise. (WH 145) (Isabelle Linton be silly infirmé par she be scarcely mad)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(42) “*This is the beginning, and though it seems to run straight away from us, it doubles so often that it is never far from our boundary and sometimes touches us.*” (Forster 38) (run straight away from us *infirmé par* doubles so often that it is never far)

(43) *Though* Mr McGrath seems a popular choice in the City, the shake-up involves the usual disruptive management tinkering lower down (Ind 18.11.95) (McGrath seems a popular choice *infirmé par* usual disruptive management tinkering)

La lecture de “démenti”, ou lecture dialectique, pour reprendre le terme de de Vogüé (1986) n’est pas la seule, certes, mais il nous semble que le remplacement, dans les exemples (41)-(43) de *though* par *although* rendra cette lecture impossible. Modifions le (41), et plongeons-le dans un contexte clairement dialectique :

(41a) “*How stupid that girl is!*”

“*Though* Isabelle Linton may be silly, she is scarcely mad; and – short, we’ll dismiss the matter” (paraphrase : *though you say that Isabelle Linton is silly*)

Ici le remplacement de *though* par *although* nous semble fort difficile, et, si on en accepte la possibilité, on conviendra que le modal *may* ne marque plus la reprise des dires du coénonciateur S0’, mais une simple contingence.

(41b) “*How stupid that girl is!*”

“*Although* Isabelle Linton may be silly, she is scarcely mad; and – short, we’ll dismiss the matter” (paraphrase : *though it is possible that Isabelle Linton is silly*)

Nous ne discuterons pas davantage de ce cas, où les différences sont peut-être trop subtiles pour que l’on puisse passer les énoncés au tamis grossier de l’acceptabilité. L’existence de phrases en *though* ‘dialectique’ va, en outre, être fortement conditionnée par le statut de repère constitutif accordé à *though* antéposé, et par les marques de rebroussement intersubjectif dans l’énoncé (cf. *may* et *seem*, dans nos exemples, impliquant le point de vue de S0’, constitutivement différent de S0). Ceci dit, on admettra que, si les énoncés en *though* où la prise en charge de $\lambda 1$ est clairement rebroussée sur S0’ sont rares, en *although*, ils sont inexistants.

2.4.3. BILAN SUR *THOUGH* ET *ALTHOUGH*

La subtilité de certains jugements d'acceptabilité dans la comparaison des énoncés en *though* et *although* est telle que nous avons l'impression d'être parfois aux limites des possibilités de l'analyse. Malgré le fait que *though* et *although*, lorsqu'ils sont employés dans une relation de repérage inter lexis, sont très souvent interchangeables sans différence remarquable dans la signification, nous pensons toutefois avoir dégagé, par des manipulations contrôlées, un certain nombre de cas où *though* est possible à l'exclusion de *although*. Ces contextes correspondent aux cas où la prise en charge de la lexis repère est rebroussée sur S0 ou sur S0'. Ceci confirme notre hypothèse selon laquelle l'effet 'intensif' de *all* se traduit, dans *although*, par la possibilité virtuelle pour tout locuteur de prendre en charge la lexis, indépendamment de S0 et S0' ¹.

On retrouve, par un chemin différent, certaines des conclusions d'Adamczewski, Delmas ou Paillard. En effet, ces linguistes parlent en termes de 'thématicité' ou de 'lien avec le contexte avant', dans le cas de *although*. On comprend facilement que la préconstruction, dans le contexte avant, de la lexis en *although* permette à l'énonciateur de la présenter comme hors débat, acquise et valant, potentiellement, pour tout locuteur.

Quant à la thèse du registre présentée dans Aarts (1988), qui trouvait un décalage remarquable entre l'emploi majoritaire de *although* dans les textes scientifiques, et celui de *though* dans les textes littéraires, elle trouve aussi un écho dans nos conclusions. Le décalage constaté ne tient pas à une différence de registre, à proprement parler, mais à la spécificité du discours scientifique, où l'on cherche à se situer par rapport à un ensemble de propositions bien établi, et à tirer des conclusions non point personnelles, mais valant pour tout locuteur ². Ainsi, la 'désinvolture' déjà mentionnée, induite, pour Aarts, lorsqu'on substitue *although* par *though* dans l'énoncé (26), est le résultat du fait que, avec *though*, on peut comprendre la prise en charge de $\lambda 1$ comme le fait de S0 seul, et, partant, le repérage modal de *seems* comme un repérage par

¹ Nous devons mentionner aussi le fait que la non existence d'un *although* adverbe de phrase ou comparatif tient, bien entendu, au lien diachronique, mais aussi énonciatif, entre *al-* et la lexis repère.

²Cf. Olbrechts-Tyteca et Perelman [1958 (1988): 100], par exemple, sur la spécificité du discours scientifique.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

rapport à S0, une 'impression personnelle', peu probante dans un contexte scientifique, au lieu d'une impression valant, potentiellement, pour tout locuteur.

2.4. *EVEN THOUGH* ET *THOUGH*

Les deux marqueurs concessifs que nous avons étudiés jusqu'ici, *though* et *although*, sont compatibles avec les diverses variations dans la signification concessive relevées dans le chapitre précédent, même si *although* se révèle moins adapté que *though* à l'expression d'une concession rectificative. Nous ne reviendrons pas sur cette question, étant donné que de nombreux exemples cités dans la discussion comportent ces deux marqueurs. Le marqueur concessif complexe, *even though*, en revanche, se démarque nettement de *though* et *although*, sur le plan distributionnel, refusant tout emploi rectificatif¹. Ainsi, dans les exemples suivants, où un *though* ou un *although* postposés opèrent un retour sur certaines inférences possible à partir de la première lexis, on accordera facilement que le remplacement par *even though*, sans changement important dans la signification, est impossible :

(42) *they had just got on to the subject of "whizzers", though Mrs Craggs was keeping her pet name for them to herself. (Det 451) (?? even though)*

(43) *Occasionally the falls were spread over several syllables, although this was less common. (BLS 422) (?? even though)*

(44) *'I talk very little,' I said, which was true, although I listened a lot because I had a novel, my first, in larva. (Loiter 11) (?? even though)*

Une autre propriété de *even though*, moins remarquée, reliée à la première, est celle qui rend son emploi impossible dans les constructions elliptiques :

(45) *Tim remains neutral though not patriotic (Burg 115)*

¹Ce fait est reconnu par König (1994: 681, par exemple) : "*Concessive prepositions (despite, in spite of) and certain conjunctions (e.g. English even though) are not used in a rectifying or rhetorical function.*"

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(46) ?? *Tim remains neutral even though not patriotic*

Nous postulons que les propriétés distributionnelles, et sémantiques, de *even though*, sont la fonction de la composition particulière des opérations marquées par *though* et, plus particulièrement, par *even*. En d'autres mots, nous soutenons qu'il est possible, à partir de la forme schématique de *even* et de *though* de prédire les propriétés de *even though*. Nous prétendons, en outre, que la forme schématique de *even* dans *even though*, est la même que celle de *even* dans ses autres emplois.

2.4.1. *EVEN* MARQUEUR D'IDENTIFICATION

Il est remarquable que le terme *even* possède au moins deux acceptions qui semblent être diamétralement opposées. La première acception, celle que nous étudions principalement, en fait un marqueur d'une valeur extrême. Dans la deuxième acception, *even* est adjectif, défini par le dictionnaire Chambers comme "flat; level; smooth; uniform; in a straight line or place" (Chambers [1972: 452]). On a ainsi deux termes, reliés étymologiquement, dont l'un signale une saillance, l'autre, au contraire, une régularité. Ce paradoxe est noté par König :

Note also that even has changed its meaning from an element basically asserting identity (cf. (47a)) into an expression characterizing its focus value as an extreme, highly unlikely value for a given propositional schema (cf. (47b)):

(47a) *What you will have it named, even that it is. (Shakespeare, Shrew III. iv)*

(47b) *Fred reads even Chaucer. ¹(König [1988: 161])*

¹L' "identité" marquée par *even* dans le (47a) ne va pas sans problèmes : on peut également parler, même dans cet énoncé, d'une valeur extrême, en vertu du parcours sur *what*, mais nous passerons sur cette question, non essentielle pour notre discussion. Signalons par ailleurs le fait que, pour nous, la position postverbale de *even* dans le (47), et dans bien d'autres du même style discutés par les linguistes, est fort étrange : la portée de *even*, lorsque ce marqueur porte sur un élément postverbal, sera marquée non pas par la position, mais, le plus souvent, par une corrélation intonative, à l'oral, et par une interprétation contextuelle, à l'écrit. (Comparer, à ce propos : *John even likes reading 'Chaucer in the bath/ John even likes reading Chaucer in the 'bath.*)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Le problème est le même que celui déjà évoqué lors de notre étude de *though* : faut-il, en dépit d'une certaine parenté étymologique et, dirions-nous, psychologique, entre les deux acceptions de *even*, les considérer comme homonymes, chacune avec sa forme schématique spécifique ? ou bien faut-il, en dépit de certaines différences d'emploi, tenter de proposer une seule forme schématique ? Nous soutenons que *even* est fondamentalement un marqueur d'identification que l'on pourrait décrire négativement comme marquant l'élimination d'une discontinuité.

Prenons l'énoncé suivant ¹ :

(48) *Even Harry got lost.*

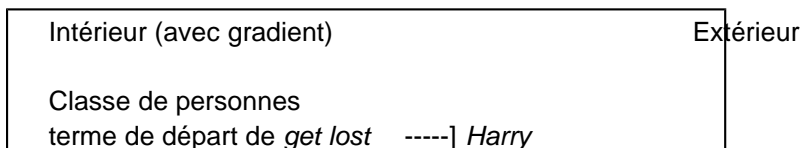
Pour que cet énoncé soit approprié, il faut que d'autres personnes que Harry se soient égarées, et que l'égarément de Harry soit inattendu, autrement dit, Harry, normalement, ne s'égare pas. Malgré cette dernière propriété de Harry, celui-ci est toutefois identifié à l'ensemble de personnes qui se sont égarées.

Pour formaliser cette description, appelons *Harry*, *a*, terme de départ, du procès *get lost*, r^2 . On définira une classe de personnes qui se sont égarées, $\langle (K)r \rangle$, et on admettra une relation primitive entre *Harry* et *get lost*, telle que *Harry* ne s'égare pas normalement. Cette relation primitive peut être formalisée en termes de domaines notionnels. Si l'intérieur d'un domaine notionnel est défini par la classe d'éléments pouvant être terme de départ de *get lost*, *Harry* sera à l'extérieur. Soit $\langle a \neq \langle ()r \rangle \rangle$. Ou encore, si l'on représente le domaine notionnel sur un schéma, avec une borne de droite pour signaler le passage de l'intérieur à l'extérieur, on aura :

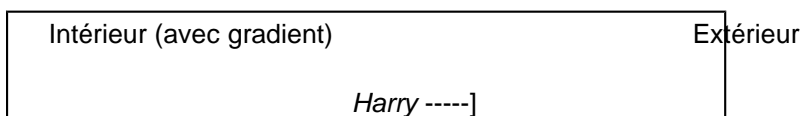
¹Ce célèbre exemple est emprunté à Fraser (1969). Voir Ranger (1997) pour une discussion plus détaillée du point de vue de ce linguiste, mais aussi des contre arguments d'Anscombe et Ducrot, ainsi que les thèses défendues par Horn et Rivara à propos du même marqueur.

²Il s'agit en fait d'un cas d'imbrication, où *Harry got lost*, s'analyserait en gros comme *Harry got (Harry was lost)*, mais ce détail est sans importance pour notre analyse de *even*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS



L'énoncé (48) signale donc le passage de $\langle a \neq ()r \rangle$ (*Harry does not get lost*) à $\langle a = (K)r \rangle$. Plus généralement, d'une relation de différenciation entre un terme, et une place d'argument, on passe à une identification. Sur le schéma graphique du domaine notionnel ci-dessus, on est passé donc au schéma suivant :



On a, en termes métaphoriques, 'repoussé la frontière'. Par la même opération, on construit un dernier point dans l'intérieur du domaine car, du fait que *Harry* ne faisait pas, en principe, partie de la classe des personnes qui s'égarèrent, on comprend qu'il s'agit d'une valeur extrême, frontalière, dans la classe : *Harry*, a priori exclu de la classe, peut, dans certaines circonstances, être identifié à cette classe ¹.

Nous avons fourni un schéma pour le fonctionnement de *even*, mais n'avons pas encore répondu directement au problème du rapport avec le *even* adjectif. Lorsqu'on parle de an *even* road, par exemple, on établit une continuité entre tous les points sur une route, de sorte qu'il n'y a pas de trous, de bosses, bref, de discontinuité. Tous les points sont, spatialement, identifiés, sur un même plan. De même, lorsqu'on dit *Even Harry got lost* on identifie *Harry* à la classe des personnes s'étant égarées, et on élimine, de la sorte, toute discontinuité potentielle entre les deux.

On pourrait opposer, en contre argument, l'emploi de *even* dans les comparatifs. Par exemple :

(49) *Jack is even taller than Peter.*

Il y a, dans cet énoncé, en effet, quelque paradoxe dans le fait de trouver un marqueur d'identification, de continuité, qui côtoie un

¹La thèse que nous défendons ici est tout à fait semblable à celle de Morel (1996) au sujet du *même* français. Cf. par exemple le titre de son chapitre : *Même : concession/inclusion dans une classe*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

marqueur de différenciation, l'affixe comparatif *-er*. Un premier constat : l'énoncé (49) n'est acceptable que si l'énonciateur considère que *Peter* est déjà bien grand. Si *Peter* n'est que moyennement grand, l'énoncé est inacceptable :

(49a) ?? *Peter is fairly tall and Jack is even taller.*

Si on a, en revanche, une marque intensive dans le premier énoncé, il n'y a aucun problème d'acceptabilité :

(49b) *Peter is very tall and Jack is even taller.*

Or, nous soutenons que la forme schématique de *even* précédemment définie, s'applique ici également. Il y a une discontinuité potentielle entre les deux propositions en présence, comme le montrent l'étrangeté des exemples suivants :

(49c) ?? *Peter is very tall and Jack is taller.*

Cette discontinuité est due au fait que, dans *Peter is very tall*, on a une opération de centrage. Si l'on est déjà au centre du domaine notionnel concerné, il est impossible d'aller au-delà, opération marquée par *more*, à moins de signaler qu'on reste (toutefois) dans le même domaine (rôle de *even*). *Even* préserve ainsi la continuité de la représentation notionnelle, en identifiant une deuxième occurrence (*taller*, par exemple) au même domaine qu'une première occurrence centrée (*very tall*). Si, en revanche, la première occurrence n'est pas centrée on n'aura pas besoin de *even*, et l'on pourra affirmer le comparatif de supériorité sans discontinuité :

(49d) *Peter is fairly tall and Jack is taller.*

On voit qu'à condition de travailler sur des domaines notionnels avec un gradient et d'accepter, en outre, l'existence de certaines relations primitives, on peut rendre compte du marqueur *even* de façon unifiée, comme un marqueur de continuité (l'élimination d'une discontinuité potentielle).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

2.4.2. *EVEN* ET LA SIGNIFICATION CONCESSIVE

Jusqu'à présent, nous avons proposé une forme schématique pour *even*. Nous devons maintenant i. démontrer l'existence d'un lien non trivial entre *even* et la signification concessive ; ii. proposer une forme schématique pour *even though*.

Quirk n'hésite pas à faire des énoncés en *even* une catégorie d'énoncé concessif à part entière, et il porte une attention tout à fait contemporaine au rôle du contexte :

the 'even' concession. In this, one part of an utterance introduces surprise which demonstrates that another part is inherently surprising; thus we read in ASC E 1086: 'A man might walk unharmed throughout the realm, – even laden with gold.' [...] Often [...] we have to look closely at the function of special forms in relation to the whole context, since 'even' concessions are often merely hinted. (Quirk [1954: 9])

Dans le cadre théorique qui est le nôtre, l'énoncé suivant, où le concessif en *even though* et *even* seul sont en distribution parallèle, est tout à fait révélateur :

(50) Michael Howard is famous for saying that "prison works!" What did he mean by that? [...] 5. Did he mean that it was a deterrent, even though all available research shows the contrary, and even the Lord Chief Justice disagrees? (Ind 18.11.95)

De fait, on pourrait très bien défendre la possibilité de donner une paraphrase partielle pour tout énoncé en *even*, de façon plus ou moins élégante, certes, à l'aide d'un énoncé concessif. Il en est ainsi, par exemple, pour les énoncés (48) et (49), que l'on paraphraserait de la manière suivante:

(48) Even Harry got lost. ≈ Although Harry was not expected to get lost, he did.

(49) Jack is even taller than Peter. ≈ Although Peter is very tall, Jack is taller.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

En termes formels, on peut relier l'énoncé en *even* et notre forme schématique de tout énoncé concessif, à partir de l'exemple (48) de la manière suivante :

Even marque, dans le (48), de façon dynamique, le passage de $\langle a \neq ()r \rangle$ à $\langle a = (K)r \rangle$; d'une relation de différenciation entre *Harry* et la place du terme de départ dans *get lost*, on passe à une identification. La relation de différenciation de départ, peut cependant être écrite comme une inférence. Ainsi, dès qu'il s'agit de *Harry*, on peut inférer qu'il n'est pas homme à se perdre. On reconstruit de la sorte une relation inférentielle, de type $\langle p \vee \rightarrow non q \rangle$. En affirmant, par la suite, que *Harry* est identifié, contre toute attente, à la classe de ceux qui se perdent, on défait cette inférence, passant ainsi de $\langle p \vee \rightarrow non q \rangle$, à $\langle p \omega q \rangle$. On voit qu'on a construit, au moyen d'un calcul, une forme schématique pour *even* tout à fait similaire à celle proposée pour tout énoncé concessif, retrouvant la justification formelle de l'intuition de Quirk citée ci-dessus. La différence réside dans le fait que *even* se base sur une relation primitive d'inférence entre un terme et une place d'argument dans une lexis, tandis que le schéma concessif concerne en principe les inférences entre domaines complexes – des "contenus propositionnels", véhiculés par des lexis (cf. chapitre 1) –.

2.4.3. UNE FORME SCHÉMATIQUE POUR *EVEN THOUGH*

En ramenant la forme schématique de *even though* à celle proposée pour tout énoncé concessif, cependant, nous avons créé un problème supplémentaire : si *even* et le schéma concessif possèdent une représentation similaire, que dire de *even though* qui semble multiplier inutilement les marqueurs concessifs ? Nous pensons, encore une fois, que l'on peut décrire *even* dans *even though* en termes d'identification à une classe, ou d'élimination de discontinuité potentielle.

Tout énoncé concessif, nous l'avons dit, déconstruit un lien inférentiel de type $\langle p \vee \rightarrow non q \rangle$. On obtient, pour les concessifs en *though*, une différence, une discontinuité, par rapport à l'état de choses habituel : étant donné *p*, on s'attend à *non q*, mais *q* est en fait le cas. On aurait eu une continuité, si l'on avait, étant donné *p*, asserté *non q*, car entre la représentation des choses qu'on s'est faite, et l'état des choses même, il n'y aurait pas eu de coupure.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Or, il se peut que la tension créée par cette discontinuité entre les domaines notionnels soit trop importante : dans ce cas on assiste à la remise en cause de la prise en charge de l'une des lexis en présence. C'est justement ce que nous avons décrit comme un retour, dans une lexis repère postposée, sur une première lexis. Prenons en guise d'illustration l'énoncé suivant, mentionné dans le chapitre 1 :

(51) *He's alright,... though he can be pretty nasty sometimes.*

La discontinuité entre les deux représentations ne peut être maintenue, et il en résulte la déstabilisation, l'affaiblissement, de la lexis repérée, *He's alright*. *Even* a pour rôle de gérer la tension créée par cette discontinuité potentielle, et permet de maintenir, sans remise en cause des lexis en présence, et *p*, et *q*. On voit que *even though* ne peut être substitué pour *though* dans l'exemple (51), sans changement de signification très important. En résumé :

(51) *He's alright,... though he can be pretty nasty sometimes.*

(Remise en cause de *He's alright*)

(51a) *He's alright, even though he can be pretty nasty sometimes.*

(Maintien de la validation des deux lexis.)¹

Nous avons décelé ainsi une différence potentielle entre *even though* et *though*. Il nous faut maintenant en rendre compte en termes formels. Pour rappel, la forme schématique de *though* comprend l'indication que les notions *p* et *q* ne sont pas normalement les mêmes, $\langle p \neq q \rangle$, et, en outre, l'indication fournie par la position de *though* dans l'énoncé, que l'on a un repérage inter lexis tel que $\langle \langle \lambda 2 \in \lambda 1 \rangle \in \text{Sit} 2 \rangle$. On construit donc la forme schématique de la concession, à partir de *though*, qui signale une incompatibilité qualitative normale entre *p* et *q*, tout en signalant une situation repère (quantitative) commune pour *p* et *q* dans l'énoncé en question. La forme schématique pour *even* consiste en un passage d'une relation de différenciation à une identification (cf. dessus). Dans l'énoncé suivant :

(52) *unbuttoning his mac, even though it was cold where he was standing (LLR 32)*

¹La pause intonative, représentée graphiquement par les points de suspension, est, bien entendu, impossible avec *even though*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

il y a normalement une relation de différenciation entre la lexis repère (*it was cold...*) et la lexis repérée (*unbuttoning his mac*). *Even* marque l'identification de la lexis repère à d'autres lexis pouvant être repère de *unbuttoning his mac*. Dans les circonstances de l'énoncé en question, donc, *it was cold* est inclus dans la classe de repères possibles pour *unbuttoning his mac*, alors que d'habitude, il n'en ferait pas partie. *Even* confirme de la sorte la continuité entre la classe de repères de λ_2 et la lexis repère, λ_1 , donnée dans l'énoncé, malgré l'incompatibilité normale entre les deux lexis.

On explique, en même temps, le fait que *even though* ne peut jamais être compris comme rectificatif, car, dans ce type de concession, on remet en cause la lexis repérée par l'assertion d'une bien mauvaise lexis repère, c'est-à-dire, par l'exploitation d'une discontinuité potentielle entre lexis. *Even*, au contraire, est employé lorsqu'on veut ramener la lexis repère, source potentielle de discontinuité, à la classe des lexis repères normales, autorisant la cooccurrence de *p* et *q*. On retrouve, par un autre chemin, les intuitions de Close, par exemple, pour qui

even though : emphasises the idea of contrast between the two clauses and also implies 'in that as well as every other circumstance'. (Close [1975: 64]. Nos italiques.)

2.4.4. BILAN DE SECTION

Dans cette section nous avons élaboré une forme schématique pour *even though* qui rend compte, de façon cohérente, d'un certain nombre de contraintes distributionnelles et sémantiques. On est ainsi parvenu à expliquer pourquoi *even though* est un vecteur privilégié de la concession standard, pourquoi, dans les énoncés en *even though*, le domaine source de l'inférence est toujours dans la lexis repère, pourquoi, par là-même, *even though* ne peut véhiculer une remise en cause de la lexis repérée, et ainsi de suite. *Even* a été caractérisé comme marqueur de continuité, ou, plus précisément, d'absence de discontinuité, ce qui peut, même sans l'intervention de *though*, mener à une signification de type concessif. La forme schématique attribuée à *even though* est, nous l'avons démontré, le résultat d'une interaction non quelconque entre les formes schématiques de *even* et de *though*. Nous reviendrons sur les énoncés concessifs en *even* dans l'étude de *even if*, dans notre chapitre 5.

2.5. CONCLUSION DE CHAPITRE

Dans ce chapitre, nous avons démontré un lien systématique entre les énoncés en *though*, *although* et *even though* et le schéma proposé au premier chapitre pour tout énoncé concessif. Le *though* comparatif nous a fourni des indices dans l'élaboration d'une forme schématique pour *though*. Sans lui, en effet, on serait très tenté de considérer *though* comme un marqueur primitif de la signification concessive. On peut rendre compte des divers emplois de *though* de façon unifiée, à condition d'étudier de très près la manière dont son environnement, sa position, influent sur l'interprétation globale de l'énoncé. *Though*, morphologiquement moins marqué que *although* et *even though*, autorise une gamme d'emplois syntaxiques plus large, ce qui semble logique. Les liens que nous avons mis en évidence entre *al-*, *even* et la lexis repère en font, en effet, des marqueurs de repérage inter lexis uniquement, des 'conjonctions de subordination', en grammaire traditionnelle. Il est remarquable que nous ne soyons pas obligé de considérer la conjonction de subordination comme un terme primitif, mais plutôt comme une fonction de l'interaction des marqueurs en jeu. À partir de la forme schématique attribuée à *all*, inspirée d'un certain nombre de considérations étymologiques, nous avons pu montrer la spécificité de *although* : à savoir, le repérage potentiel de la lexis repère par rapport à tout locuteur. Cette contrainte se traduit par certains types d'énoncés, peu nombreux, certes, où *though* et *although* ne sont pas interchangeables. La forme schématique attribuée à *even*, en rapport direct avec *even* adjectif, a permis également d'expliquer les liens étroits entre *even though* et la concession standard, ainsi que l'impossibilité d'employer *even though* dans un concessif rectificatif, par exemple. Ainsi un mode de raisonnement formel, conduit à partir des formes schématiques postulées pour *though*, *although* et *even though*, nous permet de rendre compte de certains faits concernant l'emploi dans l'argumentation des marqueurs en cause. On confirme ainsi la nature dialectique des relations entre les formes schématiques des marqueurs employés et l'exploitation argumentative qu'on en fait.

Il est un emploi de *though* que nous n'avons pas encore abordé : celui où *though* entre dans une structure avec attribut antéposé (*Elder though you are...* etc.). Cette construction fera le point de départ de notre prochain chapitre, consacré à l'étude de la construction de la signification concessive par le renvoi au haut degré dans la lexis repère.

CHAPITRE 3 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UNE STRUCTURE AVEC ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF

3.0 INTRODUCTION : LES STRUCTURES AVEC ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF

Dans le présent chapitre, nous porterons notre analyse principalement sur les constructions en *though* ou en *as*, avec antéposition de ce que nous appelons 'terme prédicatif' : surtout l'adjectif, mais aussi le nom, l'adverbe, la base verbale. Nous étudierons, en premier lieu, le cas de *though*, en exposant les problèmes créés, pour la grammaire générative, par la transformation appelée 'THOUGH MOVEMENT'. Nous proposerons une réponse énonciative à ces problèmes, avant de considérer les constructions parallèles en *as*, dans leurs rapports avec celles en *though*. Nous aurons l'occasion de discuter également des rapports qu'entretiennent les énoncés concessifs en cause avec les comparatifs, les exclamatifs et les relatifs, ainsi que le rôle tout à fait central joué par certaines marques corrélatives dans la construction d'une signification concessive.

3.1. *THOUGH* ET L'ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF : LES PHÉNOMÈNES

Dans cette construction, on trouve typiquement, en position première, des adjectifs (1), (2), (3), et des noms (4), (5) :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- (1) *Mrs Millhorne, long Mrs Cragg's friend, different in so many ways though they were, liked to work in the same place if she could. (Det 455)*
- (2) *The Bank of England's own report failed to clear the air, indeed it only reinforced the suspicion of a cover up. The Singapore report, suspect though it may be, adds further to those suspicions. (Ind 18.11.95)*
- (3) *And hard though it be to crush her buoyant spirit, I must persevere in making her sad while I live, and leaving her solitary when I die. (WH 289)*
- (4) *"Mr Logan, Elder though you are, I am a woman in my prime of life." (Brodie 43)*
- (5) *It [the Catholic Church] might even have normalized her. But perhaps this was the reason that she shunned it, lover of Italy though she was, bringing to her support a rigid Edinburgh-born side of herself when the Catholic Church was in question. (Brodie 85)*

On trouve la marque du temps portée aussi bien par le verbe *be* que par le modal *may*.

Avant de proposer notre propre analyse des phénomènes, nous allons tout d'abord voir comment la GGT a traité des cas semblables, au moyen de la transformation dite de THOUGH MOVEMENT.

3.1.1. 'THOUGH MOVEMENT' DANS LA GGT : PROBLÈMES

Dans le cadre de la GGT, on doit pouvoir, théoriquement, rendre compte du passage d'un concessif en *though* à la construction avec antéposition par une transformation dite de THOUGH MOVEMENT. Ainsi Radford (1981), écrit :

Yet a third movement rule which might be proposed for English is THOUGH-MOVEMENT – the rule which preposes the italicised AP (– Adjectival Phrase) in (6a), and moves it in front of though [...]:

(6a) *Though I think she is very pretty, I don't like her - THOUGH MOVEMENT →*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(6b) *Very pretty though I think she is —, I don't like her.*"
(Radford [1988: 213].)

Si ce mécanisme d'antéposition peut être décrit d'un point de vue intuitif assez facilement, il résiste à la formalisation générative (cf. Aarts [1988: 45]).

Le terme antéposé n'est pas toujours adjectival, nous l'avons vu. Dans les exemples (4) et (5), par exemple, on trouve, en tête d'énoncé, un terme nominal qui n'est pas précédé d'un déterminant. Qui plus est, la présence d'un déterminant rendrait les énoncés (4) et (5) inacceptables :

(4a) **"Mr Logan, an/the elder though you are, I am a woman in my prime of life"*

(5a) **perhaps this was the reason that she shunned it, a/the lover of Italy though she was*

Ce phénomène a constitué l'un des arguments en faveur de la syntaxe 'X-barre', dans la GGT. Selon ce modèle, le constituant antéposé, *Elder* et *lover* dans nos exemples, appartiendrait à un niveau intermédiaire entre N et SN, appelé N-barre. Ainsi, on passerait, par THOUGH MOVEMENT du (4b) au (4c) :

(4b) [...] *Though you are an elder* [...] : an elder : SN

(4c) [...] *Elder though you are* [...] : elder : N-barre.

La transformation de THOUGH MOVEMENT présuppose qu'aux deux constructions correspond une signification, autrement dit, une synonymie. Or, il nous semble que les (4b) et (4c) présentent, au contraire, des différences de signification non négligeables. Comment préciser davantage la nature de ces différences ? Berland-Delépine propose, dans un cadre non théorique, de paraphraser ce type de structure de la manière suivante :

La tournure "adjectif (ou adverbe) + as/though + sujet + verbe" est synonyme de la construction ci-dessus avec however ou no matter how (Berland-Delépine [1989: 485].)

Or, sans revenir sur les mérites de ce type d'analyse paraphrastique, on constate que Berland-Delépine suggère, pour une phrase en *though*, une paraphrase avec parcours en *however* ou *no matter how*. Cette

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

possibilité de paraphrase est assez remarquable étant donné que les énoncés en *though* sans antéposition, étudiés au chapitre précédent, fixent une valeur stable pour *p* et *q*. Ici, en revanche, dans la structure avec antéposition, la valeur à attribuer à *p* semble être déstabilisée, d'où la paraphrase avec parcours. On acceptera donc la paraphrase suivante de l'énoncé (5) :

- (5) *lover of Italy though she was*
(5b) \approx *however much she loved Italy*

tandis que l'énoncé en *though* sans antéposition se prête beaucoup moins à ce type de paraphrase :

- (5c) *though she was a lover of Italy*
(5d) \neq *however much she loved Italy*

Le changement de signification entre (5c) et (5d) nous semble bien plus important que celui entre (5) et (5b). Il nous reste maintenant à préciser la nature exacte de la différence entre les concessifs en *though* avec et sans antéposition.

3.1.2. PROPOSITION DE RÉOLUTION: LES LIENS ENTRE ANTÉPOSITION ET HAUT DEGRÉ

Nous allons tenter de montrer, dans ce paragraphe, que la construction avec antéposition en *though* opère un parcours qualitatif qui va déboucher sur un renvoi au haut degré de la notion concernée, un centrage, en d'autres termes.

Tout d'abord, prenons le cas de l'antéposition de l'adjectif sans *though*. L'adjectif attribut sera, normalement, placé après le verbe *be*, mais on peut trouver des cas où il est antéposé:

- (7) *rich and rapturous was the sight of my beloved trying to quench the lust of her precious skin.* (Nabokov, cité dans Viel et al [1982: 46].)

On admettra aussi l'existence de ce type d'antéposition, sans inversion sujet-opérateur, dans le langage parlé, avec des énoncés comme :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(8) *Lovely, that cake is!; Interesting, I found it!*

Quirk et Greenbaum citent, dans le même ordre d'idées,

(9) *Really good cocktails they made at that hotel.* (Quirk et Greenbaum [1973: 412].)

Or, la présence des points d'exclamation, dans les exemples (8) et (9) n'est pas fortuite. Ce type d'énoncé a, en effet, une valeur qu'on pourrait appeler 'exclamative', renforcée par le type d'adjectifs employés : *rich, rapturous, lovely, interesting, really good*, sont tous des adjectifs renvoyant à un degré élevé d'une propriété. Si l'on essaie, maintenant, de fabriquer des énoncés de ce type, avec, antéposés, des adjectifs renvoyant à un degré moyen, l'énoncé devient peu vraisemblable :

(8a) ? *Acceptable, that cake is.; ? Fairly interesting, I found it.*

(9a) ? *Quite good cocktails they made at that hotel.*

En fait, la valeur exclamative, ou renvoi au haut degré, qui se dégage de ce type d'énoncé est due à l'antéposition de l'adjectif. En tête d'énoncé, l'adjectif est posé comme repère constitutif. Celui-ci est défini comme "un terme déjà identifié, grâce auquel on constituera de nouvelles déterminations [...] ; les valeurs énonciatives indiscutées des énonciateurs" (Culioli [1990 : 138-9]). En général, le repère constitutif sera un terme dont l'existence est déjà posée ¹. On voit qu'il y a quelque paradoxe à prendre comme repère constitutif un adjectif, terme uniquement qualitatif, n'ayant donc aucune possibilité de préconstruction d'existence. Si nous voulons que l'adjectif puisse faire office de repère constitutif, il faut lui construire la stabilité requise, en l'identifiant au seul point de repère possible, le centre. Culioli exprime, dans des termes similaires, la construction de la signification exclamative dans *Elle est si gentille!* :

¹Rappelons qu'un énoncé peut avoir plus d'un repère constitutif, de sorte que, si la lexis repère en *though* est antéposée, on obtiendra : i. premier repère constitutif : terme prédicatif antéposé, d'où un effet exclamatif ; ii. deuxième repère constitutif : la lexis repère. Postposée, la lexis repère n'aura plus cette valeur de repère constitutif, de thème, mais l'adjectif antéposé conservera son effet exclamatif.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

si marks the construction and identification of two occurrences [...] In the case under study, no such operation can be carried out [...] since siting is mandatory (because of the need for stabilization through regulation procedures), the complex representation is situated with respect to the only reference point that is available, namely, the organizing centre of the domain of occurrences of the property (Culioli [1990 (1989): 200]).

Nous ne prétendons pas que les opérations en anglais soient tout à fait identiques ; cependant, le statut de repère constitutif qu'on attribue, par l'antéposition, à l'adjectif, implique un terme déjà identifié (comme *si* en français : "*the construction and identification of two occurrences*"). En l'absence de repère identifiant, on va situer l'occurrence du terme antéposé par rapport au centre. C'est pour cela que de telles constructions sont impossibles avec des adjectifs qui renvoient à un degré moyen, car l'identification au centre est bloquée par le sémantisme de l'adjectif.

Pour en revenir, maintenant, au cas des concessifs en *though*, on voit pourquoi, lorsqu'on a un terme nominal antéposé, on ne peut avoir d'article. Si, dans l'exemple (4), on avait un article, par exemple, *an elder*, on aurait affaire à une occurrence, c'est-à-dire, à une délimitation quantitative, de *elder*, alors que la construction en question implique un travail qualitatif sur la notion même de /elder/ :

(4) "*Mr Logan, Elder though you are, I am a woman in my prime of life*" (Brodie 43)

Un énoncé de ce type signifie donc, non pas, *though you are an elder*, mais *though you are an elder and have all the property /be elder/ can imply*, par exemple.

Résumons-nous : nous soutenons i. que ce type de construction n'a pas la même signification que la construction en *though* sans antéposition ; ii. que l'adjectif, et, en général, le terme prédicatif antéposé, doit être stabilisé en tant que repère constitutif ; iii. qu'on construit la stabilité requise par identification au centre du domaine notionnel, seul repère stable disponible.

Une première confirmation de cette hypothèse se trouve dans l'impossibilité d'antéposer des adjectifs renvoyant à un degré moyen de la notion en question. On peut proposer d'autres tests en guise de

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

confirmation : par exemple, si notre hypothèse est correcte, on ne pourra antéposer que des termes prédicatifs renvoyant à des domaines notionnels avec gradient. En d'autres mots, l'antéposition des adjectifs non graduables (renvoyant à des domaines notionnels grossiers, en 'oui' ou 'non'), devrait se révéler impossible. Prenons, par exemple, un adjectif comme *asleep*, qui s'oppose à *awake*, mais où l'on ne distingue pas, normalement, de degrés ; on peut très bien dire :

(10) *Though I was asleep, I heard the noise they were making.*

mais l'antéposition donne un résultat douteux :

(10a) ?? *Asleep though I was, I heard the noise they were making.*

Si l'on rajoute un intensif, construisant de la sorte un gradient sur le domaine, l'énoncé redevient acceptable :

(10b) *Fast asleep though I was, I heard the noise they were making.*

Dans le même ordre d'idées, l'antéposition d'un adjectif de nationalité va induire une interprétation selon laquelle l'adjectif ne sert pas à classer, 'objectivement', une personne, selon sa nationalité, mais à construire une véritable propriété, un comportement etc. Ceci explique l'acceptabilité relative des deux énoncés suivants :

(11) *Frenchman though I am, I am interested in cricket. (BD 485)*

(11a) ?? *Frenchman though I am, the customs officer studied my passport carefully.*

Dans le (11) on a affaire à un domaine avec gradient, renvoyant à un certain comportement, etc., dans le (11a), c'est le domaine grossier qui est impliqué, et, selon cette construction, on est, ou on n'est pas, français ; on ne peut pas l'être à un degré plus ou moins important.

Les termes techniques se montrent rebelles, aussi, à ce type de construction :

(12) ?? *Gothic though the church was, it was surprisingly bright within.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(13) ?? *Electronic though my typewriter is, I prefer to use my old mechanical one.*

Alors que, sans antéposition, les exemples (11a), (12) et (13) ne posent aucun problème :

(11b) *Though I am a Frenchman, the customs officer studied my passport carefully.*

(12a) *Though the church was Gothic, it was surprisingly bright within.*

(13a) *Though my typewriter is electronic, I prefer to use my old mechanical one.*

Il est enfin naturel de constater que la négation, qui renvoie à une opération de parcours et de sortie du domaine notionnel, n'est pas possible avec le centrage marqué par cette construction :

(14) *Though I am not an Englishman, I am interested in cricket.*

(14a) * *Englishman though I am not/ * No Englishman though I am, I am interested in cricket.*

En résumé, donc, à partir du constat d'une différence intuitive de signification entre un énoncé en *though* avec l'ordre habituel des termes, et un énoncé avec antéposition d'un terme prédicatif, nous avons démontré que ces deux constructions relèvent, en réalité, de deux modes de construction différents. On retrouve, en particulier, par une construction métalinguistique, la justification derrière la paraphrase avec parcours proposée par Berland-Delépine. Dans la construction avec antéposition, le statut de repère constitutif exige que le terme soit déjà identifié, énonciativement stable. Faute d'autres repères, la valeur référentielle du terme prédicatif sera ramenée au centre attracteur. Ce modèle explicatif est enfin corroboré par un certain nombre de différences systématiques distributionnelles entre les deux constructions.

3.1.3. ÉTUDE DE CAS

Nous allons, dans ce paragraphe, étudier quelques énoncés où apparaît cette construction, à la lumière du fonctionnement que nous proposons.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(4) “Mr Logan, Elder though you are, I am a woman in my prime of life” (Brodie 43)

(5) It [the Catholic Church] might even have normalized her. But perhaps this was the reason that she shunned it, lover of Italy though she was (Brodie 85)

Dans les énoncés (4) et (5), nous constatons une construction en *though* avec antéposition où le terme prédicatif est un nom. Dans les deux cas on signale une incompatibilité normale entre *p* et *q*, et, dans les deux cas, le terme prédicatif est à prendre dans son acception maximale. Ainsi, on comprend, pour le (4), *though you are very much my elder*, et dans le (5), *though she was a great lover of Italy*. En schéma, on obtient l'opération marquée par *though* en position de subordonnant : $\langle p(\text{qlt}) \neq q(\text{qlt}) \rangle$ et $\langle \langle \lambda 2 \in \lambda 1 \rangle \in \text{Sit} 2 \rangle$, d'où $\langle p(\text{qnt}) = q(\text{qnt}) \rangle$, (cf. chapitre 2), avec, en plus, le domaine *p* à prendre comme ‘vraiment *p*’, ou *p!*, ce qui fournit $\langle \langle \lambda 2 \in \lambda 1 p! \rangle \in \text{Sit} 2 \rangle$, où $\lambda 1 p!$ marque que *p!* se trouve dans la lexis repère ¹. Dans le (4), l'inférence défaite est celle qui, à partir de *you are my elder*, dans toutes ses conséquences, pourrait faire conclure à, *you have ultimate authority*, par exemple, conclusion à laquelle l'énonciatrice oppose *I am a woman in my prime of life*. Il s'agit, bien entendu, non pas d'une inférence ‘épistémique’ entre domaines, car rien d'objectivable n'oppose les domaines en présence, mais d'une inférence argumentative, où les domaines s'opposent dans les conclusions auxquelles une interprétation maximale de *p* pourrait donner lieu. L'énonciatrice est en fait en train d'opposer, de façon classique, les atouts respectifs, en matière d'autorité, de l'expérience et de la jeunesse.

La position de la lexis repère dans le (5) pose un problème particulier concernant les rapports entre les variations dans la signification concessive, et les marqueurs employés. Pour comprendre l'enjeu, comparons les deux énoncés suivants :

(5) [...] she shunned [the Catholic Church], lover of Italy though she was

(15) she shunned the Catholic Church, though she was a lover of Italy

Dans le (5), on s'oppose à l'inférence qui ferait conclure, à partir de she was a lover of Italy, dans toutes ses conséquences (*p!*), à *non q*, (*she*

¹En fait le centrage se fait, dans ces énoncés, sur une propriété dans *p*, plutôt que sur la notion complexe *p*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

did not shun the Catholic Church). Dans le (15) on pourrait retenir cette interprétation, mais on pourrait également proposer une interprétation de type rectificative, selon laquelle, du fait que l'on dise *she shunned the Catholic Church*, il ne faut pas conclure à *she was not a lover of Italy*. Selon cette interprétation, on aura typiquement un accent de phrase sur la marque du temps, à l'oral : *though she was a lover of Italy*. Cette interprétation rectificative est impossible avec l'antéposition de *lover*, et on remarquera, corrélativement, l'impossibilité de faire porter un accent fort sur la marque du temps: **lover of Italy though she was*. Le problème qui se pose alors est le suivant : dans la construction sans antéposition, le domaine source de l'inférence peut se trouver aussi bien dans la lexis repère que dans la lexis repérée, alors que, dans la construction avec antéposition l'inférence est orientée, puisque le domaine source de l'inférence, *p*, se trouve obligatoirement dans la lexis repère. En d'autres mots, la construction en question ne permet pas la concession rectificative. Comment expliquer la contrainte pesant sur l'emploi de cette construction ?

Nous soutenons que cette propriété argumentative de la construction doit découler de son mode de construction linguistique. Dans le cas de la concession rectificative, rappelons-le, la lexis repère, postposée, est prise en charge par *S₀* au moment de l'énonciation : il s'agit, grosso modo, d'une assertion (cf. chapitre 1). Or, la valeur exclamative que nous avons dégagée pour *lover of Italy though she was*, représente une opération seconde par rapport à l'assertion de *she was a lover of Italy*¹. Autrement dit, il faut, pour obtenir cette valeur exclamative, avoir préconstruit *she was a lover of Italy*, et c'est cette préconstruction de *p* qui va déterminer l'orientation de l'inférence, de *p* à *non q*. On est ramené, de la sorte, aux cas déjà étudiés dans le chapitre 2, où nous avons démontré comment l'orientation de l'inférence n'est pas marquée par *though*, mais découle d'une construction complexe où l'une des lexis possède une antériorité métalinguistique par rapport à l'autre.

¹Cf, par exemple, Lapaire et Rotgé, qui écrivent: "*Dans Expert THOUGH he was, la relation he / be an expert est fortement présumée: l'énonciateur (ou le co-énonciateur) l'a déjà évoquée : ce qui est nouveau ou informationnel est ce qui suit, à savoir, la principale : I wasn't impressed.*" (Lapaire et Rotgé [1991: 563])

3.1.4. RÉSUMÉ DE SECTION

Nous avons étudié, dans cette section, la construction, peu fréquente, en *though* avec l'antéposition d'un terme prédicatif. Nous nous sommes opposé au postulat de synonymie qui sous-tend la règle de THOUGH MOVEMENT en grammaire générative. En effet, la suppression du déterminant entraînée par une telle transformation suggérerait qu'elle modifie bien plus que l'ordre des mots. En fait, l'antéposition d'un terme prédicatif, dans la construction en question, peut être rapprochée de l'antéposition d'un terme prédicatif en général : l'antéposition relève d'un choix énonciatif où l'on prend un terme comme repère constitutif de l'énoncé. En l'absence d'une identification préalable, on va identifier le terme par rapport au centre attracteur, un renvoi au haut degré, proche de l'exclamative. D'un point de vue argumentatif, on a remarqué, par une étude détaillée de cas, que le domaine source de l'inférence était toujours dans la lexis repère de cette construction. Ceci s'explique par la nécessaire préconstruction opérée par l'antéposition dans la lexis repère, qui se trouve, par là-même, construite comme antérieure à la lexis repérée, et donc comme domaine source de l'inférence.

3.2. AS ET L'ANTÉPOSITION : RAPPORTS ENTRE CETTE STRUCTURE ET LA PRÉCÉDENTE

Nous allons, dans cette section, nous concentrer sur une construction qui rappelle fortement l'antéposition avec *though*, à savoir, celle où l'on a l'antéposition avec *as*, illustrée par les énoncés suivants :

(16) *Joyce Emily's parents, wealthy as they were, had begged for a trial period to elapse before investing in yet another set of school uniform clothing for their daughter. (Brodie 116)*

(17) *He paused, and, absurd as he was, his last words moved her. (Forster 126)*

(18) *Now Dottie, English Rose as she was, had always demonstrated herself to be a very pious, old-fashioned Catholic. (Loiter 93)*

(19) *Quick as the ship had sailed westwards, the earth had rolled eastwards quicker still, and had dragged back Vashti and her companions towards the sun. (Forster 119)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

On retrouve, de la sorte, l'antéposition d'un terme prédicatif, très souvent adjectif ((16), (17)), mais aussi nom (18) et adverbe (19), tout comme dans la construction en *though*. Cela dit, malgré certaines ressemblances formelles entre les deux constructions, elles ne renvoient pas, nous semble-t-il, aux mêmes opérations métalinguistiques, mais possèdent des propriétés distinctives. Premièrement, sur le plan purement distributionnel, on trouve l'antéposition de la base verbale, dans la construction en *as* :

(20) *Shake your head as you will, Nelly, you have helped to unsettle me!* (WH 210)

(21) *Try as I did, I could get nothing more out of the old man.* (Magus 391)

La construction en *though*, en revanche, ne nous semble pas permettre l'antéposition de la base verbale ¹ :

(20a) ?? *Shake your head though you will, Nelly, you have helped to unsettle me!*

(21a) ?? *Try though I did, I could get nothing more out of the old man.*

Deuxièmement, sur le plan de l'interprétation, la construction en *though* se signale comme concessive, tandis que la construction en *as* permet également une interprétation causale. Ainsi, Kjellmer (1992: 339) oppose la paire minimale suivante, où la forme de la lexis repère est strictement la même :

(22) *Old as he was, he could run as fast as the other men.* ('Even though he was old...')

(23) *Old as he was, he could not run as fast as the other men.* ('Since he was old...')

Le remplacement de *as* par *though* n'est possible, bien entendu, que dans le (22), où *as* reçoit une interprétation concessive.

¹Pour Delmas et al, *try though they may* est acceptable (Delmas et al [1992: 306]), mais on signalera que même Jespersen, qui ne laisse pourtant passer aucun fait de langue surprenant, ne donne aucun exemple d'antéposition de base verbale avec *though* (cf. Jespersen [1909-1949: 5:361-362]).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(22a) *Old though he was, he could run as fast as the other men.*

(23a) ?? *Old though he was, he could not run as fast as the other men.*

Étant données ces différences, on ne saurait adopter, pour *as*, la même explication que pour la construction en *though*. Nous allons, dans un premier temps, examiner l'hypothèse d'un rapprochement entre le fonctionnement de *as* 'conjonction de subordination' causale et concessive. Nous serons amené à rejeter cette hypothèse, pour, ensuite, démontrer un lien entre le *as* que l'on trouve dans les (22) et (23), et le *as*, dit adverbe corrélatif de degré, que l'on trouve dans les énoncés comparatifs, en particulier dans les 'comparatifs à parangon'. Nous étudierons ensuite le rôle joué par d'autres éléments dans l'interprétation d'un énoncé en *as*, avant d'étudier un certain nombre de cas, tirés de notre corpus.

3.2.1. ARGUMENT POUR UN RAPPORT ENTRE AS CONJONCTION CONCESSIVE ET CAUSALE

Dans certains de ses emplois, *as* peut être comparé aux marqueurs de cause *because, since* etc. Lapaire et Rotgé (1991) opposent, de la sorte, les deux énoncés suivants :

(24) *She was looking for a husband because she was a widow.*

(25) *As she was a widow, she was looking for a husband. [...]*

AS [...] *laisse entendre que she / be a widow "va de pair avec" / "appelle" she / be looking for a husband, que les deux coïncident temporellement, socialement et psychologiquement. Le rapport est donc étroit et congruent. (Lapaire et Rotgé [1991: 270].)*

Ensuite, ces linguistes commentent un exemple d'emploi concessif de *as* :

(26) *I know some of the family secrets, young as I am. [...]*

AS [...] a. **rappelle** un état de fait dont il **reconfirme la réalité** : I am young [...]

b. fait **co-incider** (lit : "ensemble-tomber") dans le temps et dans l'esprit deux idées, événements, déclarations, etc. distinctes.

Le contexte se charge du reste, car AS en lui-même, n'est pas concessif. Il n'est qu'un adjuvant possible de la concession [...]

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

En effet, le paradoxe - rendu par ALTHOUGH - est d'abord attribuable aux implications des deux états de faits mis en relation par AS. Être jeune n'est pas, en temps ordinaire, associé à une connaissance des secrets de famille [...]

*La contribution de AS est donc très claire : poser (en le confirmant) un **fait-repère** ayant, a priori, telle ou telle implication (ex. I am young) et le faire **coïncider** avec un autre fait (ex. I know some of the family secrets). Les **implications divergentes** de cet autre fait créent alors l'interprétation contrastive / concessive / paradoxale. (Lapaire et Rotgé [1991: 271-272])¹*

On voit, de la sorte, que le marqueur *as* est ici caractérisé, dans ces deux emplois, du moins, comme étant la marque d'une coïncidence entre deux états de faits (ce qui correspond à nos notions complexes, *p* et *q*), coïncidence qui sera exploitée par le contexte (ce qui correspond, pour nous, aux relations primitives d'inférence entre domaines) pour déboucher sur une interprétation causale ou concessive.

La description de la concession que proposent Lapaire et Rotgé, à travers leur discussion de *as*, correspond de très près à celle que nous avons proposée pour *though*, bien que les termes théoriques ne soient pas les mêmes. Le rapport établi entre *as* concessif et *as* causal nous semble cependant sujet à critique. Si on accepte que *as* marque la coïncidence de deux états de faits, le contexte se chargeant de l'interprétation causale ou concessive, on peut en effet très bien expliquer les deux interprétations possibles pour la lexis repère en *as* dans les énoncés (22) et (23). En revanche, on ne pourra plus expliquer le fait que, dans un énoncé sans antéposition *as* est toujours causal, et ne pourra, en aucun cas, être concessif. Reprenons l'exemple de *as* causal de Lapaire et Rotgé :

(25) *As she was a widow, she was looking for a husband.*

Selon la caractérisation de *as* que proposent Lapaire et Rotgé, on devrait pouvoir engendrer une interprétation concessive simplement en introduisant une principale, ou lexis repérée, en net contraste avec la lexis

¹Le principe se rapproche de celui employé par Anscombe, qui explique le lien entre énoncés à valeur causale, et énoncés à valeur concessive, par une 'Loi d'Absurdité' (Anscombe [1983: 80]) qui nous paraît très coûteuse, sur le plan théorique, pour les mêmes raisons.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

repère. L'énoncé suivant devrait, selon ce raisonnement, constituer un énoncé concessif acceptable :

(25a) *As she was a widow, she was not looking for a husband.*

et cependant, le (25a), pour autant qu'on puisse l'interpréter de façon sensée, conserve une interprétation causale : on comprend que le deuil, l'amour qu'on porte à un mari disparu etc. font qu'on ne cherche pas un nouveau mari.

L'inconvénient de l'explication proposée par Lapaire et Rotgé est qu'elle fait abstraction de la question de l'antéposition¹. En effet, reprenons le (25a), introduisons une antéposition, et la lecture concessive est tout à fait possible :

(25b) *Widow as she was, she was not looking for a husband.*
(*'Widow though she was [...]'*)

En conclusion, donc, on perçoit que la double possibilité d'interprétation de *as*, comme concessif ou causal, n'est pas uniquement le résultat de la forme schématique de ce marqueur, mais aussi de l'antéposition d'un terme prédicatif. On obtient deux cas de figure : i. *as* sans antéposition (causal)² ; ii. *as* avec antéposition (causal ou concessif).

3.2.2. CONTRE-ARGUMENT : LES RAPPORTS ENTRE AS ET LES COMPARATIFS À PARANGON, LES EXCLAMATIVES

Nous postulons que *as* est un marqueur d'identification, dans tous ses emplois (ce que Lapaire et Rotgé expriment par 'coïncidence'). Cependant, la nature des éléments mis en rapport n'est pas toujours la même : dans l'emploi causal (ou temporel) de *as*, on identifie (sur les plans S et T, respectivement) deux états de faits, mais dans l'emploi de

¹Alors qu'ailleurs le rôle déterminant de l'antéposition est reconnu : "*AS ne peut avoir cette valeur [concessive] que lorsqu'il y a antéposition du prédicat [...] ou d'un élément du prédicat*" (Lapaire et Rotgé [1991: 563]).

²Ce type de *as* peut aussi recevoir une interprétation temporelle, qui le rapproche de *while*, bien entendu, mais elle est sans grande pertinence pour notre discussion (on notera, cependant, qu'avec l'antéposition *as* ne pourra, en aucun cas, recevoir une telle interprétation).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

as avec antéposition on a une opération d'identification portant sur le degré d'un terme prédicatif, tout comme dans les comparatifs d'égalité.

On pourrait formuler une première objection à cette thèse en faisant remarquer que, si les comparatifs d'égalité sont, en général, de la forme, *as* ADJECTIF *as*, les structures que nous étudions, en revanche, ne comportent pas de premier *as*. Face à cette objection, deux types de réponses sont possibles : sur le plan empirique et sur le plan théorique.

Sur le plan empirique, tout d'abord, on trouve des exemples, rares, certes, où, le premier *as* est présent dans une construction que l'on interprète comme concessive ou causale. Quirk et al, par exemple, rapprochent les concessifs en *as* et les comparatifs au moyen d'un énoncé peu habituel :

The noninitial placement of concessive as is perhaps to be related to as... as in the following example of an infrequent type of concessive clause:

As widespread as the effects may be, the Midwest still bears the brunt of the recession.

['Even though the effects may be widespread...']

The noninitial as may therefore be regarded as a correlative to an omitted initial as. See also the similar omission of the initial comparative as. (Quirk et al [1985: 1098].)

Cette réponse est, cependant, inadéquate. Comme le remarque Deléchelle (1988: 717), la présence d'un premier *as* est sanctionnée par les puristes de la langue. D'autre part, sa très faible productivité pourrait nous faire conclure qu'il s'agit plutôt d'un rapprochement analogique avec les comparatifs d'égalité, sans motivation véritable au niveau des opérations métalinguistiques.

La réponse sur le plan théorique est plus critique. On conviendra que la majorité des comparatifs d'égalité sont, en effet, construits avec deux *as* :

(26) His phrases and gestures [...] fell flat, his silence was as meaningless as his speech. Yet he had led a healthy active life [...]
(Forster 96)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

L'analyse que propose Rivara (1990) de cette construction est tout à fait éclairante :

- aussi *et que en français, les deux as en anglais sont des marqueurs de degré,*
- *la corrélation comparative est une anaphore réciproque entre ces deux constituants, dont elle marque l'identité [...] cette comparative affirme l'égalité de deux variables de degré au moyen de la structure corrélatrice. (Rivara [1990: 155])¹*

En outre, le corrélateur supérieur (le premier *as* dans la chaîne linéaire) marque le repéré, le corrélateur inférieur (le deuxième *as*) marque le repère. Ainsi, dans l'exemple (26), on dira que le degré de *meaningless*, en ce qui concerne *his silence*, est identifié au degré de *meaningless*, en ce qui concerne *his speech*.

Or, il est un certain type de comparatif d'égalité qui ne comporte pas de premier *as* ; Rivara décrit cette variété de comparatif ainsi :

Dans certains cas, le comparant est connu par définition, en vertu du savoir à la fois lexical et culturel attribué au destinataire dans tout acte de communication. Ce fait est marqué linguistiquement dans les comparatives d'égalité du français et de l'anglais par l'emploi du corrélateur comme (en français), l'absence de corrélateur supérieur (en français) et son caractère facultatif en anglais.

Ainsi, lorsqu'une comparative a pour comparant un groupe nominal dénotant une classe, la propriété sur laquelle porte la comparaison est une propriété commune à tous les éléments de cette classe, et elle est ipso facto censée être connue de tous. On observe alors des comparatives du type suivant :

(27) *Cet homme était fort comme un bœuf. (That man was (as) strong as a bull.)*

¹Culioli glose, de façon tout à fait similaire, le fonctionnement du comparatif d'égalité : "X est aussi grand que Y → whatever the degree of tallness of Y, the located term, viz the degree of tallness of X, is identified with the locator." (Culioli [1990 (1989): 199].)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Le même phénomène apparaît dans les comparatives que j'ai appelées "comparaisons à parangon" (Rivara, 1977), dans lesquelles un objet parfois arbitrairement choisi est considéré implicitement comme possédant à un degré éminent la propriété concernée par la comparaison. On trouve ainsi, en français, riche comme Crésus, vieux comme Hérode, en anglais (as) old as Methuselah. (Rivara [1990: 156])

Ainsi, dans les termes que nous avons employés, un comparatif sans corrélateur supérieur renvoie à une opérateur de centrage, un renvoi au haut degré, car, en l'absence de marque de repérage d'un degré fixe d'une propriété (le premier *as*), on prend, comme dans le cas étudié précédemment, le seul repère disponible, à savoir le centre attracteur du domaine.

Voici un autre exemple, très éclairant, du même phénomène :

(28) *With him to the end was Jack Russell, potty as a parrot but with the heart of a lion. (GW 10.12.95)*

Ce remarquable énoncé comporte le comparatif à parangon, *potty as a parrot*, comparaison originale, créée par l'énonciateur, en cooccurrence avec *with the heart of a lion*, le lion étant, cette fois-ci, un parangon de courage culturellement établi.

3.2.3. PROPOSITION D'UNE FORME SCHÉMATIQUE POUR LES CONSTRUCTIONS AVEC AS ET ANTÉPOSITION

Il subsiste un dernier problème, car, si, dans les comparatifs d'égalité, même à parangon, on met en rapport le degré d'une propriété dans deux termes distincts, les énoncés en *as* avec antéposition ne montrent qu'un seul terme. Ainsi, dans l'énoncé (17) :

(17) *He paused, and, absurd as he was, his last words moved her. (Forster 126)*

si l'on veut effectuer un rapprochement avec les énoncés comparatifs, on aboutira à un énoncé en apparence tautologique :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(17a) *he was absurd as he was absurd* [Nous avons souligné le segment qui se retrouve dans les constructions en question]

Or, bien que cet énoncé n’apporte, d’un point de vue référentiel, aucun renseignement nouveau, Culioli a bien montré que le renvoi au haut degré dans les énoncés exclamatifs est très souvent le résultat d’un “schéma d’identification circulaire” (Culioli [1974: 9]). Dans le (17a), le degré d’absurdité n’étant repéré par rapport à aucun repère externe, objectivable, pourrait-on dire, on va le repérer par rapport à lui-même ; il en découlera une interprétation exclamative, où l’on comprendra qu’il s’agit d’un degré très élevé d’‘absurdité’. Citons le passage où Culioli montre le rapport entre cet “auto-repérage”, et le renvoi au haut degré :

Les énoncés circulaires, tels que nous les avons considérés jusqu’ici, comportent toujours un terme qui est repéré par rapport à lui-même. Cet auto-repérage permet à l’énonciateur de formuler une appréciation sur le prédicat (ou propriété) soumis au jugement sans avoir à assigner de valeur spécifique, c’est-à-dire singulière et individualisée. Autrement dit, une telle auto-référence bloque toute évaluation par rapport à un repère externe. (Culioli [1974: 11])¹

Dans un énoncé comme le (17), donc, le degré (que nous représentons par Qt²) d’‘absurdité’, est repéré par rapport à lui-même. En schéma :

(17b) *he was absurd as he was absurd*
 $\langle a \underline{\subseteq} \langle b(Qt) = \langle b(Qt) \underline{\supseteq} a \rangle \rangle \rangle$ ³

¹Dans le même ordre d’idées, Bourquin remarque “*les nombreux procédés à l’aide desquels la langue, lorsqu’elle travaille sur elle-même, exprime l’itération [...], que le discours de la parole exprime ensuite comme intensification*” (Bourquin [1984: 15]).

²Le degré, représente en fait un indice quantitatif sur une qualité. Le terme Qt est employé pour renvoyer aux opérations de quantifiabilisation, comprenant Qnt et Qlt, qui ne sont, de toutes façons, que deux modes de pondération de Qt (Culioli [1990 : 116]).

³Signalons, au passage, une forme d’énoncé tout à fait remarquable, où la circularité, la comparaison et le renvoi au haut degré sont manifestés par la langue : il s’agit des énoncés de type *The five mice sat as still as [still] could be* (énoncé adapté de *Mrs Furrymouse and the Pepper Pot*, de Enid Blyton, 1949), qui dit, de façon très éclairante, que le degré d’immobilité des souris est repéré par rapport aux limites de la

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Soit, 'he (a) est repéré par rapport au degré (Qt) de la notion /absurd/ (b), identifié, à son tour, au degré d'/absurd/ repère pour he' ¹.

Quel rapport, ensuite, entre ce schéma et celui de tout énoncé concessif ? Soit l'énoncé (17) :

(17) *He paused, and, absurd as he was, his last words moved her.*
(Forster 126)

Ici la possibilité de ramener cet énoncé à, par exemple,

(17c) *though he was indeed absurd, his last words moved her*

se fonde sur l'existence d'une relation primitive telle qu'à partir de $p!$, *he was absurd* (soit p donné dans la lexis repère), on conclura à *his words not move her* (*non q*), inférence défaite par l'assertion de q dans la lexis repérée. On obtient, donc, $\langle p! \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ (relation primitive d'inférence, non marquée linguistiquement), et, au niveau des repérages inter lexis, $\langle \langle \lambda 2q \in \lambda 1p! \rangle \in \text{Sit}2 \rangle$, soit, le repérage par rapport à une même situation de validation et de q et de $p!$, le centrage de p étant le fait de la construction en auto-repérage.

3.2.4. CONCLUSIONS PROVISOIRES : RAPPROCHEMENTS ET DIFFÉRENCES ENTRE *AS* ET *THOUGH* AVEC ANTÉPOSITION

Nous pouvons, dès à présent, résumer nos remarques à propos des constructions en *as* et *though* avec antéposition d'un terme prédicatif, afin de montrer les différences et similitudes entre ces deux modes de construction d'une signification concessive.

Les deux constructions ont en commun :

i. le repérage inter lexis, qui fait que les deux lexis, contenant les domaines notionnels p et q , sont repérées par rapport à la même situation de localisation ;

notion d'immobilité même.

¹Dans un comparatif d'égalité, on a normalement $\langle a \in _ b(Q_t) = _ b(Q_t) _ c \rangle$, qui identifie, de façon non tautologique, le degré de b , en ce qui concerne a , au degré de b en ce qui concerne c .

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

ii. le renvoi au haut degré dans *p*, manifesté dans la lexis repère : *p* est, en effet, construit comme *p!* dans les deux constructions.

Les différences entre les deux constructions, souvent présentées comme synonymes, sont :

i. le mode de construction de *p!* : dans la construction en *though*, le centrage de *p* se fait de par le statut de repère constitutif que l'antéposition lui donne, et l'auto-repérage qui en découle ; dans la construction en *as*, le centrage se fait par un schéma d'auto-identification plus explicite, comparable aux exclamatives, marqué par *as* et confirmé par l'absence d'un *as* corrélateur supérieur ;

ii. *though* marque, de façon explicite, le fait que *p* et *q* sont, normalement, incompatibles, soit, $\langle p \neq q \rangle$, tandis que, dans la construction avec *as*, cette incompatibilité n'est pas signalée de manière explicite (d'où l'interprétation causale disponible).

Il subsiste encore un problème car si rien, dans les marques textuelles, ne permet de dire qu'un énoncé avec *as* et antéposition soit concessif, ou causal, comment procède-t-on pour arrêter son interprétation ? Autrement dit, quels sont les paramètres – les facteurs de déformation¹ qui font que certains énoncés en *as* sont interprétés comme marquant un rapport causal, alors que d'autres sont concessifs ?

Deux types de paramètres sont à prendre en considération : i. les relations primitives ; ii. les marques linguistiques.

i. Les relations primitives :

Rappelons les exemples suivants :

(22) *Old as he was, he could run as fast as the other men.* ('Even though he was old...')

(23) *Old as he was, he could not run as fast as the other men.* ('Since he was old...')

Comme le constate Kjellmer (1992: 339), le (22) s'interprète comme concessif, le (24) comme causal. La raison pour laquelle on

¹Ce concept est étroitement lié au concept de forme schématique, définie par Culioli ainsi : "Pour qu'il y ait déformabilité, il faut donc que l'on ait affaire à une forme schématique (telle qu'il puisse y avoir à la fois modification et invariance), que l'on ait des facteurs de déformation et que l'on ait une marge de jeu, un espace d'ajustement muni de propriétés topologiques." (Culioli [1990 : 129-130].)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

aboutit à ces interprétations est à rechercher dans les relations primitives que mettent en jeu les deux énoncés : on admettra facilement une relation primitive telle qu'on court de moins en moins vite au fur et à mesure qu'on vieillit. Étant donnée cette relation primitive, de *p*, /be old/ à *non q*, /not run fast/, on comprend qu'en présence de *p* et *non q* – le (23) – on interprétera de manière causale le rapport entre domaines tandis qu'en présence de *p* et *q* – le (22) –, on interprétera le rapport comme concessif. Le paramètre décisif qui permet d'interpréter correctement les énoncés (22) et (23) est donc un paramètre qui n'est pas linguistiquement explicite, mais qui consiste en des relations primitives entre domaines notionnels. Nous avons déjà noté comment Lapaire et Rotgé (1991) soulignent l'importance de ces relations dans l'interprétation de ce genre d'énoncé.

ii. Les marques linguistiques :

Il est, cependant, un autre paramètre important dans l'interprétation concessive d'un énoncé avec *as* et antéposition, nous entendons par là les marques linguistiques qui ont pour but d'orienter l'interprétation de l'énoncé.

Prenons l'énoncé suivant, pour illustrer notre propos :

(29) *Wealthy as he is, he contributes to many charitable causes.*
(≈ *Although he is wealthy...* / ≈ *Since he is wealthy...*)

Un tel énoncé, hors contexte, est ambigu. On peut, en effet, accepter deux types de relations primitives, diamétralement opposées : on peut, à partir de *p*, *he be wealthy*, inférer *he be generous*, mais on peut, également, inférer *he be avaricious*, à partir du même domaine source, selon deux conceptions, idéologiquement opposées, de la richesse. Ici donc, l'appel aux relations primitives entre domaines pour lever l'ambiguïté se révèle insuffisant. On peut toutefois lever l'ambiguïté avec des marques strictement linguistiques, car les énoncés suivants sont, de façon univoque, concessifs :

29a *Wealthy as he **may** be, he contributes to many charitable causes.* (≈ *Although he is wealthy...*)

29b *Wealthy as he is, he **still** contributes to many charitable causes.* (≈ *Although he is wealthy...*)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

On voit ainsi que, sans prendre en compte des considérations extralinguistiques, les énoncés (29a) et (29b) sont tout à fait concessifs, grâce à l'ajout de certaines marques linguistiques. L'existence de ce type de marque, dont le but est d'orienter notre interprétation de l'énoncé, a déjà été relevée par Quirk (1954) :

It is of interest first to note the ways in which other elements contribute to concessions formed with Deah. By reinforcement may be understood the multiple signaling of the concessive relation within a member [...] Correlation on the other hand has to do with linking different members in a concessive relation:

Although he went, he was nevertheless sorry.

Though with regret, he went all the same. (Quirk [1954: 14].)

Kjellmer reconnaît également l'importance de ces facteurs pour l'interprétation concessive d'un énoncé :

Certain linguistic elements have been identified as suggesting or conveying a concessive or causal meaning. Such indicators of concessiveness are : [...] ¹

- correlative conjuncts in main clause (yet, still...)

- may in subclause;

- initial position of subclause." (Kjellmer [1992: 350].)

Nous allons, dans les paragraphes suivants, étudier de plus près le fonctionnement de ces marques énonciativement corrélatives d'une interprétation concessive.

3.2.5. L'INTERPRÉTATION CONCESSIVE EST IMPOSÉE PAR MAY DANS LA LEXIS REPÈRE.

Précisons tout d'abord que le rôle de *may* dans les énoncés concessifs ne se limite pas aux énoncés en *as* avec antéposition ; ce marqueur participe, de façon privilégiée, à la construction de l'interprétation concessive dans d'autres contextes. Nous allons tenter, à partir d'une forme schématique pour *may*, de démontrer le principe sous-tendant ce fonctionnement dit 'concessif' de *may*.

¹Nous ne mentionnons pas certains facteurs signalés par Kjellmer (1992) qui, pour nous, font partie de relations primitives, et ne sont donc pas des éléments strictement linguistiques, à notre sens.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Nous n'allons pas ici, faute de place, entrer dans une étude détaillée de tous les emplois de *may* ; nous postulerons que *may* marque une opération par laquelle on construit l'existence d'une possibilité. Il s'agit donc d'une opération de type quantitatif où l'on construit du possible (par opposition à *can*, qui renvoie à une opération qualitative, et marque une reprise d'un possible déjà construit). Quant à la notion de 'possibilité', il s'agit d'une construction où l'on se place, par rapport à un domaine notionnel, dans une position décrochée, à partir de laquelle et l'intérieur, et l'extérieur sont accessibles (cf. Gilbert [1987: 42]). Ainsi, pour un énoncé comme *he may come tomorrow*, on se place dans une position décrochée (notée **IE**, ou 'E renforcé') où sont accessibles, à la fois *he come tomorrow*, (I) et *he not come tomorrow* (E).

On fera ensuite la distinction classique entre modalité 'épistémique', et modalité 'radicale', selon les contraintes contextuelles. Ainsi, dans l'énoncé *he may come tomorrow*, la possibilité peut renvoyer à une contingence, une possibilité 'dans les faits', auquel cas il s'agira d'une modalité dite 'épistémique', ou encore, elle peut renvoyer à une possibilité que le sujet énonciateur accorde au sujet grammatical, l'octroi d'une permission, auquel cas on parlera de modalité radicale ¹.

Or, le *may* que l'on trouve dans les énoncés concessifs se laisse très mal classer comme épistémique ou radical. À propos de l'exemple suivant,

(30) *I may be bald, but I'm only thirty*

Larreya commente :

La valeur de concession est essentiellement dérivée de la valeur de possibilité logique. Le MAY des subordinées concessives [...] implique un doute ; ce qui fait l'objet de ce doute, toutefois, ce n'est pas la vérité de l'événement lui-même (laquelle est connue), c'est le caractère pertinent de cette vérité en tant qu'argument (= "C'est peut-être un argument pour vous, mais pas pour moi.")

¹Lapaire et Rotgé (1992: 131) font aussi la distinction, tout à fait justifiée, à notre sens, au sein de la modalité radicale, entre modalité déontique, relevant des relations entre énonciateur et sujet de l'énoncé (par exemple, *You can play the piano now that the neighbours have gone*), et modalité dynamique, relevant des capacités du sujet de l'énoncé (*George can play the Polonaise*).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

L'emploi de can/ could serait ici impossible. Noter aussi la parenté avec le sens de permission (= Je vous accorde que...) (Larreya [1991: 79].)

On voit, dans ce passage, la nature problématique de ce *may*, qui “implique un doute” – ce qui le rapproche des modalités épistémiques – tout en se laissant paraphraser par un octroi de permission – ce qui, en revanche, le rapproche des modalités radicales –.

Il nous semble qu'on doit étudier de très près ce sur quoi porte la possibilité, pour dégager la spécificité de ce *may* dit concessif. Prenons, en guise d'illustration, l'énoncé suivant :

(31) *It may be raining but I'm not taking my umbrella.*

On peut interpréter cet énoncé d'au moins deux façons différentes (on exclut d'emblée l'interprétation radicale, bien entendu). Soit, *may* est une modalité épistémique de plein droit, et l'énonciateur envisage la possibilité de pluie, auquel cas on pourra paraphraser par :

(31a) \approx *It is possibly raining/ It is possible that it is raining but I'm not taking my umbrella.*

Soit encore, dans un contexte dialogique, *It may be raining* est une reprise des dires du coénonciateur, auquel cas on pourra rajouter *indeed*, sans grand changement de sens :

(31b) \approx *It may indeed be raining but I'm not taking my umbrella.*

Dans l'interprétation épistémique, la possibilité concerne la localisation de la lexis, *it be raining*, par rapport à une situation donnée ; dans l'interprétation concessive, la possibilité porte sur la prise en charge de la lexis *it is raining*. Ce n'est pas la ‘vérité’ (sa localisation par rapport à une situation Sit₂) de ce contenu qui est possible, mais sa prise en charge par un énonciateur, marquée par *indeed* dans notre paraphrase (31b). Ainsi on glosera les interprétations ‘épistémiques’ et ‘concessives’ respectivement par :

Glose du (31a) : L'état des choses représenté par *it be raining* est possible

Glose du (31b) : L'assertion de *it be raining* est possible

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

En termes théoriques, la modalité épistémique renvoie à une situation où sont possibles et $\langle \lambda \in \text{Sit2} \rangle$ et $\langle \lambda \notin \text{Sit2} \rangle$ – c'est-à-dire que la lexis est, ou n'est pas, repérée par rapport à une situation repère $\underline{\quad}$, dans les énoncés concessifs avec *may*, sont possibles $\langle \langle \lambda \in \text{Sit2} \rangle \in \text{Sit1} \rangle$ et $\langle \langle \lambda \in \text{Sit2} \rangle \notin \text{Sit1} \rangle$ – c'est la prise en charge de ce rapport qui est, ou qui n'est pas, possible –¹, le sujet asserteur devenant ainsi la cible de la possibilité.

Cotte exprime dans les termes suivants le paradoxe du *may* concessif, dans sa combinaison de modalités épistémique et radicale :

La concession n'est pas qu'argumentative et appréciative, elle est aussi pragmatique. Il est évident qu'en virtualisant une proposition de l'allocutaire, dont il reconnaît par ailleurs la validité, l'énonciateur signifie la supériorité de son point de vue et en ce sens la concession rappelle la permission. Il nous semble que l'énonciateur concède à l'allocutaire la vérité de son jugement dans des circonstances semblables à celles où il octroierait une permission. (Cotte [1988: 427] cité dans Paillard [1993: 216-217])

Les problèmes créés par ce *may* concessif sont le résultat d'une certaine confusion entre repérage d'une lexis par rapport à une situation de localisation ($\langle \lambda \in \text{Sit2} \rangle$) et repérage d'une lexis par rapport à une situation de prise en charge ($\langle \langle \lambda \in \text{Sit2} \rangle \in \text{Sit1} \rangle$)². La distinction est, en effet, fine, car, dans la plupart des cas, il n'y a aucun intérêt théorique à

¹On pourra continuer le raisonnement pour les modalités dynamique et déontique, où la possibilité, avec *may*, porte sur le repérage entre $\langle a \rangle$, terme de départ, et $\langle (\) \text{rb} \rangle$, en fonction des propriétés de $\langle a \rangle$ (modalité dynamique, la 'capacité' etc.) ou des relations intersubjectives entre S_0 et $S_2(a)$ (modalité déontique).

²Cette distinction est tout à fait semblable à celle établie par Ducrot, qui propose, dans le cadre de sa théorie de la polyphonie, de décrire la négation descriptive comme un effet de sens, dérivé du rejet de la prise en charge d'une lexis par un énonciateur différent de celui qui parle : "Je proposerai de décrire tout énoncé de la forme non-p comme accomplissement de deux actes illocutionnaires : l'un est l'affirmation de p par un énonciateur E_1 s'adressant à un destinataire D_1 , l'autre est le rejet de cette affirmation, rejet attribué à un énonciateur E_2 s'adressant à D_2 " (Ducrot [1980: 49-50]). Nous n'irions pas jusqu'à nier l'existence de la négation descriptive, position forte défendue par Anscombe (1985: 344, par exemple), mais il est néanmoins intéressant de constater un certain nombre de liens inter théoriques.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

faire une distinction entre la possibilité d'un état de choses, et la possibilité d'asserter l'existence d'un état de choses. Il existe toutefois de bons arguments en faveur d'une telle distinction ; nous allons en mentionner deux en particulier.

Tout d'abord, le verbe modal *may* peut être employé, de façon remarquable, pour paraphraser certaines modalités du dire, destinées à renvoyer la responsabilité d'une assertion à un énonciateur autre que S0. Par exemple,

(32) *The man is said/reported/reputed etc. to be missing.*

est assez proche, dans certains contextes, de

(32a) \approx *The man may be missing.*¹

Ensuite, on relève souvent, dans les énoncés du corpus, des énoncés concessifs avec *may*, où la relation entre ce verbe modal, et les dires du coénonciateur est très frappante :

(33) “[...] next to Rupert Brookes, he was probably our finest poet of the ‘14 - ‘18 War.”

“Indeed, sir? Weel now, that’s verra interesting.”

“That’s as may be,” said Mr Tipton Martin a little sharply. “But the poetry’s by no means the most interesting thing about Maurice Grappelin. Not many people remember this, or even know it. But he wasn’t only a poet. He was a remarkable scholar as well.” (Det 454)

Dans cet énoncé, on voit que l'énonciateur accepte la possibilité d'asserter une lexis, tout en refusant, dans les termes de Larreya, “le caractère pertinent de cette vérité en tant qu'argument” (op. cit.).

¹En effet, cette classe de verbes de discours, *say*, *report*, *allege* etc. possède la propriété, qui les rapproche des modaux, d'avoir une incidence syntaxique interne, mais une incidence sémantique externe, dans les termes de Yaguello (1991: 67-73). Le phénomène dépasse de loin le cadre de la linguistique anglaise, comme en témoignent les modes dits du non testimonial dans le quechua, le turc, le ruanda, le hindi, le telugu etc. (cf. Hagège [1986: 88-89]), et, dans le français même, par le -r- ‘conditionnel’ dans le style journalistique.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Très souvent, on pourra parler, dans l'analyse de ce type de *may*, d'un effet de rebroussement sur le coénonciateur, où l'on reprend les dires de S_0' , pour mieux les remettre en cause (cf. De Vogüé [1986: 173-175]).

Bien entendu, le coénonciateur n'est pas toujours présent en chair et en os, mais peut être un coénonciateur fictif, phénomène très courant dans les articles de presse :

(34) *Condon may have mishandled his initiative, but he has still done better than his predecessors.* (Ind 04.08.95)

Revenons maintenant, au cas des énoncés en *as* avec antéposition. La présence de *may* dans la lexis repère va nous orienter vers une interprétation concessive, éliminant l'interprétation causale. Ainsi, dans l'exemple (29),

(29) *Wealthy as he is, he contributes to many charitable causes.*

L'interprétation causale ou concessive dépendra de la relation inférentielle que l'on reconstitue, soit $\langle p \vee \rightarrow q \rangle$, soit $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$. Sans modal, la 'vérité' de la lexis *he be wealthy*, c'est-à-dire, son repérage par rapport à Sit_2 , est acceptée. Avec le modal, *may*, on ne se prononce pas sur la vérité de *p*, mais sur la possibilité de l'assertion de *p*. Or, dans l'interprétation causale, on a une situation où l'existence d'un état de choses *p* débouche sur un état de choses *q*. Si l'on introduit une modalisation en *may*, on écarte l'interprétation causale de l'énoncé, car on ne dit rien sur l'existence de *p*, on ne se prononce que sur sa possibilité d'assertion. En schéma, on obtient, pour l'interprétation causale de l'énoncé (29) :

$\langle \langle \lambda_2 q \in \lambda_1 p! \rangle \in \underline{Sit}_2 \rangle$, soit, la lexis où figure *q* est repérée par rapport à la lexis où figure *p* centré, *he be wealthy*, les deux lexis étant validées pour une même situation (Sit_2).

Lorsqu'on introduit le modal *may*, dans ce même énoncé, on ne se prononce pas sur la validation de la lexis où figure *p*; le fait qu'on ne sache pas si les deux lexis ont même situation de localisation (Sit_2) ou non, écarte, par là-même, toute interprétation causale. On pourra suggérer la représentation métalinguistique suivante :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Wealthy as he may be, he contributes to many charitable causes.
 $\langle \langle \lambda 1 p! \in \text{Sit}2 \rangle \in, \notin \text{Sit}1 \rangle \rangle \exists \langle \lambda 2 q \in \text{Sit}2 \rangle$

Nous retrouverons un schéma similaire lors de notre étude des énoncés concessifs avec *whether*.

(35) *I also think, crazy as it might seem, that we Irish people, of whatever view, can actually work out our own future (Clare 8)*

Dans cet énoncé, l'énonciateur, au moyen de *may*, représente la lexis *it seem (really) crazy, p!*, comme pouvant être assertée, sans se prononcer sur sa validation pour une situation donnée Sit2. $\lambda 1 p!$, *it seem crazy*, pourra être assertée, mais le fait qu'elle puisse aussi ne pas l'être (puisque'on a $\langle \lambda 1 \in, \notin \text{Sit}1 \rangle$) lui ôte toute pertinence en tant que repère pour $\lambda 2 q$, *I also think [...] we [...] can actually work out our own future*. On retrouve ainsi le lien avec le schéma de tout énoncé concessif : en donnant, comme lexis repère, aussi bien l'assertion de $\lambda 1 p$, $\langle \lambda 1 p \in \text{Sit}1 \rangle$, que sa 'non assertion', $\langle \lambda 1 p \notin \text{Sit}1 \rangle$, on déconstruit toute relation privilégiée entre les domaines en présence.

3.2.6. L'INTERPRÉTATION CONCESSIVE EST IMPOSÉE PAR DES MARQUEURS DANS LA LEXIS REPÉRÉE.

L'on a vu comment la présence de *may* dans la lexis repère d'un énoncé en *as* avec antéposition va induire une interprétation concessive : puisque l'énonciateur ne se prononce pas sur la validation pour une situation de *p*, la lecture causale est exclue. On peut, également, relever la présence de facteurs de déformation induisant une interprétation concessive dans la lexis repérée, $\lambda 2$. Il s'agit, essentiellement, de marqueurs d'identification, au moyen desquels on maintient la validation de *q*, en dépit de la présence délétère de *p* dans la lexis repère.

En guise d'illustration, reprenons le (29), ambigu entre une interprétation causale et une interprétation concessive ; si on ajoute *do* dans la lexis repérée, on élimine l'interprétation causale : le (29c) s'interprète obligatoirement comme un concessif :

(29c) *Wealthy as he is, he does contribute to many charitable causes.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Lapaire et Rotgé décrivent ainsi le fonctionnement de ce *do* dit emphatique :

*L'accent-commentaire qui frappe DOaux répond fréquemment au désir de **défendre** [la réalité du lien sujet - prédicat] : le contexte étant polémique l'actualisation de la relation prédicative a été mise en doute ou ne va pas de soi. L'énonciateur opte pour une surcharge validatrice qui lui permet de proclamer haut et fort la **véracité** de ce qu'il dit, **contre** l'incrédulité d'autrui ou la logique situationnelle. (Lapaire et Rotgé [1991: 530])*

Nous dirions que *do* marque un contexte polémique construit en plusieurs temps : d'abord une assertion, ensuite un négation, finalement une réassertion qui n'est pas une simple itération mais au contraire une identification à l'assertion première. La source de la négation préalable à *do* dans le (29c) n'est pas un coénonciateur présent en chair et en os, mais un coénonciateur fictif qui, à partir de *he be wealthy*, pourrait inférer *he doesn't contribute to many charitable causes*. Une glose de l'énoncé (29c) pourrait être : 'He contributes to many charitable causes. He is wealthy. Do not conclude, from the fact that he is wealthy, that he does not contribute to many charitable causes, because I maintain the first affirmation'.

On a ainsi reconstruit, par un raisonnement métalinguistique, le schéma concessif, qui consiste en la déconstruction d'une relation d'inférence. Le domaine source *p*, dans l'exemple, pourrait déboucher sur *non q*, et cette inférence est défaite au moyen du marqueur *do* dans la lexis repérée.

L'emploi de *do* dans la lexis repérée d'un concessif n'est pas limité aux constructions en *as*, tant s'en faut. On le trouve, en effet, très souvent, en combinaison avec différents marqueurs concessifs, où il marque une opération tout à fait semblable à celle que nous venons de décrire :

(36) Sybil was dressed identically, and though this in itself was nothing to marvel at, since numerous small girls wore this ensemble when they walked out in the parks and public gardens of cathedral towns in 1923, it did fortify the striking resemblance in the long looking-glass (Porto 31)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(37) *I know it sounds like sour grapes, but I really do believe that if [... etc] there would have been home-grown talents [...]* (Guard 09.11.93)

Qui plus est, *do* n'est pas le seul marqueur employé de cette manière. Dans le (37), on relève la présence de *really*, marqueur dont le fonctionnement rappelle celui de *do*. On trouve, également, *actually*, ainsi que *nevertheless*, qui marque très clairement le fait que *p* ne diminue aucunement l'assertion de *q* (cf. Ranger [1997: chap. 7] :

(35) *I also think, crazy as it might seem, that we Irish people, of whatever view, can actually work out our own future* (Clare 8)

(38) *Theologically unsound, The Anti-Death League is nevertheless a noble cry from the heart on behalf of human suffering* (Burg 97)

On pourra suivre le même type de raisonnement que celui que nous avons employé pour *do*, afin de montrer comment ces marqueurs sont mis à contribution dans la construction d'une signification concessive.

Or, le marqueur *do*, est, avant tout, un marqueur d'une opération sur le paramètre subjectif (S) de la situation d'énonciation, en ce qu'il marque une prise de position du sujet énonciateur par rapport à la prise en charge d'un énoncé. On relève également de très nombreux exemples où des marqueurs renvoyant, en principe, au paramètre spatio-temporel (T) de la situation, sont employés dans la construction d'une signification concessive.

Tout d'abord, parmi les marqueurs aspectuels de l'anglais, on trouve de nombreux cas où *still* apparaît dans la lexis repérée d'un concessif. *Still* va marquer une opération par laquelle on élimine les discontinuités potentielles. Lorsqu'il est adjectif, dans, par exemple, *Keep still!*, *still water*, il renvoie à un état où il n'y a pas de changement, pas de discontinuité. Lorsqu'il est adverbe aspectuel, il va établir une continuité entre un premier état de choses, et un deuxième état de choses. Ainsi, dans *he is still working*, l'énonciateur établit une continuité entre *he is working* à un moment antérieur au moment de l'énonciation, et *he is working* au moment de l'énonciation même. Or, établir une continuité, c'est marquer une absence de discontinuité. Dans *he is still working*, on affirme qu'il n'a pas arrêté son travail, alors que, puisque d'un procès non statif, agentif, on peut inférer une fin, on pouvait penser qu'il se serait

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

arrêté. Dans les énoncés concessifs l'origine spatio-temporelle de *still* disparaît, et il en vient à marquer une absence de discontinuité, sur le plan modal. Par exemple :

(39) *Students may despair at the prospects for graduates, but should bear in mind that although a degree is no guarantee of a sparkling career, it still gets them one foot further up the ladder than those without, if they are lucky enough to find a ladder. (Ind 06.08.95)*

Ici, on est en présence d'un *still* qui marque le maintien de *q*, *it gets them one foot further up the ladder*, en dépit de *p*, *a degree is no guarantee of a sparkling career*. Dans *he is still working*, la discontinuité attendue vient du fait que le processus /work/ possède normalement un terme. Dans le (39), en revanche, la discontinuité vient de *p*, dans la lexis repère, à partir duquel on pourrait inférer *non q*, *it does not get them one foot further up the ladder*.

Il est souvent très difficile de déterminer à quel type de *still*, spatio-temporel, ou modal, on a affaire. Par exemple,

(40) *Wilson appears addled by past alcohol and drug excess, but his big, bruised face still bristles with energy. (Ind 06.08.95)*

on pourra gloser *still* dans le (40) aussi bien par *now as before* (paramètre spatio-temporel), que par *nonetheless* (paramètre subjectif) ¹.

Le *still*, adverbe de phrase, renvoie, pour l'essentiel, à la même opération : face à un argument *p* qui s'oppose, potentiellement, à un argument *q*, on maintient *q*, comme avant :

(41) *he had high hopes of having a television series soon, though he was not sure if he would be any good on TV. Still, that did not seem to have deterred the other cooks he had seen on the box. (Ind 04.08.95)*

Ici l'argument *p*, *he had high hopes...*, est mise en doute par *q*, *he was not sure if...* (il s'agit d'un *though* rectificatif, bien entendu), en dépit duquel *p* est maintenu.

¹On aurait sans doute un effet de rebroussement sur un coénonciateur potentiel, suggéré par *appears*, ce qui donnerait lieu à une lecture plutôt modale pour *still*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Faute de place, nous ne pourrions étudier en grand détail les diverses marques corrélatives de la concession, qui, dans le cas des concessifs en *as* avec antéposition, orientent notre interprétation de l'énoncé. Nous reviendrons sur ce phénomène dans le chapitre 5, et nous bornerons à présent à mentionner :

i. l'emploi de certains procès aspectuels, marquant le maintien de *p* :

(42) *It is true that the genre itself has grown up somewhat since the comment was made [...] but still - like children's fiction - it stays in line with the basic story-telling requirements (Det xviii)*

(43) *Although there are many theories about what happened on November 2nd 1963, the men and organisations responsible for his death remain unidentified and free. (Adamczewski [1982: 343])*

ii. l'emploi de certains adverbes en principe aspectuels (autre que *still*) :

(44) *Now Dottie, English Rose as she was, had always demonstrated herself to be a very pious, old-fashioned Catholic (Loiter 91)*

(45) *It is not possible to describe coherently what happened next: but I, for one, am not ashamed to confess that, though the fair blue sky was above me, and the green spring woods beneath me [...] yet I became terribly frightened. (Forster 14) ¹*

iii. ce que Kjellmer (1992: 350) appelle 'formal-morphological contrast' ou 'semantic-componential contrast' entre les deux lexis :

¹Il nous incombe de signaler une différence remarquable entre *still* et *yet*. *Still*, dans un énoncé concessif, marque la continuité de *q*, face à *p*, source potentielle de discontinuité, tandis que *yet*, dans un énoncé concessif, marque une discontinuité par rapport à *non q*, auquel on s'attendrait normalement. Ceci donnera lieu à une 'lecture paradoxale', la plupart des énoncés concessifs en *yet* marquant le caractère paradoxal de *q*. On pourra ajouter *paradoxically* aux énoncés en *yet*, manipulation bien plus problématique dans les énoncés en *still*: Ainsi (47a) ?? *although a degree is no guarantee of a sparkling career, it **still paradoxically** gets them one foot further up the ladder than those without*, face à (53a) *though the fair blue sky was above me, and the green spring woods beneath me [...] **yet paradoxically** I became terribly frightened*. (Cf. aussi König et Traugott [1982]).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(46) *It seemed to show that a sense of humour, while not the exclusive preserve of the heterosexual community, is sadly lacking in many prominent members of the homosexual community (Ind 04.08.95)*

(47) *Like the rest of the property market, sales of islands have been low over the past few months. Although it may be many people's dream to own a small island, the practicalities bring most back to reality with a sharp jolt. (Adamczewski [1982: 343])*

On pourrait mentionner, en dernier lieu, le rôle de l'intonation dans l'interprétation concessive d'un énoncé en *as* avec antéposition.

(29) *Wealthy as he is, he contributes to many charitable causes.*

La lexis repère *Wealthy as he is* recevra, nous semble-t-il, une intonation différente en fonction de l'interprétation que l'énonciateur souhaite que son énonciateur attribue à l'énoncé. Lorsque le (29) est causal, il y aura une intonation conclusive, descendante, sur la lexis repère. Lorsque le (29) est concessif, il y aura une intonation continuative, montante, sur la lexis repère. Qui plus est, le point haut de l'intonation continuative dans l'interprétation concessive sera repris par le même timbre sur le corrélatif *many*, dans la lexis repérée. Ce phénomène de subordination intonative a été commenté par Morel et Rialland, qui notent, pour le français,

C'est l'intonation qui confère aux marqueurs relateurs du types mais, néanmoins le statut de repère pour l'énoncé qu'ils introduisent, et c'est leur contenu sémantique qui spécifie la nature de la relation logico-sémantique instaurée avec le contexte précédent. (Morel et Rialland [1992: 235]).

Résumons les conclusions principales de ce paragraphe. Face à l'ambiguïté de certains énoncés en *as* avec antéposition, nous avons tenté de mettre à nu les stratégies interprétatives par lesquelles, en dépit de cette ambiguïté constitutive, on arrête une interprétation concessive ou causale. Tout d'abord, il se peut qu'il existe une relation primitive d'incompatibilité entre les domaines en présence telle que l'interprétation concessive s'impose. L'interprétation dépendrait, de la sorte, de nos connaissances du monde, des compatibilités entre situations etc. Cependant, cette explication est insuffisante, face à certains énoncés où un énonciateur pourra, pour des raisons idéologiques, voir une relation

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

inférentielle, là même où un autre verra une relation d'incompatibilité. Il existe donc un deuxième principe d'interprétation de ce type d'énoncé : celui des marques linguistiques qui orientent notre interprétation. Nous avons relevé, en particulier, la présence de *may* dans la lexis repère, qui admet l'assertabilité de *p*, tout en lui ôtant sa valeur d'argument. D'autre part, on trouve de nombreux marqueurs d'identification dans la lexis repérée, certains opérant sur le paramètre subjectif de la situation d'énonciation (*do*, *really*), d'autres opérant, en principe, sur le paramètre spatio-temporel, mais réinvestis d'un sens modal (*still*, *always*). Ces marqueurs servent, en général, à maintenir la continuité dans la représentation de *p* ou *q*, face aux tensions créées par leur coexistence inhabituelle.

On étudiera ultérieurement, en plus de détail, l'interaction des marqueurs corrélatifs dans les deux lexis. On peut cependant, dès à présent, en tirer un enseignement fondamental. Il est apparu que la subordination 'concessive', en *as* tout particulièrement, n'est que rarement le seul fait de la lexis repère, mais résulte plutôt de l'interaction de marqueurs corrélatifs dans la lexis repère et dans la lexis repérée ¹.

3.2.7. ÉTUDE DE CAS

(48) *Now Dottie, English Rose as she was, had always demonstrated herself to be a very pious, old-fashioned Catholic (Loiter 91)*

L'énoncé (48), déjà cité, représente un cas relativement banal de ce type de structure. L'interprétation concessive, et non point causale, de l'énoncé est due :

- i. à une relation primitive de type $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, de sorte qu'être *English Rose* peut donner lieu à la conclusion *not be a very pious, old-fashioned Catholic* ;
- ii. la présence du marqueur aspectuel *always* ; en effet, le renchérissement sur *q* n'a lieu d'être que dans la mesure où *q* serait infirmé par *p*, ce qui nous ramène à $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$;

¹Il va sans dire que ce phénomène de corrélation est très bien attesté pour le vieil anglais, mais il nous semble que l'opération est toujours pertinente pour l'analyse des repérages inter lexis en anglais contemporain.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

iii. on remarquera la présence d'autres éléments de renforcement : *very pious*, par exemple.

Nous pouvons profiter de cet énoncé pour mentionner une autre construction, de fonctionnement tout à fait similaire. Jespersen (1909 – 1949) constate l'existence d'énoncés sur le modèle du (48), mais qui comportent, au lieu du corrélateur inférieur *as*, le 'relatif' *that*, ce qui donnerait, pour le (48), par exemple :

(48a) *Now Dottie, English Rose that she was, had always demonstrated herself to be a very pious, old-fashioned Catholic*

Nous n'avons trouvé aucun exemple de cette construction, dans un énoncé concessif, dans notre corpus ¹, ce qui témoigne de sa faible productivité. Elle nous semble, en outre, n'être possible que lorsque le terme prédicatif est un nom ². Ceci dit, il est intéressant de constater que l'existence de cette structure constitue un autre argument en la faveur de la thèse de Rivara (1990), quand ce linguiste rapproche le fonctionnement des relatives déterminatives et des comparatives ³. Il existe d'autres arguments qui militent dans le même sens, notamment l'existence d'un *that* adverbe de degré :

(49) *I was that annoyed, I could have screamed.* (Cobuild 1987: 1512)

Et, parallèlement, l'existence de *as* en corrélation avec *such* et même *like*, dans des constructions où l'on se serait attendu plutôt à une relative en *the... that...* :

¹Voici un exemple de la construction dans un énoncé de signification causale : [*he*] *gets one back himself, brave little fellow that he is*" (Commentaire de boxe, BBC1, 29.07.96).

²L'observation est due à Jespersen, mais Kjellmer, 1992, s'y oppose, et donne l'énoncé *Poor that they were, they gave money to charity* comme contre exemple. Quant à nous, nous aurions tendance à donner raison à Jespersen, et considérer la suite ADJ *that* S BE comme mal formée.

³"Je soutiendrai ici la thèse qu'effectivement [...] *than* et *as* en anglais, le que comparatif en français et leurs équivalents dans les langues apparentées [...] doivent être rangés dans la catégorie des 'mots en WH' ou, si l'on préfère, des 'relatifs', en un sens élargi du terme." (Rivara [1990: 138-139])

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(50) *There is a plot as well as words, but this is a sneering concession to such readers as take seriously the blazon A NOVEL on the dust-cover. (Burg 127)*

(51) *At the moment it's dead blokes like him as have a whip-hand over blokes like me (LLR 14)*

Si on admet, sous la rubrique générale de la corrélation, ce rapprochement entre constructions comparatives (*as... as...* etc.) et les relatives déterminatives, (*the... that...*), on admettra également la possibilité de rendre compte du fonctionnement de (48a), et d'autres énoncés du même type, avec le même raisonnement que nous avons adopté pour rendre compte des constructions en *as* avec antéposition.¹

Il est un cas que nous n'avons pas encore étudié : celui où le terme prédicatif est une base verbale :

(52) *The cloud seemed absolutely motionless. Scan it as I would, I could not detect the smallest alteration in its outline. (Hartley, cité dans Deléchelle [1988])*

En fait, malgré une ressemblance formelle avec les constructions où le terme prédicatif est adjectif, nom, adverbe etc., cette construction fonctionne d'une autre manière. Un certain nombre de propriétés suffisent à mettre en évidence cette différence. Ainsi, contrairement aux autres énoncés en *as* avec antéposition :

i. Le remplacement de *as* par *though* est impossible (?? *Scan it though I would...*)

ii. L'interprétation causale est impossible.

iii. Pour restituer l'opération comparative sous-jacente, il nous faut introduire, en plus d'un *as* corrélateur supérieur, le quantifieur sur le procès, *much* (*Scan it as much as I would...*)

iv. Les différents procès pouvant entrer dans cette construction sont en nombre très réduit : on trouvera, typiquement, dans la lexis repère, *try* ou un procès de fonctionnement similaire – vu, par le sujet de l'énoncé, comme un moyen *p* de parvenir à une fin *q* (on est en présence d'une

¹La différence étant que, dans le cas de *as*, on a une corrélation sur le degré dans un domaine notionnel, tandis que, dans le cas de *that*, on a une corrélation sur la détermination d'un domaine notionnel. La parenté avec les relatives explique, à notre avis, le fait que seuls des noms peuvent être antéposés, dans la construction en *that*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

visée téléonomique) –, en combinaison avec *may/might* et *will/would*, et, dans la lexis repérée, *cannot* etc.

En fait, on peut conclure, à partir de cet ensemble de propriétés spécifiques, que cette construction en Base Verbale + *as* est plutôt à rapprocher des constructions analogues en Base Verbale + *what*. L'énoncé (53), par exemple, se laissera facilement paraphraser par le (53a) :

(53) *And say what I could, I was incapable of making her comprehend it to be my own (WH 161)*

(53a) \approx *And try as I might, I was incapable of making her comprehend it to be my own*

Ce type de construction fera l'objet d'un développement indépendant dans le prochain chapitre.

3.2.8. RÉSUMÉ DE SECTION

Nous avons, dans cette section, étudié la construction concessive en *as* avec antéposition d'un terme prédicatif, le plus souvent un adjectif ou un nom sans article. On obtient, comme dans les énoncés en *though* avec antéposition, un renvoi au haut degré, généré, dans le cas de *as*, par un schéma d'identification circulaire, tout à fait comparable à celui que l'on constate dans les exclamatives, ainsi que dans les comparatifs à parangon. L'absence d'un premier *as* corrélatif apporte une confirmation à ce rapprochement. Le type de relation entre domaines n'est pas spécifié : on a un repérage inter lexis qui pourra, en fonction des domaines mis en jeu, et des marques corrélatives employées, déboucher sur une interprétation causale ou concessive¹. Nous avons étudié un certain nombre de ces marques corrélatives : il s'agit, pour l'essentiel, de deux cas de figure : i. le verbe modal *may* dans la lexis repère, qui, s'il marque que $\lambda 1$ peut être assertée, marque aussi qu'elle pourrait ne pas l'être, ôtant de la sorte la pertinence de $\lambda 1$ en tant que repère de $\lambda 2$; ii. la présence de diverses marques intensives dans la lexis repérée, $\lambda 2$, employées pour s'opposer à la possibilité que *p* laisse inférer *non q*. Une étude de cas nous a permis, finalement, d'évoquer certaines problématiques voisines.

¹Nos commentaires rejoignent ainsi ceux de Deléchelle : “*La construction n'est [...] en elle-même NI CAUSALE NI CONCESSIVE. C'est seulement au terme d'un CALCUL [...] qu'on choisira l'une de ces lectures.*” (Deléchelle [1988: 719].)

3.3. CONCLUSION DE CHAPITRE

Dans ce chapitre, nous avons étudié les constructions, peu fréquentes, il est vrai, en *though* et *as* avec antéposition d'un terme prédicatif. Les deux constructions opèrent un renvoi au haut degré, ce qui explique le fait que seuls les termes prédicatifs graduables puissent, normalement, admettre l'antéposition. On explique, par la même occasion, le fait que ces structures ne permettent pas de construire un concessif rectificatif, où *p*, au lieu d'être renforcé, est remis en cause. Le renvoi au haut degré se fait, dans les deux constructions, par un schéma d'auto-repérage, tel qu'un terme sera, à défaut de repère externe, repéré par rapport au centre du domaine notionnel auquel il renvoie. Dans les constructions en *though*, le caractère concessif de l'énoncé est marqué explicitement, alors que le renvoi au haut degré est dérivé de l'antéposition du terme prédicatif. En revanche, dans les structures en *as*, le caractère concessif, causal, ou circonstanciel de l'énoncé n'est pas marqué, mais reconstruit, l'auto-repérage étant signalé explicitement par le marqueur d'identification, *as*.

Nous avons, au cours du chapitre, étudié un nombre de questions connexes, soulevées par l'étude de ces constructions. On a pu ainsi voir comment une imbrication complexe d'opérations, portant sur des domaines à première vue hétérogènes (quantification nominale avec *as*, aspect avec *still*, *always*, modalité avec *may*, *do*, l'organisation thématique de l'énoncé, l'intonation etc.), permet la construction d'une interprétation concessive, par la déformation d'une forme schématique constitutivement sous-déterminée.

Nous avons pu constater que le rapport entre les marqueurs linguistiques, et l'emploi langagier qui en est fait (concessif standard, rectificatif etc.), n'est pas du tout arbitraire, mais étroitement déterminé par la forme schématique des marqueurs en cause. Parallèlement, l'interaction de ces mêmes formes schématiques et des marqueurs corrélatifs, facteurs de déformation, permet d'expliquer la polyvalence des marqueurs, qui construisent des significations à première vue hétérogènes.

CHAPITRE 4 : MARQUEURS DE PARCOURS DANS LA CONSTRUCTION DE LA SIGNIFICATION CONCESSIVE

4.0. INTRODUCTION

Dans le présent chapitre nous nous proposons d'étudier les constructions concessives où l'instabilité dans la lexis repère est le fait d'un marqueur de parcours explicite¹. Il s'agira, tout d'abord, des constructions en *wh- ever*, appelées 'concessives extensionnelles', ou 'universelles', où l'on prend comme repère un parcours de termes sur un domaine notionnel. Nous étudierons ensuite les constructions en *whether... or not*, où le parcours, au lieu de porter sur toute une classe d'éléments, porte sur un nombre limité de termes, en général, deux. En dernier lieu, nous prendrons en considération les cas où, sans que l'on puisse parler de véritable repérage inter-lexis – de 'subordination', dans l'acception usuelle du terme – la présence d'un quantifieur indéfini peut, dans certaines conditions, induire une lecture concessive.

Nous aurons l'occasion, au cours de la discussion, de préciser quelques types de parcours, selon la composition de cette opération avec d'autres opérations, et de commenter certains liens intercatégoriels nous permettant de rapprocher le fonctionnement de concessifs, conditionnels, exclamatifs, et interrogatifs.

¹"La notion de parcours est liée à la construction d'une classe d'occurrences abstraites d'une notion. On parlera de parcours de la classe K. Vous la parcourrez sans que vous vouliez ou puissiez vous arrêter à une valeur distinguée parmi les autres valeurs." (Culioli [1985: 70].)

4.1. DESCRIPTION D'ÉNONCÉS EN *WH- EVER*

Il s'agit, dans cette section, des énoncés où, dans la lexis repère, la subordonnée, on relève un marqueur de parcours en *wh- ever*. Ces marqueurs, sur le plan morphologique, sont d'une description aisée : on retrouve l'un des 'mots en *wh-*', *what, who, where, when, how* etc., accolé à *ever*. On pourra montrer qu'il s'agit normalement d'une concession standard, puisque la lexis repère contient toujours, de par sa préconstruction, le domaine source de l'inférence, *p*. Ceci nous permet de proposer une représentation schématique de cette construction que voici : $\langle \lambda 2q \in \lambda 1p(\textit{wh- ever}) \rangle$. Soit, la lexis repérée, $\lambda 2$, repérée par rapport à la lexis repère, $\lambda 1$, comportant un terme en *wh- ever*. En guise d'illustration nous proposons les énoncés suivants, où la lexis repère en *wh- ever* est soulignée :

- (1) *Whatever the decision eventually is, it is bound to cause pain and sadness to the parties involved. (Ind 04.08.95)*
- (2) *She's a menace to innocent people, whoever she is. (LLR 37)*
- (3) *I had my unfinished novel personified almost as a secret companion and accomplice following me like a shadow wherever I went, whatever I did. (Loiter 43)*
- (4) *In the second place, whenever I do dine there I am always treated as a member of the family, and sent down with either no woman at all, or two. (IBE 259)*
- (5) *I did not care, hardly, what they did to each other, especially as I felt that, however the scene closed, we should all be driven asunder for nobody knows how long! (WH 155)*

Nous allons, dans cette section, étudier tout d'abord la façon dont certains linguistes ont tenté de rendre compte du fonctionnement de cette construction, en particulier comme une variété de conditionnelle. Nous proposerons ensuite une forme schématique pour cette construction, ainsi que le raisonnement qui permet, dans certaines conditions, d'identifier ce type d'énoncé au schéma concessif proposé dans le chapitre 1. Nous présenterons, par la suite, certains problèmes et critiques soulevés par l'analyse que nous soumettons, avant de procéder à une étude de cas.

4.1.1. “CONDITIONNELLE-CONCESSIVE”

Plusieurs linguistes font une distinction tripartite entre les conditionnelles, les conditionnelles-concessives et les concessives strictes. Une conditionnelle-concessive (un énoncé en *wh- ever*, ou en *whether*) combinerait ainsi certaines propriétés des conditionnelles et des concessives. On retrouve ce point de vue exprimé par Lapaire et Rotgé, par exemple, de la manière suivante :

Les propositions adverbiales conditionnelles-concessives [...] Ces propositions combinent les deux valeurs des conditionnelles et des concessives, à savoir :

- 1. la réalisation de la proposition englobante dépend de la subordonnée en IF (comme dans les conditionnelles).*
- 2. non-congruence (comme dans les concessives). [...]*

Il existe une sous-catégorie à l'intérieur des propositions conditionnelles-concessives : les “conditionnelles-concessives universelles”. Elles sont dites universelles car les conditions ne sont pas binaires (contrairement à ce qui se passait pour : WHETHER S/P1 ou WHETHER S/P2) mais plurielles. Considérons cet énoncé :

*(6) **WHATEVER he'll say.** I'll vote for him.*

*Plusieurs conditions sous-jacentes sont possibles dans cet énoncé : **WHATEVER he'll say** peut s'interpréter par exemple comme ceci : **WHETHER he says this or this or that...** [...] La proposition en **WHATEVER** peut être équivalente à plusieurs propositions en **IF**. Les conditions sont en outre **ouvertes** dans la mesure où, contrairement aux énoncés du type (6), il n'y a pas de choix entre deux procès précis. (Lapaire et Rotgé [1991: 589-591].)¹*

Cette analyse appelle quelques remarques : tout d'abord, nous sommes d'accord pour reconnaître aux énoncés en *wh- ever*, la propriété de 'non-congruence' des concessives. Cependant, nous ne sommes pas sûr de comprendre comment on peut soutenir que “la réalisation de la proposition englobante dépend de la subordonnée en IF” (rubrique 1, ci-dessus). Il nous semble, au contraire, que dans ce type d'énoncé, on affirme que la réalisation, ou plutôt la validation, de la proposition englobante, ici, *I'll vote for him*, n'est nullement conditionnée par *he say*

¹Cf. aussi König (1988: 147-148) pour une analyse tout à fait similaire, exprimée dans les termes de la logique des propositions.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

something. Jespersen (1933: 372, par exemple), d'ailleurs, regroupe ce type d'énoncé sous la rubrique des "clauses of indifference". En fait, la confusion terminologique nous semble provenir d'une indétermination quant aux niveaux d'analyse : dans un énoncé comme le (1), la lexis *I vote for him* est, bien entendu, repérée par rapport à *whatever he'll say*. Il s'agit là d'une relation de dépendance syntaxique, inter lexis, dirions-nous. Mais au niveau de la relation primitive d'inférence entre les domaines *p* et *q*, la validation de *q* est tout à fait indépendante de celle de *p*. Nous étudierons en plus de détail ce mécanisme dans le paragraphe suivant.

4.1.2. FORME SCHÉMATIQUE POUR *WH- EVER*

Nous allons élaborer une forme schématique pour *wh- ever*, à partir d'un énoncé en *whatever*. Nous étendrons l'analyse ensuite pour rendre compte des autres cas de figure. Soit l'énoncé suivant :

(1) *Whatever the decision eventually is, it is bound to cause pain and sadness to the parties involved. (Ind 04.08.95)*

Essayons, tout d'abord, de déterminer une différence de fonctionnement entre *what* sans *ever* d'un côté, et *whatever*, de l'autre. En travaillant sur un énoncé légèrement modifié, pour les besoins de l'exposé, on peut reconnaître que *what* et *whatever* sont en concurrence seulement dans les interrogatives directes. Dans les exclamatives, en revanche, *whatever* est strictement impossible, tandis que, dans les concessives, *what* tout seul est impossible. On peut résumer ces constats ci-dessous ¹ :

Interrogatives : What is the decision?/ What ever is the decision?

Exclamatives : What a decision it is!/ *What ever a decision it is!

Concessives : *What the decision is, it is bound.../ Whatever the decision is, it is bound...

¹Nous postulons que *whatever* concessif et *what ever* interrogatif renvoient tous deux au même type d'opération. Ce postulat semble relativement peu problématique étant donné qu'on trouve de nombreux exemples authentiques où la différenciation typographique n'est pas respectée, ce qui tend à suggérer que les locuteurs ne ressentent pas de véritable différence opérationnelle.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Il apparaît que les conditions d'utilisation de *what* et de *whatever* sont loin d'être les mêmes. En vue de ces différences distributionnelles, on ne peut pas considérer que l'interrogative *what ever* représente une simple intensification de *what*, il s'agit, au contraire, d'une opération foncièrement différente. Si l'on compare, maintenant, les énoncés interrogatifs directs, où *what* et *what ever* sont en concurrence, on perçoit une différence intuitive de signification :

- (7) *What is the decision?*
(7a) *What ever is the decision?*

Dans le (7), on a l'impression d'une question en quelque sorte 'objective', pour laquelle on pourra donner une réponse unique, stable, tandis que, dans le (7a), on a l'impression d'une question pour laquelle il ne saurait y avoir de réponse. On pourra citer les remarques de Gilbert, à propos d'un cas très similaire, celui des interrogatives en *may* :

Bien que ces énoncés présentent une structure interrogative, ce ne sont pas de véritables questions. Il n'y a pas réellement une demande de la part du sujet énonciateur. Elle n'est que secondaire et l'énonciateur n'attend pas vraiment que le co-énonciateur lui réponde en instanciant la place occupée par le pronom interrogatif. (Gilbert [1987: 76].)

Une manipulation supplémentaire permet de confirmer cette impression : s'il s'agit d'une question pour laquelle une réponse objective est possible, on peut modifier le pronom interrogatif par un adverbe portant sur l'exactitude de la réponse :

- (7b) *Just/ Exactly what is the decision?*

Bien entendu, cette manipulation échoue dans le cas d'une interrogative en *wh- ever*, du fait de l'incompatibilité des opérations marquées par *just/ exactly* et *ever* :

- (7c) * *Just/ Exactly what ever is the decision?*

Il se présente maintenant un problème pour l'analyse théorique de ces deux énoncés, car, dans les deux cas, *what*, et *whatever*, on a une opération de parcours. Il nous faudra donc nuancer, en proposant différents types de parcours. Dans le cas de l'interrogative en *what*, (7),

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

on a un parcours avec issue, où l'énonciateur, dans l'impossibilité d'arrêter une valeur pour *what*, parcourt la classe d'occurrences abstraites, et fait appel à son coénonciateur pour le sortir de cette impasse. Dans le cas de *what ever* dans le (7a), l'opération de parcours marquée par *what* est maintenue : il n'y a pas d'issue possible. On obtient, de la sorte, un énoncé qui demande l'instanciation d'une place, tout en signalant l'impossibilité de ladite instanciation, d'où les effets de sens de 'question rhétorique', de 'surprise', de 'question sans réponse' etc. associés à ce genre d'énoncé. Il s'agit, en quelque sorte, d'un double parcours, portant non seulement sur la valeur de *what*, mais aussi sur la possibilité même d'en fournir une valeur fixe ¹.

On comprend maintenant l'inacceptabilité de *whatever* dans un énoncé exclamatif,

(7d) * *Whatever a decision it is!*

car l'exclamative implique la stabilisation d'une valeur référentielle par renvoi au centre attracteur ². Pareillement, *what* est normalement impossible dans les énoncés concessifs:

(7e) * *What the decision is, it is bound to cause pain and sadness [...]*

car la signification concessive d'un tel énoncé découle justement du parcours sans issue dans la lexis repère.

Résumons le chemin de notre raisonnement jusqu'ici. Nous avons rejeté la possibilité de rendre compte des constructions concessives en *wh- ever* en les assimilant aux conditionnelles. Nous avons ensuite, par

¹Si l'on admet que la réponse à une question de ce type peut, à l'instar des questions en 'oui' ou 'non', être formalisée comme un passage d'une position décrochée, IE, à l'intérieur, I, ou à l'extérieur, E, d'un domaine (IE → I) ou (IE → E), on conviendra qu'avec *whatever* on interdit ce passage, en maintenant la position en IE, à partir de laquelle toutes les réponses sont accessibles (IE → IE). (Cf. aussi Culioli [1990 (1987): 121].)

²Cf. aussi, dans le même ordre d'idées, les acceptabilités des complétives en *what* et *whatever*: *I knew what/* whatever he meant*. La stabilisation opérée par le procès, *know*, interdit *whatever* dans la complétive. Avec *I don't know...*, ou bien *Do you know...?*, *whatever* est à nouveau possible, de par le parcours impliqué dans les opérations de négation et d'interrogation.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

des manipulations contrôlées, mis en évidence certaines différences distributionnelles entre *what* et *whatever*. À partir de ces différences syntaxiques, nous postulons une différence opérationnelle entre *what* et *whatever* : *what* renvoie à un parcours avec issue : le parcours sera stabilisé par le recours au coénonciateur (l'interrogatif), par le renvoi au centre attracteur (l'exclamatif), etc., tandis que *whatever* renvoie à un parcours sans issue : on obtient ainsi un parcours sur une place dans une relation donnée ainsi qu'un parcours maintenu sur la possibilité même d'instancier cette place.

Nous allons maintenant montrer comment l'opération à laquelle renvoie *whatever* permet la construction de la forme schématique que nous avons associée à tout énoncé concessif.

Reprenons l'énoncé (1) :

(1) *Whatever the decision eventually is, it is bound to cause pain and sadness to the parties involved.*

Dans cet énoncé on distinguera la lexis repère, *whatever the decision eventually is*, et la lexis repérée, *it is bound to cause...* Au niveau des relations inter lexis, donc, on trouve une relation de dépendance syntaxique, telle que la lexis repérée est située par rapport à la lexis repère. Cependant, si l'on passe au niveau des valeurs référentielles, on s'aperçoit que la lexis repère, *whatever the decision is*, malgré son statut de repère, est référentiellement instable, de par l'opération de maintien de parcours marquée par *whatever*. Nous voulons insister sur ce paradoxe : la lexis *whatever the decision is*, se signale comme repère inter lexis, mais construit, en même temps, une valeur référentiellement instable. On donne, comme repère pour *q*, quelque valeur que ce soit dans le domaine de *p*. De façon algébrique : $\langle (p_i, p_j, p_k) \rightarrow q \rangle$. C'est-à-dire, que l'on ait p_i, p_j, p_k etc. on passera infailliblement à *q*. On voit que le seul moyen de stabiliser¹ un tel repérage est de considérer que l'énonciateur de (1) vise, en fait, à disqualifier le domaine de *p* en tant que repère primitif pertinent pour *q*. Dans le cas des concessifs en *though*, rappelons-le, la relation inférentielle de *p* à *non q* est défaite au moyen du repérage inter lexis entre *p* et *q*. Ici, par contre, le lien inférentiel de *p* à *non q* est déconstruit par le fait d'admettre, comme repère pour *q*, quelque valeur que ce soit de

¹Nous voulons dire, par 'stabiliser', 'construire une représentation stable et cohérente'. Il s'agit de ce que Culioli appelle les 'opérations de régulation' (voir Culioli [1986], par exemple).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

p. Pour revenir à l'énoncé en question, il existe, dans le (1), un lien inférentiel tel que, étant donnée une 'bonne décision', par exemple, on pourrait normalement inférer *non q*, *it is not bound to cause...*. Ce lien est cependant défectueux parce qu'on donne comme repère de *q* (*it is bound to cause...*), n'importe quelle valeur de *p*. Autrement dit, que la décision en question soit bonne, mauvaise, juste, injuste etc., on en tirera toujours *q*. On comprend, de la sorte, que la nature de la décision, *p*, est, en réalité, sans pertinence pour *q*.

Jusqu'à maintenant, nous avons pu opérer, la plupart du temps, sur des domaines grossiers, où sont simplement opposés intérieur et extérieur, *p* et *non p*. Dans ce type d'énoncé concessif, cependant, on est obligé de postuler un gradient dans le domaine tel que le lien inférentiel normal est, approximativement: plus on a *p*, plus on a *non q*. Ce qui veut dire que les domaines de *p* et de *q* sont reliés par un gradient commun, un *topos*, pourrait-on dire, dans les termes de Ducrot et Anscombe, de sorte qu'à un certain degré de *p* correspond le même degré de *non q*¹. Lorsque nous notons, donc, que les valeurs *p_i*, *p_j*, *p_k* etc. sont repères pour *q*, on comprendra *p_i*, *p_j*, *p_k* comme une suite ordonnée telle que même les valeurs de *p* a priori les moins favorables pour *q* peuvent ici être repères pour *q*. Nous aurons bientôt l'occasion de montrer l'intérêt théorique de ce gradient sur les domaines en jeu. On peut donc proposer, pour rendre compte de ce type d'énoncé concessif, le passage d'un schéma 'normal' où les degrés de *p* et de *q* sont en rapport corrélatif, à un schéma où cette corrélation est refusée. Cela peut être représenté comme un mouvement en deux temps : on passe d'une première représentation corrélatrice :

$\langle (p_i \rightarrow q'_i), (p_j \rightarrow q'_j), (p_k \rightarrow q'_k) \dots (p_n \rightarrow q'_n) \rangle$,

à une deuxième représentation,

$\langle (p_i, p_j, p_k \dots p_n) \rightarrow q \rangle$.

Ce passage dynamique revient, au rajout du gradient près, à la forme schématique que nous avons proposée pour tout énoncé concessif, à savoir, le passage de $\langle p \rightarrow \text{non } q \rangle$, relation primitive d'inférence entre *p* et *non q* (noté *q'* ci-dessus), à $\langle p \omega q \rangle$, l'absence de relation privilégiée entre les deux domaines en cause.

¹Anscombe exprime les choses dans des termes semblables, dans sa discussion de *pour autant*: "P et Q [sont] reliés par un *topos graduel*. "Plus grand est le degré de P-ité, plus grand est le degré de Q-ité correspondant." (Anscombe [1985: 347].)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Ce cas de figure permet de démontrer l'interaction des repérages inter lexis et des opérations de détermination dans la construction de la signification concessive. On donne comme lexis repère (niveau des repérages inter lexis) un terme qui n'a pas la stabilité référentielle nécessaire (niveau des opérations de détermination). Ce 'faux repérage', pour ainsi dire, va permettre la construction d'un schéma concessif, au niveau des relations primitives entre domaines notionnels. On explique aussi le paradoxe que nous avons signalé dans le dernier paragraphe : au niveau des repérages inter lexis il y a bien une relation de dépendance entre lexis, comme le font remarquer Lapaire et Rotgé, mais au niveau des relations primitives entre domaines notionnels, on construit une relation où les domaines en jeu sont, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, tout à fait indépendants.

Examinons un autre exemple de ce type d'énoncé :

(5) *I did not care, hardly, what they did to each other, especially as I felt that, however the scene closed, we should all be driven asunder for nobody knows how long! (WH 155)*

Ici on identifie la lexis repère, *however the scene closed*, et la lexis repérée, *we should all be driven asunder...*. On parcourt, au moyen de *however*, la classe de façons dont la scène pourrait se terminer, et on comprend que n'importe quelle fin de scène pourrait être repère pour *we should all be driven asunder*. Or, normalement, une fin de scène agréable, amicale etc. ne devrait pas mener à *we should all be driven asunder*. Le parcours sur le domaine de *p* nous permet, cependant, de conclure que la nature de la fin de la scène sera, en fait, sans pertinence pour *q*, *we should all be driven asunder*, qui sera donc validé indépendamment de son repérage par rapport à *p*¹.

Nous avons proposé une forme schématique pour les énoncés concessifs en *wh- ever*, ainsi qu'une dérivation permettant de ramener cette forme au schéma déjà fourni pour tout énoncé concessif. Nous allons maintenant passer à l'étude d'un certain nombre de problèmes que pose l'analyse de ce type d'énoncé concessif.

¹Signalons au passage l'énoncé remarquable qui suit, où l'indifférenciation de la lexis repère est rendu explicite par l'identification de *all* à *one*: *It was all one to me where I went, so long as my mistress and I were together* (Moon 20).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

4.1.3. OBJECTIONS, PROBLÈMES POUR L'ANALYSE

L'analyse que nous avons proposée pour ce type d'énoncé concessif ne va pas sans problèmes, tant s'en faut : la signification concessive de ces énoncés est, en effet, le résultat d'un calcul assez sophistiqué ; il est tout à fait normal que nous nuancions le fonctionnement de la forme schématique que nous en avons donnée afin de rendre compte d'un certain nombre de cas particuliers.

Nous allons donc évoquer trois questions majeures :

- i. Certains énoncés en *wh- ever* ne construisent pas une signification concessive.
- ii. Certains énoncés en *wh-* construisent une signification concessive, sans l'entremise de *ever*.
- iii. Comment doit-on expliquer la présence de *may* dans ce type d'énoncé ?

4.1.3.1. Les énoncés en *wh- ever* qui ne sont pas concessifs

Un problème important à l'égard du modèle que nous avons proposé est posé par les énoncés où, malgré la présence d'un *wh- ever* adverbial, on n'interprète pas l'énoncé comme concessif. Considérons, à titre d'illustration, l'énoncé suivant :

(8) *Whenever they had the camera out life changed at the Westons' (Porto 59)*

On ne penserait pas à l'existence d'une relation d'inférence telle que *p*, *they had the camera out at a certain moment* devrait donner lieu à *life did not change at the Westons'*, et cependant, si le (8) était un énoncé concessif, il faudrait qu'il s'oppose à une telle inférence. En fait, on paraphraserait *whenever* dans le (8) tout simplement par *every time* :

(8a) *≈ Every time they had the camera out life changed at the Westons'.*

Si l'on considère, maintenant, les énoncés (9) et (10) ci-dessous, on s'apercevra qu'ils peuvent recevoir deux lectures différentes :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- (9) *Her lamb went wherever Mary went.*
(10) *Do whatever he tells you to do.*

Soit, on interprétera le (9) et le (10) comme concessifs, ce qui autorisera les gloses suivantes, par exemple :

- (9a) *≈ Her lamb went wherever Mary went, however unsuitable (etc.) for a lamb it was.*
(10a) *≈ Do whatever he tells you to do, however distasteful (etc.) it is.*

Soit, on interprétera le (9) et le (10) comme non concessifs, selon les gloses suivantes, par exemple :

- (9b) *≈ Every time Mary went somewhere, her lamb went there too.*
(10b) *≈ Every time he tells you to do something, do it.*

La différence entre les interprétations est d'importance : dans les gloses (9a) et (10a), la lexis repérée q est prise en charge quelle que soit la nature de p , alors qu'on pourrait penser que certaines valeurs de p , au moins, seraient incompatibles avec q . Dans les gloses (9b), et (10b), en revanche, la lexis repérée q est prise en charge pour un parcours de situations sans qu'il y ait question d'une incompatibilité quelconque entre p et q .

En d'autres mots, pour la même construction, deux interprétations, l'une concessive, l'autre 'généralisante', sans nuances concessives, doivent être distinguées. Le problème était déjà perçu par Quirk, qui écrit :

One of the difficulties in handling this material is deciding when the examples are concessive and when they are simply indefinite [...] The distinction must be drawn, it seems to me, between the generalizing, inclusive, indefinite meaning on the one hand, and, on the other, the challenging defiance the same constructions can assume in concessive function. (Quirk [1954: 93])¹

L'existence d'au moins deux interprétations pour une même construction n'est pas gênante si l'on garde à l'esprit le fait que la

¹Cf. aussi une discussion de la même problématique en allemand dans Métrich (1983: 110-111), et en français, dans Morel (1996: 29-32).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

signification concessive pour les énoncés en *wh- ever* est construite par un parcours sur les degrés de *p*. Ainsi, dans un énoncé concessif, même les degrés extrêmes de *p*, qui devraient donc, normalement, déboucher sur *non q*, peuvent être repères pour *q*. Ce gradient se voit de façon transparente dans des énoncés en *however* :

(11) *However rich he is, I shan't marry him.*

Ici, donc, on a un parcours sur les degrés de richesse, mêmes les plus élevés, qui peuvent toutefois être repères pour *q*, *I shan't marry him*, défaisant, de la sorte, toute relation primitive entre richesse et éligibilité pour le mariage.

Dans l'interprétation généralisante, en revanche, *ever* opère un parcours sur le paramètre spatio-temporel de la situation d'énonciation, paramètre qui ne comporte pas de gradient¹. Pour revenir, maintenant, à l'exemple (8), la possibilité de gloser par *every time*, montre qu'il s'agit d'un parcours sur le domaine des instants qui, par définition, n'est pas un domaine centré². On pourrait, en ajoutant un contexte qui crée un gradient sur *p*, orienter l'interprétation du (8) vers une signification concessive, par exemple :

(8b) *In the morning, in the evening, when everyone was feeling miserable, even in the middle of the night, in fact, whenever they had the camera out life changed at the Westons'.*

Ici la glose, *however unfavourable the circumstances*, montre, par l'adverbe de degré, *however*, que l'on a construit un gradient sur *p*, telle qu'il y ait des moments plus ou moins favorables pour que *they have the camera out* débouche sur *life changed at the Westons'*. Une signification concessive est par là-même imposée. Il n'en reste pas moins que l'interprétation la plus naturelle du (8), en l'absence d'une contextualisation très marquée, est celle qu'on glosera par *every time*.

On obtient, donc, pour un énoncé en *wh- ever*, soit un parcours sur les degrés de *p* : (c'est-à-dire, *quel que soit le degré de p, q*) ; soit un parcours sur les occurrences (spatio-temporelles) de *p*, (*quelle que soit*

¹C'est, au demeurant, le rôle original de *ever*, marqueur de parcours aspectuel, au sens de *always* : *He liveth and reigneth ever one God* (SOED 691).

²Un instant ne peut pas, en effet, être plus ou moins /instant/ qu'un autre (le même argument s'applique au lieu).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'occurrence – le moment ou le lieu – de p, q). On ne pourra parler de signification concessive que dans le premier cas, avec un parcours sur les degrés de *p*.

Si on accepte qu'à une seule construction, *wh- ever p, q*, peuvent correspondre deux interprétations, on est en droit de demander quel principe linguistique permet de trancher, de rattacher l'opération de parcours au paramètre pertinent, le paramètre subjectif, S, ou spatio-temporel, T. Il s'agit de nouveau de la stabilisation d'une forme schématique par la présence de facteurs de déformation. Nous ne nous attarderons pas sur cette question, qui est, mutatis mutandis, très similaire au problème de l'interprétation concessive ou causale de la construction en *as* avec antéposition. Voici quelques paramètres critiques pour lever toute ambiguïté :

- i. l'intonation : l'accent fort sur *ever* donnera lieu à une interprétation concessive.
- ii. l'antéposition de la lexis repère : prendre *wh- ever* comme repère constitutif orientera plutôt vers l'interprétation concessive.
- iii. la présence d'éléments corrélatifs tels que *nevertheless, still* etc. dans la lexis repérée souligne le maintien de *q*, face à l'inférence vers *non q* rendue possible par *p*.
- iv. la nature de la lexis repère : les repères spatio-temporels, *whenever* et *wherever* se prêtent à l'interprétation généralisante (parcours spatio-temporel de *p*), les repères de degré (*however* et *whatever*) orientent vers l'interprétation concessive de l'énoncé (parcours sur le degré de *p*) (cf. infra).
- v. l'existence (non marquée linguistiquement) d'une relation primitive d'incompatibilité entre les domaines en présence.

En résumé, à partir d'un constat d'ambiguïté potentielle, nous avons pu nuancer notre analyse du fonctionnement des énoncés en *wh- ever*. Si *ever* porte sur le paramètre spatio-temporel de la situation, T, on n'aura pas de signification concessive, mais une signification généralisante. Si *wh- ever* porte sur le paramètre subjectif de la situation d'énonciation, S, on obtiendra un parcours sur les degrés de *p*, et l'interprétation concessive de l'énoncé s'imposera, la paraphrase en *however* sera possible. Ceci s'accorde très bien avec le rôle important joué par *however*, adverbe de degré, dans cette construction¹, ainsi qu'avec la très faible productivité

¹À propos du lien postulé ici entre *however* et tout énoncé concessif en *wh- ever*, on pourra utilement citer Haiman, qui note : "In no other language with which I am

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

d'énoncés véritablement concessifs avec *whenever* ou *wherever*, ces marqueurs renvoyant, bien entendu, au paramètre spatio-temporel de la situation.

4.1.3.2. Les énoncés sans *ever* qui sont concessifs

Passons maintenant à un problème qui est, en quelque sorte, l'opposé du dernier. Dans le dernier cas, nous avons traité d'énoncés qui ne s'interprètent pas comme concessifs, malgré la présence de *wh-ever*, il s'agit, dans ce paragraphe, d'énoncés qui s'interprètent comme concessifs sans le marqueur de parcours *ever*.

Haiman, à l'instar de Jespersen, signale le fait que certains contextes admettent l'omission de *ever* sans altération notable de signification, tandis que, dans d'autres contextes, l'omission de *ever* est impossible. Ainsi, dans les énoncés suivants (avec relatifs indéfinis en *ever*) (Haiman 1974: 343) :

- (12) Take what(ever) you like.
- (13) Max generally went wher(ever) he wanted to go.
- (14) You may marry who(ever) you choose.
- (15) Hortense will always do what(ever) Max desires.

L'omission de *ever* ne pose pas de problème : l'interprétation reste à peu près inchangée. Cependant, dans la majorité des cas, on ne pourra éliminer impunément *ever*. Dans, par exemple, nos énoncés (1), (2) et (3), l'élimination de *-ever* débouche sur un énoncé inacceptable :

- (1a) * What the decision eventually is, it is bound to cause pain and sadness to the parties involved.
- (2a) * She's a menace to innocent people, who she is.

familiar is the intimate relationship between the 'concessive' meaning of *-ever* constructions and the plain concessive conjunction *although* as evident as in Latin : for while both *quamquam* and *quamvis* (as well as the later *quamlibet*) are equivalent to the adversatives 'however much' or 'to whatever degree', they are also the standard adversative conjunction *although*" (Haiman [1974: 349]). L'existence de *however* adverbe de phrase en anglais peut aussi constituer un argument en la faveur de l'analyse des constructions en *wh-ever* comme toujours construisant un degré de *p*. Cf. également Rivara (1981: 56), qui note l'importance de *however*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(3a) * *I had my unfinished novel personified almost as a secret companion and accomplice following me like a shadow where I went, what I did.*

Les contextes où l'élimination de *ever* est sans conséquence majeure pour l'interprétation de l'énoncé sont, selon Haiman, des contextes où le verbe principal exprime soit des actions habituelles, soit des actions potentielles, et où le terme en *wh- ever* est régi par un verbe de volition (Haiman [1974: 345]). On comprend facilement la raison pour laquelle l'omission de *ever*, dans ces conditions, est possible : l'opération de parcours marquée par *ever* est effectuée grâce à autre chose, rendant son ajout superflu. Dans les exemples (12) – (15), en effet, l'énonciateur S0 n'a pas de prise sur la valeur à attribuer à la forme en *wh-*. La valeur attribuée à *wh- ever* sera repérée par rapport à *you*, sujet de l'énoncé, dans le (12) et le (14), et par *Max*, dans le (13) et le (15). Si l'on admet que l'attribution d'une valeur unique correspond au choix entre I et E, effectué à partir de la position décrochée, **IE**, on admettra que S0 est obligé de rester en **IE** dans les exemples en cause. En effet, la forme schématique des procès en jeu exige que le choix d'une valeur unique relève d'un sujet autre que l'énonciateur. Le terme en *wh- ever* marque, rappelons-le, le maintien du parcours en **IE**, l'impossibilité de fixer une valeur en passant de **IE** en I ou E. Cette opération, dans les énoncés où l'effacement de *ever* est possible, est construite, sans qu'on ait besoin de *ever*, par le fait que le terme en *wh- ever* est terme d'arrivée pour un procès volitif avec un sujet autre que S0.

(16) *They need not expect me, and they may draw what conclusion they please; taking care, however, to lay nothing at the door of my weak will, or deficient attention. (WH 173)*

Dans cet exemple du corpus, donc, *whatever conclusion* n'est pas nécessaire, car on comprend déjà que la valeur de *conclusion* repérée par rapport au vouloir du sujet grammatical, *they*, est tout à fait indéterminée en ce qui concerne l'énonciateur ¹. L'explication que nous avons proposée semble pouvoir être étendue pour rendre compte des constructions en Base Verbale + *what*, illustrées par l'énoncé suivant :

¹L'espagnol exploite ce facteur d'indétermination dans le marqueur *cualquiera*, littéralement *ce(lui) que vous voulez*, qui correspond très précisément aux marqueurs en *wh- ever* : “*Cualquiera que sea su excusa, no lo perdono*, ‘whatever his excuse may be, I will not forgive him’.” Diccionario moderno español-anglais (1976: 253-254).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(17) *And say what I could, I was incapable of making her comprehend it to be my own (WH 161)*

Il y a, dans cet énoncé, un parcours sur la classe des termes pouvant être terme d'arrivée de <I say ()>, parcours effectué par le modal *could*. Le degré de *p* n'est pas déterminé par *I*, *S0*, mais par le pouvoir-dire de *I*, *S2*, sujet de l'énoncé. Encore une fois, cette construction de parcours rend inutile l'opération marquée par *ever*.

Les constructions en Base Verbale + *as* trouvent également une explication dans le cadre que nous proposons :

(18) *Shake your head as you will, Nelly, you have helped to unsettle me! (WH 210)*

(19) *The cloud seemed absolutely motionless. Scan it as I would, I could not detect the smallest alteration in its outline. (Hartley, cité dans Deléchelle [1988])*

Dans le (18) et le (19) on assiste à un parcours sur le degré de *you shake your head* et de *I scan it*, que l'on pourra paraphraser respectivement par *However much you shake your head*, et *However much I scanned it*. On voit que le parcours sur le degré marqué par *However much* dans nos paraphrases, est effectué, dans le (18) et le (19), par le fait que le degré de *p* est déterminé non pas par *S0*, mais par rapport à un vouloir-faire de *S2*.

Nous allons terminer ce paragraphe par l'énoncé suivant qui pose quelques problèmes pour l'analyse :

(20) *Try as I did, I could get nothing more out of the old man. (Magus 391)*

En effet, dans les énoncés (17) – (19), nous avons soutenu que *ever* n'était pas nécessaire puisque l'opération de parcours qu'il marque était assumée par d'autres éléments de l'énoncé, à savoir, *what* ou *as*, en combinaison avec un verbe modal. Or, dans le (20), on comprendra *Try as I did* comme *However much I tried*, mais, au lieu d'avoir un verbe modal, *Try as I might*, par exemple, signalant que la détermination dépend du pouvoir-faire ou du vouloir-faire de *S2*, on a l'opérateur *did*. En fait, il nous semble que l'élément modal de vouloir-faire est toujours présent, dans la forme schématique du procès *try*. En effet, le procès *try*

implique i. qu'un sujet grammatical veut obtenir un certain état de choses, ii. qu'il agit pour atteindre ce but. Pour que la lecture en soit concessive, on dira que le sujet i. vise *non q*, ii. met en œuvre *p*, en vue d'obtenir *non q*, mais que iii. *q* est toujours le cas. Ainsi le vouloir-faire, marqué par le modal *will* dans d'autres exemples, fait ici partie de la forme schématique du procès *try* même ¹.

4.1.3.3. La présence de *may* dans les concessifs en *wh- ever*

Gilbert (1987) consacre une section de son étude de *may* au problème posé par l'occurrence de *may* dans les concessifs en *wh- ever*. À partir d'un énoncé proposé par Berland-Delépine : *However rich he may be [...], he can't afford to lead an idle life*, ce linguiste propose l'analyse suivante:

Partant d'une valeur, [l'énonciateur] parcourt tous les "degrés" menant à la valeur complémentaire. Encore une fois, on peut avancer que l'on a fondamentalement une opération qui s'articule sur deux valeurs tout en permettant le parcours d'une infinité. Il est, en effet, possible de postuler que l'on a une succession sous-jacente de relations prédicatives du type :

$\lambda 1 <he\ be\ (that\ rich)1> \quad (I1, E1)$

$\lambda 2 <he\ be\ (that\ rich)2> \quad (I2, E2)$

$\lambda 3 <he\ be\ (that\ rich)3> \quad (I3, E3)$

$\lambda n <he\ be\ (that\ rich)n> \quad (In, En)$

*Comme nous l'avons suggéré, l'extérieur du domaine défini à partir de la première relation est identifié à l'intérieur du domaine défini à partir de la deuxième relation et ainsi de suite jusqu'à *n* relations. On parcourt le gradient sans pouvoir s'arrêter à une valeur ; on a un schéma qui se boucle, un parcours circulaire sans issue concevable. ² (Gilbert [1987: 75])*

¹On retrouve le même schéma d'une visée subjective non atteinte dans les marqueurs concessifs *spite*, *vain* etc.

²Précisons que, pour nous, un parcours qui se boucle n'est pas équivalent à un parcours sans issue. Le premier s'emploie d'une opération d'auto-repérage, avec renvoi au haut degré, étudiée dans le chapitre 3, le deuxième renvoie à l'opération marquée par *ever*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Gilbert construit de la sorte le parcours de tous les degrés de /richesse/ à partir d'un parcours binaire. Ainsi, on pourra gloser *However rich he is* de la manière suivante : *Whether he is rich to a degree '1', or not, whether he is rich to a degree '2', or not, whether he is rich to a degree '3', or not* etc. où l'alternative, *or not*, est identifiée à l'intérieur du domaine suivant. Nous nous intéressons ici aux commentaires de Gilbert relatifs au rôle joué par *may* dans ce type de concessif :

On peut [...] noter, comme le font remarquer certains linguistes, que MAY ne fait qu'accentuer la nuance de concession et qu'il pourrait être omis sans provoquer de changement sémantique notable, le parcours que supposent les composés de -ever suffisant à produire cette valeur. Il est, du reste, clair que, dans tous ces exemples, l'opération marquée par MAY est, d'une certaine manière, redondante. Elle ne fait que renforcer le parcours qu'impliquent les composés de -ever (Gilbert [1987: 76])

Or, nous ne croyons pas que la présence de *may* dans les constructions en *wh- ever* soit sans conséquences pour l'interprétation de l'énoncé : au contraire, *may* et *wh- ever* marquent, à notre sens, deux types d'indétermination distincts. Pour montrer l'exactitude de cette hypothèse, il nous faudra relever une différence de sens entre un énoncé en *wh- ever may* et un énoncé en *wh- ever* sans *may*.

Reprenons l'exemple de Berland-Delépine, cité par Gilbert, et comparons-le au même énoncé sans *may* :

- (21) *However rich he may be, he can't afford to lead an idle life.*
(22) *However rich he is, he can't afford to lead an idle life.*

Il nous semble que, indépendamment du parcours des degrés de richesse présent dans les deux énoncés, dans le (21), l'énonciateur ne se prononce pas sur la question de savoir si *he is rich* est validé, tandis que, dans le (22), l'énonciateur accepte la validation de *he is rich*. Si l'on rajoute un contexte où il est évident que l'énonciateur ne statue pas sur la question de savoir si le sujet est riche ou non, l'absence de *may* rend l'énoncé passablement étrange :

- (21a) *I don't know whether he is rich or not, but however rich he may be, he can't afford to lead an idle life.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(22a) ?? *I don't know whether he is rich or not, but however rich he is, he can't afford to lead an idle life.*

La différence d'interprétation entre *wh- ever* avec *may* et *wh- ever* sans *may* est remarquable dans l'exemple suivant :

(23) *Only, Ellen, promise you'll not mention a syllable of his infamous conversation to my brother or Catherine – whatever he may pretend, he wishes to provoke Edgar to desperation – he says he has married me on purpose to obtain power over him; and he shan't obtain it – I'll die first!* (WH 188)

Il y a, dans cet énoncé, double indétermination, d'abord, en ce qui concerne la validation même de *he pretend*, ensuite, en ce qui concerne la valeur prise par le terme d'arrivée dans *<he pretend ()>*. On fera apparaître clairement cette double indétermination par la glose : *he may pretend, and, if he is pretending, then whatever he pretends, he wishes to provoke Edgar to desperation.*

Dans l'énoncé suivant, l'insertion de *may*, que l'on prétend être sans effet particulier sur l'interprétation, semble très problématique :

(1) *Whatever the decision eventually is, it is bound to cause pain and sadness to the parties involved.* (Ind 04.08.95)

(1b) ?? *Whatever the decision eventually may be, it is bound...*

Ceci est dû, bien entendu, à l'incompatibilité entre *eventually*, qui élimine toute indétermination quant à l'existence d'une décision, et *may*. Notre intuition d'une différence de signification entre les constructions en *wh- ever may* et celles en *wh- ever* sans *may* se voit donc confirmée par l'existence de contextes critiques où l'insertion de l'une des deux constructions produit un énoncé inacceptable¹. Les remarques suivantes, de Leech, appuient encore l'analyse que nous en avons proposée :

Another rare use of may, in which it resembles an archaic use of the subjunctive, is found in subordinate clauses beginning with whatever, whenever, however, etc.: Our task is to deal with the

¹On notera, au passage, qu'on ne trouve guère de questions en *may* et en *ever*, malgré la parenté des opérations marquées par ces deux formes : *What may you be doing?*, *What ever are you doing?*, mais ?*What ever may you be doing?*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

customer's complaints, however unreasonable they may be. *This is truth-neutral [...] i.e. the speaker does not commit himself to the opinion that any customer's complaints are unreasonable. It is synonymous with the archaic subjunctive ...however unreasonable they be, and is different from the indicative form of ...however unreasonable they are, which would suggest that at least some customers' complaints are unreasonable. This 'quasi-subjunctive' use of may is similar to the may of 'possibility', and might indeed be regarded as a variant of it. (Leech [1987: 77].)*

Nous pensons avoir démontré, par l'existence empirique de certains énoncés où le choix entre *wh- ever may* et *wh- ever* sans *may* n'était pas indifférent, que *may* ne sert pas de simple 'renforcement' à *wh- ever*, mais effectue une opération de parcours indépendamment de celle mise en œuvre par *wh- ever*.¹

4.1.3.4. Bilan de paragraphe

Nous avons voulu, dans cette section, passer en revue un certain nombre de problèmes posés par l'analyse des énoncés concessifs en *wh- ever*. Nous sommes ainsi parvenu à apporter quelques précisions à notre description de ce type d'énoncé.

- i. La présence de *wh- ever* n'est pas une condition suffisante pour qu'un énoncé reçoive une lecture concessive; encore faut-il que le parcours opéré par *ever* soit de nature subjective (paramètre S), portant sur un domaine avec gradient, autrement dit, sur le degré (4.1.3.1.).
- ii. La présence de *wh- ever* n'est pas une condition nécessaire pour la lecture concessive; en effet, d'autres éléments du contexte, en particulier les procès volitifs, permettent de construire une opération similaire à celle marquée par *ever* (4.1.3.2.).
- iii. La présence de *may* dans un énoncé concessif en *wh- ever* ne relève pas d'un mécanisme de renforcement, au contraire, le parcours marqué par *may* est foncièrement différent de celui opéré par *ever* (4.1.3.3.).

¹Nous ne reviendrons pas sur le *may* équivalent à *you may say*, rebroussement de validation sur le coénonciateur, que nous avons étudié dans le chapitre dernier, mais il est tout à fait possible dans ce type de concessif.

4.1.4. ETUDE DE CAS

Nous allons, dans cette section, commenter des énoncés concessifs en *wh- ever*, tirés de notre corpus. Notre but n'est pas ici d'approfondir l'analyse de chaque exemple, ce qui nous entraînerait trop loin, mais seulement de mettre en évidence la façon dont se construit la signification concessive, et de signaler certains cas qui revêtent, selon nous, un intérêt tout particulier.

4.1.4.1. *However, whatever*

Compte tenu des remarques que nous avons déjà faites sur la construction de la signification concessive opérée dans les énoncés en *wh- ever*, il est naturel de constater le rôle privilégié de *however* et *whatever* dans ces constructions. Nous avons soutenu, en effet, que tous les énoncés concessifs en *wh- ever* effectuent un parcours sur un domaine centré, autrement dit, sur le degré de *p*, ce qui explique l'importance de *however*, adverbe de degré, dans cette construction. *Whatever* peut, également, exprimer le degré, notamment lorsqu'il est mis en rapport avec un nom fonctionnant en compact.

(24) *For one immersed in a speaker-based culture, the possibility of having someone willing to make a great effort to really understand all that one has to say, however confused it is, is immensely gratifying. (BLS 492)*

L'énoncé (24) représente le cas typique de ce type d'énoncé concessif : normalement, plus un discours est confus, moins on fait d'efforts pour le comprendre, c'est-à-dire que le degré de *p* est, normalement, en rapport avec le degré de *non q*, mais cette inférence est défaite car on donne comme repère de *q* (*someone make a great effort* etc.) 'quelque degré de *p* que ce soit', (*however confused it is*). Pour récapituler, on a une relation de repérage inter lexis, mais la lexis repère, *however confused it is*, est référentiellement instable, renvoyant à 'quelque degré de *p* que ce soit', y compris les degrés les plus élevés. On obtient de la sorte un 'faux repérage' qui a pour effet de remettre en cause l'existence même de la relation d'inférence du départ.

Passons maintenant à un énoncé en *whatever*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(25) *These rooms were icy-cold, whatever the time of year.*
(Brodie 90)

Cet exemple nous fournit d'une illustration assez typique du fonctionnement de *whatever* dans un énoncé concessif : la lexis contenant *q*, *these rooms were icy-cold* est repérée par rapport à la lexis *p*, *the time of year be ()*. Le parcours sur *the time of year*, opéré par *whatever*, implique que l'on peut repérer *q* aussi bien par rapport à *the time of year be Summer*, que par rapport à *the time of year be Winter*, par exemple. On en déduit la non pertinence de la période de l'année en tant que repère de *These rooms were icy-cold*. Cet exemple permet aussi de voir que le domaine de *p* est un domaine centré, certaines périodes de l'année étant plus indiquées, en tant que repère pour *icy-cold*, que d'autres. L'inférence défaite par cet énoncé relève donc d'une relation graduée entre deux domaines telle que, par exemple, *plus on s'approche de l'été, moins on a froid* – du moins dans l'hémisphère nord –.

La préconstruction de la lexis repère, dans les concessifs en *whatever* s'oppose à ce que nous avons appelé la concession rectificative. Ainsi, si l'on peut avoir, par exemple,

(26) *I would say he was about thirty, although I may be wrong.*

on ne saurait dire :

(26a) * *I would say he was about thirty, however wrong I may be.*

Il est cependant un emploi de *whatever* qui rappelle fortement la concession rectificative : il s'agit de cas comme le suivant, où l'énonciateur marque qu'il prend ses distances par rapport à un autre énonciateur :

(27) *This theme was popular in the immediately postwar American novel, but it was often treated in a superficial manner – as in Arthur Miller's Focus, where a man is persecuted because he looks like a Jew (whatever a Jew looks like)* (Burg 37)

Ici la lexis repère, *whatever a Jew looks like*, permet à l'énonciateur de se démarquer de la source subjective du procès *look like*, qui sera ainsi rapportée à l'auteur en question, Arthur Miller. Il en découle une remise en question, opérée par l'énonciateur, de la possibilité même de

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

ressembler à un Juif, et donc de la référence même de l'énoncé, confirmée par *in a superficial manner*.

Voici un autre exemple du même phénomène, où il est clair que pour S0, narrateur-énonciateur, le terme *conversation pit*, ne fait pas référence, et on parcourt donc les référents pouvant correspondre au terme linguistique inconnu :

(28) *She could not spend the whole day digging a conversation pit, whatever that was.* (BP 235)

En guise de confirmation, on notera qu'on ne trouve que des marques anaphoriques de reprise textuelle, dans ce type d'énoncé, alors que *it*, par exemple, qui renvoie à une référence construite en dehors du texte, est impossible :

(28a) **She could not spend the whole day digging a conversation pit, whatever it was.*

4.1.4.2. **Whyever*¹

Dans le paradigme des mots en *wh-*, *why* occupe une place quelque peu à part. On le trouve dans les questions en *wh- ever*, par exemple :

(29) *"I'm sorry, I'd rather not say." "Why ever not?"* (Cobuild 483)

mais il n'y a pas de *whyever* concessif analogue. D'autres propriétés témoignent du statut particulier de *why*, parmi les mots en *wh* – il ne peut pas, par exemple, être suivi d'un infinitif (? *why to go?*), à la différence d'autres mots en *wh-* (*who to ask, where to go* etc.).

Sur le plan des opérations en cause, alors que les autres mots en *wh-* opèrent un parcours sur une place dans une lexis, *why*, quant à lui, opère

¹Comme nous l'avons déjà remarqué, l'emploi strictement concessif de *whenever*, *wherever*, et même *whoever*, est très restreint, parce que les domaines en jeu (le temps, l'espace, la personne, paramètres de la situation d'énonciation), sont, en principe, des domaines non centrés – nous ne commenterons pas d'autres exemples de ce type d'énoncé ici.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

un parcours sur la localisation de la lexis toute entière. On comprend, alors, la différence opérationnelle entre les deux énoncés suivants :

(30) *Who said that?*

(31) *Why say that?*

Dans le (30), *who* marque une question portant sur une place d'argument dans une lexis, l'existence de *someone say that*, n'est pas remise en cause. Dans le (31), en revanche, la question porte sur la localisation même de la lexis : *comment se fait-il que cela soit le cas?* Culioli formule les choses dans les termes suivants :

[...] la question "pourquoi" est absolument fondamentale. Pourquoi est-ce la question fondamentale ? Parce que c'est la seule qui mette en question l'existence. Lorsque vous dites "pourquoi ?" vous êtes en train, ou bien de poser que quelque chose est le cas (c'est le How come?), et d'un autre côté cela peut signifier que vous mettez en question l'existence elle-même, et dans ce cas "pourquoi ?" signifie "ça n'aurait pas dû être ainsi, "ça ne peut pas être ainsi" (Culioli [1995: 38]).

Lorsqu'on a *Why p?*, donc, on est en train d'opérer un parcours sur les états de choses qui ont pu donner lieu à *p*. Alors que, dans le cas de *who*, *where*, *what* etc., le parcours porte sur une place vide à l'intérieur de la lexis que nous représentons par *p*, dans le cas de *why*, le parcours porte sur un état de choses, *n*, cause de *p*. *Why p?* équivaut donc à une demande d'identification d'un autre état de choses, *n*, qui a provoqué *p*, *n* étant, bien entendu, indépendant de la lexis *p*. Dans le cas de *Why ever p?*, le parcours maintenu sur la classe de raisons possibles *n* va créer l'effet d'une remise en cause même de *p*.

Or, lorsqu'on est en présence d'un énoncé concessif avec un mot en *wh-* comme *how*, par exemple, on opère uniquement sur la relation inférentielle entre *p* et *q*. Ainsi, dans *However p, q*, par le parcours sur un élément à l'intérieur de *p*, l'énonciateur défait l'inférence $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$. Si nous essayons, maintenant, de mettre *why* à l'intérieur de ce schéma, on obtient, * *Whyever p, q*, ce qui signifierait, *Quelle que soit la raison n, qui a pu provoquer p, q est toujours le cas*. Cette glose est très difficile à comprendre de façon sensée, tout simplement parce que *why p* met en jeu une deuxième représentation causale en amont de la relation unissant *p* et *q*. Dans l'énoncé fictif en question, * *Whyever p, q*, on n'opère plus sur la

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

relation de causalité entre p et q seulement, mais sur deux relations causales, l'une de n à p , construite par *why*, l'autre de p à $non\ q$, construite par le concessif. Il est, dès lors, très difficile de restituer la pertinence de la relation $\langle p \vee \rightarrow non\ q \rangle$.

Il est remarquable de constater que, lorsqu'on a la périphrase *for whatever reason*, on opère, normalement, uniquement sur la relation entre n et p , par exemple :

(32) *For whatever reason he said that, the fact remains that he did indeed say it.*

Dans le (32), on a, d'abord, un parcours sur les états de choses, n , pouvant donner lieu à p . Or, ce type de parcours peut avoir pour effet de sens la remise en cause de l'existence même de p , nous l'avons vu, et la signification concessive ici vient du fait que, malgré cette remise en cause potentielle, l'existence de p n'est pas infirmée.

On peut donc suggérer que le caractère inattestable des énoncés concessifs en **whyever p, q*, est tout simplement dû au fait que le schéma concessif, qui joue, en principe, sur la déconstruction de la relation inférentielle entre p et q , est brisé par la présence d'une deuxième relation de cause entre n et p , construite par le marqueur *why*. En raisonnant par l'absurde, nous avons vu que la signification d'un tel énoncé, c'est-à-dire, de façon approximative, *quelle que soit la raison n pour p, q quand même*, pose de sérieux problèmes d'interprétation pour les raisons formelles que nous venons d'évoquer ¹.

4.1.5. BILAN DE SECTION

Nous avons, dans cette section, étudié de près les constructions concessives en *wh- ever*. Après avoir rejeté l'analyse qui assimile cette construction aux conditionnelles, nous en avons proposé une forme schématique où la construction de la signification concessive se fait par un mécanisme de 'faux repérage' qui nous ramène à notre schéma concessif de départ. Nous avons ensuite nuancé cette description, en

¹On pourra poursuivre un raisonnement analogue pour expliquer l'inacceptabilité d'autres énoncés concessifs de forme similaire : le *How come*, dans *How come you're interested?*, par exemple, n'a aucun correspondant concessif **However come [...]*. De même, **No matter why/ * No matter how come* concessifs sont inacceptables.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

démontrant que, pour qu'un énoncé de cette construction reçoive une interprétation véritablement concessive, il faut que p et q construisent des domaines avec gradient. On explique, ainsi, l'existence d'énoncés en *wh-ever*, qui ne sont pas concessifs, où *ever* marque, en général, un parcours sur la classe des instants, domaine sans gradient. On peut, d'autre part, trouver des énoncés concessifs sans *ever*, où certains éléments du contexte construisent une opération semblable à celle marquée par *ever*. Nous avons montré que la présence de *may*, dans cette construction, n'est pas un simple renforcement de l'opération marquée par *ever*, mais un véritable ajout à la signification de l'énoncé. L'étude d'énoncés pris dans notre corpus nous a permis, finalement, d'insister sur le rôle prépondérant dévolu à *however* et *whatever*, comme marqueurs de degré, dans cette construction, et de proposer une explication pour l'absence d'une forme concessive * *whyever*.

4.2. PARCOURS BINAIRE SUR LE REPÈRE

Nous allons, dans cette section, étudier une construction qui entretient des rapports très étroits avec celle des concessifs en *wh-ever* : la construction en *whether... or not*. En effet, la construction de la signification concessive, dans un énoncé concessif de cette forme, passe par un 'faux repérage' tout à fait semblable à celui étudié dans la section précédente. On voit, ainsi, que dans l'énoncé suivant :

(33) *When I opened my packages, it was clear that certain novels had to be reviewed whether I wished to review them or not. (Burg 13)*

la lexis repérée *certain novels had to be reviewed*, est située par rapport au repère, *whether I wished to review them or not*. Le fait de pouvoir repérer q , aussi bien par rapport à p , que par rapport à *non p*, nous permet de conclure que le repère p n'a, en fait, aucune pertinence en tant que repère primitif pour q . On retrouve ainsi la forme schématique de tout énoncé concessif.

Au delà de cette parenté de fonctionnement, cependant, on relève certaines différences systématiques entre les structures en *wh-ever* et celles en *whether... or not*. Nous allons, dans cette section, tenter

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

d'élaborer une forme schématique plus précise pour *whether... or not*, qui permette de rendre compte de ces différences.

Après une description distributionnelle du marqueur *whether*, nous étudierons sa composition morphologique, afin de voir si elle peut nous aider à reconstruire l'opération métalinguistique dont elle est la trace. Ces observations, couplées d'une comparaison systématique de *whether*, et *if*, nous guideront dans notre élaboration d'une forme schématique de *whether*. Nous terminerons cette section par l'étude de quelques cas, à la lumière de la forme schématique proposée pour *whether*.

4.2.1. INTRODUCTION : DESCRIPTION DE *WHETHER*

On trouve le marqueur *whether* dans trois types de contexte. Nous avons déjà donné un exemple de *whether* dans une construction concessive :

(34) *When I opened my packages, it was clear that certain novels had to be reviewed whether I wished to review them or not.* (Burg 13)

Signalons aussi l'emploi de *whether* dans les interrogatives indirectes :

(35) *In a theological debate [...] many earnest people of faith had wondered whether Adam had a navel.* (Adam 1)

Dans ce type de contexte, il est habituel (cf. Berland-Delépine [1989: 228], Quirk et Greenbaum [1973: 360]) de postuler une équivalence entre *whether* et *if*, de sorte que le (35) se laisserait paraphraser par :

(35a) \approx *In a theological debate [...] many earnest people of faith had wondered if Adam had a navel.* (Adam 1)

Finalement, on mentionnera un *whether* outil de nominalisation qui peut, sans grands risques pour l'analyse, être assimilé au *whether* des interrogatives indirectes, nous n'y reviendrons pas :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(36) *Well, whether or not the use of physical force is justified or not is a separate question. (Clare 3)*¹

Dans son emploi comme interrogative indirecte, *whether* porte sur une seule lexis, l'ajout de l'alternative (*or not* etc.) étant facultatif, tandis que, dans son emploi concessif, il faut la séquence corrélatrice *whether... or not*.

Dans son emploi concessif, on voit que *whether* appartient à un paradigme qui l'oppose aux mots en *wh- ever*, tandis que, dans les interrogatives indirectes, *whether* est concurrencé par *if*. C'est par la mise en évidence et le traitement théorique des points de rapprochement et de différenciation entre *whether*, d'un côté, et *if* et *wh- ever*, de l'autre, que nous pourrions cerner la spécificité de l'opération métalinguistique marquée par *whether*.

4.2.2. FORME SCHEMATIQUE DE *WHETHER... OR*

Plusieurs linguistes signalent la possibilité de décrire *whether* comme le résultat d'une composition entre *wh-*, d'une part, et *either* de l'autre². Il s'avère assez difficile de confirmer l'exactitude diachronique de cette thèse, mais quoi qu'il en soit, la parenté morphologique entre *whether* et *either* invite à postuler un fonctionnement similaire.

Either marque une opération par laquelle on parcourt une classe d'éléments – en général, deux – qui possèdent une propriété commune, mais qui sont mutuellement exclusifs. Dans l'énoncé suivant, par exemple :

(37) *I would strongly advise you, Mr Worthing, to try and acquire some relations as soon as possible, and to make a definite effort to produce at any rate one parent, of either sex, before the season is quite over. (IBE 268)*

On voit qu'il s'agit d'un parcours sur une classe à deux éléments (*male and female*). Le choix d'un élément (*one parent*) exclut d'office

¹On remarquera le dédoublement corrélatif, de la négation, dans ce texte oral : *or not... or not*.

²Cf. Adamczewski et Delmas (1982: 322), Delmas et al (1992: 308), Gauthier (1980: 283).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'autre, mais tous les deux ont, ici, la propriété commune d'être /parent/. On construit, de la sorte, une bifurcation, tout comme celle employée par Gilbert (1987: 42), à l'instar de Culioli, dans sa description de *may* (cf. chapitre 3). Lorsqu'on a *whether*, on reste en IE (*one parent*), à la pointe de la bifurcation, maintenant de la sorte le parcours sur I et E (*male or female*), lesquels sont, en général, équivalents à *p* et *non p*¹. Par exemple, dans le (38) :

(38) *When I opened my packages, it was clear that certain novels had to be reviewed whether I wished to review them or not. (Burg 13)*

on maintient un parcours entre *p*, *I wish to review them*, et *non p*, la pro-phrase *not*, que l'on peut développer comme *I not wish to review them*. Deux assertions fictives – que *p* soit le cas, ou que *non p* soit le cas – sont données comme repères possibles pour *certain novels had to be reviewed*, et, l'on en déduit, de par l'incompatibilité des repères *p* et *non p*, qu'il n'y a, en fait, aucune relation privilégiée entre les domaines de *p* et *q*.

4.2.3. ÉTUDE DE CAS : PROBLÈMES

Nous allons démontrer, par une étude de cas, comme la forme schématique que nous proposons pour *whether* permet d'expliquer certaines différences distributionnelles entre *whether*, d'un côté, et *wh-ever* et *if*, de l'autre, ce qui nous permettra d'affiner la description que nous avons proposée pour ce marqueur.

4.2.3.1. Problème de * *whether... may*

Nous avons vu, lors de notre étude des énoncés concessifs en *wh-ever*, comment, contrairement à ce que soutenait Gilbert (1987), l'opération de parcours marquée par *wh-ever* ne suffisait pas à justifier la

¹On peut esquisser l'hypothèse 'morpho-sémantique' suivante, pour retrouver les opérations dont *whether* est la trace dans la morphologie de ce mot: *wh-* et *e-*, à l'origine, *ay*, marquent tous les deux un parcours, l'un sur deux possibles, l'autre sur le choix entre les deux (on obtient ainsi un parcours sans issue, comme dans le cas de *wh-ever*), *th-* marque la préconstruction d'un domaine notionnel (I et E), tandis que *er* n'est rien d'autre que le marqueur d'altérité du comparatif (cf. Rivara [1990], par exemple).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

présence de *may*. Si l'on essaie, maintenant, de rajouter à l'énoncé (38) un *may* épistémique (au prétérit simplement pour la concordance temporelle), le résultat est clairement inacceptable :

(38a)?? *When I opened my packages, it was clear that certain novels had to be reviewed whether I might wish to review them or not.*

Or, si l'opération marquée par *may* n'était qu'un simple renforcement de celle marquée par *whether*, la cooccurrence de *may* et *whether* ne devrait poser aucun problème. En fait, il nous semble que les problèmes d'acceptabilité des énoncés en *may* et *whether* sont plutôt le fait d'une redondance opérationnelle : l'opération que marque *may* (épistémique) est, en effet, très semblable à celle dont *whether* est la trace : *may* et *whether* portent, tous les deux, sur la localisation de la lexis *p*.

4.2.3.2. Problème de * *if... or not*

Whether et *if* partagent un certain nombre de propriétés, nous l'avons vu, ce qui permet aux deux marqueurs de pouvoir rapporter, en discours indirect, une question fermée. Cependant, l'insertion de *if* à la place de *whether*, dans les énoncés concessifs, aboutit à un résultat inacceptable. Ainsi, pour reprendre un exemple de Delmas et al (1992: 308) :

(39) *Well, I recall lying in bed long after the lights were turned out wondering whether or not I had really been fooled*
(39a) * *Well, I recall lying in bed long after the lights were turned out wondering if or not I had really been fooled*

L'explication que proposent Delmas et al de ce phénomène est tout à fait éclairante :

WH- absence de maîtrise et de détermination en ce qui concerne une relation...

EITHER : explicite le fait que l'énonciateur n'a pas encore pu ou voulu résoudre l'alternative

AFFIRMATION/NÉGATION. Les deux branches de l'alternative co-existent.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

IF: l'énonciateur se donne l'une des deux branches de l'alternative, pour pouvoir bénéficier des conséquences que ce choix réalisé peut avoir sur une autre proposition (Delmas et al [1992: 309-310]).

Dans les termes que nous employons, on voit que *whether* construit et l'intérieur – *p* –, et l'extérieur – *non p* –, sur un domaine grossier – l'alternative, en d'autres mots –, tandis que *if* construit une occurrence à l'intérieur sans passer par la construction explicite de l'extérieur. La suite *if or not* est donc inacceptable à cause de l'incompatibilité des opérations en jeu : on aurait, de façon contradictoire, une assertion fictive où l'on prend en charge, de façon privilégiée, l'un des termes de l'alternative I/E (*if*)¹ et, en même temps, maintien du terme complémentaire, marqué par *or not* (cf. aussi Culioli [1992: 18] sur **S'il pleut et s'il ne pleut pas*).

Dans le (40), en guise de confirmation, le remplacement du 'if de subordination nominale' par *whether* s'avère impossible, grâce à la présence de *the only way the employers know they have them*, qui interdit la coexistence de *p* et *non p*.

(40) *Unskilled jobs are disappearing; people's ability to earn a living depends on their skills, and the only way employers know they have them is if they have bits of papers to prove it. (Ind 06.08.95) (*whether they have...)*

4.2.3.3 Problème de la construction de l'extérieur

L'extérieur, ou *non p*, dans les exemples que nous avons étudiés jusqu'à maintenant, a coïncidé avec la négation, *not*, construite à partir de *p*. Ce n'est, en fait, que le cas le plus habituel car l'extérieur n'est pas forcément construit comme *not p*². Ainsi, dans l'exemple suivant :

¹Dans beaucoup de cas, on pourra déduire que, par rapport à la situation d'énonciation, *p* et *non p* sont tous les deux possibles, à partir de l'assertion fictive de *p* ($\langle \lambda p \in \text{Sit2} * \text{Sit0} \rangle$: soit, la lexis contenant *p* repérée par rapport à une situation fictive, construite à partir de la situation d'énonciation).

²"Le complémentaire *p*' de *p* n'existe pas en tant que tel mais [...] il est construit : il n'existe donc pas de choix logico-mathématique entre 'be' et 'not be', qui seraient deux notions opposées et disjointes. De la même façon, l'énoncé, 'Ça n'est pas un chien' ne se contente pas de classer l'animal en question dans la classe des 'non-chiens' ; ce n'est donc pas simplement le contraire (ou l'opposé) d'un chien".

(41) *Greece was like England: it was a man who was growing old, and it made no difference whether that man looked at the Thames or the Eurotas (Forster 96)*

on voit qu'au choix *p*, *non p*, correspondent *look at the Thames* et *look at the Eurotas* respectivement. Dans cet énoncé, la construction de l'extérieur en *or not* produirait un effet très étrange :

(41a) ?? *Greece was like England: it was a man who was growing old, and it made no difference whether that man looked at the Thames or not*

Dans un premier temps – *Greece was like England* –, l'indifférence porterait sur l'opposition *Greece/ England* (construits comme intérieur et extérieur) alors que, dans un deuxième temps, elle porterait sur l'opposition *look at the Thames/ not look at the Thames*, rompant ainsi avec la cohérence du texte.

4.2.3.4. Problème de l'effacement de *or not*, dans les interrogatives indirectes

Nous avons noté le fait que *whether* concessif exige la construction de l'extérieur du domaine notionnel, même si ce n'est que *or not*, tandis que, dans le cas de *whether* interrogatif, cette construction semble facultative. Ainsi, dans les exemples suivants, le rajout de *or not* serait perçu comme superfétatoire :

(42) *Mary Braid and Peter Victor investigate whether children really are subject to pressures their parents never knew. (Ind 06.08.95)*

(43) *The last argument I had with the late Peter Jenkins was about whether politicians were less interesting than they used to be. (Ind 06.08.95)*

Or, on pourrait, à partir de ces faits distributionnels, être tenté de conclure à la présence de deux formes schématiques distinctes, l'une pour *whether* concessif, l'autre pour *whether* interrogatif. En fait, nous pensons que *whether*, interrogatif ou concessif, renvoie à la même opération : la

(Chuquet [1986: 100].)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

construction de l'intérieur et de l'extérieur, et le maintien d'un parcours entre les deux. Le caractère facultatif de *or not*, lorsque *whether* est interrogatif, se doit au fait que l'alternative *p/ non p* est construite par autre chose dans l'énoncé. On relève, dans le (42) et (43), par exemple, le procès *investigate*, le nom *argument*, qui, tous deux, impliquent une opposition entre *p* et *non p*. À partir du moment où l'alternative *p/ non p* est construite dans l'énoncé par autre chose, le rajout de *or not* devient redondant ¹.

On trouve aussi des énoncés, où *whether* est clairement interrogatif, mais où le renvoi à l'extérieur est toutefois obligatoire, car il ne coïncide pas avec la négation *or not* :

- (44) *I'm so busy I don't know whether I'm coming or going.*
(* *whether I'm coming*)
(45) *I'll hit him so hard he won't know whether it's Christmas or Easter.* (* *whether it's Christmas.*)

4.2.4. BILAN DE SECTION

Nous avons retrouvé, dans le fonctionnement de *whether*, le principe du 'faux repérage' déjà élucidé lors de notre étude des énoncés concessifs en *wh- ever*. On passe, de la sorte, d'un rapport causal ($\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$) à l'absence de rapport particulier ($\langle p \omega q \rangle$). On retrouve cet argument de 'faux repérage', exprimé en d'autres termes, chez Culioli :

[un certain type d'énoncé] indique que l'on parcourt les possibles, et que l'on déclare les deux assertions fictives de force équivalentes dans une relation d'efficacité. On en déduit que, quelle que soit la condition initiale, le second événement va apparaître. La relation d'efficacité est déformée en une relation d'inefficacité, et l'on signifie que la condition initiale n'a pas d'effet sur la suite des événements : elle peut être n'importe quoi, de toute façon sa force est vaine. (Culioli [1992: 20].)

¹Nous avons relevé le même phénomène lors de notre étude des énoncés concessifs en *wh- ever*, où, à condition de construire le parcours par autre chose dans l'énoncé (procès volitif, par exemple), la présence de *ever* n'est pas obligatoire.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Si les faits distributionnels autorisent certains rapprochements entre, d'un côté, le *whether* concessif, et les mots en *wh- ever*, et, de l'autre, le *whether* interrogatif, et *if*, nous avons pu, à partir de manipulations contrôlées, mettre en évidence la spécificité de *whether* par rapport à ses concurrents. À la différence des mots en *wh- ever*, *whether* construit un parcours sur la validation d'une lexis toute entière, et non pas un parcours de degré sur un terme de la lexis ; à la différence de *if*, enfin, *whether* marque la construction de l'intérieur et de l'extérieur (*p* et *non p*), alors que *if* marque un engagement subjectif pour l'une des alternatives.

4.3. CONCLUSION DE CHAPITRE

Dans ce chapitre, nous nous sommes concentré sur la description des énoncés concessifs où la signification concessive est construite par une combinaison du repérage inter lexis et de l'instabilité des valeurs référentielles dans la lexis repère. Le principe essentiel sous-tendant ce fonctionnement est le 'faux repérage' : on est en présence d'une relation de repérage inter lexis, avec une lexis repère, en *wh- ever* ou *whether*, contenant le domaine source de l'inférence – *p* –, et une lexis repérée, contenant le domaine but de l'inférence – *q* –. Cependant, en dépit de ce repérage inter lexis (qui impliquerait un rapport régulier entre les domaines de *p* et *q*), la valeur référentielle de *p* est instable : il s'agit soit d'un parcours de degré sur le domaine notionnel de *p* (les énoncés en *wh- ever*), soit d'un parcours sur l'alternative (*p*, *non p*) (les énoncés en *whether*). De la sorte, *quelque valeur de p que ce soit* est donnée comme repère pour *q*, ce qui revient, en définitive, à la déconstruction de toute relation inférentielle entre *p* et *q*, c'est-à-dire au schéma pour tout énoncé concessif.¹

L'étude de ce type d'énoncé concessif s'est révélée être un terrain de choix pour illustrer le phénomène du réinvestissement modal de

¹Notons, par ailleurs, qu'il serait tout à fait possible de développer le même type d'argumentation pour expliquer l'emploi concessif d'un certain nombre de quantificateurs indéfinis, *any*, *either*, *every* etc. dans des phrases comme : *Any student could answer that question; He had the longest tongue and shortest temper of any man, high or low, I ever met with* etc. Les mêmes arguments peuvent aussi s'appliquer, *mutatis mutandis*, à l'emploi privilégié de *any* dans les connecteurs concessifs *anyway*, *anyhow*, *in any case* etc.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

marqueurs a priori spatio-temporels, comme *ever* et *either*. En outre, nous avons pu constater, par une étude détaillée du fonctionnement des différents marqueurs impliqués, ainsi que des problèmes soulevés par notre approche, l'intérêt de ne pas privilégier un niveau unique d'analyse, aux dépens des autres. En effet, la construction d'une signification concessive dans ce type d'énoncé passe par un calcul complexe portant à la fois sur les domaines notionnels en jeu, sur le repérage inter lexis, et sur les opérations de construction des valeurs référentielles.

**CHAPITRE 5 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION
CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UN REPÈRE
SITUATIONNEL (*EVEN, WHEN, IF etc*)**

**5.0. INTRODUCTION : *EVEN*, LES REPÈRES SPATIO-
TEMPORELS, LES HYPOTHÉTIQUES**

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'étudier les constructions concessives où la lexis repère renvoie à une situation repère, fictive (*if*) ou non (*when, where etc.*). Nous prendrons, comme point de départ de notre raisonnement, les problèmes posés par la construction concessive en *even if* que nous analyserons, conformément à nos remarques dans le chapitre 2, non pas comme un tout indécomposable, mais comme une composition des marqueurs *even* et *if*. Dans un premier temps, donc, nous étudierons le marqueur *even*, en rapport avec le marqueur de lexis repère *if*, bien entendu, mais aussi avec d'autres marqueurs de fonction similaire, *when, where etc.* Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à étudier les énoncés en *if* seul qui peuvent recevoir, malgré l'absence de *even*, une interprétation concessive. On verra qu'il existe plusieurs types de concessifs en *if* construits par divers marqueurs corrélatifs, en rapport avec *if*. Finalement, nous nous intéresserons à certains énoncés moins étudiés dont l'analyse approfondie fait apparaître les liens problématiques entre les constructions concessives et hypothétiques.

Au cours de ce chapitre nous aurons l'occasion de commenter les relations intercatégorielles entre conditionnelles et concessives, et nous démontrerons comment l'identification catégorielle d'un énoncé complexe en *if* dépend, en réalité, du mode de repérage subjectif des lexis en présence, ainsi que des marqueurs corrélatifs dont le rôle est d'orienter de façon déterminante ce repérage.

5.1. RETOUR SUR LES ÉNONCÉS CONCESSIFS EN *EVEN* AVEC MARQUEUR DE LEXIS REPÈRE

Cette section de notre étude sera consacrée aux énoncés où le marqueur *even* porte sur une lexis renvoyant à une situation repère. Nous comparerons, tout d'abord, les différences d'interprétation entre les énoncés en *even if*, et ceux en *even though*, avant de procéder à une remise en question du statut privilégié de *even if* en tant que construction concessive à part entière. Ensuite nous étudierons en détail un certain nombre d'énoncés du corpus comportant *even if*, ce qui nous amènera à revenir sur le problème de la concession rectificative. Nous démontrerons, également, que des énoncés en *even when*, *where* etc. ont également un caractère concessif.

5.1.1. L'OPPOSITION ENTRE *EVEN THOUGH* ET *EVEN IF*

Cette section, consacrée à l'analyse des différences systématiques entre les énoncés en *even if*, et en *even though*, sera organisée de la manière suivante : nous présenterons, tout d'abord, une première ébauche d'explication que la prise en compte d'un certain nombre de contre-arguments nous obligera à modifier par la suite.

On acceptera facilement la différence entre les énoncés en *even if* et les énoncés en *even though*, telle qu'elle est décrite par Kjellmer, par exemple, à propos des exemples que voici :

- (1) *I'll go for a swim even though the water is freezing.*
- (2) *I'll go for a swim even if the water is freezing.*

The implication in (1) is that the water is freezing whereas that in (2) is that the water may or may not be freezing; the speaker does not commit himself. (Kjellmer [1989: 257])

Ainsi, *even if* confèrerait à la lexis repère un statut de 'non réel', tandis que *even though* impliquerait que la lexis repère est effectivement le cas, au moins pour l'énonciateur. Or, ce qui est en jeu, lorsqu'on

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

oppose 'réel' et 'non réel', est le repérage d'une lexis par rapport à une situation repère. Si l'on a affaire à une lexis *p* au statut 'réel', cela veut dire que l'énonciateur a écarté l'une des valeurs polaires *p*, *non p*, et qu'il est donc en mesure d'affirmer que *p* ou *non p* est le cas. Si, en revanche, la lexis *p* a un statut d' 'non réel', le choix assertif entre *p* et *non p* n'est pas effectué. Un marqueur comme *whether*, comme nous l'avons vu, permet de maintenir et *p*, et *non p*. Le marqueur *if*, en revanche, renvoie, comme le fait l'assertion, à l'élimination de l'une de ces deux valeurs. Toutefois, contrairement à l'assertion, où l'énonciateur (S0) et le sujet de la prise en charge (S1) sont identifiés, dans l'assertion fictive, en *if*, la prise en charge de la lexis ne dépend plus de S0, mais d'un sujet fictif, noté S0¹. Soient les deux énoncés suivants :

- (3) *When he comes, I'll let you know.*
(3a) *If he comes, I'll let you know.*

Dans le (3), la lexis *he comes*, est préconstruite comme non problématique pour S0 ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de doute quant au choix d'une valeur entre *p* et *non p*. En contrepartie, *If he comes*, dans le (3a), marque la construction d'une assertion fictive. L'énonciateur S0 ne statue pas quant à la validation de la relation <he/come>. Il construit un énonciateur fictif, S0¹, par le biais duquel il envisage le cas où <he/come> se réalise, sans se prononcer lui-même dans ce choix entre *p* et *non p*.

De même, dans l'énoncé (1), le marqueur *even though* signale que l'énonciateur a choisi une valeur, et que l'eau est, effectivement, gelée, pour S0. Dans le (2), l'énonciateur S0 ne statue pas sur la question. On pourrait donc, dans les termes que nous employons, associer à *if*, une signification non réelle, en entendant par là le maintien, par S0, de *p* et de *non p*, tandis qu'à *though* sera associé une signification réelle, marquant l'engagement exclusif, par un énonciateur, en faveur de *p* ou de *non p*.

Cependant, il existe plusieurs arguments qui portent à croire que cette première thèse est, en réalité, trop contraignante. Tout d'abord, il existe de très nombreux énoncés où l'énonciateur emploie une forme en *if*, alors que le choix entre *p* et *non p* semble déjà avoir été effectué. Ensuite, de façon complémentaire, il existe de rares énoncés en *though* où le choix entre *p* et *non p* est maintenu. On trouve, de la sorte, des énoncés

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

en *even if* à statut 'réel' où le remplacement de *even if* par *even though* n'affecte en rien le statut 'réel' ou 'non réel' de l'énoncé :

(4) *he's a good bloke even if he is a copper (LLR 28)*

(4a) *he's a good bloke even though he is a copper*

On trouve également, quoique de façon moins habituelle, des énoncés en *even though* à statut 'non réel' (ici provoqué par le marqueur *should*) :

(5) *it urged me to resolve further on mounting vigilant guard, and doing my utmost to check the spread of such bad influence at the Grange, even though I should wake a domestic storm, by thwarting Mrs Linton's pleasure. (WH 149)*

À partir d'un ensemble de constats tout à fait semblables à ceux que nous venons de faire, Kjellmer (1989) propose de rendre compte des données, à l'intérieur d'un modèle prototypique, par le concept de 'chevauchement sémantique' :

even if and even though are partially synonymous in English, but each of them has a prototypical meaning of its own. Even if is generally nonfactual in meaning [...] and even though is generally factual [...] both collocations are capable of being used in the sense 'properly' belonging to the other: there is an area of semantic overlap. (Kjellmer [1989: 268])

Nous avons déjà fait état d'un certain nombre d'objections théoriques à ce genre d'approche de l'explication linguistique. Pour Kjellmer, les termes de 'réel' ('factual') et 'non réel' ('nonfactual') sont des termes irréductibles dans l'explication linguistique. Pour nous, ces termes sont l'aboutissement d'un calcul complexe. Ainsi, ce n'est pas *if* seul qui marque le statut non réel d'une lexis, mais l'interaction de *if* avec d'autres éléments de l'énoncé. De même, *though* ne signale pas particulièrement le statut réel d'une lexis mais participe d'une construction complexe qui œuvre dans ce sens.

Si on reprend l'exemple (2), on conviendra que *if* marque ici la construction, par S₀, d'un énonciateur fictif S₀¹, qui prend en charge la validation de *the water be freezing*. Or, normalement, étant donné que S₀ se distancie de l'opération de prise en charge de la lexis, on pourra

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

conclure à son incapacité à se prononcer quant à son statut 'réel' et, partant, au statut non réel de la lexis pour S0. Cependant, il faut bien voir que cette conclusion n'est que secondaire : *if* marque la construction d'un énonciateur fictif et rien d'autre. La valeur référentielle, 'réelle' ou 'non réelle', à attribuer à la lexis en question va dépendre du positionnement de l'énonciateur S0 par rapport à son énonciateur fictif, S0¹. Ce positionnement – ou 'rebroussement' – se décidera par l'existence d'éléments corrélatifs, par des modulations intonatives etc. Ainsi, on pourra avoir :

(6) *There would be considerable advantages in going back to this design, even if it means, as it does, going back to the beginning of the controversy.* (LOB Corpus, cité dans Kjellmer (1989))

où, de façon peu élégante, certes, l'incise *as it does* lève toute indétermination quant à la position de S0 par rapport à l'assertion fictive de S0¹. La présence d'un prétérit modal, sur le procès *mean*, en revanche, interdirait l'identification entre S0 et S0¹. Ainsi, si l'on modifie l'énoncé :

(6a) *There would be considerable advantages in going back to this design, even if it meant going back to the beginning of the controversy.*

S0 ne se prononce pas quant à *it mean going back...*, mais refuse, en tout cas, de s'associer à S0¹.

Dans l'énoncé (4), cité ci-dessus, l'interprétation 'réelle' s'impose sans doute à cause de l'ordre des lexis dans l'énoncé : la lexis repère constitue, en effet, un commentaire sur la lexis repérée, *he's a good bloke*, et est validée pour la même situation que celle-ci. Si l'on inverse l'ordre des lexis :

(4a) *even if he is a copper, he's a good bloke*

L'énoncé est ambigu entre une lecture 'réelle' et une lecture 'non réelle'. On pourra lever cette ambiguïté par l'ajout d'éléments corrélatifs, de la manière suivante,

¹On aura remarqué, dans le (6a), que nous avons non seulement introduit la marque du prétérit, mais nous avons aussi éliminé l'incise *as it does*. En effet, la cooccurrence de ces deux marqueurs, à orientations opposées, créerait un effet très étrange (?? *even if it meant, as it does...*).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- (4b) *even given the fact that he is a copper, he's a good bloke*
(réelle)
(4c) *even if he is a copper, which I very much doubt, he's a good bloke*
(non réelle)

Dans l'énoncé suivant, l'interprétation 'non réelle' est imposée par la présence de *never*, marquant un parcours de situations, par *you* générique (parcours de coénonciateurs), par *any*, par l'impératif, marquant une lexis 'à repérer' :

- (7) *never let any of the other runners know you are in a hurry even if you are* (LLR 41)

Le (8) en revanche, reçoit une lecture 'réelle', tout simplement grâce à la validation préalable de la lexis en question dans le contexte :

- (8) *It was the loneliness of the neighbourhood [...] that kept the house next to theirs empty [...] The house stood two hundred yards from the Bartleby's and Alicia liked looking out of the window now and then even if it was empty.* (Exemple de König [1988: 158].)

Résumons notre démarche jusqu'ici. Tout d'abord, il est apparu que l'on peut formuler les différences entre *even if*, et *even though* en termes de lecture 'non réelle' ou 'réelle' d'un énoncé. Cependant, face à un nombre significatif de contre-exemples, on est obligé d'affiner l'explication. Nous n'acceptons pas l'emploi de 'réel' et 'non réel' fait par Kjellmer, en tant que termes irréductibles dans l'explication linguistique. La possibilité d'attribuer à *even if* une lecture réelle est fonction de l'opération dont *if* est la trace, opération constitutivement plastique, déformable. En effet, *if* marque seulement la construction d'un énonciateur fictif qui prend en charge une lexis, dans une situation fictive. La lecture 'réelle' ou 'non réelle' d'un énoncé en *if* dépend, ensuite, des rapports établis entre l'énonciateur S0 et l'énonciateur fictif S0¹, par un effet de rebroussement construit en corrélation avec d'autres marqueurs. Si S0 s'associe à S0¹, on obtiendra, typiquement, une lecture 'réelle', mais S0¹ peut aussi être maintenu en rupture avec la situation d'énonciation, auquel cas une lecture 'non réelle' s'appliquera.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

5.1.2. PROPOSITION D'UNE FORME SCHÉMATIQUE POUR *EVEN IF*

Nous avons proposé, dans la section précédente, une réponse au problème de la différenciation des énoncés en *even if* et *even though*. Nous n'avons pas encore indiqué clairement le procédé par lequel *even if* construit une signification concessive. Analysons ce procédé à l'aide de l'énoncé suivant :

(9) "Why shouldn't you look the best you can?" she waxed. "You only have one life." She also emphasised that the surgeon had a long waiting list. Even if I left a deposit that week, I would still have to wait at least a month. (DMail 20.10.95)

Even, rappelons-le, marque une opération par laquelle un terme, normalement exclu d'une classe de termes, est tout de même identifié aux autres membres de cette classe. Nous avons parlé de cette opération comme l'élimination d'une discontinuité potentielle. Dans l'énoncé (9), *Even* porte sur un terme complexe, représenté par *if I left a deposit that week*. Dans des circonstances normales, on pourra supposer que la rapidité du rendez-vous dépend directement du moment où on laisse des arrhes. Ainsi, *if I left a deposit that week*, *p*, devrait, normalement, être repère pour, par exemple, *I have an appointment soon*, non *q*, et certainement pas un repère pour *I have to wait a month*, construit comme *q*. Et cependant *even* marque que *p* est identifié à la classe de repères pour *q*. Une discontinuité potentielle entre *p*, *if I left a deposit that week*, et *q*, *I would still have to wait at least a month*, se trouve donc éliminée d'office au moyen de *even*.

On aura remarqué, dans cette rapide analyse de l'énoncé en question, l'absence de commentaires sur le statut 'non réel' de la lexis en *if*. En effet, la seule propriété pertinente de *if*, pour que *even if* soit concessif, est le fait qu'il signale une lexis repère. Que cette lexis repère soit validée ou non par *S0* n'est pas un facteur pertinent pour la construction de la signification concessive.

Ce constat va avoir un certain nombre de conséquences théoriques. Tout d'abord, il ne faut plus considérer que l'on construit une signification concessive par l'emploi d'une locution indissociable *even if*, car le rôle de *if* dans cette construction se réduit à celui d'un simple marqueur de lexis repère. Si donc on admet que la signification

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

concessive de *even if* est construite, en réalité, par la combinaison de *even* et d'un marqueur de lexis repère, alors il faut reconnaître le caractère concessif de nombre d'énoncés qui ne figurent pas, normalement, sous cette rubrique dans les grammaires. Ainsi *even when*, *even before*, *even where*, *even so* etc. servent tous à construire une signification concessive, selon notre schéma concessif.

Le reste de cette section est organisé en fonction de ces constats. Ainsi, nous étudierons, à partir d'exemples tirés du corpus, les problèmes qui se posent pour l'analyse linguistique des énoncés en *even if* et en *even* associés à d'autres marqueurs de lexis repère.

5.1.3. ETUDE DE CAS : *EVEN IF*

L'énoncé (11) représente le cas classique d'un énoncé concessif en *even if*, tel que nous l'avons décrit, d'un point de vue théorique.

(11) *The old boy still keeping up with the latest, even if he was damn nearly a hundred years old (Det 456)*

La lexis repère, *he was damn nearly a hundred years old*, ne serait pas normalement considérée comme un bon repère pour *The old boy still keeping up with the latest*, selon le topos qui veut, à tort ou à raison, que, plus on vieillit, moins on se tient au courant des développements récents. Et cependant, l'emploi de *even* marque qu'il n'y a pas de discontinuité entre la classe des repères pour *The old boy still keeping up with the latest*, et *he was damn nearly a hundred years old*. On déconstruit de la sorte tout rapport inférentiel, pour la situation repère de l'énoncé, entre l'âge et l'acuité mentale. On pourra supposer, pour l'énoncé (11), que la classe de lexis repères correspond, approximativement, à l'échelle numérique des âges. De cette manière, les repères de trente ans, quarante ans, cinquante ans, soixante ans etc. seront ordonnés comme autorisant de moins en moins l'inférence d'acuité mentale, dans un domaine notionnel comportant un gradient. De par son caractère scalaire, donc, l'énoncé (11) permet certains rapprochements avec les constructions concessives en *wh-ever*, comme le montre la paraphrase suivante :

(11a) \approx *The old boy was still keeping up with the latest, however old he was.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Le parallèle entre certains énoncés en *even if*, et les constructions en *wh- ever*, est frappant dans l'énoncé (12), où les deux modes de construction apparaissent dans un même contexte :

(12) *The family, secretly enjoying their stricken status, are counting on Roland and Marjorie to do their job conscientiously, to go through his papers with Proudie and eventually produce a Life and Letters or a memorial of some sort for Warrender Chase; whatever they do, even if it takes years, can't help but be interesting. (Loiter 52)*

Dans l'énoncé suivant, en revanche, l'énonciateur ne construit pas une classe d'éléments ordonnés de façon scalaire, mais joue sur le domaine grossier, c'est-à-dire, sur l'opposition polaire entre intérieur et extérieur, entre *p* et *non p* :

(13) *I'd like to see the governor's face when he reads it, if he does, which I don't suppose he will; even if he did read it though I don't think he'd know what it was all about [sic] (LLR 54)*

Dans un premier temps, la validation de la lexis repère *p, he read it* ne fait l'objet d'aucun doute, ce que marque *when he reads it*. Ensuite, *non p* est réintroduit, par le biais de *if he does*, assertion fictive à laquelle ne s'associe pas l'énonciateur, qui marque sa position par rapport à l'énonciateur fictif en disant *which I don't suppose he will*. Puis, l'énonciateur S0 reformule l'assertion fictive, cette fois-ci avec la marque du prétérit modal, *if he did read it*, confirmant qu'il ne s'associe pas à l'énonciateur fictif S0¹. Par le biais de *even*, finalement, cette assertion fictive de *p*, est identifiée à *non p*, pour ce qui est de *q, he know what it was all about..* On pourra gloser :

(13a) *He will not read it, and so he will not know what it is all about, but if he did read it, it will be as if he had not read it, because he still wouldn't know what it was all about.*

Cette glose, si inélégante qu'elle soit, met en évidence le fait qu'aussi bien *p* que *non p*, peuvent être repères pour *q, he not know what it was all about*. On voit que l'identification à une classe de repères que marque *even* ne concerne, dans le (13), que l'identification de *p* à *non p*. Étant donné le type d'opération, on comprend facilement la possibilité de paraphraser l'énoncé (13) en *whether*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(13b) *whether he reads it or not, he won't know what it was all about.*

Les marques corrélatives dans le contexte permettent donc de distinguer une signification scalaire pour *even if*, paraphrasable comme *wh- ever*, et une signification polaire, correspondant approximativement au mode de construction en *whether... or not*. Dans les deux cas, *even if* marque à la fois la lexis repère λ_1 , et le domaine source de l'inférence *p*: il s'agit donc d'un concessif standard. Cela dit, *even if* peut aussi jouer un rôle rectificatif, que nous mettrons en évidence dans le paragraphe suivant.

La position de la lexis repère, *even if*, par rapport à la lexis repérée, joue un rôle peu commenté, mais tout à fait déterminant, dans la construction des valeurs référentielles pour *p* et *q*. Nous avons étudié, en particulier aux chapitres 1 et 2, les rapports entre diverses significations concessives et la position respective des lexis repère et repérée. Lorsque la lexis repère en *even if* est en position première, elle a le statut de repère constitutif, ce qui élimine d'emblée la possibilité de lui accorder une valeur rectificative. Cependant, lorsque la lexis repère est en deuxième position, deux interprétations sont souvent possibles. Prenons l'énoncé suivant, adapté de Morel (1996: 37) en guise d'illustration :

(14) *Your essay is good, even if your plan is inappropriate.*

Les possibilités de paraphrase pour cet énoncé mettent bien en évidence son ambiguïté. Doit-on considérer qu'il s'agit d'un concessif 'standard' (glosé en (14a)), ou d'un concessif 'rectificatif' (14b) ?

(14a) *Even if your plan is inappropriate, your essay (really) is good./ Even though your plan is inappropriate, your essay (really) is good./ Despite the fact that your plan is inappropriate, your essay (really) is good. etc.*

(14b) *Your essay is good, but your plan is inappropriate.*

À l'oral, l'interprétation de l'énoncé (14) ne pose pas de problème : s'il faut lui attribuer l'interprétation 'standard', on accentuera *even if*, et *your plan is inappropriate* sera désaccentué, ce qui reflète son statut de préconstruit ; si, en revanche, c'est de l'interprétation 'rectificative' qu'il s'agit, l'accent portera vraisemblablement sur *inappropriate*. La

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

possibilité de paraphrase en *but* montre, d'ailleurs, qu'au cas où l'interprétation rectificative s'impose, la lexis en *even if* semble faire l'objet d'une véritable assertion, là où, dans le (14a), sa préconstruction autorisait sa désaccentuation. Dans ce cas de figure, selon Morel,

la concessive postposée produit, avec même si, un effet rectificatif un peu différent de celui de encore que. Elle indique qu'il faut mettre un bémol à la validité de la précédente assertion, qu'il faut y réintroduire une composante qu'on aurait pu a priori exclure. (Morel [1996: 37].)

On pourra dire que l'énoncé en *even if* postposé a pour effet d'empêcher que l'on interprète le premier énoncé comme *p!*, c'est-à-dire, *p* dans toutes ses conséquences : il s'agit d'un concessif rectificatif-argumentatif (chapitre 1).

Pour mieux cerner l'opposition entre *even* standard et *even* rectificatif, on pourra comparer les deux énoncés suivants, en paire minimale :

(15) *I enjoy walking, even if it's raining.*

(16) *I enjoy walking, even if I don't go on weekend hikes.*

Dans le (15), la lexis repère *it's raining* est identifiée, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, à la classe des lexis repères de *I enjoy walking*. Il en découle un effet de renforcement de la lexis repérée, *I enjoy walking*. Dans le (16), la lexis repère *I don't go on weekend hikes* est identifiée à la classe de lexis repères de *I enjoy walking*, elle déconstruit, de la sorte, la possibilité qu'à partir de *p*, *I enjoy walking*, fasse conclure à *p!*, *I enjoy walking so much that I go on weekend hikes* etc. On met, de la sorte, un 'bémol' à la validation de *I enjoy walking*, pour reprendre les termes de Morel.

Le (17) fournit une illustration tout à fait remarquable d'une construction concessive avec *even if* postposé :

(17) *"The influences of one's teens are very important," said the man. "Oh yes," said Sandy, "even if they provide something to react against." (Brodie 35)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Dans cet énoncé lexis repérée et lexis repère sont proférées par deux énonciateurs différents, ce qui corrobore le fait, déjà noté, que *even if* postposé peut véhiculer une véritable assertion – par un rebroussement de la prise en charge de la lexis repère sur l'énonciateur S0 –. On voit, de la sorte, que l'énonciatrice de *Even if they provide something to react against*, commente l'énoncé précédent du coénonciateur, *The influences of one's teens are very important*, en infléchissant les conséquences que l'on pourrait tirer de son premier accord (*Oh yes*). Une dernière confirmation de l'indépendance énonciative de ce type d'énoncé en *even if* est fournie par la possibilité d'employer un énoncé en *even if* pour poser une question. Ainsi, on pourra modifier le (17) pour obtenir :

(17a) "*The influences of one's teens are very important,*" said the man. "*What?*," said Sandy, "*even if they provide something to react against?*"

L'analyse de ce type d'énoncé concessif fournit une démonstration supplémentaire de l'intérêt théorique à distinguer entre lexis (repère et repérée) et domaines (source et but de l'inférence défaite par l'énoncé concessif, *p*, et *non q* respectivement) (cf. chapitres 1 et 2). En effet, lorsque *even if* construit une concession standard, le domaine source de l'inférence se trouve toujours dans la lexis repère, de sorte qu'on trouve aussi bien *even if p, q*, que *q, even if p* (*p* et lexis repère coïncident, alors que *q* est dans la lexis repérée). Lorsqu'on a une concession rectificative, en revanche, l'inférence part toujours de la première lexis énoncée, lexis repérée, ce qui donne comme seule forme possible : *p, even if q* (*p* est ici dans la lexis repérée, *q* dans la lexis repère).

En résumé, nous avons, à partir d'une analyse d'énoncés du corpus, montré comment l'identification opérée par *even if* peut opérer aussi bien sur une classe construite avec gradient, ce qui le rapproche du fonctionnement scalaire des énoncés concessifs en *wh-ever*, que sur un domaine grossier, construit en *p* ou *non p*, ce qui le rapproche du fonctionnement polaire des énoncés concessifs en *whether*. Ensuite, il est apparu que *even if* postposé peut construire une signification concessive 'rectificative' en plus de sa signification 'standard', déjà relevée.

5.1.4. *EVEN* AVEC UN REPÈRE SPATIO-TEMPOREL

Dans ce paragraphe, nous commenterons quelques exemples du corpus, où l'association de *even* et d'un marqueur de lexis repère autre que *if* construit une interprétation concessive. Signalons tout de suite que l'effet de rectification obtenu dans des énoncés avec *even if* postposé n'est pas possible avec d'autres marqueurs que *if*¹. Ainsi, si l'on compare les énoncés suivants :

- (18) *I enjoy walking, even if it does make my feet ache terribly.*
(19) *I enjoy walking, even when it makes my feet ache terribly.*

Le (18) permet les deux interprétations, standard et rectificative, tandis que le (19) n'autorise que l'interprétation standard, malgré la postposition de la lexis repère. Lorsque *even if* est postposé, et rectificatif, il peut véhiculer, on l'a vu, une véritable assertion de S₀, engagement subjectif confirmé, dans le (18), par la présence de *do* 'réassertif'. Cet engagement subjectif est, en termes formels, le résultat de l'identification du sujet énonciateur (S₀) à l'énonciateur fictif (S₀¹). *When*, en revanche, n'autorise pas ces effets de rebroussement, et marque uniquement la préconstruction d'existence de *it make my feet ache terribly*, interdisant, par là-même, une interprétation rectificative.

Étudions à présent le fonctionnement de l'énoncé suivant, en *even when* :

- (20) [*À propos du roman The Power and the Glory de Graham Greene*] *It seems now to be too Greenean to take seriously (early works often look, with the curse of hindsight, like self-parody) but it is distinguished and serious art even when we have ceased to be affected by its theology. (Burg 28)*

On pourra paraphraser cet énoncé de la manière suivante :

- (20a) [...] *it is distinguished and serious art even though we have now ceased to be affected by its theology.*

¹A l'exception de *so*, qui, comme *if* autorise certains effets de rebroussement : *Now you'd think [...] the coppers should never have been able to trace us. Even so Mike and I didn't splash the money about* (LLR 29). Nous n'en discuterons pas ici, mais le lecteur pourra consulter Ranger (1997: 339-341) pour quelques détails.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

où *even when* est rendu par *even though... now*. Le fonctionnement concessif de l'énoncé pourrait être glosé ainsi :

(20b) *when The Power and the Glory came out, we were affected by its theology, and so considered it to be distinguished and serious art. Now, we are no longer affected by its theology, but we still consider it to be distinguished and serious art.*

on identifie, de la sorte, *when we have ceased to be affected by its theology* au repère *when we were affected by its theology*, en tant que repère valable pour *it is distinguished and serious art*. L'identification dans ce cas précis se ramène de la sorte à l'identification de *p* à *non p*, déjà commentée, ce qui autorise la paraphrase en *whether* :

(20c) *whether we are affected by its theology (as we were before), or whether we are not affected by its theology (as we are now), it is distinguished and serious art.*

Les énoncés suivants relèvent du même type de phénomène et peuvent recevoir des explications dans un cadre tout à fait similaire :

(21) *Even before the official opening of her prime Miss Brodie's colleagues in the Junior school had been gradually turning against her.*

(22) *Even where speakers made emphatic points later in the sentence, pitch levels accompanying these points rarely surpassed the standard set at the onset of that sentence. (BLS 415)*

5.1.5. LE PROBLÈME DE *EVEN BECAUSE ETC.

Nous avons défendu la thèse selon laquelle la signification concessive, dans les énoncés en *even if*, est avant tout le fait du marqueur *even*. Nous en avons voulu pour preuve l'existence d'autres énoncés où la signification concessive est construite par la simple cooccurrence de *even* et un marqueur de lexis repère (cf. supra). Nous devons cependant préciser que la forme schématique de *even* fait qu'on ne peut pas l'associer à n'importe quel marqueur de lexis repère. Par exemple, il est impossible d'associer à *even* le marqueur de lexis repère de cause, *because*. On ne saurait donc dire,

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(23) * *Even because he had a runny nose he went to the doctor's.*

alors que le (24) est acceptable :

(24) *Even when he had a runny nose he went to the doctor's.*

Il nous semble que la raison de cette contrainte se trouve dans notre représentation de la relation causale, qui veut qu'à un effet, on associe une seule cause (cf. * *whyever* au chapitre 4). Ainsi le (23) associe, de façon contradictoire, la représentation d'une cause unique (*because*) à une classe de lexis repères causales (*even*)¹. Cette contradiction est éliminée dans le (24), où la classe de lexis repères est construite par itération, de sorte qu'on comprend l'énoncé comme décrivant une situation habituelle. Si, en revanche, on rajoute la précision qu'il s'agit d'un repère unique (*last Saturday*, par exemple, dans le (24a) ci-dessous), l'énoncé pose à nouveau des problèmes d'interprétation :

(24a) ?? *Even when, last Saturday, he had a runny nose he went to the doctor's.*

Morel, à propos des contraintes favorables à l'emploi du *même* concessif en français note :

Même peut [...] s'insérer lorsqu'il s'agit d'une circonstance susceptible de s'insérer dans une classe de circonstances analogues. La circonstance marquée avec même apparaît comme une circonstance extrême destinée à montrer la portée générale de l'assertion faite dans la principale [...] (Morel [1996: 44])

Par le même raisonnement, *même*, ou *even*, s'accommodent mal des repères donnés comme uniques, ce qui explique l'inacceptabilité du (25), ci-dessous :

(25) * *Even at the very moment he left, I knew he would never return.*

(26) * *Even every time that he left, I thought he would never return.*

(27) * *Even if it's raining, then I'll go out for a walk.*

¹Les mêmes raisons, nous avons vu, au chapitre 2, interdisent le clivage avec *even*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

De façon semblable, dans le (26), on ne pourra associer *even*, qui élimine une discontinuité, ou hétérogénéité, et *every*, qui marque, au contraire, qu'il s'agit d'une classe (déjà) homogène. Le (27) est inacceptable en raison de la reprise anaphorique par *then* dans la principale, où l'on comprend *it's raining* comme cause unique de *I'll go out for a walk*, ce qui nous ramène au cas de **even because*, déjà étudié.

On pourrait prolonger la liste des marqueurs de lexis repères qui ne peuvent être précédés de *even*, mais ce serait inutile. L'essentiel, on l'a vu, est que ces contraintes puissent recevoir une explication raisonnée, en termes d'incompatibilités entre opérations métalinguistiques.

5.1.6. BILAN DE SECTION

Résumons notre démarche dans cette section. Nous avons, tout d'abord, étudié le problème posé par les rapports entre *even if*, et *even though*. Si on formule les différences entre les deux marqueurs en termes de 'réel' et 'non réel', on s'aperçoit que *even* ne joue aucun rôle dans cette distinction. Nous avons, d'autre part, montré que les concepts de 'réel' et 'non réel' ne peuvent être considérés comme des termes irréductibles dans l'explication linguistique – puisqu'il n'y a pas de correspondance univoque entre ces termes et les marqueurs – mais comme le résultat d'une construction complexe. En contrepartie, nous avons soutenu qu'il n'est pas nécessaire de prendre en compte le rôle de *if* dans la construction d'une signification concessive par *even if*. En effet, la combinaison de *even* et une lexis repère suffit pour la construction de la signification concessive.

À partir de ces constats, nous avons procédé à l'étude détaillée d'énoncés du corpus. Nous avons ainsi mis en évidence le fait que l'opération d'identification marquée par *even* peut aussi bien porter sur une classe d'éléments graduée, et un élément a priori à l'extérieur de cette classe, que sur l'opposition binaire en *p*, *non p*. Nous avons également démontré l'ambiguïté – concessif 'standard' ou 'rectificatif' – de certains énoncés en *even if* postposé. L'analyse d'un certain nombre d'énoncés où *even* est associé à un marqueur de lexis repère spatio-temporel a confirmé le rôle éminemment concessif de ce marqueur, même non accompagné de *if* ou *though*. Finalement, l'existence de certaines contraintes liées à l'emploi de *even* concessif – l'impossibilité

de **even because*, par exemple – s’explique très bien lorsqu’on tient compte de l’opération métalinguistique dont ce marqueur est la trace.

5.2. *IF, EVEN IF* ET LA SIGNIFICATION CONCESSIVE

La thèse que nous avons défendue dans la première section de ce chapitre portait sur le rôle essentiellement concessif du marqueur *even* en anglais. Cette thèse nous a amené à considérer comme inutile la prise en compte de l’opération marquée par *if* dans la construction d’une signification concessive œuvrée par *even if*. Toutefois, on trouve des énoncés en *if*, sans *even*, qui semblent toutefois pouvoir être paraphrasés en *even if*. Cela pourrait porter à croire que *if* tout seul traduit la même opération que *even if*. Par ailleurs, d’autres énoncés en *if* ne se laissent pas ramener aux énoncés en *even if*, mais semblent tout de même revêtir une signification concessive. C’est à partir de ce type de considération que nous allons, dans cette section, mener une réflexion sur les rapports entre le marqueur *if* dans les hypothétiques et la construction de la signification concessive ainsi que sur le rôle primordial des marqueurs corrélatifs dans l’interprétation des énoncés en *if*.

Définissons plus clairement la problématique qui oppose *if* à *even if*. Il est incontestable qu’on trouve aussi bien des énoncés concessifs en *if*, sans *even*, qu’en *even if*. Dans ces conditions, on pourrait être tenté de considérer que l’opération métalinguistique dont ces marqueurs sont la trace est fondamentalement la même. Ainsi, si l’on prend le (28) :

(28) “*I’d inform, if he were my own son [...].*” (WH 306)

on pourra substituer *even if* à *if*, sans qu’il y ait un grand changement dans la signification concessive ainsi construite :

(28a) “*I’d inform, even if he were my own son [...].*” (WH 306)

Et cependant, si *even if* peut, dans certaines conditions, être ramené à *if*, ceci est loin de constituer une règle générale. Ainsi, dans les énoncés suivants, il est impossible de mettre *if* à la place de *even if*, sans transformation radicale dans la signification :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(29) “*The influences of one’s teens are very important,*” said the man. “*Oh yes,*” said Sandy, “*even if they provide something to react against.*” (Brodie 35)

(≈ *though they may provide something to react against*)

(29a) “*The influences of one’s teens are very important,*” said the man. “*Oh yes,*” said Sandy, “*if they provide something to react against.*” (≈ *provided that they provide something to react against*)

(30) *Even if he had doted on me, the devilish nature would have revealed its existence, somehow.* (WH 209) (≈ *however much he pretended to like me, the devilish nature would, despite this pretence, have revealed its existence, somehow*)

(30a) *If he had doted on me, the devilish nature would have revealed its existence, somehow.* (≈ *provided he had doted on me, then the devilish nature would, under that condition, have revealed its existence, somehow*)

En effet, *even if* s’interprète comme rectificatif dans le (29), et comme concessif dans le (30), mais *if* marque une condition suffisante et nécessaire dans les énoncés modifiés.

Un autre argument contre l’assimilation de *if* et *even if* concessifs se trouve dans l’impossibilité de substituer *even if* à la place de *if*, même lorsque celui-ci est manifestement concessif. Ainsi l’énoncé (31) serait classé parmi les concessifs dans la plupart des grammaires, mais ne permet pas la substitution par *even if* :

(31) *If modesty enjoined the genital shroud, a very different motive – mystery – placed a plant over his belly.* (Adam 1) (≈ *Whereas/ While modesty enjoined the genital shroud...*)

(31a) ≠ ? *Even if modesty enjoined the genital shroud, a very different motive – mystery – placed a plant over his belly.*

Résumons-nous : nous avons testé la thèse qui voudrait assimiler le fonctionnement concessif de *if* à *even if*, sur les bases de la substituabilité de ces deux marqueurs. Il s’est avéré qu’il existe des énoncés en *if* comme en *even if*, où, malgré une interprétation ‘globalement’ concessive, le choix entre *if* ou *even if* est loin d’être indifférent. On peut donc confirmer notre intuition première selon laquelle la construction d’une signification concessive par *if* et *even if* s’effectue de deux façons différentes.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

L'acceptation d'une différence fondamentale entre *if* et *even if* concessifs, ne va cependant pas sans créer d'autres problèmes. En effet, si on ne peut plus conserver une seule explication pour ces deux marqueurs, il nous faut maintenant :

- i. rendre compte des énoncés, désormais aberrants¹ où *if* et *even if* semblent interchangeable sans grand changement dans la signification.
- ii. fournir une description de la construction d'une signification concessive par *if*, qui soit indépendante de celle donnée pour *even if*. Cette description sera guidée par l'étude d'énoncés concessifs en *if* qui ne se laissent pas ramener aux mêmes cas que les énoncés en *even if*.

5.2.1. CAS OÙ *IF* EST ÉQUIVALENT À *EVEN IF*

Nous avons soutenu qu'il existe une différence fondamentale entre les concessifs en *if* et en *even if*. Dans ce cas, l'existence d'énoncés où le choix entre *if* et *even if* semble indifférent pourrait poser problème. Nous soutenons que la relation de substitution entre *if* et *even if*, dans certaines conditions énonciatives, est rendue possible par la présence dans l'énoncé d'autres éléments qui aident à construire une signification concessive tout à fait comparable à celle construite par *even*. Autrement dit, ce n'est pas la signification de *if* seul qui peut être ramenée à celle de *even if*, mais celle de *if* en combinaison avec autre chose. Pour le démontrer, il nous faut préciser davantage les types de contexte qui autorisent l'équivalence. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons dire que *if* se laisse ramener facilement à *even if* au moins dans les conditions suivantes :

- i. Les domaines notionnels en cause sont a priori incompatibles. (5.2.1.1.)
- ii. Il y a préconstruction d'une classe d'éléments graduée. (5.2.1.2.)
- iii. Il y a préconstruction de la validation de *q*. (5.2.1.3.)

¹Dans la mesure où leur existence suggère que *even if* et *if* marquent la même opération, proposition dont nous venons de démontrer l'imprécision empirique.

5.2.1.1. Cas où les domaines notionnels en cause sont a priori incompatibles

Soit l'énoncé (28) dont la paraphrase (a) en *even if* n'apporte guère de changement à l'interprétation concessive :

- (28) "I'd inform, *if* he were my own son [...]." (WH 306)
 (28a) I'd inform, *even if* he were my own son

En fait *even* n'est pas nécessaire dans le (28a), car on comprend, à partir des seules propriétés des domaines notionnels en cause, que *p, he were my own son* soit un bien mauvais repère pour *q, I'd inform (on him)*. En effet, à partir de *p, he were my own son*, on pourrait, en temps normal, inférer *non q, I'd not inform (on him)*. L'exemple suivant, cité par Cherchi (1986: 218), confirme le rôle des relations primitives entre domaines dans la construction d'une signification concessive :

- (32) *these men were mere clods. Philistines, fatheads who wouldn't recognise the rare and the beautiful if you handed it to them on a skewer.*

On peut supposer que *p, you hand it to them on a skewer*, soit une condition maximale favorable pour que le résultat soit *non q, (they) recognise the rare and the beautiful*. Dès lors qu'il existe a priori une relation d'incompatibilité entre les domaines, telle que si l'on a *p*, on pourrait normalement inférer *non q*, la lecture de l'énoncé est concessive, et la présence de *even* n'est pas nécessaire.

Dans ce cas de figure, on pourra donc dire que *if*, en combinaison avec une relation primitive d'incompatibilité entre domaines, telle qu'à partir de *p* on infère *non q*, permet la construction d'une signification tout à fait semblable à celle œuvrée par *even if*, ce qui explique, pour les énoncés (28) et (32), par exemple, qu'on puisse remplacer *if*, par *even if*, sans que la signification concessive en soit radicalement changée. Cependant, il est intéressant de noter que les énoncés (28) et (32), qui doivent leur signification concessive aux domaines notionnels en cause, comme nous l'avons dit, comportent tout de même des éléments linguistiques qui pourront aussi orienter l'interprétation. De cette façon, dans le (28), on relèvera la présence de *own*, marqueur de réidentification, qui sert à renforcer et à maintenir une lexis repère que l'on pourrait, a priori, trouver mal choisie. Dans le (32), de façon plus

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

complexe, la reprise anaphorique de *q*, par *it* dans la lexis repère aide à la construction d'une signification concessive.

5.2.1.2. Cas où il y a préconstruction d'une classe d'éléments graduée

(33) "A companion?" he cried; "when she hates me, and does not think me fit to wipe her shoon! Nay, if it made me king, I'd not be scorned for seeking her good will any more." (WH 344)

(34) He said he wouldn't suffer a word to be uttered to him, in his disparagement; if he were the devil, it didn't signify; he would stand by him. (WH 351)

On voit, dans le (33) et (34), que *if* peut être remplacé par *even if*, sans grand changement d'interprétation. Cette possibilité est due à la présence dans la lexis repère de *king* et *devil*, termes qui pourraient être interprétés comme marquant le dernier point dans une classe graduée en fonction de la notion de /prestige/, ou /richesse/, par exemple, dans le (33), et /malice/ dans le (34). Une paraphrase avec un superlatif permet, d'ailleurs, de ramener formellement ces exemples au (33a) et au (34a), où le superlatif implique la préconstruction d'une classe graduée.

(33a) if it made me the richest/ most prestigious man in the country (etc.), I'd not be scorned for seeking her good will any more

(34a) if he were the most evil person alive (etc.), it didn't signify; he would stand by him

Dans les (35) et (36), c'est le 'superlatif' en *last* qui permet également d'assimiler *if* à *even if* :

(35) and I told myself that I'd get a coat soon if it was the last thing I did (LLR 23)

(36) No, I'll show him what honesty means if it's the last thing I do, though I'm sure he'll never understand (LLR 51)

Une analyse approfondie du prochain énoncé, fort complexe, nous mènerait très loin. Nous nous contenterons donc de faire remarquer le changement d'interprétation progressif de *if*, en *even if*, au fur et à mesure que l'énonciateur fait monter les enchères, pour ainsi dire, construisant de la sorte, de façon tout à fait explicite, et en confirmation de notre

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

explication métalinguistique, la classe graduée de lexis repères hypothétiques :

(37) *Do you think Michael Howard would resign as Home Secretary if: (a) He was asked to? (b) A gun was put to his head and he was asked to? (c) He became so old that he was in the job still after retirement age? (d) He died? Well, in what circumstances can you imagine him resigning then? (Ind 18.11.95)*

5.2.1.3. Cas où il y a préconstruction de la validation de *p* ou *q*

Delmas et al (1992) ont très bien traité le problème des énoncés en *if* en combinaison avec un *do* dit ‘emphatique’. Ainsi, à propos de l’exemple suivant :

(38) *“He tried to kill me tonight. Did you know that? [...]”*
“If he did try to kill you, he exceeded his instructions [...].”
(cité dans Delmas et al [1992: 103])

la glose proposée est “if what you said, namely ‘he tried to kill me’ is true” (Delmas et al [1992: 105]), ce qui montre clairement que l’hypothèse, dans le (38), ne porte pas directement sur *he try to kill me*, mais sur la validation des dires du coénonciateur. On voit, dans l’avant-contexte, la préconstruction de cette question de validation (*He tried to kill me tonight*). Le même phénomène s’observe dans le (39) (déjà commenté) :

(39) *I’d like to see the governor’s face when he reads it, if he does, which I don’t suppose he will; even if he did read it though I don’t think he’d know what it was all about (LLR 54)*

Even, dans cet exemple, opère une identification entre *p* et *non p*, en tant que repères pour *q*. La question de la validation de *he read it* est préconstruite de façon très explicite dans l’avant-contexte¹. Il s’agit, comme le (38), d’une interprétation ‘polaire’, que l’on pourra gloser :

¹L’omission de *did*, dans l’énoncé d’origine, après cette préconstruction de (*p, non p*), donnerait un résultat très étrange : ?? [...] *even if he read it though I don’t think he’d know what it was all about*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(39a) *I don't think he will read it, so he won't know what it is all about, but if he does, in fact, read it (which normally would mean that he will, therefore, know what it is all about), he still won't know what it is all about.*

Encore une fois, *if* pourra être substitué à *even if*, sans changement de la signification concessive, grâce à la préconstruction opérée par *do*.

Les mêmes commentaires peuvent être appliqués à l'énoncé suivant, où la question de la validation de *p* est préconstruite dans l'avant-contexte, par *There may be a handle in the centre*:

(40) *There may be a handle in the centre, and you may catch hold of it [...] And if there is no handle, so that you may fall and are dashed to pieces – it is still worth it: you will still come to us your own way. (Forster 127)*

Still, employé deux fois dans le (40), marque le maintien de la validation de la lexis repérée. Ce maintien est nécessaire, face à la remise en cause potentielle découlant des conséquences (*you fall and are dashed to pieces*) de la situation décrite dans la lexis repère. Il s'agit là d'un phénomène de corrélation aspectuo-modale déjà étudié (chapitre 3), sur lequel nous ne reviendrons pas.

Ducrot (1972: 171-175), signale le problème des énoncés interrogatifs, de la forme *q, if p?*, où *if p* se prête souvent à l'interprétation *even if p*. La question est reprise, pour l'anglais, par Van der Auwera (1988). Celui-ci propose, pour l'énoncé (41), adapté de Ducrot, les paraphrases (42) et (43) :

(41) *Will you go if John goes?*

(42) *Will John's going make you go? (if)*

(43) *Will John's going prevent you from going? (even if)" (Van der Auwera [1988: 205])*

On voit de la sorte qu'un énoncé interrogatif, de la forme *q if p?*, admet deux interprétations à première vue contradictoires : soit *only if* (*provided that*, condition suffisante et nécessaire – l'exemple (42)), soit *even if*, condition non pertinente, comme l'illustre le (43). Il faut, pour expliquer ce problème, voir que la question (41) implique la préconstruction de *q* (*you go*) ou *non q* (*you not go*), repéré par rapport à

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

autre chose (éventuellement non spécifié). En d'autres mots, on suppose que le sujet grammatical, ici coénonciateur, *you*, a déjà effectué une prise de position, et se trouve soit à l'extérieur du domaine – E – (*you not go*), soit à l'intérieur – I – (*you go*). La question, ainsi formulée, n'a de pertinence que dans la mesure où le nouveau repère induit un changement de situation¹. On pourra donc gloser le (41), en se servant du modèle du domaine notionnel, de deux manières opposées :

(41a) *≈ Est-ce que la venue de John te fera passer de E en I ? (Will John's going make you go?)*

(41b) *≈ Est-ce que la venue de John ne te fera pas passer de I en E ? (Will John's going make you not go?)*

Dans les deux cas, on pourra paraphraser :

(41c) *Will John's coming condition in any way, your going?*

Si l'on a un passage, de I en E, ou de E en I, qui s'effectue par rapport au préconstruit, le repère donné est pertinent, auquel cas on obtient une signification conditionnelle². Si l'on n'a pas de passage de frontière, on reste en I, et le repère, préconstruit comme pouvant provoquer le passage de I et E, ne provoque aucun changement de situation. Il peut donc être identifié au repère préconstruit, ce qui nous ramène, par l'identification de *p* – repère a priori pertinent – et de *non p* – la situation avant qu'on ne donne le repère –, à la signification concessive construite par *even*³.

¹Il s'agit d'une simplification commode et peu problématique : en effet, le coénonciateur pourrait aussi se trouver en **IE**, dans la position décrochée, hors domaine, et il nous faudrait, pour être plus précis, opérer sur un système à trois termes, I, E et **IE**. Quoiqu'il en soit le principe de la pertinence d'un changement de situation reste inchangé. Par ailleurs, on consultera utilement de Vogüé (1992), où ce que nous appelons 'changement de situation' est appelé 'coupure'.

²Cela dit, le passage de I à E serait étrange, de par la préconstruction de I, comme le témoigne le dialogue suivant : A : *Will you go even if John goes?* B : *No*. Il faudrait que B explique son changement de position.

³Ducrot (1972) emploie les concepts de *la loi d'informativité* et *la loi d'exhaustivité* pour expliquer les problèmes posés par ces énoncés interrogatifs et hypothétiques. L'explication de Van der Auwera se place dans le cadre de la théorie des actes de langage. Ces deux explications nous semblent être tout à fait compatibles avec celle que nous proposons.

5.2.1.4. Bilan des cas où *if* se ramène à *even if*

Résumons rapidement notre démarche dans ce paragraphe : ayant démontré que la signification concessive de *even if* est construite avant tout par *even*, il nous fallait commenter les cas où le choix entre *if* et *even if* semble indifférent. Dans les énoncés de ce type, nous avons montré que l'apparente indifférence du choix entre *if* et *even if* est provoquée par d'autres éléments dans l'énoncé. Nous avons ensuite commenté en détail trois cas principaux qui permettent de rapprocher le fonctionnement des énoncés en *if* et des énoncés en *even if*.

5.2.2. CAS OÙ *IF* CONCESSIF N'EST PAS ÉQUIVALENT À *EVEN IF*

Au début de cette section, nous avons énuméré différentes raisons pour lesquelles on n'assimilera pas le fonctionnement de *if*, même concessif, à celui de *even if*. Ainsi, dans l'énoncé suivant on reconnaît volontiers le rôle concessif de *if*, qui n'est pourtant pas équivalent à *even if* :

(42) *Yet, in many ancient paintings, foliage hides more than Adam's genitalia; a wandering vine covers his navel as well. If modesty enjoined the genital shroud, a very different motive – mystery – placed a plant over his belly. (Adam 1)*

(42a)≠ ? *Even if modesty enjoined the genital shroud, a very different motive – mystery – placed a plant over his belly.*

En effet, *even if* invoque un certain rapport normal d'inférence de *p* à *non q*, selon un fonctionnement que nous avons étudié, alors que, dans l'énoncé (42) de départ, ce rapport est absent : il n'y a pas, a priori, de raison qui nous fasse inférer *mystery placed a plant over his belly*, à partir de *modesty enjoined the genital shroud*. La substitution de *even if*, à la place de *if*, dans le (42a) aboutit à une certaine inadéquation – on voit mal le rapport qui pourrait exister entre les deux domaines –. En revanche, la paraphrase en *whereas*, ou *while*, est nettement plus fidèle à la signification de départ :

(42b)≈ *Whereas/ While modesty enjoined the genital shroud, a very different motive – mystery – placed a plant over his belly.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

On est ainsi amené à distinguer entre un *if* concessif (1), dont on peut démontrer l'équivalence énonciative avec *even if* concessif, et un *if* concessif (2), qui serait paraphrasable plutôt par *whereas*, ou *while*. On est conduit, encore une fois, à reconnaître le caractère non homogène de la signification concessive.

La situation est rendue encore plus problématique par l'existence d'énoncés comme le suivant qui, tout en gardant un certain rapport intuitif avec la signification concessive, ne se laissent paraphraser ni par *even if* (43a), ni par *whereas* (43b), mais plutôt par *may... but* (43c) :

(43) *If he doesn't belong to the sect, he certainly looks like one of them.* (exemple de Chuquet [1984: 84-85])

(43a) ≠ *Even if he doesn't belong to the sect, he certainly looks like one of them.*

(43b) ≠ *Whereas he doesn't belong to the sect, he certainly looks like one of them.*

(43c) ≈ *He may not belong to the sect, but he certainly looks like one of them.*

On aurait donc une situation où le caractère homogène d'un seul '*if* concessif' peut être définitivement rejeté, face à l'existence de trois *if*, à la fois concessifs, mais différenciables : *if* concessif (1) (≈ *even if*), *if* concessif (2) (≈ *whereas*) et *if* concessif (3) (≈ *may... but*). Or, il se trouve que ces trois types de *if* concessif correspondent d'assez près aux catégories de 'concessif', 'adversatif' et 'dialectique' respectivement du *si* français dégagées par de Vogüé (1986), étude dont nous nous servons dans les paragraphes suivants ¹.

5.2.2.1. *If* "concessif"

Parmi les sept significations que de Vogüé (1986) dégage pour *si*, dans un énoncé de la forme *si p, q*, nous en retenons trois, particulièrement intéressantes pour notre propos, appelées 'concessive', 'adversative' et 'dialectique'.

¹Nous ne pensons pas, bien entendu, qu'il y a une correspondance exacte entre les opérations dans les deux langues. D'autre part, les conclusions que tire de Vogüé des possibilités d'emploi de *si* ne sont pas les mêmes que les nôtres. Là où elle conclut à une variabilité primitive de *si*, nous concluons à une indétermination, stabilisée par des marques énonciativement corrélatives.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Un ‘concessif’ en *si p, q*, se caractérise, pour de Vogüé, par le statut énonciatif de *p*. À partir de l’exemple, *s’il est riche, il n’est pas milliardaire*, elle commente :

p [...] est en même temps revendiqué, et relégué à une espèce de neutralité. Or, cette dualité correspond bien à ce que l’on ressent, intuitivement, face à un concessif, où l’on a l’impression que p, tout en étant admis, est aussi d’une certaine façon laissé de côté. (de Vogüé [1986: 160])

Nous avons, pour notre part, déjà montré ci-dessus comment un énoncé en *if* peut recevoir une lecture concessive très semblable à celle des énoncés en *even if* – dont la signification correspond d’assez près à celle du *si* concessif de de Vogüé –. Pour de Vogüé, cet emploi de *si* correspond à un rebroussement de la prise en charge fictive de *p* sur l’énonciateur *S*₀ – qui accepte ainsi la validité de *p*, construite indépendamment de lui – mais qui prédique *q* à propos de la même situation que *p*, refusant de la sorte l’inférence *non q*¹.

5.2.2.2. *If* ‘adversatif’

La signification ‘adversative’ relève d’une construction énonciative très similaire à celle du *si* ‘concessif’ (les effets de rebroussement sont pour de Vogüé, les mêmes). Cependant, tandis que le ‘concessif’ joue sur les rapports entre les propriétés des domaines *p* et *q* (le passage inférentiel de *p* à *non q* dépend des propriétés de ces deux domaines) l’adversatif de de Vogüé joue sur la situation où *p* et *q* sont validés. Ainsi, si l’on prend son exemple : *Si la Cité est le cœur de Paris, le quartier Latin en est l’âme*, l’apodose, *q*, ne s’oppose pas à une propriété de *p*, mais à son exclusivité, dans la situation donnée. Autrement dit, le fait que l’énonciateur admette *p*, ne nous autorise pas à conclure à *p* et *p* seul, car celui-là prend aussi en charge *q*, qui s’oppose à cette exclusivité. Il en résulte une situation contrastée dont on pourra prédiquer aussi bien *p*, autorisant une certaine conclusion, *r*, que *q*, autorisant une conclusion opposée, *non r*. Nous retrouvons un phénomène tout à fait similaire dans l’exemple suivant, en anglais :

¹L’emploi fait par de Vogüé du terme ‘concessif’ est, en réalité, beaucoup plus restreint que le nôtre, et renvoie surtout au type que nous avons appelé ‘concessif argumentatif’ (cf. Chap. 1).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(31) *If modesty enjoined the genital shroud, a very different motive – mystery – placed a plant over his belly. (Adam 1) (≈ Whereas/ While modesty enjoined the genital shroud...)*

Dans cet énoncé on relève une ‘mise à mal d’une exclusive’, dans les termes de de Vogüé, que l’on pourra montrer par la glose :

(31b) *≈ If modesty enjoined the genital shroud, modesty was not the only factor involved because a very different motive – mystery – placed a plant over his belly.*

La signification adversative est opérée par l’opposition (mais aussi la ressemblance phonétique) entre termes de départ, *modesty* et *mystery*, tous deux construits comme des occurrences de la notion /motive/, et contrastés, de façon très explicite, par *a very different motive*. On a, à la fois, la prise en compte de similitudes (il s’agit de deux ‘motifs’), et de différences. On s’oppose non pas aux résultats auxquels pourrait donner lieu *p* même, mais à l’inférence d’exclusivité et aux conclusions qu’on pourrait tirer à partir d’une interprétation ‘forte’ de l’énonciation *dep*. On a donc un certain effet rectificatif, mais la rectification porte ici sur les valeurs référentielles construites pour *p*.

Les énoncés suivants relèvent du même phénomène :

(44) *If the mainstream is keen to embrace Robert Lepage, DV8 and Neil Bartlett but loath to acknowledge its debt at grassroots level, the margins seem increasingly open to the possibilities of traditional theatre. (Guard 09.11.93)*

(44a) *If, on the one hand, the mainstream is keen [...], that is not the only thing because the margins, on the other hand, [...]*

(45) *If I am occasionally a little over-dressed, I make up for it by being always immensely over-educated. (IBE 285)*

(45a) *If, on the one hand, I am occasionally a little over-dressed, that is not all, because, on the other hand, I make up for it by being always immensely over-educated. (IBE 285)*

L’énonciateur s’oppose ici aux conclusions que l’on pourrait tirer de son acceptation de *p*, en assertant *q*. Il s’oppose donc à la valeur de *p* en tant qu’argument. En fait, c’est l’assertion de *q* qui est, pour *S0*, plus à même de donner lieu à des conclusions. Dans les termes que nous avons

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

employés au chapitre 1, l'énonciation de *p* est réduite à un simple acte d'énonciation, sans plus (passage de "*p*"! à "*p*"), qui ne donne lieu à aucune conclusion particulière. On pourra, en revanche, tirer certaines conclusions du fait que l'énonciateur affirme *q* ("*q*"!). Il s'agit d'une situation tout à fait semblable à celle donnée par Ducrot pour le *mais* adversatif, où, dans *p mais q*, *p* est un argument pour *r*, et *q* est un argument pour *non r* plus fort. ce qui semble expliquer le choix de l'appellation donnée par de Vogüé. Le rajout de *on the one hand [...]* *on the other hand*, dans les gloses (44a) et (45a), rend explicite le fait qu'on a, dans cet emploi, deux regards potentiels sur une même situation¹. En l'absence de marqueurs aussi explicites, la signification adversative sera construite par le biais d'une opposition notionnelle entre termes dans les lexis en cause. Dans le (44) on oppose *mainstream* et *margins*, alors que, dans le (45), le contraste se fait sur les bases d'un parallélisme lexicosémantique, entre *occasionally a little over-dressed*, et *always immensely over-educated*. C'est par l'emploi de tels termes corrélatifs que se détermine la signification adversative de *if*, et, partant, l'utilisation qui en est faite dans l'argumentation.

L'identification du type de *if* n'est pas toujours facile. Quirk et Greenbaum (1973) proposent comme exemple d'un emploi concessif de *if* l'énoncé suivant :

(46) *If he's poor, at least he's honest.* (Quirk et Greenbaum [1973: 326])

Or, on ne voudrait pas ranger cet énoncé parmi les concessifs standards, car les paraphrases en *although* ou en *even if*, limitent radicalement les possibilités d'interprétation de cet énoncé, exigeant, pour la bonne compréhension, un rapport inférentiel concevable, quoique peu charitable, de *p*, *he's poor*, à *non q*, *he's not honest*.

(46a) *Although/ Even if he's poor, at least he's honest.* (Rapport inférentiel de *he's poor* à *he's (therefore) dishonest.*)

En fait, l'énoncé (46) semble plutôt susceptible de recevoir une signification adversative, que l'on pourra gloser :

¹Notons que la glose en *whereas* n'est valable que pour le cas où l'on a une opposition entre termes de départ. En outre, *whereas* n'est pas tout à fait équivalent à *if* adversatif, car un énoncé en *whereas* ne privilégie pas forcément les conclusions de *q*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(46b) *If, on the one hand, he's poor (p) (I admit it), and that could be a point in his disfavour (r), on the other hand, (I affirm that) he's honest (q), which is definitely a point in his favour (non r).*

À propos d'une même situation, on peut dire aussi bien *he's poor*, orienté potentiellement vers une certaine conclusion (*r*), que *he's honest*, orienté vers une conclusion opposée (*non r*). Cette lecture est confirmée par la présence de *at least*, élément corrélatif de l'emploi adversatif. On comprend de la sorte que *q, he's honest*, représente le minimum (*at least*) qu'un coénonciateur, même très mal disposé, serait obligé d'admettre. Il en découle, en même temps, une certaine hiérarchisation des arguments, en fonction de l'ordre des lexis, telle que *he's honest* est argumentativement plus forte que *he's poor*.

5.2.2.3. *If* “dialectique”

Pour illustrer la signification ‘dialectique’ de *si p, q*, de Vogüé propose l'énoncé : *S'il est content de me voir, (en tous les cas) il ne le montre pas*. Elle commente ce type d'exemple :

a priori relativement proches sur le plan sémantique de l'emploi concessif, mais qui s'en disting[uent] par le mode de construction de p, cette fois remis en cause plutôt que concédé [...] p, plutôt qu'accepté, paraît en quelque sorte suspecté. (de Vogüé [1986: 172-173].)

On reconnaît les traces d'un rebroussement de la prise en charge de *p* sur *S0'* – coénonciateur – dont le point de vue est remis en cause par l'assertion de *q* par *S0* – énonciateur –.

Le *if* dialectique semble être d'une fréquence relativement restreinte en anglais, où l'on emploiera plutôt *may... but* (cf. Paillard [1993]). Si l'on traduit, vers l'anglais, l'exemple type de de Vogüé, on retrouve une interprétation plutôt générique (47), à moins de modifier radicalement l'énoncé par l'ajout de nombreux termes corrélatifs, afin d'orienter l'interprétation vers le dialectique (47a) :

(47) *If he's pleased to see me, he doesn't let it show. (Générique ≈ Every time.)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(47a) *If* (ou plutôt *Considering*) *he's (so) pleased to see me, (I must say) he's not letting it show. (Dialectique.)*

On remarquera, parmi les éléments corrélatifs dans le (47a), la présence de *so* dans la protase, qui renvoie à un énoncé précédent du coénonciateur où celui-ci aurait fixé le degré de *pleased to see me*, et, dans l'apodose, *I must say*, où l'énonciateur marque sa prise en charge de *q*, impliquant la remise en cause de *p*, rebroussé sur *S0'*, dans la protase.

L'exemple suivant de Chuquet, déjà cité, relève d'un mécanisme similaire, nous semble-t-il :

(43) *If he doesn't belong to the sect, he certainly looks like one of them. (exemple de Chuquet [1984: 84-85])*

On accepte provisoirement *p, he doesn't belong to the sect*, pour affirmer *q, he certainly looks like one of them*, argument pour *non p* (*he belongs to the sect*). Le rôle de *certainly* (comme de *I must say* dans le 47a) est de marquer explicitement la prise en charge, par *S0*, de *q*, remettant ainsi en cause la validation de *p*, rebroussée de la sorte sur le coénonciateur, *S0'*. La suppression de *certainly* dans la lexis repérée, et la désaccentuation de *looks*, auraient pour effet de rendre l'énoncé d'une acceptabilité assez douteuse.

(43d) ? *If he doesn't belong to the sect, he looks like one of them.*

On apporte ainsi une preuve supplémentaire au fait que la signification d'un énoncé passe par une construction complexe où certains marqueurs corrélatifs permettent de stabiliser la signification de marqueurs constitutivement plastiques comme *if*. Le rebroussement de *p* sur *S0'*, dans le (43), apparaît ainsi comme un effet de l'interaction de *if*, du marqueur *certainly*, de l'intonation, de l'inférence de *q* à *non p*, et même de l'ordre des lexis. Nous reviendrons sur cet emploi de *if*, ainsi que sur les rebroussements sur le coénonciateur, dans un prochain paragraphe à propos des énoncés elliptiques en *if*, où le phénomène est source d'ambiguïtés remarquables.

5.2.2.4. Bilan des cas où *if* concessif n'est pas équivalent à *even if*

Confronté au problème de certains énoncés en *if* qui, malgré leur caractère indubitablement concessif (selon notre acception du terme), ne se laissent pas paraphraser par *even if*, nous avons dû reconnaître une hétérogénéité certaine au sein des énoncés concessifs en *if*. Nous avons démontré l'existence de trois significations de *if* concessif correspondant approximativement aux significations 'concessive', 'adversative' et 'dialectique' de de Vogüé (1986). Nous avons, parallèlement, commenté des exemples tirés de notre corpus en démontrant que la signification à attribuer à *if* est le résultat de l'interaction de *if* avec d'autres éléments corrélatifs dans l'énoncé¹. Ainsi, par exemple, on attribuera souvent à *if* une signification adversative en présence de marqueurs explicites de différenciation, par exemple, entre *p* et *q*. La signification dialectique, en revanche, pourra être construite par la présence de marqueurs assertifs (tel *certainly*) dans la lexis repérée, ainsi que par une relation entre les domaines *p* et *q* (telle qu'à partir de *q* on a une remise en cause de *p*, nous faisant passer à *non p* etc.). On pourra, finalement, accepter que les trois significations de *if* étudiées, malgré leurs différences, relèvent toutes du domaine de la concession, si l'on définit celle-ci comme la déconstruction d'une relation inférentielle.

5.3. CONCESSIFS ET HYPOTHÉTIQUES : QUELQUES CAS PROBLÉMATIQUES

Nous voulons terminer cette étude des rapports entre le marqueur hypothétique *if* et la construction d'une signification concessive par l'analyse d'un certain nombre de cas problématiques, rarement signalés par les grammaires, où nous relevons, hors contexte, une ambiguïté entre une signification concessive, et une autre signification. Il s'agit des énoncés en *if* et en *if not*, souvent elliptiques, ainsi que des énoncés en *if* accompagnés d'un marqueur de parcours (*any*, *ever* par exemple). En dernier lieu, nous commenterons les structures avec inversion, qui

¹En effet, le repérage fictif <S0 * S0¹> instauré par *if* est un repérage sous-déterminé, qui sera stabilisé par la présence d'éléments corrélatifs qui permettent d'orienter, de façon déterminante, l'interprétation de l'énoncé en question.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

construisent une signification a priori hypothétique, mais qui sont susceptibles, elles aussi, de recevoir une lecture concessive.

5.3.1. *IF* ET L'ELLIPSE AVEC UN TERME PRÉDICATIF

L'emploi concessif de *if* a fait l'objet de critiques de la part des défenseurs d'une certaine clarté d'expression. Fowler, par exemple, écrit à son propos :

To avoid possible ambiguity it may be prudent to confine if to its proper duty of introducing the protasis of a conditional sentence, and not to use it as a substitute for though or whether or (with not) to introduce a possible alternative. (Fowler [1965: 264].)

Afin d'illustrer les ambiguïtés auxquelles peut se prêter ce marqueur, Fowler propose l'exemple suivant, avec ses possibilités paraphrastiques :

(48) *Such experiences are agreeable, if rare. (Though they are rare or only if they are rare?) (exemple et gloses de Fowler [op. cit.]*

On constate ainsi que l'énoncé en question pourra être interprété tantôt comme un concessif rectificatif, tantôt comme un conditionnel. On glosera ces deux significations de la manière suivante :

(48a) *Such experiences are agreeable, but do not infer from what I say that I consider such experiences commonplace, because they are, in fact, rare.*

(48b) *Provided that such experiences are rare, then, under those conditions, they are agreeable.*

Sur le plan intonatif, l'énoncé (48) reçoit la même intonation, quelle que soit la signification (concessive, ou conditionnelle) qu'on lui attribue. Cependant, si on l'étoffe, en instanciant les éléments élidés :

(49) *Such experiences are agreeable, if they are rare.*

on constate que, si l'énoncé est conditionnel, on accentuera vraisemblablement *if*, et *rare*, tandis que, s'il est concessif, on accentuera

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

are, porteur de la marque du temps, et on améliorera son acceptabilité en ajoutant un élément corrélatif tel que *admittedly* :

(49a) *Such experiences are agreeable, if they are rare.*

(49b) *Such experiences are agreeable, if they are, admittedly, rare.*

L'ambiguïté n'est donc pas, semble-t-il, une fonction de l'ellipse, mais l'ellipse la favorise, par l'élimination de certaines possibilités intonatives. Sur le plan formel, on pourra proposer de rendre compte de la différence d'interprétation de la manière suivante :

Lorsque l'interprétation de l'énoncé est conditionnelle, l'énonciateur S0 prend en charge un lien dynamique de *p* à *q*, selon lequel l'avènement de *p* déclenche *q*. La prise en charge de *p* est rebroussée sur un énonciateur fictif, sur un plan décroché, S0¹ (de sorte que <S0 ω S1>). L'interprétation de *p* comme une condition nécessaire pour *q* est fonction du repérage inter lexis.

Lorsque l'interprétation est concessive, l'énonciateur S0 prend en charge la lexis repérée, *Such experiences are agreeable*. C'est l'énonciation même de cette lexis qui constitue le domaine source de l'inférence, *p*. À partir du fait de dire *p*, donc, un coénonciateur pourrait, par exemple, inférer *such experiences are commonplace for the speaker*, puisqu'il faut une certaine habitude pour pouvoir émettre un tel jugement générique. Cette inférence est ensuite contrée, comme l'énonciateur reconnaît la possibilité (*if*) d'affirmer *q*, orienté vers une conclusion inverse. Il y a un rebroussement de la prise en charge de *q* sur S0, qui accepte, de la sorte, l'assertabilité de *q*, avec, par là-même, la menace potentielle pour *p*.

Il est bien entendu que les énoncés de cette forme ne sont pas toujours ambigus. Pour qu'ils le soient, il est nécessaire, même sans tenir compte de facteurs corrélatifs tels que l'intonation et la présence d'éléments qui lèvent l'ambiguïté, que le rapport entre *p* et *q* puisse se prêter aux deux interprétations. Ainsi, l'exemple de Fowler admet l'interprétation conditionnelle selon une certaine idéologie qui conseille de prendre plaisir à quelque chose au compte-gouttes, si l'on veut éviter qu'il ne devienne routinier, et, partant, moins agréable. La nature des domaines *p* et *q* dans l'énoncé suivant, en revanche, ne permet pas l'interprétation en conditionnelle :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(50) *Amid imperfect, if improving [,] relations, community leaders have realised the damage that over-inflammatory language can produce. (Ind 04.08.95)*

Étant donné que l'amélioration des relations ne peut pas, vraisemblablement, déclencher leur propre imperfection, selon une lecture conditionnelle, on doit interpréter *si p* comme concessif.

La différence entre les énoncés de cette forme, et ceux en *though* avec ellipse est assez subtile. Dans le chapitre 3, nous avons noté que les énoncés en *though* avec ellipse se prêtent très bien aux effets de rebroussement sur S0. Ainsi, dans le (51) :

(51) *The quote and the march form a perfect and harmonious, though depressing counterpoint. (Ind 18.11.95)*

il s'agit de *depressing* pour S0. Or, si on remplace *though* par *if* :

(51a) *The quote and the march form a perfect and harmonious, if depressing counterpoint.*

on voit que l'opération d'assertion fictive marquée par *if* permet à l'énonciateur de se maintenir à une certaine distance du jugement véhiculé par *depressing*. Par le concessif en *if* l'énonciateur reconnaît l'assertabilité de la propriété *depressing*, sans pour autant s'en porter nécessairement garant. En confirmation de cette hypothèse, il s'avère que l'opération marquée par *if* s'accommode très mal de l'insertion de l'incise *I think*, marque de la prise en charge par S0 :

(51b) *The quote and the march form a perfect and harmonious, though – I think – depressing counterpoint.*

(51c) ?? *The quote and the march form a perfect and harmonious, if – I think – depressing counterpoint. ¹*

Voici d'autres exemples du phénomène, extraits de notre corpus :

¹L'incise *I admit*, en revanche, qui reconnaît la source du jugement comme différente de S0 est possible aussi bien avec *if* qu'avec *though* : *The quote and the march form a perfect and harmonious, if/ though – I admit – depressing counterpoint.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(52) *it breathes a theological certainty which, if a little too chic, is a world away from the confusions of Greenland and the squalor of the Irish. (Burg 35)*

(53) *but Room at the Top has considerable historical interest and is well if conventionally composed. (Burg 66)*

(54) *[Byron's relationship with his half-sister Augusta], if unnatural, was genuine and lasting. (cité dans Aarts [1988: 52])*

5.3.2. L'AMBIGUÏTÉ DE *IF NOT*

Parmi les énoncés hypothétiques en *if* nous trouvons une deuxième source d'ambiguïté éventuelle, plus frappante encore que la première. Il s'agit d'énoncés en *if not* avec ellipse, que nous pouvons illustrer par l'exemple suivant, titre d'un article de Kjellmer (1975) :

(55) *The weather was fine, if not glorious. (Kjellmer [1975: 140])*

Selon l'interprétation qu'on donne au (55), on pourra le paraphraser par le (55a) ou bien par le (55b) :

(55a) *The weather was certainly fine, even if it was not actually glorious.*

(55b) *The weather was fine, 'glorious', one might even say.*

De façon troublante, selon l'interprétation paraphrasée dans le (55a), *if not glorious* se comprendra comme concessif, où l'on admet que 'le temps n'était pas merveilleux', tandis que l'interprétation paraphrasée dans le (55b) tend à suggérer, au contraire, que 'le temps était merveilleux'. L'ambiguïté de *if not*, loin de jouer sur les subtilités, semble de la sorte plutôt opposer deux interprétations presque contraires, l'une concessive et rectificative, l'autre intensive. Voici encore quelques exemples du même phénomène, où l'ambiguïté joue non seulement sur les adjectifs (56), mais aussi sur des quantifieurs (57), des procès (58) etc.

(56) *I was close on penniless but my spirits were all the more high because I had recently escaped from the Autobiographical Association (non-profit-making) where I was thought rather mad, if not evil. (Loiter 8) (≈ Although I was not evil, I was mad, ou bien ≈ I was at least mad, and perhaps even evil.)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(57) *Some, if not all, of the workers went on strike* (Levinson [1983: 142]) (\approx *Some, although not all...* ou bien \approx *At least some, and perhaps all...*)

(58) *Recent experiments with chimpanzees suggest, if not prove, that at least one other species has this capacity.* (Kjellmer [1975: 141]) (\approx *suggest, although they don't prove...*, ou bien \approx *at least suggest, and perhaps indeed prove...*)

Avant toute chose, il nous faut relativiser l'importance de cette ambiguïté. Sur un plan théorique, il est indéniable que ces énoncés permettent deux lectures différentes, mais dans la pratique, de nombreux facteurs interviennent pour orienter l'interprétation. On constatera, sur le plan intonatif, que l'interprétation concessive du (55), recevra un accent fort sur la négation, avec, vraisemblablement, d'autres termes corrélatifs, qui contribuent à donner :

(55c) *The weather was fine, if not [I admit/ actually/ really] glorious.*

L'accent dans l'emploi que nous appelons 'intensif' (55b), en revanche, portera sur le terme prédicatif, la suite *if not* étant désaccentuée :

(55d) *The weather was fine, if not glorious.*

Pour recevoir une lecture intensive, il faudra également que la lexis repère en *if not* suive la lexis repérée, faute de quoi, l'interprétation ne peut être que concessive :

(55e) *If not [actually] glorious, the weather was [in any case] fine.*
(Concessive.)

Finalement, sur le plan des relations entre domaines notionnels, l'interprétation intensive repose sur une surenchère, de sorte que la lexis repère se comprend comme un renvoi au centre sur le même domaine que la lexis repérée. Ainsi, si l'on change de domaine :

(55f) *The weather was fine, if not typical/ seasonal/ what we expected etc.*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'interprétation intensive est écartée d'office et dès lors la lecture concessive est la seule disponible. Si l'on inverse l'ordre des termes, l'effet de surenchère disparaît, et l'énoncé résultant est inacceptable :

(55g) * *The weather was glorious, if not fine.*

Une fois ces réserves émises, il n'en reste pas moins que de tels énoncés peuvent être ambigus, et posent, dès lors, un problème théorique certain. Essayons donc de saisir la spécificité des deux interprétations possibles avec plus de précision, au moyen des gloses qu'on pourra en donner. Fowler, dans sa critique de l'emploi de *if* concessif donne l'énoncé suivant avec gloses :

(59) *He enjoyed a large, if not overwhelming, practice in the best class of litigation. (Though not overwhelming or you might almost call it overwhelming?) (Fowler [1965: 264])*

À travers la glose de l'intensif : *you might almost call it overwhelming*, apparaît une différence fondamentale entre un intensif en *if not*, et un intensif en *even*, parfois proposé comme paraphrase. Avec l'intensif en *if not* l'énonciateur ne prend pas en charge lui-même la surenchère, mais accepte son assertabilité (*might call*), c'est-à-dire, le fait qu'on pourrait, à la rigueur, l'asserter. Avec *even*, en revanche, l'énonciateur modifie son jugement, et prend en charge le terme intensif. On pourra maintenant, à la lumière de ces gloses, proposer deux paraphrases différentes de notre énoncé de départ, afin de mettre en évidence les différences opérationnelles :

(55) *The weather was fine, if not glorious.*

Glose concessive : *The weather was fine, if it was indeed, I admit, not glorious.*

Glose intensive : *The weather was fine, or if one did not call it 'fine', one would call it 'glorious'.*

Selon la glose concessive, la négation appartient à la lexis repère, *the weather be glorious*, alors que, selon la glose intensive, la négation appartient à la prise en charge même de la lexis repérée, élidée dans l'anaphore de phrase *not*. Selon une interprétation concessive, l'énonciateur S0 rajoute *if not glorious*, en rectificatif, pour que de *p*, *The weather was fine*, on ne tire pas l'inférence *p!*, *The weather was glorious*. Selon une interprétation intensive, en revanche, l'énonciateur affirme que

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

si l'énonciateur ne prenait pas en charge *The weather was fine*, il prendrait en charge *the weather was glorious*.

Il apparaît, par la suite, que les valeurs référentielles construites sur des domaines notionnels ne sont pas du tout les mêmes dans les deux cas. Le concessif rectificatif s'oppose à l'inférence de p à $p!$, par l'emploi comme repère de q , (*it was*) *not glorious*, qui est, en fait, la négation même de $p!$. L'occurrence de *The weather was fine* est ainsi construite comme une occurrence de p sans plus. On pourrait dire que, selon l'interprétation concessive, l'énonciateur a choisi p sans plus, *The weather was fine* par élimination de *non p*, *The weather was not fine*. Selon l'interprétation intensive, le choix n'a plus lieu entre p et *non p*, mais entre la prise en charge de p sans plus (*the weather was fine*), et de $p!$ (*the weather was glorious*), proposition dont l'énonciateur reconnaît le caractère assertable, selon la situation repère. So se contente donc d'asserter p , tout en reconnaissant que l'on pourra aussi bien asserter $p!$.

Ce caractère métadiscursif du *if not* intensif – portant sur le choix des mots, au lieu du rapport à la situation – se laissait prévoir, par les gloses en *you might call*, ainsi que par une autre paraphrase possible, où le verbe *say* apparaît dans l'énoncé même :

(55h) *The weather was fine, not to say glorious.*

Les ambiguïtés de ce type de construction sont permises par la double possibilité de construction énonciative. Encore faut-il, pour qu'il y ait véritable ambiguïté, que la lexis repère soit postposée, qu'il n'y ait pas de marques corrélatives qui lèvent l'ambiguïté, que l'énoncé soit écrit (sans intonation), et que les domaines notionnels en jeu puissent être construits soit comme p et *non p*, soit comme p et $p!$.

5.3.3. L'AMBIGUÏTÉ DE *IF ANY, IF EVER* ETC.

Dans ce paragraphe nous voulons signaler rapidement un troisième cas d'ambiguïté dans un énoncé en *if*. L'ambiguïté se situe, comme dans le cas de *if not*, entre une interprétation fondamentalement conditionnelle, à nuance concessive, et une interprétation que l'on pourra appeler 'intensive'. À partir de l'énoncé suivant, extrait de Chuquet (1984), deux paraphrases sont possibles :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(60) *If anybody was responsible in the matter, it was me.* (Chuquet [1984: 77])

Paraphrase intensive : *I was more responsible than anyone else in the matter.*

Paraphrase conditionnelle/concessive : *If indeed anybody was responsible in the matter, although no one really was, then it was me.*

L'ambiguïté de telles constructions est due au caractère du marqueur *any*, apte à marquer une opération de parcours aussi bien sur les déterminations quantitatives que qualitatives d'un élément. Selon l'interprétation conditionnelle/ concessive, *any* porte sur l'existence même d'un élément dont on pourra prédiquer *responsible in the matter*. L'énonciateur accepte provisoirement l'hypothèse qu'il existe un élément dont on pourra prédiquer *responsible in the matter*, au moyen de *if*. La nuance concessive provient du fait qu'on pourra gloser un tel énoncé : *If there exists a person who was responsible in the matter (though I don't think anybody was, in fact), then it was me.* Selon l'interprétation intensive, en revanche, *any* porte sur le paramètre qualitatif. Il est acquis, dans ce cas, qu'il existe un responsable. L'énonciateur propose, en fait, de réduire à un seul élément la classe d'occurrences d'éléments dont on pourra prédiquer *be responsible in the matter*. Une glose possible serait :

(60a) *If 'be responsible in the matter' were predicated of one single person, then that person would be me (because I possess the property in question more than anyone else).*

On pourra rendre compte de cet emploi, dans des termes métaphoriques, certes, par un rétrécissement du domaine notionnel sur le centre.

Nous ne parlerons pas davantage de cet emploi de *if*, étant donné que ses liens avec la concession sont relativement lâches. Il va sans dire que l'ambiguïté dont nous avons fait état n'est nullement obligatoire, mais, comme toujours, tributaire d'éléments corrélatifs dans l'énoncé :

(61) *If a little learning could ever be a dangerous thing, I had encountered a classic example.* (Adam 17)

(62) *Fortunately [...] I am, if anything, even-tempered and confident [...].* (Adam 17)

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Glose intensive : *if I am to have only one property, then it is that of being even-tempered and confident (from which one deduces that it is the property I possess to the highest degree)*

Glose conditionnelle/ concessive : *if I must describe myself as one thing or the other, then I suppose that I am even-tempered and confident (although I would, normally, have no particular position on the matter)*

5.3.4. L'INVERSION DANS LA LEXIS REPÈRE

Il s'agit de structures comme la suivante, où la seule marque dans la lexis repère est l'inversion du sujet avec la marque du temps – toujours le prétérit –, portée, normalement, par les auxiliaires *have, be, ou shall*.

(63) *I love to hear you singing "Hey Johnny Cope". But were I to receive a proposal of marriage tomorrow from the Lord Lyon King-of-Arms I would decline it. (Brodie 73)*

Il est banal de dire que de telles constructions sont à interpréter comme hypothétiques, et peuvent être paraphrasées par une construction en *if*. Méry (1994) constate que les constructions en cause, hypothétiques certes, se laissent très souvent paraphraser, non seulement par *if* mais par *only if*, ou bien *even if*. Ainsi la même construction, dans le (63) et le (64), peut recevoir deux paraphrases différentes, l'une, celle d'une concessive (63a) l'autre, celle d'une condition suffisante (64a) :

(63a) *Even if I received a proposal of marriage tomorrow from the Lord Lyon King-of-Arms I would decline it.*

(64) *Were he to ask me to marry him I would willingly accept.*

(64a) *If only he asked me to marry him I would willingly accept.*

Les mécanismes qui permettent d'interpréter un tel énoncé comme concessif sont, grosso modo, les mêmes que ceux, déjà étudiés, permettant d'interpréter *if* comme *even if*. C'est-à-dire : l'incompatibilité entre domaines en cause, la préconstruction d'une classe d'éléments graduée, ou encore la préconstruction de la validation de *p* ou *q*. Nous ne reviendrons donc pas sur la question de la construction d'une relation concessive à partir d'un repère hypothétique.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Une deuxième question est soulevée par le fait que la construction en cause se prête aussi bien à une interprétation en *only if* – condition minimale, et pourtant suffisante – qu’en *even if* – condition maximale, et pourtant insuffisante –. On constate donc que deux significations, plus ou moins opposées, peuvent être exprimées dans la même forme. Il faudrait, pour rendre compte de ce problème, postuler un facteur commun à ces deux significations. Or, ce problème s’est déjà posé, lors de notre étude des énoncés en *if* interrogatifs. Nous avons alors noté que la double interprétation possible pour un énoncé comme *Will you go if John goes?*, dépend de la préconstruction du domaine q – *you go* ou *you not go* – pour d’autres lexis repères. Ici, il nous semble que le même type d’explication permet de mettre en évidence le rapport entre l’opération marquée par *only if* et *even if*, et celle marquée par l’inversion. *Only if* et *even if* impliquent tous deux une opération portant sur une classe déjà constituée de repères hypothétiques, afin de marquer la sélection d’une occurrence unique (*only*), ou de marquer une identification (*even*). Autrement dit, il ne s’agit pas d’une hypothèse construite au moment de l’énonciation, mais d’une classe d’hypothèses préconstruite. L’inversion, quant à elle, est étroitement associée à l’absence de prise en charge de la lexis par S0 au moment de l’énonciation comme le note Méry (1994).

Voici d’autres exemples similaires, où l’énonciateur construit un parcours polaire, sur p et $non p$, que l’on pourra paraphraser en *whether* :

(65) *Be he alive or be he dead, I’ll grind his bones to make my bread.* (de *Jack and the Beanstalk*) (\approx *Whether he is alive or dead...*)

(66) *Traditional cast iron cooker components are [...] enhanced by a range of stunning vitreous enamelled colour finishes which enable the new cooker to fit into any kitchen environment, be it traditional or modern.* (Publicity leaflet, Alpha cookers.) (... *whether it is traditional or modern...*)

Il nous faut reconnaître que cette construction concessive avec inversion n’est pas très productive en anglais contemporain. Nous verrons cependant, dans le paragraphe suivant, qu’elle a laissé des traces de sa présence dans d’autres constructions concessives, toujours employées.

5.3.5. NOTE SUR *ALBEIT*, *NEVER SO*

Il est évident que l'expression *albeit* en anglais contemporain doit ses origines à une construction hypothétique avec inversion. Le dictionnaire Cobuild nous propose les énoncés suivants, en guise d'illustration de ce marqueur :

- (67) *It continues to publish, albeit irregularly, two journals...*
(68) *He is only an up-market interior decorator, albeit a rather good one... (Cobuild 34)*

Le phénomène d'ellipse, qu'on constate dans les deux énoncés, est assez compréhensible, étant donné que *albeit* comprend, à l'origine, le verbe *be*. Cependant, l'incertitude que provoque son statut catégoriel apparaît dans le fait qu'*albeit* est aussi employé en combinaison avec la "conjonction de subordination" *that*, alors qu'en principe, l'inversion devrait suffire pour signaler la lexis repère. Aujourd'hui, *albeit* est une forme figée, mais à l'origine, le choix de procès était, a priori, libre, ce qu'illustrent les exemples suivants de Bourquin :

- (69) *His sacrifice he did.../ Al telle I nat as now his observances (Il accomplit son sacrifice.../ Bien que je ne vous en narre pas ici le rituel)*
(70) *The hokede heed... in myn herte still it stood. Al bledde I not a drop of blood (La pointe recourbée... dans mon cœur restait fixée. Bien que je ne perdisse nulle goutte de sang)" (Exemples et traductions de Bourquin [1984: 23])*

Berland-Delépine (1986: 485) mentionne, dans ses paragraphes sur les constructions concessives, l'inversion avec (*n*)*ever so*, qui "s'emploie dans une langue très soignée, voire affectée". Il en fournit l'illustration suivante :

- (71) *No doctor, be he ever so skilful, could save him now. (Berland-Delépine [1986: 485].)*

Nous avons, pour notre part, relevé l'énoncé suivant, en anglais contemporain :

- (72) *How readily recognizable to the expert eye is obsession in literature! Even the greatest cannot cover their tracks, conceal*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

their little vices, altogether moderate the note of glee! [...] But let [the artist] be never so cunning, he cannot evade the eye of science.
(BP 399)

Fowler (1965) discute de cette construction, et, plus particulièrement, de l'alternance, apparemment sans conséquence, entre *never* et *ever*. Voici ses commentaires tout à fait éclairants sur la question :

never so, ever so, [...] (refuseth to hear the voice of the charmer, charm he never so wisely). The original phrases, going back to Old English, are never so, and never such; The change to ever, 'substituted from a notion of logical propriety' (OED), seems to date from the later 17th c. only [...] As to that 'notion of logical propriety', it was perhaps that there was nothing negative in the sense; but that is not true, if 'charm he never so wisely' is a compressed form of 'charm he so wisely as never else'; we can at least see how the never idiom may have arisen. (Fowler [1965: 388-389].)

Or, la paraphrase que fournit Fowler (*charm he so wisely as never else*) nous met sur la piste des opérations métalinguistiques en jeu. Nous avons déjà commenté les phénomènes séparément, nous n'y reviendrons pas en détail. Contentons-nous de remarquer que, à travers la construction en cause, l'énonciateur renvoie au haut degré de *charm wisely* au moyen d'une identification (*so... as*) qu'on effectue entre une occurrence (*charm he*) et un parcours sur la classe d'occurrences de *he charm (-ever)* en d'autres circonstances (*else*). La négation, dans *never*, marque que le degré de *charm wisely* en question dépasse les degrés qu'on relève dans la classe d'occurrences.

5.4. CONCLUSION DE CHAPITRE

Ce chapitre est divisé en trois grandes parties. Dans la première partie, nous avons, à partir de la comparaison de *even if* et *even though*, continué l'analyse de *even* marqueur concessif, entamée dans le troisième chapitre. Il nous est apparu important de souligner le fait que *even if* n'est

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

pas un vecteur massif de la signification concessive : il est décomposable, et sa valeur concessive découle, en effet, de la forme schématique attribuée à *even*. Cela dit, le caractère protéen du marqueur *if* permet à la combinaison *even if* de construire des concessifs aussi bien rectificatifs que standards, comme nous avons eu l'occasion de le constater, selon divers effets de rebroussement. Nous sommes ensuite passé à l'étude d'autres constructions concessives, où *even* est associé à des marqueurs de lexis repère (*when, where*). La forme schématique de *even* ne permet pas son association à n'importe quel marqueur de lexis repère. En effet, nous avons démontré l'incompatibilité métalinguistique qui rend impossibles certaines combinaisons (* *even because* par exemple).

Nous sommes passé, dans la deuxième partie, à l'étude des spécificités des énoncés concessifs en *if*, sans *even*. Ces énoncés peuvent être regroupés en trois types. Premièrement, les énoncés en *if* qui peuvent, par la présence d'autres éléments corrélatifs dans le contexte, être ramenés, peu ou prou, au même cas de figure que les énoncés en *even if*. Cet emploi de *if* correspond à peu près à ce que de Vogüé, à propos du *si* français, appelle le *si* 'concessif'. Deuxièmement, les énoncés en *if* où *q* et *p*, orientés vers deux conclusions opposées, sont néanmoins prédiqués d'une même situation de référence. Il s'agit d'un emploi comparable au *si* adversatif de de Vogüé. Troisièmement, et de façon moins fréquente, on pourra recenser une signification de *if*, où la prédication de *q* vient infirmer l'hypothèse en *p* ; cet emploi, rendu plutôt par *may... but*, en anglais, correspondrait au *si* dialectique de de Vogüé. Les trois significations de *if* sont construites par l'interaction de *if*, marqueur constitutivement plastique, avec d'autres marqueurs énonciativement corrélatifs, servant à stabiliser le repérage subjectif marqué par *if*. Cette opération s'appelle, chez de Vogüé, à la suite de Culioli, un 'rebroussement'. Il faut noter que ces trois emplois de *if* construisent tous, selon notre schéma concessif général, une certaine 'signification concessive', dans la mesure où ils entraînent différentes déconstructions d'une relation inférentielle.

Nous avons, dans une troisième partie, examiné un certain nombre de cas problématiques, énoncés hypothétiques, de construction variée, se prêtant à une interprétation concessive. Le fonctionnement de tels énoncés a reçu une explication, partielle certes, mais conforme au modèle énonciatif que nous employons, qui s'appuie tout particulièrement sur le rôle joué par les marqueurs corrélatifs de la signification concessive, et

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

par les valeurs référentielles que ceux-ci construisent pour les domaines en cause.

NOTES SUR LA CORRÉLATION ÉNONCIATIVE

La corrélation, en général, est un phénomène syntaxique, où, pour la bonne formation (syntaxique) d'un énoncé, il faut, dès qu'on est en présence d'un marqueur corrélatif, qu'il soit associé à un deuxième marqueur corrélatif. Ainsi, pour prendre un exemple très banal, celui de la corrélation dite d'"accroissement parallèle", (*the more... the more...*), dès qu'on a *the more* en tête d'énoncé, il faut ensuite, pour la bonne formation syntaxique, un terme corrélatif (*the more..., the less...*). Or, nous avons remarqué, tout au long de notre étude, que de nombreuses constructions, a priori non concessives, peuvent toutefois construire une signification concessive. En d'autres termes, la signification concessive – ou autre – n'est pas, normalement, l'apanage d'un seul marqueur, mais est construite par l'interaction d'un marqueur de lexis repère, par exemple, en combinaison avec des marqueurs corrélatifs. Ainsi, si l'on prend l'énoncé suivant :

(73) *Theologically unsound*, The Anti-Death League is nevertheless a noble cry from the heart on behalf of human suffering. (Burg 97)

on admettra facilement que *Theologically unsound* joue ici le rôle d'une lexis repère concessive, de sorte qu'on pourra paraphraser le (73) par :

(73a) *Although it is theologically unsound*, The Anti-Death League is nevertheless a noble cry from the heart on behalf of human suffering

On ne proposera pas pour autant d'inclure l'apposition adjectivale, (*Theologically unsound*) dans une liste de marqueurs de lexis repère concessifs. La possibilité d'identifier *Theologically unsound* à *Although it is theologically unsound* dépend, bien entendu, de la présence du marqueur corrélatif de la signification concessive, *nevertheless*. Ce marqueur n'est pas, sur le plan de la bonne formation syntaxique, nécessaire. Il ne s'agit donc pas d'une corrélation syntaxique. Cependant, sa suppression, ainsi :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(73b)?? *Theologically unsound, The Anti-Death League is a noble cry from the heart on behalf of human suffering.*

aboutit à une suite énonciativement très étrange, à cause, d'une part, de l'incompatibilité sémantique entre domaines, et, d'autre part, de l'indétermination de la relation entre domaines ¹. Le marqueur corrélatif peut, bien entendu, être moins facile à repérer. Ainsi, dans l'énoncé (74) :

(74) *Oh, for shame! You thirteen years old, and such a baby!* (WH 229)

la signification concessive découle d'une certaine incompatibilité de départ entre les domaines, mais aussi de l'intonation interrogative que l'on donnera à la phrase (en dépit de la graphie), marquant la mise en cause de la continuité (*and*) des domaines en cause (c'est-à-dire, *be thirteen years old et be such a baby*).

De telles remarques sont lourdes de conséquences : en effet, c'est la typologie de la subordination, léguée par la tradition grammaticale, dont les fondements mêmes se trouvent remis en cause. La signification concessive (ou autre) d'une forme donnée, que ce soit *if, as* avec l'antéposition, *wh- ever* etc., n'appartient pas au marqueur de façon intrinsèque, mais est construite en fonction de l'interaction de la forme schématique qu'on lui attribue avec les marques corrélatives dans le contexte. Ainsi, les marqueurs de lexis repère sont, en règle générale, constitutivement sous-déterminés, doués d'une plasticité de départ. Leur signification dans un contexte donné résulte bien d'une stabilisation de cette sous-détermination originelle, opérée par certains facteurs de déformation, c'est-à-dire par des marqueurs énonciativement – mais non syntaxiquement – corrélatifs.

¹Dans les exemples suivants, nous nous contentons de souligner l'origine de l'incompatibilité notionnelle : *The campaign is laudable, the manner in which it was prepared for badly misconceived. (Ind 04.08.95) ; Operation Eagle Eye is an excellent idea; in practice, it has been badly mishandled. (Ibidem).*

CHAPITRE 6 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UNE OPÉRATION DE NÉGATION

6.0. INTRODUCTION : L'OPÉRATION DE NÉGATION ET SES RAPPORTS AVEC LA SIGNIFICATION CONCESSIVE

Dans ce dernier chapitre nous nous proposons d'étudier les diverses manières de construire une signification concessive (c'est-à-dire, le passage de $\langle p \vee \rightarrow non\ q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$) par la négation du rapport inférentiel d'origine, $\langle p \vee \rightarrow non\ q \rangle$. Il serait cependant faux de penser que ce mode de construction d'une signification concessive passe, à l'instar de la logique propositionnelle, par une négation d'ordre supérieur, pour donner $non\ \langle p \vee \rightarrow non\ q \rangle$ (soit : 'il n'est pas le cas que p donne lieu à $non\ q$ '). En effet, ce mode de construction joue un rôle assez marginal dans les énoncés concessifs. Nous allons, tout d'abord, étudier les constructions en *no matter*, ou *never mind*, par exemple, où la négation porte sur un procès (*matter*, *mind*) ayant trait à la pertinence du repère donné. Dans d'autres cas, la négation porte non pas sur la pertinence de p comme repère, mais sur $non\ q$, c'est-à-dire le résultat, ou inférence, possible à partir de p . On peut, ainsi, construire un concessif standard, reposant sur une relation de causalité linguistique entre p et $non\ q$, en niant le résultat escompté de p , auquel cas c'est typiquement le marqueur corrélatif *nevertheless* qui sera employé. On relève également, sous cette rubrique, certains termes à teneur négative (*not that*, *except*, *only*) qui participent souvent d'une concession rectificative, où l'énonciateur s'oppose à $non\ q$, inférence fautive, mais possible, étant donné le fait qu'on dise p . Malgré le fait que *except*, *only* et *not that* permettent tous trois la construction d'une concession rectificative, nous

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

verrons que leurs conditions d'emploi sont loin d'être identiques: dans chaque cas, les rectifications ne sont pas les mêmes. Une relation causale entre *p* et *non q* peut facilement tendre vers une relation d'agentivité, dès que sont impliqués des sujets doués de volonté. Peut-être est-ce pour cette raison que la construction d'une signification concessive peut aussi passer par des termes exprimant ce qu'on pourrait appeler une 'visée subjective négative', tels que *spite*, *regardless*, *(in) vain* etc. Ces marqueurs, à l'origine fortement liés à l'expression de l'agentivité, fonctionnent désormais comme des marqueurs concessifs à part entière, dans la majorité des cas. Porteurs d'un statut syntaxique souvent incertain, ils constituent un terrain de choix pour l'étude de la grammaticalisation, et sont une preuve supplémentaire de l'impossibilité de établir une frontière nette entre lexique et grammaire.

6.1. NÉGATION DE PERTINENCE DU REPÈRE

Le principe sous-tendant l'emploi de *no matter* et *never mind* comme marqueurs permettant de construire une signification concessive est relativement facile à comprendre. Dans les deux cas on a un domaine source d'une inférence, *p*, qui a le statut syntaxique d'un repère inter lexis, ou 'subordonnée', mais dont on nie la pertinence, en tant que repère, au moyen de la négation sur *matter* et *mind*. Ainsi, à partir de *p*, *I run fast*, on inférera, dans des circonstances normales, *q*, *I not get caught*, par exemple, mais, dans l'énoncé suivant :

(1) *I've always been a good runner [...] the only trouble being that no matter how fast I run, [...] it didn't stop me getting caught by the cops after that bakery job* (LLR 7)

l'énonciateur nie (*no*) la pertinence (*matter*) du degré de *p*, marqué par *how*, en tant que repère pour *q*, tout en donnant *p* comme repère inter lexis. Puisque *p* se trouve dans la lexis repère, antéposée, et *q* dans la repérée, il s'agit d'un concessif standard, et non pas d'un rectificatif, sans grands problèmes pour l'analyse.

Cela dit, si le mode de construction d'une signification concessive est manifeste, les constructions en *no matter* et *never mind* posent un certain nombre de problèmes quant à leur statut syntaxique, du moins si

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'on s'en tient aux catégories traditionnelles. D'autre part, *mind*, sans marque de négation, peut aussi participer à la construction d'une signification concessive, rectificative cette fois-ci, lorsqu'il est postposé, jouant ainsi le rôle d'un adverbe de phrase tel que *though*, par exemple :

(2) *There [the grave] is, not among the Lintons, mind, under the chapel-roof; but in the open air with a headstone (WH 165)*

(2a) *≈ There [the grave] is, not among the Lintons, though, under the chapel-roof; but in the open air with a headstone*

Nous nous occuperons, donc, dans cette section, des différences systématiques dans la signification concessive construite par *no matter* et *never mind*, ainsi que le statut syntaxique incertain de ces marqueurs et le fonctionnement métalinguistique du *mind* rectificatif. Nous aurons, en particulier, l'occasion de commenter les rapports privilégiés de *matter* et *mind* avec, respectivement, les paramètres spatio-temporels et subjectifs de la situation d'énonciation.

6.1.1. NO MATTER

Ce marqueur, aux frontières du grammatical et du lexical, ne figure pas toujours parmi les marqueurs d'énoncés concessifs catalogués dans les grammaires. Berland-Delépine le mentionne, cependant, dans la rubrique consacrée aux marqueurs en *wh-ever*, considérant que les deux constructions sont synonymes. Il étaye ce point de vue avec les paraphrases suivantes :

(3) “*Whatever you (may) do, he will always complain. [...] Construction synonyme : No matter what you (may) do, he will always complain.*”

(4) “*However strong he is (= No matter how strong he is), we aren't afraid of him.*” (Berland-Delépine [1989: 484]).

Cependant, si l'on considère la discussion des formes en *wh-ever*, déjà citée (au chapitre 4), chez Quirk, on aurait tendance à penser que les énoncés en *wh-ever* ne se laissent pas tous paraphraser par *no matter*. En effet, selon Quirk, *no matter* n'équivaut aux expressions en *wh-ever*, que lorsque celles-ci sont employées de manière clairement concessive, autrement dit, lorsqu'on assiste à un parcours sur les degrés de *p*. En revanche, si on a un emploi généralisant de *wh-ever*, un parcours sur les

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

occurrences (spatio-temporelles) de *p*, la paraphrase en *no matter* se révèle inadaptée. On conviendra donc de paraphraser le (4) par *no matter*, étant donné que le parcours dans *however* porte sur les degrés de /strength/, alors que la même paraphrase serait inadéquate pour le (5) :

- (4) *However strong he is, we aren't afraid of him.*
(4a) \approx *No matter how strong he is, we aren't afraid of him.*
(5) *Whenever they had the camera out life changed at the Weston's. (Porto 59) (\approx Every time...)*
(5a) \neq *No matter when they had the camera out life changed at the Weston's.*

Ces remarques nous amènent à postuler que *no matter*, à la différence de *wh-ever*, ne peut opérer que sur un domaine gradué, autrement dit, là où il est question de degré, alors que *wh-ever*, de par les origines de *ever* comme marqueur aspectuel, permet le parcours aussi bien sur le degré (paramètre subjectif), que sur les occurrences (paramètre spatio-temporel).

Passons maintenant à la question de la spécificité syntaxique de ce marqueur complexe. Fowler, dans une optique normative, bien entendu, discute de la construction en *no matter* dans le passage suivant :

The distribution shows that, as exceptional bravery is confined to no rank in the Army, so recognition is given to it by no matter whom it is displayed. If elliptical phrases like no matter who are to be treated freely as units, care must be taken that the ellipsis can be filled in correctly. By it is no matter whom it is displayed is wrong, and it is no matter by whom it is displayed is right; accordingly the order should be no matter by whom. The principle is – by all means save your reader the trouble of reading more words than he need, but do not save yourself the trouble of rehearsing the full form by way of test. (Fowler [1965: 354])

Or, le problème qu'il nous appartient de résoudre n'est pas tant la justesse grammaticale de l'énoncé d'origine, que le fait qu'un énonciateur ait pu commettre l'erreur sanctionnée par Fowler. Autrement dit, quel est le défaut d'analyse qui a provoqué l'énoncé inexact, que nous reproduisons en exemple ci-dessous ?

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(6)? *The distribution shows that, as exceptional bravery is confined to no rank in the Army, so recognition is given to it by no matter whom it is displayed.*

Il semblerait qu'à partir d'un certain point dans sa grammaticalisation, une expression elliptique soit perçue comme un tout indissociable qu'on éviterait de scinder ici par la préposition *by*, et que de loin en loin elle perde ses liens avec la forme d'où elle provient. En d'autres mots, *no matter wh-* retient peu de liens avec l'expression *it is no matter wh-*, et en vient à fonctionner, sur le plan syntaxique, comme un indéfini en *wh- ever*.

Nous avons relevé, dans notre corpus, une occurrence de *it is no matter*, datant du début du siècle, et une occurrence de *it makes no matter*, qui, d'après le Shorter Oxford English Dictionary, serait la forme d'origine, datant de la fin du dix-neuvième siècle :

(7) *It is no matter [...] we are all hopelessly steeped in vulgarity.*
(Forster 13)

(8) *ALGERNON: I am greatly distressed, Aunt Augusta, about there being no cucumbers, not even for ready money.*

LADY BRACKNELL: It really makes no matter, Algernon. I had some crumpets with Lady Harbury (IBE 261)

Le même processus peut être constaté dans l'expression *no wonder*, où, à partir de *It is no wonder that you were late*, par exemple, s'est développé *No wonder you were late!* (OALD 1373), expression qui partage la même imprécision syntaxique que *no matter*.

Le processus atteint son terme dans l'emploi de *no matter* comme adverbe de phrase concessif, avec une signification qui s'apparente à *all the same*, par exemple :

(9)[Crosland] *would have done better to call the comprehensives High Schools, take the teaching unions in hand, and adopt the slogan: "A grammar school education for all." No matter, he did something (Ind 06.08.95)*

En résumé, donc, *no matter*, à l'origine attribut dans une expression impersonnelle de type *it is no matter*, fonctionne de cette manière, en anglais contemporain, avec ellipse de *it is*, mais joue également, en

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

combinaison avec *wh-*, un véritable rôle de marqueur de lexis repère (conjonction de subordination), aussi bien qu'adverbe de phrase modal, *no matter*. La construction d'une signification concessive que *no matter* opère s'apparente au mode de construction des énoncés en *wh- ever*, mais les deux expressions ne partagent cependant pas les mêmes propriétés distributionnelles.

6.1.2. (NEVER) MIND

L'emploi concessif de *never mind* est beaucoup plus restreint que celui de *no matter*. Impératif à l'origine, il s'insère, de façon privilégiée, dans des contextes où énonciateur et coénonciateur sont présents (à la différence d'un discours écrit, par exemple). Ainsi on ne pourra trouver de paraphrase concessive pour l'énoncé suivant :

(10) *Never mind your car, who's going to pay for the damage you've done to my fence?* (OALD 740)

Dans le (11), en revanche, *never mind wh-* marque, à l'instar de *no matter wh-*, une lexis repère, et l'on pourra paraphraser par *however*, par exemple (11a) :

(11) *when he is not [in], as was the case this week, I establish a table and chair at one corner of the house fire, and never mind how Mr Earnshaw may occupy himself* (WH 210)

(11a) \approx *when he is not [in], as was the case this week, I establish a table and chair at one corner of the house fire, however Mr Earnshaw may occupy himself*

Never mind how Mr Earnshaw may occupy himself est une instruction donnée au coénonciateur de ne pas prêter attention à *p*, *how Mr Earnshaw may occupy himself*, qui n'a donc aucune pertinence pour *q*, *I establish a table and chair [...]*, alors que son statut de repère inter lexis, et les relations primitives entre les domaines, nous feraient penser que le comportement de l'énonciatrice, une domestique, soit, en temps normal, en rapport direct avec celui de son employeur, Mr Earnshaw. Ce fonctionnement est, bien entendu, tout à fait semblable à celui de *no matter*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Le procès *mind*, – aussi *mind you* – peut, en tant qu’incise postposée, construire une signification concessive rectificative, où l’incise fonctionne comme un adverbe de phrase. Ainsi, dans le (12) :

(12) *Everything’s dead, but good, because it’s dead before coming alive [...] That’s how I look at it. Mind you, I often feel frozen stiff at first. (LLR 11) (≈ *Nonetheless* adverbe de phrase)*

à partir de “*p*”!, le fait de dire *Everything’s [...] good*, dans toutes ses conséquences, un coénonciateur pourrait inférer que rien n’est préjudiciable, inférence opposée par *q*, *I often feel frozen stiff at first*. On rectifie ainsi “*p*”!, le ramenant vers “*p*” sans plus, selon un processus que nous avons étudié. Le rôle de *Mind you* dans l’énoncé est de signaler, au coénonciateur, qu’il faut prêter attention à *q*. Ainsi, contrairement à *no matter* et *never mind*, qui nient la pertinence de *p*, *mind (you)* sert à signaler explicitement la pertinence de *q*, en tant que repère permettant de rectifier des conclusions qu’on pourrait tirer de l’énonciation de *p*.

Dans les exemples suivants, *mind* est employé corrélativement à *not that* et à *not... but* :

(13) *The young man is likely to [...] make a name for himself once and for all. Not that anyone else will ken what it’s all about, mind. [sic] Det 455)*

(14) *There it is, not among the Lintons, mind, under the chapel-roof; but in the open air with a headstone (WH 165)*

En résumé, nous avons vu que *never mind*, malgré sa parenté fonctionnelle avec *no matter*, n’a pas atteint le degré de grammaticalisation de ce marqueur-ci, du moins en tant que marqueur de lexis repère concessif¹. *Mind*, en revanche, est très souvent employé dans les concessifs rectificatifs pour signaler, après-coup, la pertinence particulière de *q*, et s’opposer de la sorte aux conclusions qu’on pourrait tirer de l’énonciation d’une lexis précédente, *p*. *Never mind* et *mind*, impératifs à l’origine, exigent tous deux un contexte où le coénonciateur (réel ou fictif) est présent à la situation d’énonciation.

¹*Never mind* a atteint un certain degré de grammaticalisation dans d’autres emplois, par exemple : *He couldn’t raise a guinea pig, never mind a child* (Cobuild 918), où il s’apparente à *let alone*.

6.2. NÉGATION D'UNE INFÉRENCE SUR *P*

Dans ce cas de figure, à partir de l'inférence habituelle $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, on construit une signification concessive en assertant *p*, pour nier ensuite *non q*, le résultat ou l'inférence auxquels *p* donnerait normalement lieu.

Nous pouvons isoler deux types de concessifs, à l'intérieur de ce mode de construction :

- i. Les concessifs standards qui reposent sur une relation de causalité entre *p* et *non q* (l'inférence n'est pas construite, dans ce cas, à partir de l'énonciation de *p*). Il s'agit, tout particulièrement, de marqueurs comme *nevertheless*, *no less*, *nonetheless* etc. – où l'élément négatif en *n-* est manifeste – souvent employés corrélativement à un autre marqueur concessif.
- ii. Les concessifs rectificatifs, où la lexis repère est postposée, et opère une rectification par rapport à une lecture trop forte d'une première prise en charge de *p*. Il s'agit de certains emplois de *except*, *only*, et *not that*. Nous verrons que *except*, et *only*, même s'ils ne comportent pas d'élément négatif en *n-* immédiatement reconnaissable, n'en relèvent pas moins d'un mode de construction métalinguistique basé sur une opération de négation.

6.2.1. LES CONCESSIFS STANDARDS (INFÉRENCES CAUSALES) ('PAS MOINS *Q* ÉTANT DONNÉ *P*')

Nous étudierons, dans ce paragraphe, l'emploi concessif de *not because*, ainsi que les marques corrélatives concessives comme *nevertheless*, *no less*, *nonetheless* et le phénomène de la négation sur la lexis repérée dans les concessifs en *for all (that)*. On s'oppose, dans ce cas de figure, à une inférence de type 'causal' de *p* à *non q*.

6.2.1.1. *Not because*

Si l'on considère que l'inférence déconstruite par la signification concessive peut se représenter $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, on pourrait, assez naturellement, s'attendre à trouver un mode de construction concessive de type *non* $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$. König propose, à cet égard, l'analyse suivante :

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

in the following two sentences, [the] near-equivalence is the result of different composition, 'not (q because p)' vs. 'not-q, although p':
(15) *This house is no less comfortable because it dispenses with air conditioning.*

(16) *This house is no less comfortable, although it dispenses with air-conditioning. (König [1988: 149])*

On voit clairement l'influence de l'analyse logique sur les remarques de König. Celles-ci appellent plusieurs commentaires. Tout d'abord, on peut se demander s'il est certain que le (15) et le (16) soient en relation d'équivalence, fût-elle approximative. Il y a, en effet, au moins une autre lecture possible pour le (15), selon laquelle l'absence de climatisation est en fait la cause du confort relatif de la maison :

(15a) *The reason this house is not less comfortable is because it dispenses with air conditioning.*

Prenons un autre exemple, construit, qui permet peut-être mieux de mettre en évidence l'ambiguïté de la construction proposée par König :

(17) *This house is no dearer because it is near a shopping centre.*

(17a) *≈ This house is no dearer although it is near a shopping centre. (Concessive.) La proximité est vue comme négative.*

(17b) *≈ The reason this house is no dearer is because it is near a shopping centre. (Causal.) La proximité est vue comme positive.*

On voit que la deuxième possibilité d'interprétation que nous proposons correspond à la levée des parenthèses de König. Autrement dit, selon ce linguiste, de 'not (q because p)', nous sommes passé à 'not q because p'. Or, si, comme nous avons tendance à le croire, la deuxième lecture, causale, est la plus probable, c'est parce que les parenthèses sont un outil logique, qui n'ont pas de véritable correspondance dans la réalité langagière écrite. À l'oral, on pourra construire une signification concessive par l'emploi d'une intonation très particulière. Ainsi, si, par convention, nous employons des parenthèses pour indiquer la désaccentuation, et les caractères gras pour marquer l'accent fort, le (15) et le (17), avec une lecture concessive, doivent se prononcer :

(15b) *This house is no 'less (comfortable because it dispenses with air conditioning).*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(17c) *This house is no 'dearer (because it is near a shopping centre).*

La fin de la phrase sera, dans ce type d'énoncé, très fortement désaccentuée, ce qui correspond au statut parenthétique de "(q because p)" dans l'analyse de König. Il faut donc noter que la possibilité d'une lecture concessive de cette construction va étroitement de pair avec un parenthésage traduit, à l'oral, par une intonation assez exceptionnelle. On pourrait donner une dernière confirmation de l'étrangeté de cette construction, en essayant de l'appliquer à un énoncé réel, extrait d'un texte écrit. L'énoncé résultant poserait de formidables problèmes d'interprétation :

(18) *But the fact that [intonation] has a broader meaning does not signify that it is any less important to subordination. (BLS 409)*

(18a) ?? *Intonation is no less important to subordination because it has a broader meaning.*

Dans ces conditions, et contrairement aux analyses de König, il ne nous semble pas possible de conclure à l'existence d'une construction concessive langagière en rapport direct avec la construction métalinguistique *non* $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$. On déconstruit une inférence causale, nous le verrons dans le paragraphe suivant, non pas directement, et avec parenthèses, mais par la négation de l'inférence *non q*.

6.2.1.2. *No less, none the less, nevertheless*

Dans l'analyse de König que nous venons d'étudier, il faudrait préciser qu'on n'a pas *not* (*q because p*), dans les exemples qu'il fournit, mais plutôt *no less q, given p*. König passe sous silence le fait que la négation *no* porte, en fait, sur le comparatif *less*. Or, la présence du comparatif nous semble révélatrice des opérations métalinguistiques en jeu. Prenons l'énoncé suivant en guise d'exemple :

(19) *And even the lecturers acquiesced when they found that a lecture on the sea was none the less stimulating when compiled out of other lectures that had already been delivered on the same subject. (Forster 135)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Normalement p , le fait de fabriquer une conférence sur la mer à partir des remarques d'autres conférenciers – au lieu de faire ses recherches in situ –, aurait dû donner lieu à $non\ q$, c'est-à-dire, *lectures not be stimulating*. Dans l'énoncé (19), on affirme simultanément p , et le fait que q n'en est pas amoindri. Il est remarquable de constater que le comparatif *less* dans l'énoncé témoigne de la présence dans la langue de ce qu'Anscombe et Ducrot appellent les topoï (Anscombe 1989 par exemple). Autrement dit, la signification concessive du (19) déconstruit une relation inférentielle selon laquelle 'moins une conférence est basée sur des recherches in situ, moins elle est stimulante' : il s'agit d'une relation d'inférence entre deux domaines gradués. D'autre part, l'article défini, *the*, joue ici un rôle corrélatif quasi-adverbial – il s'agit en fait d'un ancien cas instrumental –, où il marque l'identification préconstruite entre le fait de mener ses propres recherches, et l'intérêt de l'enseignement qui en résulte.

Les adverbes de phrase *nonetheless* et surtout *nevertheless* jouent, nous l'avons souligné, un rôle très important dans la construction d'une signification concessive. Les opérations métalinguistiques auxquelles ils renvoient sont très similaires à celles marquées par *no less*. Ainsi, dans l'énoncé suivant, *nevertheless* est le seul marqueur concessif de l'énoncé, permettant de lever l'ambiguïté de la subordination par l'apposition selon un procédé que nous avons appelé la corrélation énonciative :

(20) *A corpulent bag of windy pomposity, he is, nonetheless, a figure of considerable authority, which makes his final dwindling into dependence on the daughter who defied him all the more heartrending. (DMail 52/20.10.95)*

L'étude des conditions d'utilisation de ces adverbes de phrase nous ferait sortir du cadre du repérage inter lexis que nous nous sommes fixé. Il est toutefois intéressant de constater que le mode de construction métalinguistique semble être tout à fait similaire à celui de *no less*. Dans tous les cas, on défait une relation d'inférence de p à $non\ q$ au moyen de la négation de $non\ q$. À propos de cette double négation, on pourra citer utilement Pérelman et Olbrechts-Tyteca :

[...] *la double négation est rarement, dans l'argumentation, l'équivalent de l'affirmation : une formule telle 'je suis content de ne pas avoir ne pas y avoir été' indique des rapports complexes, suggère les raisons de nos raisons. La double négation peut*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

ramener en une forme condensée toute une argumentation sous-jacente. (Pérelman et Olbrechts-Tyteca [1988 (1958): 648.]

6.2.1.3. *For all (that)* ¹

Il peut paraître surprenant d'inclure dans un chapitre consacré à la question de la négation dans les concessifs, le marqueur *for all (that)*, marqueur a priori positif. En effet, face à un énoncé comme le suivant :

(21) *But, for all that [his problems], I was not going to sympathise with him – the brute beast! (WH 207)*

on pourrait tout simplement dire qu'on a un renchérissement sur *p* (*p!*) qui est employé, de façon paradoxale, comme repère pour *q*, *I was not going to sympathise with him*. Cependant, la même construction peut être employée de façon causale, comme le remarque Quirk :

for [in Anglo-Saxon] certainly had both concessive and causal functions as it has today: 'for all my blessings' is causal or concessive according to whether the context is 'I am thankful' or 'I am not thankful' (Quirk [1954: 60].)

Afin d'essayer de résoudre ce paradoxe, nous allons considérer de plus près quelques énoncés en *for* concessif, tirés de notre corpus :

(22) *Mr Meiklejohn, a Scot who had lost none of his Scottishness for long residence in London (Det 450)*

(23) *She knew that old Mr Lecroix [...] for all that he might have a bit of a bee in his bonnet about some complicated bit of studying [...], could not have plunged his paperknife into the old professor's neck (Det 461)*

(24) *For all [...] you may think, we have nothing to reproach ourselves with. (Berland-Delépine [1989: 486])*

On constate, dans les énoncés (21) – (24), la présence d'un marqueur de négation dans la lexis repérée, *q* : *not* dans le (21) et le (23), *none* (22) et *nothing* (24). La signification concessive n'est pas construite seulement par la présence d'un *for* ambigu, mais par l'interaction de *for*

¹Nous parlerons, par commodité, de *for all (that)*, bien que les constructions de ce type admettent de nombreuses variations.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

all suivi de la lexis repère *p*, et ensuite, de la négation du résultat escompté, *non q*. Qui plus est, si l'on essaie de fabriquer un énoncé concessif en *for all (that)*, sans marque de négation dans la lexis repérée, l'énoncé résultant est relativement étrange et en aucun cas concessif :

(25) *Although he was very poor, she married him. ≠ ?? For all his poverty she married him.*

Lorsque la lexis repérée fait l'objet d'une négation, en revanche, la paraphrase en *for all* fonctionne parfaitement :

(26) *Although he was very wealthy, she would not marry him. ≈ For all his wealth, she would not marry him.*

Voici donc la raison pour laquelle nous avons choisi d'inclure *for all (that)* dans les constructions de signification concessive qui passent par une négation : il est plus ou moins obligatoire, si l'on a un énoncé en *for all (that)*, d'avoir une négation corrélatrice dans la lexis repère ¹.

La présence d'une négation dans la lexis repérée permet de mieux comprendre le paradoxe de départ, noté par Quirk, de l'emploi tantôt causal, tantôt concessif, de *for all (that)*. Notre hypothèse est qu'il s'agit toujours du marqueur complexe de cause, *for all (that)*, mais que son ambiguïté est en réalité due au transfert de la négation. Ainsi, si l'on admet l'équivalence approximative dans l'énoncé suivant :

(27) *Not a drop did he drink. ≈ He didn't drink a drop.*

On doit, par là-même, accepter l'équivalence dans le (28) ci-dessous :

(28) *Not for all his wealth would she marry him. ≈ She wouldn't marry him, for all his wealth.*

¹Précisons qu'il ne s'agit pas toujours d'une négation explicite, en *not, none* etc. Par exemple : *By the Seventies, there were dozens of groups in the city, all devoted to the idea of Hiroshima as a nuclear-free capital of peace. But over the years he began to notice something: for all the talk, the Cold War nuclear age was catching up with the city* (Ind 04.08.95). Ici il y a négation implicite dans *q the Cold War nuclear age was catching up with the city*, qui s'oppose manifestement à *devoted to the idea of Hiroshima as a nuclear-free capital of peace* dans l'avant-contexte.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

La même équivalence est possible pour les autres énoncés que nous avons présentés, par exemple :

(21a) *But, not for all that was I going to sympathise with him – the brute beast!*

(22a) *Not for long residence in London, had Mr Meiklejohn lost any of his Scottishness.*

Lorsque *not* est en tête, la négation ne porte cependant pas sur la lexis repère. En effet, si tel était le cas, l'énoncé (22a), en *not for long residence in London* devrait pouvoir recevoir la paraphrase suivante, manifestement absurde :

(22b) * *For short residence in London had Mr Meiklejohn [...]*

En réalité, la négation porte ici sur le repérage entre lexis repère et lexis repérée, mais on assiste au phénomène bien connu de transfert syntaxique entre la négation de constituant (dans ce cas précis, l'une des lexis) et la négation de prédicat (le rapport entre lexis).

6.2.2. LES CONCESSIONS RECTIFICATIVES ('P, PAS NON Q')

Nous étudierons, dans ce paragraphe, le cas des concessifs où la lexis repère postposée opère une rectification sur *p*, en s'opposant à une inférence qu'on pourrait tirer de l'énonciation de *p* ("p"). Cette rectification n'est cependant pas toujours du même type. En guise d'illustration, prenons les trois énoncés suivants :

(29) *I won't conceal that I have been sadly disappointed with our meeting, though I'll mention it to nobody but you – not that I stand in awe of Mr Heathcliff! (Brontë 295)*

(30) *it's just like any other Borstal, [...] except that they let me trot about like this. (Sillitoe 12)*

(31) *He gave me what he said was the usual form of contract [...]. Only, I found later [...] that his firm [...] had a printing press on which they produced 'the usual form of contract' to suit whatever they could get away with (Spark B62)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Clairement la lexis repère dans les (29) – (31) opère un certain mode de rectification sur la lexis repérée. Il est toutefois impossible de substituer librement un marqueur de lexis repère à la place d'un autre :

(29a) ?? [...] *I'll mention [our meeting] to nobody but you - except I don't stand in awe of Mr Heathcliff!*

(29b) ?? [...] *I'll mention [our meeting] to nobody but you - only I don't stand in awe of Mr Heathcliff!*

(30a) ?? *it's just like any other Borstal, [...] only they let me trot about like this.*

(30b) ?? *it's just like any other Borstal, [...] not that they do not let me trot about like this.*

(31a) ?? *He gave me [...] the usual form of contract [...]. Not that, I did not find later [...] that his firm [...] had a printing press on which they produced 'the usual form of contract' to suit whatever they could get away with*

(31b) ?? *He gave me [...] the usual form of contract [...]. Except (that), I found later [...] that his firm [...] had a printing press on which they produced 'the usual form of contract' to suit whatever they could get away with*¹

En effet, la substitution d'un marqueur à la place de l'autre aboutit à des énoncés irrecevables, ou très différents des énoncés de départ. Nous verrons, dans cette section, que la déstabilisation de la valeur référentielle de *p* opérée par *q* est différente selon le marqueur employé, de sorte que la rectification pourra soit affaiblir *p* (*not that*), soit donner de *p* une image contrastée (*except*), soit complètement disqualifier *p* (*only*).

6.2.2.1. *Not that*

Le marqueur complexe *not that* est d'une morphologie particulièrement transparente : on a la négation (*not*) d'une proposition *non q* dont l'existence est préconstruite (préconstruction marquée par *that*). Toujours postposée, la lexis repère en *not that* met un bémol, à la validation préalable de *p*, en niant une inférence possible de "*p*" – l'énonciation de *p*. Reprenons l'exemple déjà cité :

¹Nous avons ajouté la marque de négation, pour le passage de *not that* à *except* ou *only*, le supprimant pour le passage dans l'autre sens, afin de préserver la même polarité dans *q*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(29) [...] *I'll mention [our meeting] to nobody but you – not that I stand in awe of Mr Heathcliff!* (WH 295)

L'une des inférences qu'on pourrait avoir à partir de l'énonciation de *p* interprétée 'dans toutes ses conséquences' (*p* : *I'll mention [our meeting] to nobody but you*), serait *non q* : *I stand in awe of Mr Heathcliff*¹. Cette inférence est démentie par le marqueur *not that*. La négation de *non q* a pour effet un certain affaiblissement de l'énonciation de *p*, qui se comprend dès lors comme 'le fait de dire *p* sans plus', au lieu de 'le fait de dire *p* dans toutes ses conséquences'. Autrement dit, au moyen de *not that*, l'énonciateur signale qu'en disant *p*, il voulait simplement dire *p*, et rien d'autre, 'sans arrière-pensée'. Il s'agit évidemment d'un schéma concessif rectificatif, comme le montre la possibilité de paraphraser *not that* dans le (29) par *though* postposé, en ajoutant la marque de négation *not* à la lexis *non q*.

(32) [...] *I'll mention [our meeting] to nobody but you – though I don't stand in awe of Mr Heathcliff!*

La forme schématique de *though*, nous l'avons vu, permet son emploi aussi bien dans un concessif standard que dans un rectificatif. En revanche, *Not that* est employé pour nier une inférence possible à partir de l'énonciation de *p*, et ne peut donc être employé dans un concessif standard, ce que confirme la comparaison du (33) et du (33a) :

(33) *Though he's rich she won't marry him.*
(33a)* *Not that he's rich she won't marry him.*

Si la lexis en *non q* est préconstruite par *that*, sa négation en *not* provient, en revanche, de l'énonciateur S0, qui affirme que *autre que non q* est le cas au moment de l'énonciation. Le fait que S0 se différencie, de la sorte, de la prise en charge de *non q*, aura un effet de rebroussement selon lequel on comprend *not that q* comme une façon pour l'énonciateur, S0, de court-circuiter une inférence (*that q*) qu'il prête au coénonciateur, S0'. Le contexte dialogique de l'exemple (32) ci-dessus fournit un bon exemple de ce rebroussement car on comprend que l'énonciateur veut corriger une inférence peu charitable qu'il prête à son coénonciateur. Il en

¹Rappelons que la négation dans *non q* a un statut métalinguistique, où il s'agit d'opposer l'intérieur et l'extérieur du domaine notionnel de *q*, mais ne correspond pas obligatoirement à un énoncé marqué négativement. Dans ce cas précis, on oppose *q*, *not that I stand in awe of Mr Heathcliff* et *non q*, *I stand in awe of Mr Heathcliff*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

est de même pour les deux énoncés suivants, où on a l'impression que l'énonciateur, en employant *not that*, s'empresse de limiter les conclusions de son coénonciateur. Dans tous les cas, on pourra gloser *not that* par *don't think*, *don't imagine*, ce qui rend flagrant l'effet de rebroussement sur le coénonciateur :

(34) *Fleur was the name hazardously bestowed at birth, as always in these cases before they know what you are going to turn out like. Not that I looked too bad, it was only that Fleur wasn't the right name (Loiter 8) (≈ Don't think I looked too bad...)*

(35) *[...] there is an undercurrent of malaise running through [H.C.Bailey's Reggie Fortune stories...] not that the sportive element was ever completely in abeyance (Det xiii) (≈ Don't imagine the sportive element was ever completely in abeyance.)*

Notons que, dans tous les cas, ce mode de construction provoque un certain affaiblissement de la valeur référentielle de *p* même, et le passage de *p!*, 'p dans toutes ses conséquences', au centre du domaine, à 'p sans plus'.

6.2.2.2. *Except*

Le caractère négatif du marqueur *except* est moins manifeste morphologiquement que celui de *not that*, mais se retrouve facilement par l'étymologie, comme par son fonctionnement métalinguistique. En effet, *except* provient du participe passé du latin *excipere*, lui-même issu de *capere* (*prendre*) avec la marque privative *ex*. Ainsi dans l'énoncé suivant :

(36) *All the students except John passed the test. (Quirk et Greenbaum [1973: 162].)*

la lexis *All the students passed the test* est validée, à condition d'enlever, de faire exception de, *John*. Quirk (1954), souligne la similitude entre l'expression de l'exception et la concession dans le passage suivant :

The notional closeness of concession to exception is not usually remarked. Yet [...] Rübens [...] is capable of confusing one with the

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

*other, and our chief concessive sign in NE was in OE almost entirely confined to the expression of exception.*¹ (Quirk [1954: 7])

Il serait cependant peut-être erroné de vouloir ramener tous les énoncés avec *except* au schéma que nous avons proposé pour les énoncés concessifs. Il est, en effet, difficile de trouver une paraphrase du (36) qui soit clairement concessive :

(36a) ≠ ? *All the students passed the test, though John didn't.*

Le (36a), par exemple, énoncé déjà fort maladroit, nous semble-t-il, n'est acceptable que si *John* n'est pas étudiant, ce qui transforme radicalement la signification de l'énoncé d'origine. Le (36) en *except*, en revanche, permet de maintenir deux lexis contradictoires : l'énonciateur valide *p*, *All the students passed the test*, à condition d'ignorer la validation d'un élément *q* qui s'y oppose potentiellement, à savoir, *John didn't pass the test*.

Dans le (36), *except* joue, du point de vue syntaxique, le rôle d'une préposition, mais il peut aussi, soit en combinaison avec *that* (30), soit seul (37), servir de conjonction de subordination, c'est-à-dire, de marqueur de lexis repère. Dans ces énoncés, contrairement au (36), il est possible de fournir une paraphrase approximativement en *though*, ce qui montre une certaine parenté dans les opérations en jeu :

(30) *but they called it a progressive and modern place, though they can't kid me because I know it's just like any other Borstal, [...] except that they let me trot about like this.* (LLR 12) (≈ *though they do let me trot about [...]*)

(37) *So we listen to his parents' interpretations of what he would want. § Except the law cannot allow that.* (Ind 15/04.08.95) (≈ *Though the law cannot allow that.*)²

Or, la présence de *that*, dans *except (that)*, marque clairement le statut préconstruit de la lexis repère, dont la validation est acceptée, contrairement à *not that*, où il y avait rebroussement de la lexis repère sur le coénonciateur. Ainsi dans un énoncé de la forme *p except that q*, l'énonciateur prend en charge *p*, au moment de l'énonciation ; par

¹Il s'agit de *but*, bien entendu, *butan* (*without, except, if... not*) en vieil anglais.

²Dans ce type d'emploi, en tête de phrase, sans *that*, la signification construite par *except* se rapproche de celle de *only* rectificatif (cf. infra).

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

ailleurs, il signale la validation préalable de *q*, qui relèverait plutôt de *non p*.

Dans le (30) *p*, *it's just like any other Borstal* est validé par l'énonciateur, à condition de ne pas prendre en compte *q*, *they let me trot about this like*, lexis préconstruite relevant de *non p*. *p*, le fait que cette maison de redressement soit tout à fait pareille aux autres, devrait, normalement, donner lieu à *non q*, *they don't let me trot about*, par exemple, mais l'énonciateur accepte qu'en fait *q* est le cas. *p* n'est pas pour autant rejeté : on retient *p*, tout en admettant qu'il y a une propriété *q* qui s'y oppose. En termes de domaines notionnels, on a, dans ce type d'énoncé, un passage de l'intérieur, où *p* est validé, à la frontière, lieu où l'on a, de façon non contradictoire, à la fois *p* et *non p*.

Ce mouvement avec *except* se trouve souvent dans des énoncés, comme le (36), où l'on admet l'exception (*q*, soit *non p*) face à une lexis initiale *p* impliquant la totalité. Cette totalité est représentée, dans les énoncés suivants, par *the Opposition* (38), *essentially* (39) et, de façon très flagrante, *All sound* (40) :

(38) *I regret very much that the Opposition oppose the assisted places scheme – except perhaps for the honourable gentleman for Stratford-upon-Avon. [A recently defected Conservative MP.] (Ind 8/181195)*

(39) *The General was essentially a man of peace, except in his domestic life. But I have no doubt his name would appear in any military directory. (IBE 312)*

(40) *All sound died away, except that, far in the distance, I could hear two boughs of a great chestnut grinding together (Forster 13)*

Mentionnons la présence de certains énoncés en *without* où l'on obtient un effet similaire. Ainsi, dans le (41) :

(41) *I don't really know what a Gorgon is like, but I am quite sure that Lady Bracknell is one. In any case, she is a monster, without being a myth, which is rather unfair. (IBE 269)*

Lady Bracknell est identifiée à la classe des monstres (*p*), mais elle possède une propriété (*q*), celle de ne pas être un légende, qui s'oppose à son appartenance à la classe des monstres (car de *p*, on peut inférer *non q*). Puisque Lady Bracknell possède des propriétés qui permettent de

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'identifier aussi bien à p qu'à $\text{non } p$, on obtient le passage de l'intérieur du domaine /monster/ à sa frontière. La possibilité de paraphraser le (41) en *except*, comme en *though* confirme la parenté des opérations en cause ¹:

(41a) \approx *she is a monster, except that she's not a myth*

(41b) \approx *she is a monster, though not a myth*

Résumons notre démarche dans ce paragraphe: dans un énoncé de la forme $p \text{ except } q$, l'énonciateur prend en charge p , à condition de ne pas prendre en compte q , qui s'y oppose potentiellement. Il en résulte une certaine déstabilisation de la valeur référentielle de p , selon laquelle, au lieu de p , on a, à la fois p et $\text{non } p$. Cet emploi correctif de *except*, comme, d'ailleurs, certains emplois de *without*, construit de la sorte le passage de l'intérieur d'un domaine notionnel à sa frontière.

6.2.2.3. Only

Il existe un certain nombre de paramètres distributionnels et énonciatifs qui différencient nettement *only* de *not that* et *except*, permettant d'élaborer une forme schématique distincte pour ce marqueur. Tout d'abord, *only* en tête d'énoncé suivi d'une pause, se laisse mal paraphraser par *except*, comme le montre l'exemple suivant :

(31) *He gave me what he said was the usual form of contract [...].*
Only, I found later [...] that his firm [...] had a printing press on which they produced 'the usual form of contract' to suit whatever they could get away with (Spark B62)

(31c)* *Except, I found later [...] that his firm [...] had a printing press on which they produced 'the usual form of contract' to suit whatever they could get away with*

Ensuite, parmi les trois rectificatifs en cause, *only* est le seul à admettre l'interrogation, l'injonction et le performatif dans la lexis repère :

(42) *I would like to employ you, only do you have the right qualifications?*

¹Mentionnons aussi les marqueurs *bar* et *save* qui relèvent du même type d'opération métalinguistique.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(43) *I'll tell you all about it, only don't tell anyone.*

(44) *I'll tell him about it, only I promise not to mention your name. (exemples construits)*

Ces propriétés tendent à suggérer qu'avec *only* c'est l'énonciateur même qui prend en charge la lexis repère au moment de l'énonciation. Cette hypothèse est confirmée par l'impossibilité de **only that...*, face à *not that*, et *except that*, où *that* marque la préconstruction d'existence de la lexis. On a, en effet, l'impression que l'énonciateur s'engage davantage dans un rectificatif en *only*, et que, partant, la valeur référentielle de *p* dans la lexis antéposée s'en trouve en quelque sorte infirmée. Cette signification, nous le verrons, est le résultat de l'interaction du contexte avec les opérations métalinguistiques dont *only* est la trace.

La nature fondamentalement négative de *only* est moins aisée à découvrir qu'avec *not that* ou *except*. En effet, l'étymologie, cette fois-ci, déconcerte, car *only* provient de *anlic* (*one-ly**) où l'on trouve *one*, marqueur d'unicité, mais aussi d'existence. Cela dit, marquer l'unicité peut signifier l'exclusion – donc négation – de la multiplicité. Ratié exprime ce paradoxe, à partir de l'exemple (45), dans les termes suivants :

(45) *A: Who phoned Mary last Tuesday?*

B: John did.

A: Anyone else?

B: No, only John.

[...] *La réponse avec only apporte la précision demandée. only exclut qu'il puisse s'agir de quelqu'un d'autre que John [...] Only est la trace en surface de l'exclusion du complémentaire linguistique de John, ce qui revient à privilégier John en tant qu'agent unique et exclusif (Ratié [1994: 85]).*

Ratié, dans cet extrait, commente l'emploi de *only* en tant que quantifieur, mais on peut employer la même analyse pour l'emploi qui nous préoccupe. Ainsi, si l'on reprend l'énoncé (31) :

(31) *He gave me what he said was the usual form of contract [...]. Only, I found later [...] that his firm [...] had a printing press on which they produced 'the usual form of contract' to suit whatever they could get away with (Spark B62)*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

on a l'inférence habituelle $\langle "p" \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, où p est, grosso modo, *I say : it was the usual form of contract*, et q serait *his firm not have a printing press [for individual contracts]*. En effet, le fait de dire qu'il s'agit d'un contrat tout à fait habituel implique qu'on n'imprime pas des contrats sur mesure. Cependant, l'énonciateur du (31) prend en charge q , à l'exclusion du complémentaire linguistique de q : en d'autres termes, il s'agit de q et pas autre que q . Or, étant donné que p relève de *autre que q* (et q de *autre que p*), on comprend que l'assertion 'unique et exclusive' de q ait pour effet la disqualification de p . Ainsi, la rectification de p opérée par *only q* est totale : il s'agit du passage de p à *non p*, autrement dit de l'intérieur du domaine notionnel, où p serait validée, à l'extérieur, où p n'est plus validé.

Il faut préciser qu'un énoncé de cette forme n'opère pas toujours la remise en cause totale de p ; tout dépend des relations primitives entre p et q .

(46) *It was much later that I found that this was precisely what he was doing; only it wasn't money he was interested in (Loiter 19)*

Dans l'énoncé (46), par exemple, le rectificatif en *only* exclut *he was interested in money*, mais laisse intact *this was precisely what he was doing*. On pourrait, d'ailleurs, accepter facilement la paraphrase en *except that* :

(46a) \approx *It was much later that I found that this was precisely what he was doing; except that it wasn't money he was interested in*

Dans le (47), le lien entre p et *non q* semble relativement indirect :

(47) *I found the street, only he was out that evening.*

En effet, il serait gênant de dire qu'à partir de p , *I found the street*, on pourrait inférer q , *He was in that evening*. On pourrait, en revanche, convenir que p et q sont, tous les deux, des occurrences d'une notion r , /I see him/, par exemple. À ce moment-là, on a p , occurrence à l'intérieur de r , à laquelle s'oppose q , occurrence à l'extérieur de r qui, de par l'exclusion du complémentaire marquée par q , représente, pour ainsi dire, l'argument concluant¹. On rejoint ainsi, formalisées dans un autre cadre

¹Cf. aussi de Vogüé (1986) pour des arguments similaires à propos des *si* austiniens

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

théorique, les analyses de Ducrot, pour qui, dans *p mais q*, *p* est orienté vers une conclusion *r*, et *q* vers une conclusion opposée, *non r* (Anscombe et Ducrot [1977]). Pour Ratié, dans l'énoncé suivant :

(48) *I know he is clever, only/but I don't like him*
But *et only* sont deux opérateurs coordonnants à négation implicite pouvant opposer deux inférences contradictoires, celle qui est suscitée par *Y* (qui suit ces opérateurs) primant sur celle qui est suscitée par *X*. (Ratié [1994: 95].)

On arrive ainsi à expliquer l'emploi argumentatif de ce marqueur comme un effet calculable à partir de l'opération dont *only* nous fournit la trace. Le modèle énonciatif permet ainsi de mettre à nu des rapports complexes entre opérations et argumentation.

Les commentaires de Ratié ci-dessus suggèrent que la différence entre *only* et *but* dans l'énoncé (48) n'est pas très importante, et nous en sommes d'accord. Toutefois, il nous semble opportun de souligner une différence potentielle dans la signification de ces deux marqueurs. Reprenons le (48), en le scindant en deux énoncés, pour les besoins de l'exposé :

(48a) *I know he is clever, but I don't like him*
(48b) *I know he is clever, only I don't like him*

Dans les deux cas le mouvement argumentatif est le même. Dans le (48a), en *but*, cependant, on n'a pas la nuance d'excuse qui se trouve dans le (48b) en *only*. En effet, il y a quelque chose de légèrement paradoxal dans cet emploi rectificatif, argumentatif, de *only*. Si l'on suppose, avec Ratié (1994: 95) que *p*, *he is clever*, donne lieu à l'inférence positive *I could/should marry him*, et que *q*, *I don't like him* donne lieu à l'inférence contraire, *I can't/won't marry him*, le paradoxe vient du fait que *q*, tout en étant un argument unique pour *I will not marry him*, est, malgré cette unicité, présenté comme plus fort que *p*, pour l'énonciateur. Peut-être est-ce là la raison de la note d'excuse dont nous avons fait état dans le (48b) ; en dépit du fait qu'il ne s'agit que d'un seul argument pour *non r*, *q* est néanmoins suffisant pour écarter tous les arguments qui plaideraient en la faveur de *r*. Ce paradoxe est, en tout cas, absent dans le marqueur *but*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Un dernier problème est soulevé par Ratié (1994: 96), qui remarque la non équivalence de *but* et *only* dans l'énoncé suivant, emprunté à Lakoff, R. (1971: 138) :

(49) *George likes Peking duck, but all linguists are fond of Chinese food.*

(49a)* *George likes Peking duck, only all linguists are fond of Chinese food.*

L'explication de cette non équivalence est relativement simple : si *only* marque l'exclusion du complémentaire linguistique, on voit que *Lakoff likes Peking duck* ne relève pas du tout de l'extérieur de *all linguists are fond of Chinese food*, mais plutôt d'une occurrence particulière à l'intérieur de cette notion. Loin d'impliquer, ici, l'exclusivité de l'argument *q*, l'énoncé (49) en *but* joue sur la disqualification de l'inférence d'exclusivité, comme le montre la paraphrase que propose Ratié :

(49b) *[George] is fond of Peking duck, but he is not the only one. All linguists are because they all like Chinese food. (Ratié [1994: 96].)*

On voit ainsi comment, à partir de l'opération dont *only* est la trace, on arrive, par un raisonnement métalinguistique, à rendre compte d'un ensemble de faits à première vue hétéroclites : l'effet rectificatif obtenu – c'est-à-dire, le passage de l'intérieur à l'extérieur d'un domaine notionnel –, la prise en charge de *q* par *S0* qui l'accompagne, et l'emploi dans l'argumentation qui est fait de ce marqueur, similaire, mais différent de *except* ou de *but*, par exemple. Tous ces éléments sont, nous l'avons vu, en rapport complexe.

6.2.2.4. Bilan de paragraphe

Les marqueurs étudiés dans ce paragraphe sont, du point de vue morpho-syntaxique, assez exceptionnels. *Except*, préposition, et *only* quantifieur nominal, a priori, ne portent pas ici sur de simples éléments nominaux, mais jouent un rôle de marqueur de lexis repère, c'est-à-dire de véritable conjonction de subordination. Ces glissements entre fonctions syntaxiques remettent en cause toute approche strictement catégorielle de l'explication grammaticale.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Par ailleurs, l'étude des trois marqueurs a confirmé que la négation n'a pas de marque univoque en langue, et fonctionne de manière relativement hétérogène, selon son mode de construction. La rectification concessive n'est pas, elle non plus, une opération homogène. À partir d'une opération de négation d'une inférence sur p , que l'on pourrait représenter comme ' p , pas non q ', la valeur référentielle de p se trouve déstabilisée de différentes manières. Nous avons représenté ces déstabilisations comme des passages de zone à zone sur un domaine notionnel. On obtient ainsi le passage du centre, à l'intérieur sans plus (*not that*), de l'intérieur à la frontière (*except*) et de l'intérieur à l'extérieur (*only*). On a, corrélativement, différents modes de prise en charge énonciative de q : avec *not that*, l'énonciateur s'oppose (*not*) à une inférence du coénonciateur (*that...*), avec *except that*, l'énonciateur fait abstraction d'une lexis préconstruite qui ne dépend d'aucun énonciateur particulier ¹, avec *only*, finalement, l'énonciateur prend en charge la lexis q au moment de son énonciation. L'emploi fait dans l'argumentation d'un marqueur donné est, nous l'avons constaté, fonction de son mode de construction métalinguistique.

6.3. VISÉE SUBJECTIVE NÉGATIVE ('CONTRE P, Q') ET D'AUTRES CAS APPARENTÉS

Dans sa typologie des constructions concessives, König signale certains termes, employés normalement en rapport avec l'activité humaine :

*Members of our fourth group derive from notions such as 'obstinacy, spite, contempt', i.e., from notions originally only applicable to human agents or experiencers.
[...] in spite of, despite; F. en dépit de, au mépris de, mal gré (cf. bon gré mal gré 'willy-nilly'); G. trotz, trotzdem, Sp. a pesar de (pesar 'sorrow, regret'); Dutch. ondanks (ondank 'ingratitude')
[...] (König [1985: 11].)*

¹On pourrait montrer qu'il s'agit de S_0^1 , énonciateur en rupture avec Sit_0 , défini comme ni S_0 ni S_0' .

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

On pourrait ajouter d'autres marqueurs à la liste proposée par König : *regardless of, irrespective of, vainly* etc. Le passage d'un marqueur qui, à l'origine, s'employait uniquement à propos des êtres humains, à une préposition concessive à part entière, est expliqué dans les termes suivants :

The connectives [...] are all based on attitudes or actions which originally could only be predicated of human agents or human experiencers. In a general process of bleaching these relational concepts were also applied to propositions, thus giving rise to concessive connectives. This process of bleaching is of course only a special manifestation of the general type of semantic change leading from 'concrete' to 'abstract' (König [1985: 15]).

Dans cette section, nous allons tenter de démontrer comment certaines propriétés communes du schéma causal et du schéma agentif ont pu favoriser le processus de désémantisation – 'bleaching' – esquissé par König, dans le cas des marqueurs comme *spite*. Le modèle que nous proposons nous permettra, en outre, d'expliquer pourquoi ce type de marqueur ne peut être employé dans un concessif rectificatif. Il est clair, enfin, que malgré l'absence, en anglais contemporain, d'une marque explicite de négation, un terme comme *spite* est clairement de teneur négative. La construction de la signification concessive se fait, dans ces conditions, par l'assertion d'une relation négative entre *p* et *q*. On pourrait gloser ceci par *contre p, q*, ce qui n'est pas sans rappeler la "cause contraire" de Wagner et Pinchon, par exemple. Nous étudierons d'abord en détail *in spite of* et *despite* avant de passer à l'analyse d'un certain nombre d'autres marqueurs concessifs – *regardless, irrespective, notwithstanding, vainly* etc. – qui relèvent du même type de phénomène.

6.3.1. SPITE : SCHÉMAS CAUSATIFS, SCHÉMAS VOLITIFS

On trouve deux marqueurs concessifs qui comportent le terme *spite* : il s'agit de *in spite of* et *despite*. Ces deux marqueurs, selon le Shorter Oxford English Dictionary, sont issus de *in despite of*, maintenant inusité, où *despite* partage les mêmes origines que *dépit* en français (il s'agit du latin, *despicere*, littéralement *look away, look down upon, scorn*). La fréquence de *in spite of* est nettement inférieure à celle de *despite* mais nous ne décelons aucune différence dans les opérations auxquelles renvoient les deux marqueurs et les traitons donc ensemble.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

Nous nous adresserons tout d'abord au problème relevé par König : comment un marqueur, d'abord employé à propos des êtres humains, peut-il développer un deuxième emploi, où il est employé à propos des inanimés et des propositions ? Dans l'exemple (50), où il s'agit du procès *spite*, il est clair qu'on a affaire à un rapport intersubjectif antagoniste, où l'action d'un sujet est conduite dans le but de contrer les desseins d'un autre :

(50) *By half-past two she had gone to bed for her rest, having first looked in to tell me she had decided to wear her dove grey [dress] with the beaded top if only to spite Mrs Tims, who had advised her to put on an old skirt and jumper that would go better with my bed-sitter. (Loiter 26)*

Dans l'exemple suivant avec *despite*, en revanche, il y aurait peu d'intérêt à invoquer la notion de rapport intersubjectif, étant donné le caractère inanimé de la chaleur estivale :

(51) *He had a little stooped frail body that shuffled forwards under an enormous old overcoat, despite the summer heat, like a tortoise in its shell (Det 451)*

Dans le (51) il s'agit très clairement d'un schéma concessif, selon lequel à partir de *p*, *the summer heat*, on s'attendrait à *non q*, *no enormous old overcoat*, admettons. Cette inférence est défaite dans l'énoncé en cause, car *q*, *an enormous old overcoat*, est validé. Dans le (50), un sujet agit pour contrecarrer la volonté d'un autre sujet, dans le (51) un sujet agit contre un état de choses. La question du changement d'emploi que nous avons posée ci-dessus peut, désormais, être reformulée : comment se fait-il qu'un terme qui relève, a priori, des relations d'agentivité peut, ensuite, être employé comme terme relevant des relations de causalité ?

Nous proposons, à titre de suggestion, la réponse suivante. Si l'on se donne la relation de causalité $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$, où *p* est une proposition avec un sujet animé *a* qui met en œuvre *p* en visant l'état de choses *non q*, on a une relation d'agentivité et de volition. Si, ensuite, *non q* ne se réalise pas, on a *non q*, *contre a* (sujet agentif de *p*). Le transfert effectué entre le sujet agentif *a*, et la lexis *p* dont il est terme de départ, fait partie d'un ensemble de phénomènes bien plus vaste, où se confondent, par une

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

relation métonymique, l'homme et ses actes. Une dernière étape dans la grammaticalisation de *spite* dans ces marqueurs concessifs aboutit à la possibilité de les employer même quand il n'y a pas de sujet animé dans la volonté est contrecarrée, comme dans le (51). On aurait alors un processus de grammaticalisation que l'on pourrait représenter ainsi: à partir de *he tried to make her stay*, on peut proposer *she left to spite him*, et le concessif *she left in spite of him*. De façon analogue, à partir de *the rain would normally make her stay*, on aura *she left in spite of the rain*¹.

Passons maintenant à la deuxième question qui nous concerne : celle de l'impossibilité d'employer les composés de *spite* dans un concessif rectificatif.

En effet, alors que le marqueur concessif *though* permet aussi bien un concessif standard, qu'un rectificatif, les composés de *spite* ne sont susceptibles de recevoir que l'interprétation standard – où lexis repère et domaine source de l'inférence coïncident –. Ainsi dans le (52), clairement rectificatif, toute tentative de paraphrase en *spite* sera vouée à l'échec :

(52) *they had just got on to the subject of "whizzers", though Mrs Craggs was keeping her pet name for them to herself. (Det 451)*
(52a) ?? *they had just got on to the subject of "whizzers", in spite of/ despite the fact that Mrs Craggs was keeping her pet name for them to herself.*

La propriété essentielle du rectificatif, pour rappel, est la non coïncidence de *p*, domaine source de l'inférence, et de $\lambda 1$, lexis repère, obligatoirement postposée. Dans le (52), donc, l'inférence part de *p*, *they had just got on to the subject of "whizzers"*, antéposé, la lexis repère *q*, *Mrs Craggs was keeping her pet name for herself*, étant postposée. Dans le cas des composés de *spite*, *p* et $\lambda 1$ coïncident toujours. Ceci s'explique facilement si *spite* concessif dérive, comme nous l'avons suggéré, de *spite* au sens de 'contrecarrer'. En effet, selon cette hypothèse, *despite* et *in spite of* comportent déjà une orientation, car il y a opposition à une agentivité, ou à une causalité, préalable. Un terme comme *though*, en revanche, ne comporte pas d'orientation particulière, et marque seulement que *p* et *q* ne relèvent pas, a priori, de la même situation de localisation. On voit donc que cette propriété argumentative – le fait que

¹Le procès *spite* exige une notion but qui possède la propriété d'être animé, bien entendu. ??*She left to spite the rain* est très étrange.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

spite soit réservé aux concessifs standards – n'est pas anecdotique, mais trouve son explication dans les opérations métalinguistiques en jeu.

Pour résumer notre démarche dans ce paragraphe : nous avons montré comment le changement d'emploi, décrit par König comme un processus de désémantisation, trouve une explication métalinguistique dans la parenté des schémas agentifs et causatifs, ainsi que dans les transferts métonymiques possibles entre l'homme et ses actes. Le fait qu'on ne puisse employer les composés de *spite* dans les concessifs rectificatifs découle naturellement des origines de ce marqueur, qui lui donnent une orientation de départ.

6.3.2. REGARDLESS, IRRESPECTIVE

Les marqueurs *regardless*, ainsi que *irrespective*, possèdent une certaine parenté étymologique avec *spite*, tous trois étant issus d'un procès renvoyant à la perception visuelle, en combinaison avec une marque privative. À l'origine il fallait que la perception visuelle en cause soit rapportée à un siège humain, ignorant sciemment une circonstance préjudiciable. Désormais *regardless* et *irrespective* sont suffisamment grammaticalisés pour renvoyer à un rapport de causalité qui n'implique plus l'être humain. À l'origine, donc, on peut supposer que *irrespective* renvoyait à un siège humain, de sorte qu'on aurait pu gloser le (54) ainsi :

(54) *Everyone, irrespective of means or occupation, shall have an equal opportunity.* (Cobuild 1987: 773)

(54a) *Everyone shall have an equal opportunity, we shall pay no attention to their means or occupation.*

De nos jours, on peut facilement faire abstraction de cette origine : la glose du (54a) semble trop contraignante, et l'on paraphrasera le (54) plutôt au moyen d'un concessif en *wh-ever*, par exemple :

(54b) *≈ Everyone, whatever their means or occupation, shall have an equal opportunity.*

De façon similaire, dans le (55) ci-dessous, il ne nous semble pas que *regardless of this warning* veuille dire *she did not regard this warning*, mais, tout simplement, que cela signifie *although she had been warned*.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

(55) *Regardless of this warning, she captured his closed hand and its contents again (WH 302)*

Il est intéressant de noter que Fowler, dans un objectif classificatoire, considère *regardless* et *irrespective* comme des “quasi-adverbs” (Fowler [1965: 496]). Dans le passage suivant, il discute de l’emploi de *irrespective of*, par opposition à *irrespectively of* :

irrespective(ly), adv. When of does not follow, the adverb is still -ly: Mercy that places the marks of its favour absolutely and irrespectively upon whom it pleases. When of follows, the modern idiom is to use the adjective as a QUASI-ADVERB (cf. regardless), as in All were huddled together, irrespective of age and sex [...] But good writers perhaps retain the -ly in sentences where irresponsible might be taken for an adjective agreeing with the subject and meaning not taking account, whereas what is desired is an adverb meaning without account taken; so He values them, irrespectively of the practical conveniences which their triumph may obtain for him [...]. This rather fine (if not imaginary) point of idiom has no practical effect on the meaning of a passage, but does imply an appreciation of the exact meaning and construction of the word irresponsible – namely, that (unlike regardless) it does not mean careless and does not agree with a person. (Fowler [1965: 307])

Fowler affirme qu’il s’agit d’une question d’usage tout à fait subtile, mais l’existence même du problème témoigne du processus de grammaticalisation subi par ces marqueurs. Au fur et à mesure de sa grammaticalisation, donc, le terme *irrespective* se fige dans une forme invariante, résistant à l’ajout de la marque adverbiale, *-ly*, même lorsqu’il joue de toute évidence un rôle adverbial.

König relève un processus similaire, dans le cas du marqueur *unimpressed by* :

The same principle seems to be operative in the incipient grammaticalisation of the past participle unimpressed by as concessive preposition. Note that this connective has not been grammaticalised yet, since it still requires a human subject in the

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

main clause so that the participle is also predicated of the human subject:

(56) *Unimpressed by all this criticism, Minister Goodefellow continues in his virtuous course of action. (König [1985: 17].)*

Nous ne pouvons savoir si *unimpressed* va effectivement se grammaticaliser comme le suggère König, mais l'existence du processus quant aux composés de *spite*, *regardless of* et *irrespective of* ne fait aucun doute, comme le démontrent d'un côté, le changement d'usage, et, de l'autre, le figement formel.

6.3.3. NOTWITHSTANDING, VAIN

Avant de conclure, il nous appartient de mentionner deux cas où l'on peut, encore une fois, proposer certains liens entre un schéma à l'origine lié à un sujet humain volontaire, et le schéma concessif.

L'origine verbale de *notwithstanding* est tout à fait évidente, à partir de la terminaison en *-ing*, la négation en *not*, et, la possibilité, remarquable pour un élément classé parmi les prépositions, de se placer après le nom. Le dictionnaire *Cobuild* donne un exemple de *notwithstanding* dans les deux positions :

(57) *Computing remains a growth area and one in which, notwithstanding economic recessions, the outlook looks bright (Cobuild 982)*

(58) *Concern over human rights, international agreements notwithstanding, probably did as much as anything to foster the new tone of realism. (Cobuild 982)*

Le changement de position n'a aucune incidence, nous semble-t-il, sur la signification concessive de l'énoncé. König (1992: 423) propose de rendre compte de cette double possibilité distributionnelle par la lexicalisation de *notwithstanding*, élément relevant, dans un premier temps, du domaine de la syntaxe. Cette lexicalisation semble être, en effet, relativement avancée, puisqu'on trouve des exemples de *notwithstanding* employé comme adverbe de phrase :

(59) *Good things lost among a wilderness of weeds, to be sure, whose rankness far overtopped their neglected growth; yet*

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

notwithstanding, evidence of a wealthy soil that might yield luxuriant crops, under other and favourable circumstances (WH 231 [sic])

La construction de la signification concessive ne pose pas de problèmes majeurs pour le modèle que nous nous sommes donné, une fois qu'on a établi que le terme nominal régi par la préposition *notwithstanding* peut être considéré, pour l'analyse, comme terme de départ de *not withstand*. Prenons l'énoncé suivant, en guise d'illustration :

(60) *Notwithstanding the doctor's prophecy, I am rapidly recovering strength (WH 329)*

La lexis *p, the doctor's prophecy* devrait donner lieu à *non q, I lose strength*, par exemple. Cependant, en l'occurrence, *p* ne s'oppose pas – ou ne 'résiste' pas, au sens original de *withstand* – à *q, I am rapidly recovering strength*. Ainsi l'énonciateur construit la signification concessive au moyen de *notwithstanding*, en niant que l'existence – préconstruite – de *p* fasse obstacle à la validation de *q*.

Le terme *vain*, dans ses composés *vainly* et *in vain* peut, également, être construit comme un marqueur concessif. Il fonctionne comme adverbe, repère pour une lexis, et ne paraît qu'en combinaison avec des procès agentifs mis en œuvre pour atteindre une visée subjective. Par exemple, dans l'énoncé (61) :

(61) *Sir Quentin was out at the local food office trying vainly to get extra tea and sugar rations on behalf of the Association (Loiter 81)*

Le sujet *Sir Quentin* vise un certain résultat, *get extra tea and sugar rations*, et met en œuvre un procès pour atteindre ce résultat (il s'agit de *try*, verbe de visée général – cf. nos commentaires au chapitre 4). *Vainly*, cependant, marque que le procès mis en œuvre, le moyen employé, pour atteindre le but est futile, sans valeur. En effet, le terme *vain*, qui ne comporte pas de marque morphologique de négation, renvoie toutefois à ce qui n'a pas de valeur, fait confirmé par son étymologie (issu du latin *vanus, vide*, il partage des liens métalinguistiques avec *no matter*,

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

l'absence de matière')¹. Une paraphrase du (61) confirme aisément le statut concessif de *vain* :

(61a) ≈ *Although Sir Quentin was [...] trying to get extra tea and sugar rations on behalf of the Association, he failed*

La présence de *although* et *vainly* dans le même énoncé, par ailleurs, le rendrait inacceptable :

(61b) ?? *Although Sir Quentin was [...] trying vainly to get extra tea and sugar rations on behalf of the Association, he failed*

Il est remarquable que la présence de l'adverbe *vain* dans un énoncé de ce type nous signale : i. que le procès concerné est vu comme un moyen (*p*) d'atteindre un but (*non q*) par un sujet agentif ; ii. que ce moyen est inefficace. Notons qu'il n'est même pas nécessaire de faire mention de *q* dans l'énoncé.

L'analyse de deux marqueurs concessifs peu usités, *notwithstanding* et *vain*, nous a permis de mettre en évidence deux possibilités supplémentaires de construire une signification concessive au moyen d'une négation rapportée à une visée subjective. Dans le cas de *notwithstanding*, on affirme que *p* ne fait pas obstacle à *q*, alors que, dans le cas de *vain*, on repère une lexis comme vide, sans valeur, en tant que moyen mis en œuvre par un sujet pour atteindre une visée.

6.4. CONCLUSION DE CHAPITRE

Dans ce chapitre, nous avons voulu montrer comment la négation, opération fort complexe, permet, à son tour, de construire une signification concessive, et ceci de plusieurs façons. Nous avons choisi, en schématisant, de distinguer trois cas de figure principaux : la négation de la pertinence de *p*, en tant que repère pour *q* (il s'agit de *no matter*, *never mind*, etc.) ; la négation d'une inférence sur *p*, ce qui permet la construction de concessifs standards (*no less*, *for all (that)* etc.), mais

¹Cf. aussi *to no avail* – où *avail* renvoie explicitement à la valeur (*advalere*) – qui fonctionne de façon tout à fait similaire.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

aussi rectificatifs (*not that, except* etc.); la négation d'une visée subjective – qui se transforme en causalité – rattachée à *p* (*spite, regardless* etc.). Cette division tripartite est commode mais pourrait paraître artificielle, nous en sommes conscient, dans la mesure où il y a intrication, et non point étanchéité, entre les types de phénomène, le transfert de la négation dans *for all (that)* en étant une illustration particulièrement éloquente.

Cette intrication, jointe aux phénomènes de grammaticalisation, observables à maintes reprises au cours de ce chapitre, exigent que l'on adopte une approche transcategorielle, les catégories traditionnelles étant, dans l'ensemble, insuffisantes pour expliquer le fonctionnement de marqueurs tels que *only* ('conjonction de subordination') ou de *irrespective of* ('adverbe'). Nous avons, corollairement, eu à nouveau confirmation du rapport dialectique entre langue et langage, dans la possibilité de rendre compte de l'emploi argumentatif de certains marqueurs en se référant aux formes schématiques que nous leur attribuons, dans leurs interactions avec les paramètres subjectif et spatio-temporel de la situation d'énonciation.

CONCLUSION

En conclusion, nous ne nous proposons pas de revenir sur les résultats obtenus dans les différents chapitres de cet ouvrage, mais seulement de rappeler, de façon succincte, quelques aspects clé de la démarche que nous avons adoptée.

Face à l'hétérogénéité apparente des différentes significations concessives, nous avons élaboré un schéma concessif général suffisamment souple pour rendre compte de tous les types de signification concessive (standard, rectificatif, argumentatif...), et suffisamment restreint pour ne pas décrire comme concessifs des énoncés qui ne le sont pas. Aussi la signification concessive a-t-elle été décrite comme la déconstruction d'un lien inférentiel entre domaines notionnels, soit le passage de $\langle p \vee \rightarrow \text{non } q \rangle$ à $\langle p \omega q \rangle$. **Les diverses manifestations de la signification concessive pourront, de cette façon, être ramenées, par un raisonnement métalinguistique contrôlé, à un seul schéma.**

Quant à l'étude des marqueurs potentiellement concessifs, il est apparu que, d'une part, un seul marqueur est susceptible de recevoir plusieurs significations, et, d'autre part, un schéma concessif unique est susceptible d'être construit par des marqueurs tout à fait hétérogènes. Face à cette problématique, nous postulons que les marqueurs nous renvoient à des **formes schématiques, constitutivement sous-déterminées, qui subissent des modulations opérées par leur interaction avec d'autres marqueurs. C'est seulement au terme d'un calcul que la signification d'un marqueur donné peut être identifiée à une signification précise.** Nous nous sommes efforcé, au travers de notre étude des marqueurs, d'appliquer un mode de raisonnement métalinguistique qui permette de **ramener formellement les diverses constructions concessives au schéma concessif général.**

Ce mode de raisonnement implique la prise en compte des **rapports complexes entre opérations métalinguistiques.** La signification, au lieu d'être l'apanage d'un élément linguistique unique,

dépend, ainsi, de **l'interaction dynamique de plusieurs opérations** dont les éléments linguistiques sont les traces. Se pose ensuite la question de savoir quels éléments, dans un énoncé donné, vont être des **facteurs de déformation**, opérant des modulations sur la forme schématique d'un marqueur, nous orientant vers une interprétation concessive. L'emploi d'un corpus d'énoncés authentiques nous a permis, à maintes reprises, de souligner l'importance de ces facteurs – marqueurs aspectuo-temporels comme *still*, *yet*, marqueurs de modalité comme *may*, *do* etc. – qui auraient été absents si nous avions construit nous-même nos exemples pour correspondre aux besoins d'un exposé. **Ainsi la signification concessive finale d'un énoncé relève, non pas de l'addition des significations locales des formes, mais de l'interaction complexe des formes schématiques de divers marqueurs énonciatifs.** Conformément à ce point de vue sur la signification, nous avons fait état d'un phénomène que nous avons baptisé la '**corrélacion énonciative**', selon lequel **un marqueur n'est concessif qu'à condition d'être corrélé à d'autres marqueurs, qui stabilisent sa signification.** Un tel point de vue sur la signification implique, bien entendu, une approche transcategorielle, les catégories linguistiques traditionnelles n'étant arrêtées qu'au terme d'un calcul sur l'interaction complexe d'éléments hétérogènes.

Le cadre employé a pour but de rendre compte de la complexité des phénomènes, en intégrant des éléments syntaxiques (l'ordre des lexis etc.), sémantiques (les formes schématiques etc.) et "pragmatiques" (le repérage par rapport à la situation d'énonciation etc.). Si un tel modèle est employé, **le rôle de la pragmatique** - au sens traditionnel du terme – **dans l'interprétation de la signification argumentative d'un énoncé se trouve radicalement réduit.** Nous avons, en effet, eu l'occasion de remarquer, au cours de notre étude, que **l'emploi (standard, rectificatif etc.) de tel ou tel marqueur dans l'argumentation, est en rapport direct et démontrable avec la forme schématique** que l'on attribue aux marqueurs en question.

Nous avons élaboré un modèle permettant de décrire d'un point de vue énonciatif "les constructions concessives en anglais moderne". Cet intitulé implique **une délimitation notionnelle et spatio-temporelle.** En effet, d'une part, nous avons voulu centrer notre étude sur les problèmes posés par les 'subordonnées concessives', d'autre part, nous sommes resté, pour l'essentiel, à l'intérieur de l'aire spatio-temporelle définie par l'anglais britannique contemporain. Dès que l'on sort de ces limites

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

relativement étroites, un certain nombre d'interrogations apparaissent. Par exemple, le modèle explicatif est-il toujours valable pour l'étude d'énoncés concessifs sans repérage inter lexis explicite – c'est-à-dire, des adverbes de phrase, des locutions concessives, de la concession rhétorique – ? Quelles conclusions sont autorisées par le constat de ressemblances morpho-syntaxiques entre marqueurs employés dans les constructions concessives de différentes langues ? Comment doit-on rendre compte du fait que la forme schématique que l'on attribue à un marqueur puisse évoluer à travers le temps, comme l'ensemble de la langue elle-même évolue ? Une voie de recherche tout à fait intéressante s'ouvre alors vers les possibilités d'échanges théoriques entre la description énonciative de la concession, et les études argumentatives, typologiques, ou diachroniques portant sur le même phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires et ouvrages de référence

- Collins Cobuild English Language Dictionary*, 1987. London : Collins.
Chambers Twentieth Century Dictionary, 1972. London : Chambers.
Diccionario moderno español-inglès, 1976. ed. Ramón García Pelayo,
Paris : Larousse.
Fowler's Modern English Usage, 1965. Oxford : O.U.P.
Shorter Oxford English Dictionary, 1973. Oxford : O.U.P.
Oxford Advanced Learner's Dictionary, 1995. Oxford : O.U.P.

Ouvrages et articles

- AARTS, Bas, 1988. "Clauses of concession in written Present-Day British English", *Journal of English Linguistics* Vol 21,1 April 1988, Athens : USA.
- ADAMCZEWSKI, Henri et DELMAS, Claude, 1982. *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris : Armand Colin.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1985. "Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession", *Revue internationale de philosophie*, 39^e année, no.4., Paris.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1989. "Théorie de l'argumentation, topoï et structuration discursive", *Revue québécoise de linguistique*, v.18 no. 1, Université de Quebec à Montréal.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, 1977. "Deux *mais* en français ?", *Lingua* 43, Amsterdam : North-Holland.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, 1983. *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- AUSTIN, John L., 1962. *How to Do Things with Words*, London : Methuen.
- BAKHTINE, Mikhail, 1977 [1929]. *Le marxisme et le philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- BERLAND-DELÉPINE, S., 1989. *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Paris : Ophrys.
- BERRENDONNER, Alain, 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- BORKIN, Ann, 1980. "On some conjuncts signalling dissonance in written expository English", *Studia Anglica Posnanensia* 12.
- BOURQUIN, Guy, 1984. "Discours de langue et discours de parole: les énoncés concessifs", *RANAM* 17, Université de Strasbourg.
- BOUSCAREN, Janine, CHUQUET, Jean, et DANON-BOILEAU, Laurent, 1987. *Grammaire et textes anglais: guide pour l'analyse linguistique*, Paris : Ophrys.
- BURNHAM, Josephine M., 1911. *Concessive Constructions in Old English Prose*, U.S.A. : Yale U.P..
- CHARREYRE, Claude, 1984. "Quand MIGHT (HAVE -EN) peut se traduire par *c'était comme si*", in *Cahiers Charles V*, 6., Paris.
- CHERCHI, Lucien, 1986. *La grammaire anglaise au fil des textes*, Dijon : Éditions de l'aleï.
- CHUQUET, Jean, 1984. "If..." in *Cahiers de recherche en grammaire anglaise* éd. BOUSCAREN, Janine, Paris : Ophrys.
- CHUQUET, Jean, 1986. *To et l'infinitif anglais*, Paris : Ophrys.
- CLOSE, R.A., 1975. *A Reference Grammar for Students of English*, London : Longman.
- COTTE, Pierre (éditeur), 1991. *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Paris : Hachette.
- CULIOLI, Antoine, 1974. "À propos des énoncés exclamatifs", in *Langue française* 12, Paris : Larousse.
- CULIOLI, Antoine, 1975. "Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles", *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique* ed. DAVID, J. et MARTIN, R., Paris : Klincksieck.
- CULIOLI, Antoine, 1982. *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*, Collection ERA 642, Complément au volume 2., D.R.L. Université de Paris VII.
- CULIOLI, Antoine, 1985. Notes du séminaire de DEA, 1983-1984, DRL, Université de Paris VII, Poitiers.
- CULIOLI, Antoine, 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 1992. "De la complexité en linguistique", *Le gré des langues* 3, Paris : L'Harmattan.
- CULIOLI, Antoine, 1995. Conférence à l'Université de Provence. Transcription de Jean-Claude MANZON.
- CULIOLI, Antoine, 1995. *EVEN THOUGH, EVEN IF; AS THOUGH, AS IF*, *Cahiers Charles V* no. 19, *Linguistique et didactique*, ed. CHARREYRE, Charles.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- DANON-BOILEAU, Laurent et MOREL, Mary-Annick, "Opérations énonciatives et valeurs argumentatives : étude de trois marqueurs concessifs (*bien que, même si, encore que*)", *TELOS* 1, Louvain : Peteers.
- DELÉCHELLE, Gérard, 1983. "La concession en anglais", *L'expression de la concession*, Paris : Linguistica Palatina Colloquia I.
- DELÉCHELLE, Gérard, 1988. *L'expression de la cause en anglais contemporain*, Thèse d'État, Paris III.
- DELMAS, Claude et al, 1992. *Faits de langue, faits de discours*, Paris : Éditions de l'espace européen.
- DUCROT, Oswald, 1972. *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- DUCROT, Oswald, 1980. *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- EASTWOOD, John, 1994. *Oxford Guide to English Grammar* Oxford : O.U.P.
- FRASER, Bruce, 1969. "An Analysis of Concessive Conditionals", *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society* Chicago.
- FRASER, Bruce, 1971. "An analysis of *even* in English", *Studies in Linguistic Semantics*, ed. FILLMORE, Charles and LANGENDOEN, Terence, New York : Holt, Rinehart and Wilson.
- FUCHS, Catherine, 1994. *Paraphrase et énonciation* Paris : Ophrys.
- FUCHS, Catherine, 1992. "Les subordinées introduites par *encore que* en français", *Travaux linguistiques du Cerlico* 5, *Subordination*, P.U.Rennes.
- FUCHS, Catherine, 1992. "Modulations qualitatives sur l'itération, les emplois concurrentiels de *encore* et de *re-*" *La quantité et ses modulations qualitatives*, ed. FONTANILLE, Jacques, Limoges : Benjamins.
- GAUTHIER, André, 1980. *Opérations énonciatives et appropriation d'une langue étrangère en milieu scolaire*, thèse d'état sous la direction de M. Antoine Culioli, DRL, Paris VII.
- GILBERT, Éric, 1987. "*May, Must, Can* et les opérations énonciatives" Paris : Ophrys.
- GILBERT, Éric, 1991. "La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli", COTTE (éd), *Les Théories de la Grammaire Anglaise en France*, Paris : Hachette.
- GIVÓN, Talmy, 1978, "Negation in Language: Pragmatics, function, ontology", *Syntax and Semantics* 9, ed. COLE, New York : Academic Press.
- GRICE, H.P., 1975. "Logic and Conversation", *Syntax and Semantics* 3, ed. COLE, P. and MORGAN, S.J, London : Academic Press.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- HAGÈGE, Claude, 1986. *La structure des langues*, série *Que sais-je?*, Paris : P.U.F.
- HAIMAN, John, 1974. "Concessives, Conditionals and Verbs of Volition", *Foundations of Language* 11, Dordrecht, Holland : Reidel.
- HALLIDAY, Michael A.K., HASAN, Ruquaiya, 1976. *Cohesion in English*, London : Longman.
- HARRIS, Martin, 1988. "Concessive clauses in English and Romance", *Clause Combining in Grammar and Discourse*, ed. HAIMAN, John, THOMPSON, Sandra A., Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- HORN, Laurence R., 1969. "A Presuppositional Analysis of *only* and *even*", *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago.
- HORN, Laurence R., 1984. "Toward a new taxonomy for pragmatic inference: Q-based and R-based implicature", *Meaning, Form and Use in Context: Linguistic Applications* ed. SCHRIFIN, Deborah, Washington D.C. : Georgetown U.P.
- JESPERSEN, Otto, 1909-1949. *A Modern English Grammar on Historical Principles*, London : George Allen and Unwin.
- JESPERSEN, Otto, 1933. *Essentials of English Grammar* London : George Allen and Unwin.
- KJELLMER, Göran, 1975. "'The weather was fine, if not glorious': on the ambiguity of concessive *if not*", *English Studies*, 56, Amsterdam.
- KJELLMER, Göran, 1989. "*Even if* and *even though*", *English Studies*, 70 (3) Amsterdam.
- KJELLMER, Göran, 1992. "*Old as he was*. A Note on Concessiveness and Causality", *English Studies*, 1992 (4), Amsterdam.
- KÖNIG, Ekkehard, 1985. "Where do concessives come from? On the development of concessive connectives", *Historical Semantics: Historical Word Formation* ed. FISIAK, J., La Haye : Mouton.
- KÖNIG, Ekkehard, 1988. "Concessive Connectives and Concessive Sentences: Cross-Linguistic Regularities and Pragmatic Principles", *Explaining Language Universals*, ed. HAWKINS, John, Cambridge MA : Blackwell.
- KÖNIG, Ekkehard, 1994. "Concessive Clauses", *Encyclopedia of Language and Linguistics*, ed. ASHER, R. London : Pergamon Press.
- KÖNIG, Ekkehard and TRAUGOTT, Elizabeth C., 1982. "Divergence and Apparent Convergence in the Development of 'yet' and 'still'", *Proceedings of the Eighth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, Calif, B.L.S.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- LAKOFF, George, 1971. "The Role of Deduction in Grammar", *Studies in Linguistic Semantics*, ed. FILLMORE, Charles, LANGENDOEN, Terence, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- LAKOFF, George, 1984. "Performative Subordinate Clauses", *Proceedings of the 10th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, BLS, Berkeley, Calif.
- LAKOFF, Robin, 1971. "If's, And's and But's about conjunction", *Studies in Linguistic Semantics*, ed. FILLMORE, Charles, LANGENDOEN, Terence, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- LAPAIRE, Jean-Rémi, ROTGÉ, Wilfrid, 1991. *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse : P.U. Le Mirail.
- LARREYA, Paul, 1991. *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris : Longman France.
- LEECH, Geoffrey, 1987. *Meaning and the English Verb*, London : Longman.
- MARTIN, Robert, 1982. "Relation concessive et univers de croyance", *Modèles linguistiques* 4.
- MÉRY, Renaud, 1994. "L'inversion sujet-auxiliaire en anglais sans antéposition d'un tiers élément", *SIGMA* 16, CELA, Aix-en-Provence : P.U.Provence.
- MOESCHLER, Jacques, DE SPENGLER, Nina, 1982. "La concession ou la réfutation interdite", *CLF* 4, Université de Genève.
- MOLINIÉ, Georges, 1992. *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.
- MOREL, Mary-Annick, 1996. *La concession en français*, Paris : Ophrys.
- MOREL, Mary-Annick, RIALLAND, Annie, 1992. "Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française", *Travaux linguistiques du Cerlico* 5, *Subordination*, P.U.Rennes.
- PAILLARD, Michel, 1993. "Les chemins de la concession: quelques contrastes entre anglais et français", *Travaux linguistiques du Cerlico* 6, *Subordination*, P.U.Rennes.
- PERELMAN, Chaïm, OBRECHTS-TYTECA, Lucie, 1988 [1958]. *Traité de l'argumentation (La nouvelle rhétorique)*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- QUIRK, Randolph, 1954. *The Concessive Relation in Old English Poetry*; Yale University Press.
- QUIRK, Randolph, GREENBAUM, Sidney, 1973, *A University Grammar of English* London : Longman.
- QUIRK, Randolph, GREENBAUM, Sydney, LEECH, Geoffrey, SVARTVIK, J., 1985. *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London : Longman.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- RADFORD, Andrew, 1981. *Transformational Syntax* Cambridge : C.U.P.
- RATIÉ, Michel, 1994. “*Only* et *But*: opérateurs coordonnants à négation implicite”, Strasbourg, RANAM 27.
- RIVARA, René, 1981. “*Mais*, le *But* anglais et les subordonnées de concession”, *SIGMA* 6, Aix-en-Provence, P.U. Provence I.
- RIVARA, René, 1990. *Le système de la comparaison*, Paris : Minuit.
- ROGGERO, Jacques, 1979. *Grammaire anglaise*, Paris : Nathan.
- ROTHSTEIN, Philippe, 1980. “Modalisation et distanciation. Un cas particulier: la notion grammaticale de subjonctif”, *SIGMA* 5, Montpellier : Publications du CÉLAM, Université Paul Valéry.
- RUSSELL, Bertrand, 1992 [1903]. *The Principles of Mathematics*, London : Routledge.
- SEARLE, John, 1969. *Speech Acts*, Cambridge : C.U.P.
- SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, 1986. *Relevance: Communication and Cognition*, London : Blackwell.
- VAN DER AUWERA, Johan, 1986. “Conditionals and speech acts”, *On Conditionals*, ed. TRAUGOTT, Elizabeth C. et al, Cambridge : C.U.P.
- VIEL, Michel, 1992. *Pratique du commentaire grammatical de l'anglais*, Mayenne : Sedes.
- VOGÜE, Sarah de, 1986. “La conjonction *si* et la question de l'homonymie” *BULAG* 13, Université de Besançon.
- VOGÜE, Sarah de, 1988. - “Référence et prédication”, *Recherches nouvelles sur le langage*, ed. MILNER, J.-C., Collection ERA 642, Paris 7.
- VOGÜE, Sarah de, 1990. “Inférence sous inférence”, *Le gré des langues* 1, Paris : L'Harmattan.
- VOGÜE, Sarah de, 1992. “*Si*, la syntaxe et le point de vue des opérations”, *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*. Paris : Ophrys.
- VOGÜE, Sarah de, 1992. “Aux frontières des domaines notionnels: ‘bien que’, ‘quoique’ et ‘encore que’”, *L'information grammaticale* 55, octobre 1992, Paris : Baillièere.
- YAGUELLO, Marina, 1991. *Grammaire exploratoire de l'anglais*; Paris : Hachette.

Corpus

- Adam: Stephen Jay GOULD, *Adam's Navel* (1995), Penguin.
- BL: Keith WATERHOUSE, *Billy Liar* (1962), Penguin.
- BLS: *Proceedings of the 10th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* (1984), BLS.

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

- BP: Iris MURDOCH, *The Black Prince* (1973), Penguin (1995 edition).
- Brodie: Muriel SPARK, *The Prime of Miss Jean Brodie* (1961), Penguin.
- Burg: Anthony BURGESS, *Ninety-Nine Novels* (1984), Allison and Busby.
- Clare: Tapescript from *The Anthony Clare Interview*, 4 August 1995 ITV.
- Cobuild: *Collins Cobuild English Language Dictionary* (1987), Collins.
- Det: Patricia CRAIG (ed.), *English Detective Stories*, (1990), O.U.P. (1992 edition).
- DMail: *The Daily Mail* daily newspaper.
- Forster: E.M.FORSTER, *Collected Short Stories*, (1947), Penguin (1990 edition).
- Guard: *Guardian Daily Newspaper*.
- GW: *Guardian Weekly Newspaper*.
- IBE: Oscar WILDE, *The Importance of Being Earnest and Other Plays*, (1893-1899), Penguin (1986 edition).
- Ind: *The Independent* daily newspaper.
- Loiter: Muriel SPARK, *Loitering with Intent* (1981), Grafton (1982 edition).
- LLR: Alan SILLITOE, *The Loneliness of the Long-Distance Runner* (1959), Grafton (1986 edition).
- Magus: John FOWLES, *The Magus* (1977), Picador.
- Moon: Wilkie COLLINS, *The Moonstone* (1868), Penguin (1994 edition).
- OALD: *Oxford Advanced Learner's Dictionary* (1995) O.U.P.
- Porto: Muriel SPARK, *The Portobello Road* (1958, 1961), Penguin (1994 edition).
- Sanc: William FAULKNER, *Sanctuary* (1931), Vintage (1993 edition).
- SOED: *Shorter Oxford English Dictionary* (1973), O.U.P.
- WH: Emily BRONTË, *Wuthering Heights* (1847), Penguin (1985 edition).

TABLE DE MATIÈRES

0. INTRODUCTION.....	3
0. INTRODUCTION.....	3
0.1. LA NOTION DE CONCESSION	3
0.1. LA NOTION DE CONCESSION	3
0.2. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	6
0.2. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	6
0.3. MÉTHODOLOGIE	7
0.3. MÉTHODOLOGIE	7
0.3.1. <i>Le rapport entre forme et signification.....</i>	8
0.3.1. <i>Le rapport entre forme et signification.....</i>	8
0.3.2. <i>La définition de la signification concessive.....</i>	12
0.3.2. <i>La définition de la signification concessive.....</i>	12
0.3.3. LA THÉORIE DES OPÉRATIONS ÉNONCIATIVES	14
0.3.3. LA THÉORIE DES OPÉRATIONS ÉNONCIATIVES	14
0.4. PLAN DE L'ÉTUDE	20
0.4. PLAN DE L'ÉTUDE	20
CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE ET APPLICATION À LA PROBLÉMATIQUE CONCESSIVE.....	22
CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE ET APPLICATION À LA PROBLÉMATIQUE CONCESSIVE.....	22
1.0. INTRODUCTION	22
1.0. INTRODUCTION	22
1.1. LE SCHÉMA CONCESSIF	23
1.1. LE SCHÉMA CONCESSIF	23
1.1.1. <i>La représentation des contenus propositionnels (notions complexes)</i>	25
1.1.1. <i>La représentation des contenus propositionnels (notions complexes)</i>	25
1.1.2. <i>La représentation de la relation d'inférence.....</i>	27
1.1.2. <i>La représentation de la relation d'inférence.....</i>	27
1.1.3. <i>La représentation de la déconstruction du lien inférentiel.....</i>	30
1.1.3. <i>La représentation de la déconstruction du lien inférentiel.....</i>	30
1.1.4. <i>Bilan de section.....</i>	31
1.1.4. <i>Bilan de section.....</i>	31

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

1.2. VARIATIONS DANS LA SIGNIFICATION CONCESSIVE	32
1.2. VARIATIONS DANS LA SIGNIFICATION CONCESSIVE	32
1.2.1. Variations dues aux propriétés de p.....	32
1.2.1. Variations dues aux propriétés de p.....	32
1.2.1.1. Les concessifs standards et rectificatifs.....	33
1.2.1.1. Les concessifs standards et rectificatifs.....	33
1.2.1.2. Les concessifs ‘argumentatifs’	39
1.2.1.2. Les concessifs ‘argumentatifs’	39
1.2.1.3. Bilan de paragraphe.....	44
1.2.1.3. Bilan de paragraphe.....	44
1.2.2. Note sur les variations dues aux modes de Construction de la signification	45
.....	45
1.2.2. Note sur les variations dues aux modes de Construction de la signification	45
.....	45
1.3. CONCLUSION DE CHAPITRE	47
1.3. CONCLUSION DE CHAPITRE	47

CHAPITRE 2 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UN MARQUEUR SPÉCIFIQUE (THOUGH ETC). 49

CHAPITRE 2 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UN MARQUEUR SPÉCIFIQUE (THOUGH ETC). 49

2.0. INTRODUCTION : THOUGH, ALTHOUGH ET EVEN THOUGH	49
2.0. INTRODUCTION : THOUGH, ALTHOUGH ET EVEN THOUGH	49
2.1. ARGUMENTS QUI ASSIMILENT THOUGH À L’HYPOTHÈSE	50
2.1. ARGUMENTS QUI ASSIMILENT THOUGH À L’HYPOTHÈSE	50
2.1.1. arguments pour rapprocher though à l’expression de l’hypothèse 51	51
2.1.1. arguments pour rapprocher though à l’expression de l’hypothèse 51	51
2.2. CONTRE-ARGUMENTS	52
2.2. CONTRE-ARGUMENTS	52
2.2.1. L’étymologie de though.....	52
2.2.1. L’étymologie de though.....	52
2.2.2. La prétendue synonymie de as if et as though.....	54
2.2.2. La prétendue synonymie de as if et as though.....	54
2.2.3. Conclusions provisoires.....	56
2.2.3. Conclusions provisoires.....	56
2.3 UNE FORME SCHÉMATIQUE POUR THOUGH	57
2.3 UNE FORME SCHÉMATIQUE POUR THOUGH	57
2.3.1. Démonstration.....	57
2.3.1. Démonstration.....	57
2.3.2. objections et Étude d’exemples.....	61

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

2.3.2. <i>objections et Étude d'exemples</i>	61
2.3.3. <i>Bilan de section</i>	66
2.3.3. <i>Bilan de section</i>	66
2.4. ALTHOUGH	66
2.4. ALTHOUGH	66
2.4.1. <i>Rapports entre though et although</i>	66
2.4.1. <i>Rapports entre though et although</i>	66
2.4.1.1. La thèse du registre.....	68
2.4.1.1. La thèse du registre.....	68
2.4.1.2 La thémativité de <i>although</i>	69
2.4.1.2 La thémativité de <i>although</i>	69
2.4.1.3. Remarques sur l'étymologie de <i>although</i>	69
2.4.1.3. Remarques sur l'étymologie de <i>although</i>	69
2.4.2. <i>Vers une forme schématique pour although</i>	70
2.4.2. <i>Vers une forme schématique pour although</i>	70
2.4.2.1. <i>Although</i> ne peut remplacer <i>though</i> car la prise en charge de $\lambda 1$ est rebroussée sur l'énonciateur.....	72
2.4.2.1. <i>Although</i> ne peut remplacer <i>though</i> car la prise en charge de $\lambda 1$ est rebroussée sur l'énonciateur.....	72
2.4.2.4. <i>Although</i> ne peut remplacer <i>though</i> car la prise en charge de $\lambda 1$ est rebroussée sur le coénonciateur.....	75
2.4.2.4. <i>Although</i> ne peut remplacer <i>though</i> car la prise en charge de $\lambda 1$ est rebroussée sur le coénonciateur.....	75
2.4.3. <i>Bilan sur though et although</i>	77
2.4.3. <i>Bilan sur though et although</i>	77
2.4. EVEN THOUGH ET THOUGH	78
2.4. EVEN THOUGH ET THOUGH	78
2.4.1. <i>Even</i> marqueur d'identification.....	79
2.4.1. <i>Even</i> marqueur d'identification.....	79
2.4.2. <i>Even</i> et la signification concessive.....	83
2.4.2. <i>Even</i> et la signification concessive.....	83
2.4.3. <i>Une forme schématique pour even though</i>	84
2.4.3. <i>Une forme schématique pour even though</i>	84
2.4.4. <i>Bilan de section</i>	86
2.4.4. <i>Bilan de section</i>	86
2.5. CONCLUSION DE CHAPITRE	87
2.5. CONCLUSION DE CHAPITRE	87

CHAPITRE 3 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UNE STRUCTURE AVEC ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF..... 88

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

CHAPITRE 3 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRuite PAR UNE STRUCTURE AVEC ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF..... 88

3.0 INTRODUCTION : LES STRUCTURES AVEC ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF	88
3.0 INTRODUCTION : LES STRUCTURES AVEC ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF	88
3.1. THOUGH ET L'ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF : LES PHÉNOMÈNES	88
3.1. THOUGH ET L'ANTÉPOSITION D'UN TERME PRÉDICATIF : LES PHÉNOMÈNES	88
3.1.1. 'THOUGH MOVEMENT' dans la GGT : problèmes.....	89
3.1.1. 'THOUGH MOVEMENT' dans la GGT : problèmes.....	89
3.1.2. Proposition de résolution: les liens entre antéposition et haut degré	91
3.1.2. Proposition de résolution: les liens entre antéposition et haut degré	91
3.1.3. Étude de cas.....	95
3.1.3. Étude de cas.....	95
3.1.4. Résumé de section.....	98
3.1.4. Résumé de section.....	98
3.2. AS ET L'ANTÉPOSITION : RAPPORTS ENTRE CETTE STRUCTURE ET LA PRÉCÉDENTE	98
3.2. AS ET L'ANTÉPOSITION : RAPPORTS ENTRE CETTE STRUCTURE ET LA PRÉCÉDENTE	98
3.2.1. Argument pour un rapport entre as conjonction concessive et causale	100
3.2.1. Argument pour un rapport entre as conjonction concessive et causale	100
3.2.2. Contre-argument : les rapports entre as et les comparatifs à parangon, les exclamatives.....	102
3.2.2. Contre-argument : les rapports entre as et les comparatifs à parangon, les exclamatives.....	102
3.2.3. Proposition d'une forme schématique pour les constructions avec AS et antéposition.....	105
3.2.3. Proposition d'une forme schématique pour les constructions avec AS et antéposition.....	105
3.2.4. Conclusions provisoires : rapprochements et différences entre as et though avec antéposition.....	107
3.2.4. Conclusions provisoires : rapprochements et différences entre as et though avec antéposition.....	107
3.2.5. L'interprétation concessive est imposée par may dans la lexis repère.	110
3.2.5. L'interprétation concessive est imposée par may dans la lexis repère.	110

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

3.2.6. <i>L'interprétation concessive est imposée par des marqueurs dans la lexis repérée</i>	116
3.2.6. <i>L'interprétation concessive est imposée par des marqueurs dans la lexis repérée</i>	116
3.2.7. <i>étude de cas</i>	122
3.2.7. <i>étude de cas</i>	122
3.2.8. <i>Résumé de section</i>	125
3.2.8. <i>Résumé de section</i>	125
3.3. CONCLUSION DE CHAPITRE	126
3.3. CONCLUSION DE CHAPITRE	126

CHAPITRE 4 : MARQUEURS DE PARCOURS DANS LA CONSTRUCTION DE LA SIGNIFICATION CONCESSIVE..... 127

CHAPITRE 4 : MARQUEURS DE PARCOURS DANS LA CONSTRUCTION DE LA SIGNIFICATION CONCESSIVE..... 127

4.0. INTRODUCTION	127
4.0. INTRODUCTION	127
4.1. DESCRIPTION D'ÉNONCÉS EN WH- EVER	128
4.1. DESCRIPTION D'ÉNONCÉS EN WH- EVER	128
4.1.1. " <i>Conditionnelle-concessive</i> "	129
4.1.1. " <i>Conditionnelle-concessive</i> "	129
4.1.2. <i>Forme schématique pour wh- ever</i>	130
4.1.2. <i>Forme schématique pour wh- ever</i>	130
4.1.3. <i>Objections, problèmes pour l'analyse</i>	136
4.1.3. <i>Objections, problèmes pour l'analyse</i>	136
4.1.3.1. Les énoncés en wh- ever qui ne sont pas concessifs.....	136
4.1.3.1. Les énoncés en wh- ever qui ne sont pas concessifs.....	136
4.1.3.2. Les énoncés sans ever qui sont concessifs.....	140
4.1.3.2. Les énoncés sans ever qui sont concessifs.....	140
4.1.3.3. La présence de may dans les concessifs en wh- ever.....	143
4.1.3.3. La présence de may dans les concessifs en wh- ever.....	143
4.1.3.4. Bilan de paragraphe.....	146
4.1.3.4. Bilan de paragraphe.....	146
4.1.4. <i>Etude de cas</i>	147
4.1.4. <i>Etude de cas</i>	147
4.1.4.1. However, whatever.....	147
4.1.4.1. However, whatever.....	147
4.1.4.2. *Whyever	149
4.1.4.2. *Whyever	149
4.1.5. <i>Bilan de section</i>	151

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

4.1.5. Bilan de section.....	151
4.2. PARCOURS BINAIRE SUR LE REPÈRE	152
4.2. PARCOURS BINAIRE SUR LE REPÈRE	152
4.2.1. Introduction : description de <i>whether</i>	153
4.2.1. Introduction : description de <i>whether</i>	153
4.2.2. Forme schématique de <i>whether... or</i>	154
4.2.2. Forme schématique de <i>whether... or</i>	154
4.2.3. étude de cas : problèmes.....	155
4.2.3. étude de cas : problèmes.....	155
4.2.3.1. Problème de * <i>whether... may</i>	155
4.2.3.1. Problème de * <i>whether... may</i>	155
4.2.3.2. Problème de * <i>if... or not</i>	156
4.2.3.2. Problème de * <i>if... or not</i>	156
4.2.3.3 Problème de la construction de l'extérieur.....	157
4.2.3.3 Problème de la construction de l'extérieur.....	157
4.2.3.4. Problème de l'effacement de <i>or not</i> , dans les interrogatives indirectes	158
4.2.3.4. Problème de l'effacement de <i>or not</i> , dans les interrogatives indirectes	158
4.2.4. Bilan de section.....	159
4.2.4. Bilan de section.....	159
4.3. CONCLUSION DE CHAPITRE	160
4.3. CONCLUSION DE CHAPITRE	160

CHAPITRE 5 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRuite PAR UN REPÈRE SITUATIONNEL (EVEN, WHEN, IF ETC) 162

CHAPITRE 5 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRuite PAR UN REPÈRE SITUATIONNEL (EVEN, WHEN, IF ETC) 162

5.0. INTRODUCTION : EVEN, LES REPÈRES SPATIO-TEMPORELS, LES HYPOTHÉTIQUES	162
5.0. INTRODUCTION : EVEN, LES REPÈRES SPATIO-TEMPORELS, LES HYPOTHÉTIQUES	162
5.1. RETOUR SUR LES ÉNONCÉS CONCESSIFS EN EVEN AVEC MARQUEUR DE LEXIS REPÈRE	163
5.1. RETOUR SUR LES ÉNONCÉS CONCESSIFS EN EVEN AVEC MARQUEUR DE LEXIS REPÈRE	163
5.1.1. L'opposition entre <i>Even though</i> et <i>even if</i>	163
5.1.1. L'opposition entre <i>Even though</i> et <i>even if</i>	163
5.1.2. Proposition d'une forme schématique pour <i>even if</i>	168
5.1.2. Proposition d'une forme schématique pour <i>even if</i>	168

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

5.1.3. Etude de cas : <i>Even if</i>	169
5.1.3. Etude de cas : <i>Even if</i>	169
5.1.4. <i>Even</i> avec un repère spatio-temporel.....	174
5.1.4. <i>Even</i> avec un repère spatio-temporel.....	174
5.1.5. Le problème de <i>*even because etc.</i>	175
5.1.5. Le problème de <i>*even because etc.</i>	175
5.1.6. Bilan de section.....	177
5.1.6. Bilan de section.....	177
5.2. IF, EVEN IF ET LA SIGNIFICATION CONCESSIVE	178
5.2. IF, EVEN IF ET LA SIGNIFICATION CONCESSIVE	178
5.2.1. Cas où <i>if</i> est équivalent à <i>even if</i>	180
5.2.1. Cas où <i>if</i> est équivalent à <i>even if</i>	180
5.2.1.1. Cas où les domaines notionnels en cause sont a priori incompatibles	181
5.2.1.1. Cas où les domaines notionnels en cause sont a priori incompatibles	181
5.2.1.2. Cas où il y a préconstruction d'une classe d'éléments graduée.....	182
5.2.1.2. Cas où il y a préconstruction d'une classe d'éléments graduée.....	182
5.2.1.3. Cas où il y a préconstruction de la validation de p ou q.....	183
5.2.1.3. Cas où il y a préconstruction de la validation de p ou q.....	183
5.2.1.4. Bilan des cas où <i>if</i> se ramène à <i>even if</i>	186
5.2.1.4. Bilan des cas où <i>if</i> se ramène à <i>even if</i>	186
5.2.2. Cas où <i>if concessif</i> n'est pas équivalent à <i>even if</i>	186
5.2.2. Cas où <i>if concessif</i> n'est pas équivalent à <i>even if</i>	186
5.2.2.1. If "concessif".....	187
5.2.2.1. If "concessif".....	187
5.2.2.2. If "adversatif".....	188
5.2.2.2. If "adversatif".....	188
5.2.2.3. If "dialectique".....	191
5.2.2.3. If "dialectique".....	191
5.2.2.4. Bilan des cas où <i>if concessif</i> n'est pas équivalent à <i>even if</i>	193
5.2.2.4. Bilan des cas où <i>if concessif</i> n'est pas équivalent à <i>even if</i>	193
5.3. CONCESSIFS ET HYPOTHÉTIQUES : QUELQUES CAS PROBLÉMATIQUES	193
5.3. CONCESSIFS ET HYPOTHÉTIQUES : QUELQUES CAS PROBLÉMATIQUES	193
5.3.1. <i>If</i> et l'ellipse avec un terme prédicatif.....	194
5.3.1. <i>If</i> et l'ellipse avec un terme prédicatif.....	194
5.3.2. L'ambiguïté de <i>if not</i>	197
5.3.2. L'ambiguïté de <i>if not</i>	197
5.3.3. L'ambiguïté de <i>if any, if ever etc.</i>	200
5.3.3. L'ambiguïté de <i>if any, if ever etc.</i>	200
5.3.4. L'inversion dans la lexis repère.....	202
5.3.4. L'inversion dans la lexis repère.....	202
5.3.5. Note sur <i>albeit, never so</i>	204

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

5.3.5. <i>Note sur albeit, never so</i>	204
5.4. CONCLUSION DE CHAPITRE	205
5.4. CONCLUSION DE CHAPITRE	205
<i>Notes sur la corrélation énonciative</i>	207
<i>Notes sur la corrélation énonciative</i>	207

CHAPITRE 6 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UNE OPÉRATION DE NÉGATION.....209

CHAPITRE 6 : CAS OÙ LA SIGNIFICATION CONCESSIVE EST CONSTRUITE PAR UNE OPÉRATION DE NÉGATION.....209

6.0. INTRODUCTION : L'OPÉRATION DE NÉGATION ET SES RAPPORTS AVEC LA SIGNIFICATION CONCESSIVE	209
6.0. INTRODUCTION : L'OPÉRATION DE NÉGATION ET SES RAPPORTS AVEC LA SIGNIFICATION CONCESSIVE	209
6.1. NÉGATION DE PERTINENCE DU REPÈRE	210
6.1. NÉGATION DE PERTINENCE DU REPÈRE	210
6.1.1. <i>No matter</i>	211
6.1.1. <i>No matter</i>	211
6.1.2. <i>(Never) mind</i>	214
6.1.2. <i>(Never) mind</i>	214
6.2. NÉGATION D'UNE INFÉRENCE SUR P	216
6.2. NÉGATION D'UNE INFÉRENCE SUR P	216
6.2.1. <i>Les concessifs standards (inférences causales) ('pas moins q étant donné p')</i>	216
6.2.1. <i>Les concessifs standards (inférences causales) ('pas moins q étant donné p')</i>	216
6.2.1.1. Not because.....	216
6.2.1.1. Not because.....	216
6.2.1.2. No less, none the less, nevertheless.....	218
6.2.1.2. No less, none the less, nevertheless.....	218
6.2.1.3. For all (that)	220
6.2.1.3. For all (that)	220
6.2.2. <i>Les concessifs rectificatifs ('p, pas non q')</i>	222
6.2.2. <i>Les concessifs rectificatifs ('p, pas non q')</i>	222
6.2.2.1. Not that.....	223
6.2.2.1. Not that.....	223
6.2.2.2. Except.....	225
6.2.2.2. Except.....	225
6.2.2.3. Only.....	228
6.2.2.3. Only.....	228

LES CONSTRUCTIONS CONCESSIVES EN ANGLAIS

6.2.2.4. Bilan de paragraphe.....	232
6.2.2.4. Bilan de paragraphe.....	232
6.3. VISÉE SUBJECTIVE NÉGATIVE ('CONTRE P, Q') ET D'AUTRES CAS APPARENTÉS	233
6.3. VISÉE SUBJECTIVE NÉGATIVE ('CONTRE P, Q') ET D'AUTRES CAS APPARENTÉS	233
6.3.1. <i>Spite</i> : schémas causatifs, schémas volitifs.....	234
6.3.1. <i>Spite</i> : schémas causatifs, schémas volitifs.....	234
6.3.2. <i>Regardless, irrespective</i>	237
6.3.2. <i>Regardless, irrespective</i>	237
6.3.3. <i>Notwithstanding, Vain</i>	239
6.3.3. <i>Notwithstanding, Vain</i>	239
6.4. CONCLUSION DE CHAPITRE	241
6.4. CONCLUSION DE CHAPITRE	241
CONCLUSION.....	243
CONCLUSION.....	243
TABLE DE MATIÈRES	253
TABLE DE MATIÈRES	253